

Mémoire de master 1 / Juin 2014



Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - sciences de l'information et des bibliothèques

Spécialité - cultures de l'écrit et de l'image

Nicolas-Edme Rétif de La Bretonne imprimeur (1734-1806)

Fanny Blanchard

Sous la direction de M. Dominique Varry
Professeur des Universités en histoire du livre et des bibliothèques à l'École
nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à M. le Professeur Dominique Varry, mon directeur de mémoire, qui a orienté mes recherches.

Je tiens à saluer le personnel du Fonds ancien de la bibliothèque municipale de la Part-Dieu de Lyon et celui du Fonds ancien de la bibliothèque municipale Jacques Lacarrière d'Auxerre sans qui la réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible.

Enfin je remercie ma famille et mes amis pour leurs encouragements et leur soutien, et en particulier Christine pour ses relectures attentives.

Résumé :

Au XVIII^e siècle, Rétif de La Bretonne, jeune ouvrier typographe remarquable, quitte Auxerre et se rend à Paris. Après des années de labeur à la casse de différentes imprimeries, et une fois maîtrisé l'art de la composition, il décide, soucieux de sa postérité, de se lancer dans la rédaction et l'impression de ses propres ouvrages. À l'occasion de cette production littéraire, il développe quelques idées singulières...

Descripteurs :

Imprimerie au XVIII^e siècle.

Bibliographie matérielle.

Rétif de La Bretonne.

Abstract :

In the XVIIIth century, Rétif de La Bretonne, a brilliant young typographer, went from Auxerre to Paris. Many years of work later, as a compositor in different printing houses, he reached to master the fine art of typesetting. In search of posterity, he started writing and printing his own books. While publishing, he developed some singular ideas...

Keywords :

Printing in the XVIIIth century.

Physical bibliography.

Rétif de La Bretonne.

Droits d'auteurs

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.
--

Sommaire

RÉTIF APPRENTI ET OUVRIER.....	13
Le temps de la formation.....	13
<i>Une instruction chaotique.....</i>	<i>13</i>
<i>Un court apprentissage.....</i>	<i>15</i>
<i>Michel-François Fournier, imprimeur d'Auxerre.....</i>	<i>16</i>
Un compagnon pérégrin	18
<i>À Paris.....</i>	<i>19</i>
<i>Le travail de prote.....</i>	<i>21</i>
Pratiques traditionnelles dans l'imprimerie au xviii^e siècle.....	23
<i>Le contexte d'une production exemplaire : les Œuvres complètes de Voltaire imprimées à Kehl.....</i>	<i>23</i>
<i>Des traits typographiques distinctifs.....</i>	<i>25</i>
DU PROTE À L'ÉCRIVAIN.....	29
Le processus de production du livre.....	29
<i>De l'imposition à la mise sous presse.....</i>	<i>30</i>
<i>Un prote sans imprimerie.....</i>	<i>32</i>
<i>Rétif et la censure.....</i>	<i>33</i>
La mise en forme du livre.....	36
<i>Financement et lieu d'impression.....</i>	<i>36</i>
<i>La Mise en vente.....</i>	<i>39</i>
<i>Contrefaçon et lutte contre les contrefacteurs.....</i>	<i>41</i>
Particularités rétiviennes.....	44
<i>Une orthographe réformée.....</i>	<i>44</i>
<i>Une typographie atypique.....</i>	<i>47</i>
<i>De l'usage des ornements typographiques.....</i>	<i>51</i>
L'ÉCRIVAIN TYPOGRAPHE.....	55
L'autopublication.....	55
<i>L'installation d'une presse.....</i>	<i>56</i>
<i>Des collaborations multiples.....</i>	<i>61</i>
De l'importance des caractères.....	64
<i>La composition.....</i>	<i>64</i>
<i>L'ordonnancement des caractères.....</i>	<i>69</i>
Variations rétiviennes.....	74
<i>Une orthographe atypique.....</i>	<i>74</i>
<i>Une typographie rétivrivienne.....</i>	<i>80</i>
CONCLUSION.....	87
SOURCES.....	89
BIBLIOGRAPHIE.....	91
TABLE DES ANNEXES.....	99
TABLE DES MATIÈRES.....	197

Sigles et abréviations

B. M. A. : Bibliothèque municipale Jacques Lacarrière d'Auxerre

B. M. L. : Bibliothèque municipale la Part-Dieu de Lyon

ex. : exemplaire

vol. : volume

éd. : édition

t. : tome

INTRODUCTION

Souvent afflué de surnoms tels que « Jean-Jacques des Halles » ou « Rousseau du Ruisseau »¹, surtout étudié pour ses portraits bucoliques de la vie paysanne, Rétif est un écrivain inégal. À la suite la thèse de Pierre Testud, publiée en 1980², différents aspects de sa production foisonnante ont été explorés³. Et pourtant son œuvre immense composée de près de deux cent sept volumes, et de plus de cinquante-sept mille pages⁴, produit d'un « graphomane imaginatif »⁵, donne toujours lieu à des recherches fouillées comme en atteste la vitalité de la revue des *Études Rétiviennes* ainsi que l'activité des nombreux spécialistes qui y contribuent. Rétif de La Bretonne présente un intérêt particulier du fait de son parcours, fils de paysan aisé, il fait son apprentissage typographique avant de devenir un prote expérimenté puis de se consacrer à la profession d'écrivain. S'ajoutent à cela, de riches mémoires et témoignages sur son métier de typographe, profession plus généralement connue par l'intermédiaire des *Manuels typographiques*⁶, qui présentent en général le point de vue d'un bourgeois ou patron d'imprimerie, sauf en ce qui concerne le témoignage de Nicolas Contat étudié par Philippe Minard⁷.

Cet « écrivain typographe »⁸ présente en outre l'attrait d'avoir développé une réflexion sur son art typographique, ou pour le moins sur la réforme de l'orthographe dans un ouvrage manuscrit, *Le Glossographe*⁹. Par cette démarche, il s'inscrit dans une mouvance du XVIII^e siècle qui affirme sa volonté de réformer une langue à l'orthographe jugée arbitraire et ô combien complexe.

Cependant la question se pose de savoir si c'est du fait de Rétif typographe, prote ou auteur. Et c'est ici que notre investigation a porté, en partant de l'article de Dominique Varry paru dans les *Études Rétiviennes*¹⁰ sur le champ bibliographique ouvert à étudier afin de déterminer dans ce cas quelle pouvait être l'influence du compagnon imprimeur, du prote et de l'écrivain lors de la composition, de l'imposition et de l'impression des ouvrages de ce dernier. Nos recherches ne prétendent pas à l'exhaustivité et ne peuvent pas se mesurer, en terme d'ampleur, aux travaux de recensement bibliographiques effectués par Alexandre Cioranescu¹¹, André Monglond¹², et plus spécifiquement Paul Lacroix¹³ et James

¹ GRENTE, Georges (dir.), *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1960, éd. rev. et mise à jour sous la dir. de François Moureau, 1995, p. MCI.

² TESTUD, Pierre, *Rétif de la Bretonne et la création littéraire*, Lille, Atelier repro. Th. Université Lille, 1980.

³ TESTUD, Pierre, « Perspectives », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 22, juillet 1995, p. 73.

⁴ RAINIER, Lanselle, « Rétif de la Bretonne, ou la folie sous presse, (S')écrire, (s')inscrire, (s')imprimer », *Essaim*, n° 16, 2006, p. 65-87, p. 66.

⁵ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas*, 1996, éd. Établie par Pierre Testud, Paris, Gallimard, 1989 (La Pléiade), t. 1, p. 21.

⁶ FERTEL, Martin-Dominique, *La science pratique de l'imprimerie contenant des instructions très faciles pour se perfectionner dans cet art*, Saint-Omer, Martin-Dominique Fertel, 1723.

MOMORO, Antoine-François, *Traité élémentaire de l'imprimerie ou le manuel de l'imprimeur, avec 40 planches en taille-douce*, Paris, A. F. Momoro, 1793.

⁷ MINARD, Philippe, *Typographes des Lumières : suivi des « Anecdotes typographiques » de Nicolas Contat (1762)*, préf. de Daniel Roche, Seyssel, Champ Vallon, 1989 (Epoques).

⁸ TESTUD, Pierre, *Je suis né auteur pour ainsi dire, Rétif de la Bretonne, 1734-1806*, Auxerre, Bibliothèque Municipale d'Auxerre, 2006, p. 31.

⁹ RÉTIF de La Bretonne, *op. cit.*, t. 2, p. 966-979.

¹⁰ VARRY, Dominique, « Les Deux Nicolas, ou Lecture croisée de témoignages sur le monde de l'imprimerie des Lumières », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n°38, décembre 2006, p. 115-130.

Rives Childs¹⁴, qui nous ont été d'une aide précieuse lors de l'étude bibliographique d'une partie de ses livres examinés à Bibliothèque Municipale de Lyon et à la Bibliothèque Municipale d'Auxerre.

Cette sélection de livres parmi tous ceux produits par Rétif s'imposait tant par le temps imparti à la réalisation du mémoire de master 1 que par la richesse du fonds à notre disposition. Les critères retenus pour procéder à la sélection des ouvrages ont été de plusieurs natures, ils résultaient des mentions explicites de Rétif dans *Mes Ouvrages*¹⁵ où il signale sa contribution à la réalisation de ses livres, mais aussi des différents jalons chronologiques qui ont rythmé les multiples carrières de Rétif. Ainsi nous avons tenté de sélectionner un nombre raisonnable mais représentatif de ses œuvres afin d'y étudier les buts que nous nous sommes fixés.

Pour mener à bien ces recherches bibliographiques suivant les prescriptions inculquées par le Professeur Dominique Varry, mais aussi en se fondant sur les recommandations d'ouvrages bibliographiques qui ont fait date tels que *An introduction to bibliography* de Ronald McKerrow¹⁶ et *A New Introduction to Bibliography* de Philip Gaskell¹⁷, nous avons tenté sur la base des travaux bibliographiques préexistants d'approfondir ces recherches fouillées, mais quelques peu datées au regard de développements plus récents dans la méthodologie de la description bibliographique telle qu'elle a été théorisée par Fredson Bowers¹⁸ afin d'examiner s'il en ressortait un schéma formel caractéristique d'une empreinte personnelle de Rétif de La Bretonne relativement à un ouvrage type de son époque. Puis nous avons effectué, à nouveau de manière sélective en raison de l'immensité de ses écrits, ce qui amène à une vision partielle mais que nous espérons significative, une étude de l'orthographe employée dans ses ouvrages. Étant donné notre récente découverte de la bibliographie matérielle, cette étude ne prétend aucunement se dresser au niveau des grands bibliographes, mais tente à son modeste niveau d'apporter une lueur supplémentaire au tableau complexe de la production de Rétif de La Bretonne.

Rétif qui apparaissait déjà aux yeux de ses contemporains comme un être singulier¹⁹ semble l'être autant et même davantage dans ses textes imprimés. Ses

¹¹ CIORANESCU, Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du dix-huitième siècle*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1969.

¹² MONGLOND, André, *La France révolutionnaire et impériale : annales de bibliographie méthodique et description des livres imprimés. Tome II, années 1791-1793. Tome III, années 1794-1796*. Grenoble, Arthaud, 1930-1935.

¹³ LACROIX, Paul, [sous pseud. du bibliophile Jacob], *Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Restif de La Bretonne : comprenant la description raisonnée des éditions originales, des réimpressions, des contrefaçons, des traductions, des imitations etc. y compris le détail des estampes et la notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur par son ami Cubières Palmézeaux avec des notes historiques, critiques et littéraires*, Paris, Fontaine, 1875, rééd. anast. New York, 1971.

¹⁴ CHILDS, James Rives, *Restif de La Bretonne : Témoignages et Jugements*, préf. de Louis Pasteur Vallery-Radot, Paris, Childs, 1949.

¹⁵ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 895-1003.

¹⁶ MCKERROW, Ronald Brunlees, *An introduction to bibliography for literary students*, Oxford, Clarendon Press, 1927, rééd. Oxford, Oxford University Press, 1928, rééd. 1962.

¹⁷ GASKELL, Philip, *A New Introduction to Bibliography*, Oxford, Clarendon Press, 1972, rééd. Winchester, St Paul's Bibliographies and New Castle (Del.), Oak Knoll Press, 1995, rééd. 2009.

¹⁸ BOWERS, Fredson, *Principles of Bibliographical Description*, intr. de Thomas Tanselle, Princeton, Princeton University Press (USA), 1949, rééd. Winchester, St Paul's Bibliographies and New Castle (Del.), Oak Knoll Press, 1994, rééd. 2005.

¹⁹ MICHAUD, Louis-Gabriel, *Biographie universelle ancienne et moderne : ou histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, Paris, Michaud, 1811-1828, nouv. éd. rev. et augm., 1855, t. 35, p. 462.

bizarries ont été relevées à de multiples reprises²⁰ sans avoir fait pour l'instant l'objet d'étude détaillée, ce à quoi nous nous attachons humblement de contribuer.

Ces observations nous ont amenée à nous interroger, à partir du corpus étudié, sur la constance de Rétif aux différents rôles qu'il tient successivement dans l'imprimerie, son implication dans le processus éditorial ainsi que sur l'ampleur de réformes entreprises au sein du livre-objet.

Nous verrons tout d'abord dans une première partie la formation de Rétif, les influences qu'il a pu subir, et notamment si ces particularités auraient pu provenir de son apprentissage dans la maison Fournier à Auxerre. Nous examinerons par rapport à quelle référence traditionnelle de la production du XVIII^e siècle des pratiques peuvent être jugées plus hétérodoxes.

Ensuite, nous nous attacherons à étudier le rôle de Rétif en tant que prote et écrivain, notamment chez Quillau où il a exercé près de trois ans et où il fait publier son premier roman en 1767, *La Famille Vertueuse*²¹. Son poste central au sein de l'imprimerie aurait pu permettre à Rétif d'exercer une influence certaine sur la marche de la composition. Puis Rétif enchaîne les publications en retournant parfois à l'imprimerie.

Enfin nous étudierons la dernière partie de la vie de Rétif, qui se fait typographe et éditeur afin de publier ses ouvrages, non sans quelques difficultés. Cette période correspond à la plus grande liberté typographique de Rétif même s'il n'a pas toujours été seul derrière la presse. Tout en tenant compte des erreurs fréquentes induites par la composition manuelle, la page rétivienne paraît alors être signée.

²⁰ BÉGUÉ, Armand, *État présent des études sur Rétif de La Bretonne*, Paris, les Belles lettres, 1948, p. 185-186.

²¹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *La Famille vertueuse. Lettres traduites de l'anglais*. À Paris, chés la veuve Duchesne, rue St.-Jacques, au-dessous de la fontaine St.-Benoît, au Temple du Goût. 1767.

RÉTIF APPRENTI ET OUVRIER

Le témoignage apporté par l'autobiographie de Rétif, *Monsieur Nicolas*²², sur la formation d'apprenti et sur le monde de l'imprimerie a fait de son parcours un sujet abondamment étudié pour son métier de typographe par Philippe Minard²³, et de prote par Dominique Varry²⁴, ou pour le monde du métier artisanal qu'il donne à voir. L'aperçu donné ici ne prétend pas reprendre ces études, mais un travail sur Rétif ne peut pas faire l'économie de considérer sa formation. Rétif acquiert tout d'abord les savoirs séants à un fils de laboureur aisé de Bourgogne, que les aléas de sa formation dirigent ensuite vers le métier d'imprimeur. Après l'apprentissage de cette science, Rétif tente sa chance à Paris où il se distingue par ses talents de typographe. C'est dans la capitale qu'il se confronte à différentes formes de composition.

LE TEMPS DE LA FORMATION

L'instruction reçue par Rétif est marquée par un grand éclectisme comme le sont ses lectures faites au hasard des bibliothèques. Son apprentissage professionnel est plus régulier, dans les conditions usuelles et brusques du monde des métiers, bien que ces informations soient plus fortuites que les détails de ses aventures²⁵. C'est alors dans une importante imprimerie de province, celle de Michel-François Fournier, à Auxerre, qu'il apprend à composer.

Une instruction chaotique

Premier enfant du second lit d'Edme Rétif, qui a déjà sept enfants de son précédent mariage avec Marie Dondaine, et de Barbe Ferlet qui en compte sept²⁶, Rétif semble avoir acquis au cours de ses premières années une formation élémentaire solide. Il est poussé dans ce sens par un père lieutenant du bailli et notaire, favorable à l'instruction. Néanmoins il n'est pas le plus instruit de sa famille, ses demi-frères ont poussé plus avant encore leur étude, l'aîné Nicolas-Edme devient curé de Courgis²⁷ et Thomas, son autre demi-frère, accède à la charge d'abbé²⁸. Il aurait pu se consacrer aux études religieuses si sa formation n'avait pas connu un parcours aussi accidenté.

Si Rétif se fait remarquer à la fin de ses brèves études pour son excellente mémoire qui lui permet de réciter l'Évangile par cœur²⁹, le chemin de ses études n'est pas rectiligne. Il est d'autant plus difficile à restituer que Rétif sous-estime les connaissances acquises par le biais de ses maîtres pour apparaître comme un autodidacte persécuté³⁰. Il apprend à lire comme tout jeune écolier dans un

²² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas*, 1796, éd. établie par Pierre Testud, Paris, Gallimard, 1989 (La Pléiade).

²³ MINARD, Philippe, *Typographes des Lumières : suivi des « Anecdotes typographiques » de Nicolas Contat (1762)*, préf. de Daniel Roche, Seyssel, Champ Vallon, 1989 (Epoques), p. 23.

²⁴ VARRY, Dominique, « Les Deux Nicolas, ou Lecture croisée de témoignages sur le monde de l'imprimerie des Lumières », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n°38, décembre 2006, p. 115-130.

²⁵ CONTAT, Nicolas, *Anecdotes typographiques : où l'on voit la description des coutumes, mœurs et usages singuliers des compagnons imprimeurs*, 1762, suivi de DUFRESNE, *La Misère des apprentis imprimeurs*, éd. de Giles Barber, Oxford, Oxford bibliographical society, 1980, p. 2.

²⁶ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 1, p. XXX.

²⁷ *Ibid.*, t. 1, p. 113.

²⁸ *Ibid.*, t. 1, p. 92.

²⁹ *Ibid.*, t. 1, p. 247.

³⁰ TESTUD, Pierre, *Rétif de la Bretonne et la création littéraire*, Lille, Atelier repro. Th. Université de Lille 3, 1980, p. 24.

syllabaire³¹, en 1739, alors qu'il est à peine âgé de cinq ans. Mais sa vivacité d'esprit lui aliène le maître de son village natal de Sacy, ce qui pousse ses parents à le placer à l'école de la commune de Vermenton, où vit sa sœur Anne³². Le mal du pays le convainc de rentrer dans son village peu après. Il retourne étudier à Vermenton quand son demi-frère, Nicolas-Edme, un jeune séminariste janséniste, y devint vicaire³³. Il suit ensuite son autre demi-frère l'abbé Thomas, promu sous-maître des enfants de chœur³⁴ à Bicêtre, la maison de l'hôpital général de Paris pour les hommes³⁵, en 1746. Il y reçoit une éducation janséniste grâce à laquelle il améliore sa lecture et acquiert de l'aisance à l'écrit. Mais il y reste peu de temps car il se fait chasser avec l'abbé Thomas, victime de la politique anti-janséniste³⁶. Il retourne alors à Courgis apprendre le latin auprès de ses frères³⁷ avant qu'ils ne mettent un terme à ses études, alors que Rétif est âgé de quinze ans, pour sa propension à trop raisonner³⁸. Ainsi, au gré des aléas de son enfance, Rétif a sans cesse changé d'école et de maître. Il a pu goûter à l'éducation parisienne mais il n'a suivi ni le cursus classique de l'instruction des collèges, ni celui des séminaristes pour lequel il fut un temps pressenti. Son niveau d'instruction ne peut pas être déterminé précisément, si ce n'est qu'il sait lire et écrire avec une grande habileté, et qu'il possède des rudiments de latin qu'il met à profit dans des exercices de traduction.

Au cours de cet itinéraire sinueux, Rétif a été en contact avec divers ouvrages qui ont renforcé son goût pour la lecture³⁹. Il a ainsi connu les premiers imprimés à travers les ouvrages religieux et les livres de la bibliothèque bleue⁴⁰, qui font partie des écrits les plus communément répandus au sein de la paysannerie aisée⁴¹. Il y découvre ainsi les récits fondateurs de la foi chrétienne, dans de beaux volumes in-quarto comme *La Vie de Jésus-Christ*⁴², ou les héros prosaïques de la culture populaire dans des ouvrages de facture moins travaillée. Les livres de la bibliothèque bleue sont en effet des livres bon marché, d'un ou deux sols. Ces ouvrages sont imprimés grossièrement sur un papier grisâtre de mauvaise qualité, à la trame apparente, dont les pages de tailles inégales sont parfois interverties ou oubliées⁴³. Les feuillets sont maintenus ensemble par un simple fil puis recouverts par une feuille bleue sans titre⁴⁴.

Ensuite, par la fréquentation des auteurs classiques tels que Catulle, Martial, Ovide, Juvénal et Térence⁴⁵, dans des livres prêtés par l'abbé Thomas, Rétif côtoie certainement des éditions plus soignées, bien que de qualité moyenne pour ces auteurs alors souvent réimprimés. La réimpression des auteurs latins constitue alors près de la moitié des tirages des imprimeurs au XVIII^e siècle⁴⁶.

³¹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 1, p. 32.

³² *Ibid.*, t. 1, p. 34.

³³ *Ibid.*, t. 1, p. 50.

³⁴ *Ibid.*, t. 1, p. 142.

³⁵ BÉLY, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime : Royaume de France XVI^e-XVIII^e*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, rééd. 2010 (Quadriges), p. 642-644.

³⁶ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, t. 1, p. 177.

³⁷ *Ibid.* t. 1, p. 193.

³⁸ *Ibid.*, t. 1, p. 267.

³⁹ TESTUD, Pierre, *op. cit.*, p. 32.

⁴⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, t. 1, p. 83.

⁴¹ MANDROU, Robert, *De la Culture populaire aux 17^e et 18^e siècles : la Bibliothèque bleue de Troyes*, préf. de Philippe Joutard, Paris, Éd. Imago, 1985, 3^e éd. 1999, p. IX.

⁴² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, t. 1, p. 80.

⁴³ BOLLÈME, Geneviève, EHRARD, Jean, FURET, François, ROCHE, Daniel, *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, post. de Dupront Alphonse, Paris, Mouton, 1965, p. 64.

⁴⁴ MANDROU, Robert, *op. cit.*, p. 20.

⁴⁵ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, t. 1, p. 209.

⁴⁶ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française. Tome 2. Le livre triomphant : 1660-1830*, [Paris], Promodis, 1984, 2^e éd. [Paris], Fayard, 1990, p. 24.

Son passage à Bicêtre accroît sa culture religieuse. Il a à sa disposition une petite bibliothèque dont il fait bon usage et dont il se plaît à détailler la liste, dans sa fascination pour les livres analysée par Pierre Testud⁴⁷. Si Rétif dénombre avec complaisance les livres qu'il a eu le loisir de parcourir, ses renseignements ne sont pas assez précis pour identifier les éditions qu'il a effectivement pu détenir.

Il dispose aussi de la bibliothèque du mari de sa demi-sœur Anne, Michel Linard, dont il précise la composition en une courte liste⁴⁸. Il accède également à la bibliothèque du curé de Sacy, où il glane toujours de nouveaux livres.

Comme tout jeune homme un tant soit peu instruit, Rétif a eu l'occasion de feuilleter de ouvrages aux qualités d'impression variables, des beaux livres familiaux dorés en cuir rouge aux pièces à deux sous de la Bibliothèque bleue. Son apprentissage scolaire s'arrête brusquement suite à différentes affaires de mœurs⁴⁹. Le patriarche Edme décide alors de le placer comme apprenti chez Michel-François Fournier, imprimeur à Auxerre, afin de le former au métier d'imprimeur.

Un court apprentissage

Suite au contrat d'apprentissage signé devant notaire le 24 septembre 1751⁵⁰, Rétif entre dans le monde des métiers de l'imprimerie. Il est d'abord rudoyé par les compagnons qui voient en lui un possible concurrent, avant que l'arrivée d'un plus jeune apprenti ne lui permette de s'instruire. Il s'initie alors à l'art de la typographie, science obscure au profane et à l'apprenti peu curieux.

Le monde des métiers sous l'Ancien Régime est très codifié⁵¹. Rétif le constate amèrement⁵², bien qu'il possède le statut d'un apprenti, et non d'un alloué pour lequel tout espoir d'accès à la maîtrise et de possession d'une imprimerie est interdit⁵³. Afin de prouver sa résistance, le nouveau venu se voit contraint de souffrir les tours parfois cruels de ses compagnons⁵⁴. Ainsi les ouvriers se jouent de sa naïveté au sujet de prétendus « gants de fer ». Ces jeux sont somme toute traditionnels et inhérents aux métiers de compagnonnage⁵⁵. Rétif entame alors la première partie de son apprentissage, où il tient plus le rôle de domestique, de commis et de garçon de course qu'il ne s'instruit, ce qui semble être le lot commun de tout jeune apprenti :

« Le premier ouvrage que me donna Boudard, en qualité de mon ancien, à qui ma première instruction était dévolue, ne me parut pas attrayant, à moi qui m'étais figuré que j'exercerais noblement un art distingué ; cet ouvrage fut de *faire les ordures*, c'est-à-dire de tirer des balayures les caractères tombés sous les pieds des ouvriers et qui étaient échappés à l'attention des balayeurs (désormais ce ne devait être que moi), pour les *recomposer* ensuite, sans en faire des mots, puis les *distribuer* ou les recaser. (...) J'ai dit que les apprentifs sont soumis aux ouvriers, qui ne les ménagent pas. J'avais donc autant de maîtres qu'il y avait de compagnons, et à

⁴⁷ TESTUD, Pierre, « Le discours de Rétif sur la littérature », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 30, juin 1999, p. 53-82, p. 81.

⁴⁸ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 1, p. 236.

⁴⁹ *Ibid.*, t. 1, p. 266.

⁵⁰ *Ibid.*, t. 1, p. 323.

⁵¹ MANDROU, Robert, *Introduction à la France moderne : 1500-1640, essai de psychologie historique*, préf. de Pierre Goubert, Paris, Albin Michel, 1961, 3^e éd. 1989, (L'évolution de l'humanité), p. 203.

⁵² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, t. 1, p. 318.

⁵³ MINARD Philippe, *Typographes des Lumières...*, p. 84.

⁵⁴ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.* t. 1, p. 319.

⁵⁵ MINARD, Philippe, *op. cit.*, p. 79.

peine installé il fallut obéir à tous. Je n'étais presque pas un instant dans la journée sans recevoir des ordres inutiles, injustes, ridicules, quelquefois criminels »⁵⁶

Et bien qu'il semble s'essayer assez rapidement à la casse, et ce avec quelque bonheur puisqu'il surpasse la composition de l'apprenti plus expérimenté, Rétif est toujours contraint aux corvées de garçon de course⁵⁷.

Ce n'est que l'arrivée d'un nouvel apprenti, Bardet⁵⁸, qui le libère des tâches les plus ingrates et lui permet de se consacrer à la seconde étape de l'apprentissage, la composition⁵⁹. Cette promotion semble plus précoce que ce que l'usage permet de discerner⁶⁰, puisqu'il était de coutume qu'un apprenti apprenne à composer après deux années passées au service du maître. Elle résulte du départ de Boudard et de l'entrée en apprentissage de Bardet moins d'un an après la sienne, si l'on s'en tient à la chronologie qu'il nous livre dans *Monsieur Nicolas* ; combinée aux prédispositions précoces qu'il semble manifester pour la composition. Rétif est ensuite initié à la gestion de la boutique. Au moment où il paraît se consacrer à la composition, en sus de remplir son temps libre des lectures qu'il affectionne tant et qui contribuent à la continuité de sa formation intellectuelle⁶¹, il délaisse la description de ce sujet pour se consacrer à ses aventures galantes.

Du fait de son talent typographique, que Rétif laisse transparaître dans son autobiographie, et de sa bonne et franche camaraderie, il finit par s'intégrer pleinement à l'atelier. C'est avec joie qu'il fait donner le repas traditionnel consécutif à sa nomination en tant que compagnon⁶² quatre mois avant le terme prévu par le contrat, en mai 1755⁶³. Son départ anticipé, sans pouvoir déterminer si cela procède de quelque désaccord avec le bourgeois comme le suggère Rétif, ou si l'imprimeur a souhaité libérer une place pour recruter un nouvel apprenti, pas tant pour ses compétences à la casse que pour se fournir un nouveau commissionnaire, choque alors ses compagnons par sa précocité.

Ainsi pendant près de quatre ans Rétif s'est formé au métier d'ouvrier-typographe dans une importante imprimerie de province avant d'aller tenter sa chance à Paris comme nombre de jeunes ouvriers d'imprimerie au XVIII^e siècle⁶⁴. C'est avec un solide bagage de typographe, dû à la qualité de l'imprimerie où il s'est exercé, qu'il part confiant.

Michel-François Fournier, imprimeur d'Auxerre

C'est en effet chez Michel-François Fournier, qui apparaît sous le nom de Monsieur Parangon dans *Monsieur Nicolas*⁶⁵, seul imprimeur de la ville d'Auxerre, que Rétif a été formé. Fournier est issu d'une ancienne et prestigieuse famille d'imprimeurs parisiens. Son frère aîné reprend l'imprimerie familiale et le

⁵⁶ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 1, p. 316.

⁵⁷ *Ibid.*, t. 1, p. 322.

⁵⁸ *Ibid.*, t. 1, p. 361.

⁵⁹ CONTAT, Nicolas, *Anecdotes typographiques...*, éd. de Giles Barber, p. 16.

⁶⁰ MINARD, Philippe, *Typographes des Lumières...*, p. 77.

⁶¹ TESTUD, Pierre, *Rétif de la Bretonne et la création littéraire...*, p. 39.

⁶² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, t. 1, p. 775.

⁶³ *Ibid.*, t. 1, p. 773.

⁶⁴ BARBIER, Frédéric, JURATIC, Sabine, MELLERIO, Annick, *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et gens du livre à Paris, 1701-1789. A-C*. Genève, Droz, 2007 (Histoire et civilisation du livre), p. 2.

⁶⁵ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.* p. 315.

benjamin devient fondeur de caractères⁶⁶. L'achèvement de ses impressions est établi dans la diversité des ouvrages réalisés.

Conformément à la déclaration royale de 1704⁶⁷ Auxerre, petite ville de province, ne dispose que d'un seul imprimeur pour la production des actes émanant des instances notariales, municipales et religieuses, ce qui permet au pouvoir royal de le contrôler aisément. Après un premier refus en 1737, du fait de la permanence de l'établissement des Trochet, Fournier se voit accorder en 1742 l'autorisation de fondation de son imprimerie⁶⁸ et le monopole des impressions comme en témoigne la mention « Imprimeur du Chapitre et de la Ville »⁶⁹. Il l'emporte ainsi contre son rival Louis-Gabriel Michelin. L'imprimerie de Fournier, sise rue de l'Horloge dans le centre historique de la ville, emploie jusqu'à trente-six employés⁷⁰ répartis sur trois niveaux. Au rez-de-chaussée, la boutique donne sur la rue et la tremperie sur la cour, la presse du premier étage est dédiée aux ouvrages de ville, au deuxième étage se trouve les autres presses, et au niveau supérieur l'étendoir à feuilles⁷¹. Le nombre d'employés se justifie par la quantité d'apprentis, d'ouvriers typographes, de pressiers, de commis, de gens de boutiques requis pour ses presses.

Cette imprimerie, de taille appréciable pour une ville de province, est connue pour la qualité des ouvrages produits. Fournier s'acquitte des travaux de ville qui lui incombent et lui assurent des revenus fixes⁷², comme les impressions des *Recueils de mandements* annuels de l'évêque, dont la liste des ouvrages est donnée par Hyppolyte Ribière dans son *Catalogue des livres, brochures et pièces imprimées à Auxerre de 1580 à 1857*. Comme tout imprimeur provincial il imprime sa part de bilboquets et autres almanachs⁷³. Mais sa production est surtout remarquable pour la qualité des impressions.

En effet, Rétif semble avoir été à bonne école pour apprendre à maîtriser l'art typographique. Au sujet de Fournier, Ribière n'hésite pas à écrire :

« François Fournier fut un homme d'intelligence et de savoir, dont les nombreux travaux révèlent une grande supériorité sur tous les typographes qui l'ont précédé. »⁷⁴

La motivation de ce jugement provient de sa formation au sein de l'imprimerie de renommée de la famille Fournier à Paris. Il exporte ensuite ses savoirs à Auxerre où les imprimeurs locaux ne peuvent lui faire concurrence. L'activité de Fournier se caractérise par des productions soignées à la pointe de la nouveauté typographique du XVIII^e siècle avec certes des ouvrages en deux colonnes pour les textes en latin mais d'un style dépouillé et élégant, avec de beaux caractères pour ses impositions in-quarto⁷⁵. Fournier est influencé par la mode parisienne, tant pour la composition des titres que pour l'organisation du texte ou encore les signatures qui trahissent son lieu de formation. Financé pour partie par les souscriptions lancées, il n'hésite pas non plus à se lancer dans la production d'œuvres considérables, en dix volumes, dont la réalisation est échelonnée sur plusieurs années⁷⁶.

⁶⁶ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 1, p. 1293.

⁶⁷ RIBIÈRE, Hippolyte, *Essai sur l'histoire de l'imprimerie dans le département de l'Yonne et spécialement à Auxerre ; suivi du Catalogue des livres, brochures et pièces imprimées dans cette ville, de 1580 à 1857*, Auxerre, Perriquet et Rouillé, 1858, p. 49-68.

⁶⁸ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, p. 1293.

⁶⁹ TESTUD, Pierre, « Le discours de Rétif sur la littérature »..., p. 56.

⁷⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, t. 1, p. 316.

⁷¹ *Ibid.* t. 1, p. 1293.

⁷² CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 52-63.

⁷³ RIBIÈRE, Hippolyte, *op. cit.*, p. 153.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 49.

⁷⁵ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *op. cit.*, p. 156.

⁷⁶ RIBIÈRE, Hippolyte, *op. cit.*, p. 61.

Afin de faire fructifier ses presses, Fournier, imprimeur officiel de la ville d'Auxerre, ne dédaigne aucun moyen. Il aurait ainsi participé à la production clandestine de livres interdits⁷⁷. Les contrefaçons et autres livres licencieux sont produits alors assez communément chez les libraires provinciaux mis à mal par la législations de 1723⁷⁸ qui favorisent les libraires parisiens. La production de « marrons », ainsi que l'on nomme ces livres prohibés, est entretenue par le contexte de polémique religieuse autour de la question janséniste, notamment après la fulmination de la bulle *Unigenitus* en 1713 par le pape Clément XI qui condamne les principes de la doctrine élaborée par l'évêque d'Ypres Cornélius Jansenius⁷⁹. Porté par les écrits à coloration janséniste⁸⁰ de l'évêque de la ville, Monseigneur de Caylus, Fournier conçoit les instruments intellectuels portant à polémique comme un mandement de Carême de 1750 autorisant la consommation d'œufs, dont un ballot de trois cents exemplaires fut saisi à Paris⁸¹. Il semble par ailleurs avoir contribué en 1759 à la publication itinérante des *Nouvelles ecclésiastiques*, journal hebdomadaire, publié de 1728 à 1793, des plus véhéments contre les jésuites. Cette mésaventure lui vaut des ennuis avec la lieutenante de police royale et il est contraint de se cacher pour éviter une arrestation imminente⁸². En effet, il était connu de tous que l'on pouvait opposer aux écrits jansénistes « de la fabrique d'Auxerre », les écrits jésuites de la « boutique de Sens »⁸³.

Ainsi Fournier ne méconnaissait pas les techniques de presse clandestine, et, comme tout imprimeur, usait de fausses adresses pour tenter de brouiller les pistes. L'étude bibliographique, menée par Hippolyte Ribière, des *Œuvres de Caylus* publiées à partir de 1751, dont une partie des adresses porte la mention :

« A Cologne aux dépens de la compagnie ».⁸⁴

et une autre l'adresse de Fournier, démontre que la pratique ne lui était pas étrangère, en raison de la similitude des caractères typographiques et de la justification des pages. L'imprimeur utilise là un pseudonyme très usité pour une fausse adresse⁸⁵, qui corrobore sa connaissance du monde de l'imprimerie.

C'est donc chez un imprimeur de province de choix, aux productions diverses, que Rétif se forme à différentes techniques de composition et d'imposition. Il en tire un bénéfice certain, en raison de ses dispositions favorables, qui lui permet de trouver aisément un emploi par la suite.

UN COMPAGNON PÉRÉGRIN

Une fois son apprentissage terminé, Rétif quitte Auxerre pour parfaire son instruction typographique à Paris. Il s'embauche alors dans différentes imprimeries qui lui permettent chacune de se perfectionner dans un domaine de l'impression. Et, moins de quatre ans après l'accès au statut d'ouvrier typographe, il devient prote et régit avec brio les diverses imprimeries où il passe.

⁷⁷ TESTUD, Pierre, « Le discours de Rétif sur la littérature »..., p. 56.

⁷⁸ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 131.

⁷⁹ BÉLY, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime : Royaume de France XVI^e-XVIII^e...*, p. 684-686.

⁸⁰ DINET, Dominique, « Une déchristianisation provinciale au XVIII^e siècle : le diocèse d'Auxerre. » *Histoire, économie et société*, [10^e année] n°4, 1991, p. 467-489.

⁸¹ RIBIÈRE, Hippolyte, *Essai sur l'histoire de l'imprimerie...*, p. 59.

⁸² *Ibid.*, p. 64.

⁸³ *Ibid.*, p. 57.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 61.

⁸⁵ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *op. cit.*, p. 140.

À Paris

Monter à Paris fait partie du processus de formation des compositeurs. Rétif est alors confronté à l'instabilité et à la précarité du métier d'ouvrier⁸⁶.

Le métier d'ouvrier typographe ne nécessite pas d'effectuer un tour de France comme dans les autres compagnonnages⁸⁷. Mais il est fréquent que les ouvriers s'initient à d'autres usages, au moins en un tour régional des imprimeries⁸⁸, où ils demeurent dans chaque atelier de trois mois à deux ans. La population des compositeurs et des pressiers est alors très mobile⁸⁹. Paris apparaît comme un passage obligé, sinon comme le point d'aboutissement de tout ouvrier ambitieux. Paris, capitale économique et culturelle du royaume de France, concentre en effet au XVIII^e siècle les principales activités d'édition et d'impression ainsi que les plus prestigieux ateliers. La vitalité du secteur y est la plus forte et les compagnons ne cessent d'affluer tout au long du siècle⁹⁰. C'est le projet que conçoit Rétif à son départ d'Auxerre, dans le but d'accéder à la maîtrise en se mariant avec la fille unique du maître imprimeur de la ville de Sens :

« Vous resterez imprimeur. Nous avons d'abord jeté les yeux sur la place de Sens...M. Jeannet, qui la remplit, est âgé, sans enfants, qu'une fille, mariée depuis longtemps à un conseiller à l'Élection, qui n'a lui-même qu'une fille. J'ai demandé la survivance au chancelier, et je l'ai obtenue...Vous irez à Paris passer quelque temps ; il vous faut le séjour de cette ville pour connaître parfaitement votre état et vous lier personnellement avec les libraires que je vous indiquerai. »⁹¹

Ainsi se dévoilent les stratégies mises en place pour accéder à la place enviée de maître, à une époque où un simple ouvrier ne peut prétendre atteindre une telle charge qui nécessite relation et argent, pour s'acquitter des formalités requises par le pouvoir royal, lequel procède depuis la promulgation des édits de 1704, 1739 et 1759⁹² à la réduction du nombre d'imprimeurs autorisés afin de mieux les contrôler.

Une fois à Paris, Rétif bénéficie de ses contacts avec ses anciens camarades pour trouver une place. L'importance des connaissances et des recommandations personnelles est nécessaire afin de trouver à s'embaucher comme nous le donne à voir Rétif :

« Je cherchai mon ancien camarade Boudard...Il me reçut avec une tendresse de frère ; sur-le-champ il s'empara de moi et me promit de me procurer une bonne imprimerie. Il était à celle des Galeries du Louvre. C'était Renaud, son ancien camarade, sorti d'Auxerre avant mon arrivée, qui lui avait ménagé cette place. »⁹³

Et sous l'action conjuguée de ses deux comparses, Rétif parvient effectivement à se faire engager peu de temps après son arrivée. Il est alors employé dans le plus prestigieux atelier typographique d'Europe⁹⁴ où les travaux des Académies, les ouvrages savants financés par le gouvernement et les actes royaux sont imprimés. Rétif y apprend alors à composer suivant le :

« goût épuré qui règne dans cette typographie, bien supérieure aux Didot »⁹⁵

⁸⁶ GOUBERT, Pierre, *L'Ancien Régime : t. 1 La société, t. 2 Les pouvoirs*, Paris, Armand Colin, 1969 (Collection U, série Histoire moderne), t. 1, p. 204.

⁸⁷ MANDROU, Robert, *Introduction à la France moderne : 1500-1640...*, p. 292.

⁸⁸ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 60.

⁸⁹ GOUBERT, Pierre, *op. cit.*, t. 1, p. 47.

⁹⁰ BARBIER, Frédéric, JURATIC, Sabine, MELLERIO, Annick, *Dictionnaire des imprimeurs...*, p. 2-3.

⁹¹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 1, p. 888.

⁹² MINARD, Philippe, *Typographes des Lumières...*, p. ... [AR]

⁹³ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, t. 1, p. 901.

⁹⁴ TESTUD, Pierre, *Je suis né auteur pour ainsi dire, Rétif de la Bretonne...*, p. 30.

⁹⁵ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, t. 1, p. 901.

Malgré un salaire plus que confortable de cinquante sous par jour⁹⁶ et la considération de Claude, prote de l'imprimerie, qu'il a gagnée pour ses compositions diligentes, justes et élégantes⁹⁷ même lorsqu'il se fait mander d'urgence un dimanche pour composer un mémoire dont les épreuves sont tirées le soir même, Rétif finit par quitter l'Imprimerie royale moins de six mois après y être entré⁹⁸. La discipline en vigueur avec des horaires fixes à respecter n'ont pas dû convenir à Rétif au caractère autrement fantasque.

Commence alors pour lui une vie de voyages et de changements d'imprimerie au gré des différends avec les imprimeurs et des sessions de travaux. Cette vie d'errance et d'incertitude est caractéristique d'un monde d'ouvriers indépendants qualifiés qui ne travaillent qu'au rythme de leurs besoins immédiats. La mobilité ouvrière y est forte, les imprimeurs qui cherchent des typographes et pressiers compétents sont nombreux, et les ouvriers jouent de la compétition et de la demande constante des imprimeurs pour se faire embaucher au meilleur prix. Exception faite des protes et des gens de conscience, qui constituent le personnel permanent de l'imprimerie, les ouvriers restent pour de courtes périodes chez un même imprimeur⁹⁹.

Rétif n'échappe pas à cette règle mais la reconstitution de sa chronologie par Pierre Testud¹⁰⁰ montre une certaine stabilité. Il va certes à Dijon en juin 1759¹⁰¹ puis à Auxerre en novembre 1759¹⁰² mais la dizaine d'imprimeurs chez lesquels il est employé se trouve à Paris. Son tour régional se résume à un tour parisien avec une excursion dans sa ville de formation, et une autre à Dijon. En outre, s'il change quelquefois d'imprimeries, il revient à trois reprises chez un ancien employeur, à savoir chez Knapen en juin 1761, à l'imprimerie royale en septembre 1761 et chez la veuve Quillau en 1764. En outre, la durée de ses séjours est d'une moyenne assez longue. Hormis l'été 1759 et l'été 1761 où il reste respectivement trois mois à Dijon chez Jacques Causse pendant la période de réunion du Parlement¹⁰³, où mémoires et affiches constituent les travaux principaux, et deux mois chez André Knapen, connu pour sa production de livres de droit, puis deux mois chez la veuve Quillau, Rétif demeure le plus souvent de deux à trois ans chez un imprimeur. Il est employé chez Claude Hérissant, spécialisé dans la production d'ouvrages religieux, de janvier 1756 à l'automne 1757¹⁰⁴. De novembre 1759 à juin 1761 il revient à Auxerre, chez Michel-François Fournier, quatre ans après son départ. Pour bénéficier de ses services, Fournier l'indemnise des frais de voyage, comme il était d'usage de faire avec les ouvriers mandés¹⁰⁵ dans une imprimerie nécessitant un long voyage à pied¹⁰⁶.

Outre la promotion rapide de Rétif, il ressort de ses premières pérégrinations un trait de caractère que son *Journal* démontre à loisir, à savoir son caractère routinier. Bien qu'il n'hésite pas à changer de maître quand il trouve un meilleur salaire ailleurs, il reste près de trois ans à l'imprimerie royale, de septembre 1761 à

⁹⁶ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 1, p. 908.

⁹⁷ *Ibid.*, t. 1, p. 984.

⁹⁸ TESTUD, Pierre, *Je suis né auteur pour ainsi dire, Rétif de la Bretonne...*, p. 30.

⁹⁹ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 59

¹⁰⁰ TESTUD, Pierre, *op. cit.*, p. 29-31.

¹⁰¹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, t. 2, p. 29.

¹⁰² *Ibid.*, t. 2, p. 73.

¹⁰³ TESTUD, Pierre, *op. cit.*, p. 30.

¹⁰⁴ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 1, p. 944.

¹⁰⁵ *Ibid.*, t. 2, p. 74.

¹⁰⁶ GOUBERT, Pierre, *L'Ancien Régime...*, t. 1, p. 60.

juin 1764, où il ne retrouve pas sa fonction de prote qui lui était précédemment dévolue, avec un salaire insuffisant pour subvenir aux besoins de sa jeune famille¹⁰⁷.

Rétif effectue les tâches inhérentes à tout compositeur, comme il le décrit lorsqu'il est employé chez Claude Hérisant :

« Je vais rendre compte de la manière dont je travaillais.

J'étais ce qu'un maître imprimeur pouvait appeler rangé : c'est que je ne faisais pas de jours *blancs* dans la semaine, et jamais de *ribaute*. Je venais le lundi à 7 heures ; je corrigeais à *la pointe* mes épreuves, lues et corrigées à la plume par le prote ou par l'auteur ; cette journée était tout entière consacrée aux corrections. À 4 heures et demie, ma tâche achevée, j'allais à l'un des deux ou trois spectacles ouverts. Le mardi, je venais au travail à 6 heures ; je composais huit pages in-12 de *cicéro*, caractère et *format* de cet ouvrage-ci, payés huit sous la page, et j'achevais mes *fonctions*, c'est-à-dire, corrections d'épreuves, *desserrage* de lettre, *imposition de formes*, etc. Le mercredi, je venais à 5 heures, et je faisais dix pages, avec quelques fonctions, des *secondes*, etc., outre une *distribution* copieuse, c'est-à-dire la *remise* en casse des caractères qui *composaient* une feuille imprimée, pour en *recomposer* une autre...Le jeudi, je venais à 4 heures, avec mon hôte Sellier, imprimeur à la presse, et je faisais douze pages...Le vendredi, je venais encore à 4 heures, et je faisais quatorze pages ; je ne m'en allais qu'à 10 heures du soir, afin de *distribuer*...Le samedi, je me levai à 3 heures, avec mon hôte, et je faisais seize ou dix-huit pages...Je travaillais avec tant d'action, les deux derniers jours de la semaine, que j'en avais les mains absolument couvertes de taches rouges...Le dimanche matin, j'avais seul le privilège, chez Claude, de venir remplir ma casse, et j'y faisais entrer ordinairement une feuille, ou vingt-quatre pages, en *survidant*. »¹⁰⁸

Jeune compagnon imprimeur arrivé à Paris à la fin de son apprentissage, Rétif y expérimente des situations communes à tous les ouvriers de son temps entre période d'emploi et de chômage, de voyage et de sédentarité. Ces vicissitudes lui ont permis de se confronter à l'expertise des imprimeries spécialisées où il fait ses gammes de typographe.

Le travail de prote

Émancipé de sa période d'apprentissage en avance, rapidement homme de confiance et prote, les talents typographiques de Rétif, fréquemment loués¹⁰⁹, semblent corroborés par son ascension rapide.

L'habileté de Rétif pour la composition est remarquée par les imprimeurs qui optimisent ses compétences en le nommant très rapidement prote. À en croire Rétif, de janvier 1756 à l'automne 1757, quand il est employé par Claude Hérisant, il devient son « ouvrier de confiance »¹¹⁰. Ce terme peut se comprendre dans le sens d'homme de conscience, qui est payé à la journée et non à la pièce¹¹¹. Il occupe en quelque sorte le rôle de sous-prote dans l'imprimerie, c'est-à-dire qu'il se voit confier les travaux les plus complexes à réaliser et qui demandent le plus d'attention, il doit également veiller au

¹⁰⁷ TESTUD, Pierre, *Je suis né auteur pour ainsi dire, Rétif de la Bretonne...*, p. 148.

¹⁰⁸ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 1, p. 983-984.

¹⁰⁹ COURBIN, Jean-Claude, « L'esthétique rétivienne », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 22, juillet 1995, p. 83-131.

¹¹⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, t. 1, p. 985.

¹¹¹ MOMORO, Antoine-François, *Traité élémentaire de l'imprimerie...*, p. 116.

bon ordre dans l'atelier. Rétif est alors âgé de seulement vingt-deux ans : il est compagnon imprimeur depuis moins de deux ans.

Alors qu'il est à la recherche d'ouvrage en 1759¹¹², Rétif se voit offrir une place de prote dans l'imprimerie de Michel-Fournier à Auxerre, où il a fait son apprentissage. Il a alors vingt-cinq ans quand cette responsabilité majeure lui est confiée. Bien qu'il occupe cette place pendant près de deux ans, de novembre 1759¹¹³ à juin 1761¹¹⁴, il ne fournit aucun détail sur le travail qu'il y réalise, sinon que l'absence d'ouvrage motive son retour à Paris.

Le manque d'emploi le pousse ensuite à ne mander qu'une place d'ouvrier. C'est après avoir végété trois ans à l'Imprimerie Nationale qu'il retrouve une place de prote chez François-Augustin Quillau¹¹⁵. Comme l'a relevé Dominique Varry¹¹⁶, il se livre alors à une description décisive pour la connaissance du métier de prote, le second du maître-imprimeur ou du « bourgeois », ainsi que l'appellent communément les ouvriers. De nombreuses responsabilités incombent au prote, à savoir, la distribution des copies en assurant de l'ouvrage à chaque ouvrier, typographe comme pressier, la correction des épreuves, la surveillance de la bonne qualité des « fontes », la « banque » ou le règlement de la paye aux ouvriers chaque semaine en fonction des copies présentées par les ouvriers travaillant à la pièce. Le prote est aussi responsable de la mise en page des ouvrages, il détermine le format et la justification du texte. Les compétences requises varient en fonction de la taille de l'imprimerie et de l'implication du bourgeois¹¹⁷. Rétif ne manque pas de se réjouir de cette situation dans *Monsieur Nicolas* :

« J'entrai chez F.-A. Q. [Quillau] pour régir son imprimerie vers le 2 juillet 1764. Je fus d'abord tout occupé de mon état. Mon gain suffit à peu près à notre dépense ; je n'avais plus de déchets à craindre. Agnès L. qui, dans les commencements, ne pouvait avoir d'ouvrage, en eut alors, en se disant femme de prote ; nous travaillâmes tous les deux. C'était là sûrement la conduite qu'il fallait continuer à tenir pour vivre dans une honnête aisance. »¹¹⁸

Rétif se plaît également à détailler l'ampleur des travaux faits sous sa responsabilité :

« Mon travail, comme prote, consistait : 1, à lire toutes les premières épreuves ; 2, à veiller sur les presses, pour les obliger à faire du bon ouvrage ; 3, à surveiller et assortir tous les caractères, à les conserver, à les faire renouveler ; 4, à donner le goût aux compositeurs, pour les titres et la disposition de l'ouvrage ; 5, à faire les prix avec les ouvriers et la banque le samedi ; 6, à veiller à ce que les ouvriers ne prissent pas trop de salé ; en un mot à ménager les intérêts du maître et du compagnon ; 7, à voir et corriger moi-même les tierces, c'est-à-dire la dernière révision, après laquelle l'ouvrage va sous la presse et passe ensuite dans le public sans être revu par l'auteur : tâche la plus importante et la plus fatigante de toutes les fonctions protales ; 8, à faire les affaires du dehors, que devaient être le lot du bourgeois, mais dont il se dispensait volontiers, pour vivre dans une insouciance générale, se contentant de donner un coup d'œil à son produit et à ses rentrées, un

¹¹² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 64.

¹¹³ *Ibid.*, t. 2, p. 73.

¹¹⁴ *Ibid.*, t. 2, p. 101.

¹¹⁵ *Ibid.*, t. 2, p. 111.

¹¹⁶ VARRY, Dominique, « Les Deux Nicolas, ou Lecture croisée de témoignages... », p. 115-130.

¹¹⁷ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 57.

¹¹⁸ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, t. 2, p. 148.

fois la semaine ; 9, à composer tout le grec des différents ouvrages. Je joignais à tout cela une attention extrême au papier, aux étendages, au nettoyage de l'imprimerie, que je venais faire faire sous mes yeux tous les dimanches et fêtes, par les apprentis. »¹¹⁹

Rétif insiste tout particulièrement sur le travail de composition et distribution des ouvrages. Le détail des autres fonctions du métier de prote est apporté par d'autres textes, complémentaires à celui de Rétif, dont les singulières « *Anecdotes Typographiques ou l'on voit la description des coutumes, mœurs et usages singuliers des Compagnons imprimeurs Dédiées à Mr. D'hémery Pensionnaire du Roy censeur Royal et inspecteur de la Librairie*¹²⁰. Dans cet ouvrage entièrement dédié à la description de l'atelier d'imprimerie, l'auteur, Nicolas Contat, parachève la peinture du labeur effectué par le prote. Aux tâches précédemment décrites par Rétif, s'ajoutent celles de la gestion de l'atelier, que ce soit pour la disposition des presses et des rangs des typographes, ou encore pour l'embauche du personnel et la préparation de la copie manuscrite, ce qui implique la vérification de la ponctuation, la correction de l'orthographe et de l'accentuation¹²¹.

Rétif occupe cet emploi pendant presque trois ans, avant de se consacrer au métier d'écrivain. Ces seize ans passés au sein du monde de l'imprimerie ont été déterminants pour sa formation professionnelle et intellectuelle, tant les quatre ans d'apprentissage, que les douze ans passés chez divers imprimeurs. Il y a parachevé sa maîtrise de presque tous les types d'impression, en passant du livre aux affiches, et des billets de morts aux libelles.

PRATIQUES TRADITIONNELLES DANS L'IMPRIMERIE AU XVIII^E SIÈCLE

À quoi ressemble la production livresque du XVIII^e siècle dans sa dimension typographique ? S'il est impossible de donner une image exacte de l'ensemble de la production, qui se démarque par la prolixité et la variété tant de format que de genre, nous pouvons examiner une œuvre littéraire comparable à l'unicité et à l'envergure de la production de Rétif.

Afin d'établir ce que représente une production réputée idéale au XVIII^e siècle, pour déterminer une norme à laquelle comparer les ouvrages produits par Rétif, nous allons fournir un bref aperçu bibliographique des *Œuvres Complètes de Voltaire*¹²² publiées de 1784 à 1789 à Kehl à l'initiative de Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais. Ce choix s'établit sur une production d'une grande ampleur, dont le contexte nécessite d'être posé avant de dégager les éléments principaux de sa composition.

Le contexte d'une production exemplaire : les *Œuvres complètes de Voltaire* imprimées à Kehl

L'impression, concomitante de la production rétivienne, est en effet largement encensée. Sans entrer dans les querelles d'éditeurs de l'époque prérévolutionnaire, dans lesquelles l'évaluation d'une édition sert de plaidoyer pour ses réalisations, ce que ne manque pas de faire Palissot en accablant cette édition de tous les défauts possibles¹²³, la

¹¹⁹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 149.

¹²⁰ CONTAT, Nicolas, *Anecdotes typographiques...*, éd. Giles Barber, p. 3.

¹²¹ *Ibid.*, p. 18.

¹²² VOLTAIRE, *Œuvres complètes de Voltaire*, (70 tomes), [Kehl] De l'imprimerie de la société littéraire-typographie, 1784-1789.

¹²³ BEUCHOT, Adrien-Jean-Quentin, *Œuvres de Voltaires, avec préfaces, avertissements, notes, etc.* Paris, Firmin Didot frères, p. xix.

production des *Œuvres complètes* est perçue dès son tirage comme une référence. Ainsi Antoine-François Momoro, dès 1785, note dans son *Traité élémentaire de l'Imprimerie* toute l'estime que lui inspire cette réalisation. Il la cite en modèle d'« ouvrage de goût »¹²⁴, à la pointe de la nouveauté, tant dans la typographie que dans la présentation de l'ouvrage. Il n'est pas seul à partager ce jugement puisque la typographie se voit qualifiée de « perfection peu commune »¹²⁵

Si l'ouvrage n'est pas exempt de critiques éditoriales, concernant l'exactitude des textes originaux, l'architecture de l'œuvre et la classification opérée entre les différentes sections des écrits de Voltaire demeurent la référence de toutes les publications de ses œuvres complètes¹²⁶. Quelques erreurs et variations d'états entre les volumes sont à noter¹²⁷ mais l'impression de près de cent soixante volumes en cinq ans, au XVIII^e siècle, ne peut se faire sans quelques accros.

L'ampleur de l'édition entreprise est gigantesque. Beaumarchais prévoit en effet un tirage à vingt-huit mille exemplaires pour l'édition in-octavo en soixante-dix volumes, sur cinq papiers de qualités différentes, ainsi qu'une édition in-douze de quinze mille exemplaires en quatre-vingt-douze volumes¹²⁸. Pour ce faire, Beaumarchais reprend à son compte le projet de Charles-Joseph Panckoucke, grand libraire du XVIII^e siècle et éditeur du projet titanesque de *l'Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert¹²⁹. Il lui rachète les droits des œuvres de Voltaire ainsi que ses manuscrits et sa correspondance, qu'il s'était procurés à la mort de François Marie Arouet le 30 mai 1778¹³⁰. De longues tractations aboutissent à l'établissement de la Société Littéraire-Typographique, créée pour l'occasion, dans le fort de la ville de Kehl. La situation géographique de la Société Typographique est caractéristique de la production française bien que sise hors de France. En effet, une part importante de ces impressions se fait à l'étranger¹³¹, en raison des prescriptions contraignantes qui entourent la publication des livres et du rôle coercitif de la censure royale. Cependant cette œuvre peut être considérée comme représentative des réalisations françaises car l'entreprise rassemble plusieurs dizaines de typographes et de pressiers venus de Strasbourg ou de Lunéville¹³², territoires rattachés à la France depuis 1766, sous la direction de Beaumarchais qui endosse seulement le rôle d'éditeur financier et ne participe qu'à la rédaction de quelques notes sous le nom de « Correspondant général de Société Typographique »¹³³. Il délègue la critique éditoriale à Condorcet et à Decroix¹³⁴, éditeurs de Paris et Lille respectivement qui supervisent l'ensemble par correspondance et confient la conduite de l'atelier à Le Tellier¹³⁵.

Beaumarchais apporte un soin particulier à l'édition de ces *Œuvres complètes*. Il n'hésite pas à missionner en Hollande des agents afin d'en rapporter les meilleurs procédés de fabrication de papier¹³⁶. Puis, ne reculant devant aucune

¹²⁴ MOMORO, Antoine-François, *Traité élémentaire de l'imprimerie...*, p. 151.

¹²⁵ BENGESCO, Georges, *Voltaire : bibliographie de ses œuvres*, Paris, Perin, 1890, t. 4, p. 144.

¹²⁶ *Ibid.*, t. 4, p. 144.

¹²⁷ QUÉRARD, Joseph-Marie, *La France Littéraire ou le dictionnaire des savants, ou dictionnaire bibliographique des savants, historiens, et gens de lettres de la France ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Firmin Didot frères, 1839, t. 10, p. 376.

¹²⁸ BEUCHOT, Adrien-Jean-Quentin, *Œuvres de Voltaires...*, p. xviii.

¹²⁹ BARBIER, Frédéric, JURATIC, Sabine, MELLERIO, Annick, *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et gens du livre à Paris, 1701-1789*. A-C. Genève, Droz, 2007 (Histoire et civilisation du livre), p. 26.

¹³⁰ BENGESCO, Georges, *Voltaire : bibliographie de ses œuvres...*, p. 108-110.

¹³¹ BARBIER, Frédéric, JURATIC, Sabine, MELLERIO, Annick, *Dictionnaire des imprimeurs...*, p. 5.

¹³² BENGESCO, Georges, *op. cit.*, t. 4, p. 118.

¹³³ BEUCHOT, Adrien-Jean-Quentin, *op. cit.*, p. xv.

¹³⁴ *Ibid.* p. xvii.

¹³⁵ BENGESCO, Georges, *op. cit.*, t. 4, p. 120.

¹³⁶ *Ibid.*, t. 4, p. 112.

dépense, il acquiert pas moins de trois papeteries dans les Vosges afin de s'assurer un approvisionnement constant en papier.

Malgré l'attention extrême portée à l'édition et une débauche d'inventivité publicitaire¹³⁷, cette publication ne rencontre pas le succès attendu. Seuls deux mille exemplaires des quinze mille prévus au format in-douze trouvent preneurs¹³⁸, après l'insuccès auquel se sont heurtées la souscription et la loterie organisées pour financer en partie cette entreprise éditoriale. La vente est contrariée par les contrefaçons de Bâle¹³⁹ publiées aussitôt après la parution de l'ouvrage. Elles proposent à moindre coût l'intégralité des écrits de Voltaire avec la même présentation, suivant la pratique de la copie ligne à ligne. Sa postérité lui est autrement plus reconnaissante et cette œuvre mérite d'être étudiée du point de vue bibliographique, ce que n'ont pas manqué de faire les multiples bibliographies consacrées aux *Œuvres complètes* de Voltaire, qu'elles soient en cela plus ou moins exactes.

Des traits typographiques distinctifs

Bien que mentionnée comme un « mât de cocagne de la bibliographie voltairienne », l'étude succincte des *Œuvres complètes de Voltaire*, parmi quelques volumes des soixante-dix au format in-octavo, est révélatrice des tendances à l'œuvre en cette fin de XVIII^e siècle. Ainsi se dessine un portrait-robot de la production à laquelle confronter la production rétivienne, qui se distingue également par son abondance avec pas moins de deux-cent-sept volumes¹⁴⁰, in-douze pour la plupart, produits certes de 1767 à 1806 mais dans une ambition aussi démesurée de collation de tous les écrits d'un même auteur.

La facture de l'ouvrage est extrêmement sobre. Le style de la page de titre se limite à l'essentiel avec le titre, la tomaisson, le lieu et la date d'impression. Le seul ornement visible se résume à un filet anglais qui sépare le titre de l'identification de l'imprimerie. Les principaux repères typographiques de l'ouvrage sont du même ressort, dépouillés et classiques. Toutes les recommandations des manuels typographiques de l'époque sont suivies à la lettre. La foliotation et la pagination sont propres à chaque tome. Les titres et les faux-titres ne sont pas signés, les pièces liminaires le sont avec des lettres minuscules italiques, tandis que leur pagination est en chiffres romains minuscules. Le corps du texte est signé en lettres majuscules, jusqu'à la moitié de chaque cahier, avec pour seule entorse à la tradition de l'imprimerie parisienne, une numérotation en chiffres arabes¹⁴¹. Cependant les signatures sont situées en bas des pages, décalées de trois-quarts sur la droite suivant la pratique française¹⁴². Les réclames se limitent également au nécessaire avec un ou deux mots ponctués à la fin de chaque cahier. Précédé d'un faux-titre succinct et toujours dépourvu d'ornement, comme le montrent les impressions fin de siècle¹⁴³, le texte est repéré par des titres-courants détaillés mais courts, sans surcharge de quelque réglelet supplémentaire que ce soit. Ils changent avec le contenu de la page, à plus ou moins grande fréquence entre une œuvre de théâtre ou les entrées du dictionnaire philosophique.

¹³⁷ BENGESCO, Georges, *Voltaire : bibliographie de ses œuvres...*, t. 4, p. 115.

¹³⁸ PERROUSSEAU, Yves, *Histoire de l'écriture typographique. Tome I-II, Le XVIIIe siècle*. Italie, Atelier Perrousseau éd., 2010, p. 52.

¹³⁹ BEUCHOT, Adrien-Jean-Quentin, *Œuvres de Voltaires...*, p. xviii.

¹⁴⁰ RAINIER, Lanselle, « Rétif de la Bretonne, ou la folie sous presse, (S')écrire, (s')inscrire, (s')imprimer », *Essaim*, n° 16, 2006, p. 65-87, p. 66.

¹⁴¹ SAYCE, Richard Anthony, « Compositorial practices and the localization of printed books 1530-1800 », *The Library*, 5th Series, vol. XXI, n°1, March 1966, p. 1-45, rééd. London, Oxford Bibliographical Society, 1979, p. 21.

¹⁴² SAYCE, Richard Anthony, « Compositorial practices... », p. 41.

¹⁴³ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 157.

Ces in-octavo et in-douze, dans lesquels sont imprimés *Les Œuvres Complètes de Voltaire*, sont les formats d'impression les plus usuels au XVIII^e siècle. À tel point que l'in-douze est qualifié de format du XVIII^e siècle¹⁴⁴.

Les pratiques typographiques sont également intéressantes à relever, tant dans la présentation du texte, la variation des corps de caractère que l'orthotypographie et la ponctuation utilisées.

Tout d'abord, il faut noter la police de caractère utilisée. Car, afin de s'assurer de la qualité de l'impression, Beaumarchais achète les caractères de Baskerville en 1779 pour la somme de trois mille sept cents livres¹⁴⁵. Beaumarchais s'approprie alors des caractères en déshérence depuis deux décennies mais à la renommée établie. En effet, John Baskerville s'est fait connaître en Angleterre pour la qualité et le caractère novateur de simplicité de ses impressions, qui dérangent les pratiques typographiques usuelles avant d'être adoptées une génération plus tard et de supplanter le style Caslon, dans l'édition britannique de la fin du XVIII^e siècle¹⁴⁶. Le style dépouillé qu'il donne à ses pages représente un tournant historique autant que les améliorations qu'il apporte à la presse, au papier, à l'encre et aux types utilisés¹⁴⁷. Il fonde ses propres poinçons de 1752 à 1757. Influencé par la calligraphie, Baskerville conçoit alors des caractères qui se distinguent principalement par un trait de jonction plein pour les majuscules¹⁴⁸. Beaumarchais se situe donc à l'avant-garde typographique.

Les différentes parties qui constituent un volume ne sont séparées par aucun réglet, toujours dans le même esprit de simplicité. Le corps principal du texte est composé en un beau cicéro mais la force de caractère ne reste pas uniforme tout au long de l'ouvrage. Les variations sont multiples, ne serait-ce que pour les préfaces, où les typographes, toujours suivant le même modèle¹⁴⁹, passent d'un corps de caractère de saint-augustin à un cicéro. La gaillarde sert pour les notes abondantes. D'autres fluctuations sont notables dans le corps du texte. Les vers se distinguent par un corps plus petit en philosophie¹⁵⁰.

Et l'italique ne se fait pas rare puisqu'elle est utilisée tout à fait conventionnellement pour retranscrire les éléments importants d'une phrase¹⁵¹ ainsi que pour distinguer le nom de certains personnages d'importance¹⁵². L'italique est aussi employée pour marquer la retranscription d'une lettre au sein du texte, pour illustrer l'occurrence d'une citation ou d'un dialogue¹⁵³. Ces usages correspondent à la finalité première poursuivie lors de l'invention de l'italique, à savoir imiter une écriture calligraphique, celle des bulles papales¹⁵⁴.

L'orthotypographie, ou l'usage de l'orthographe telle qu'elle est pratiquée par les compositeurs réunis à Kehl est assez classique. Ils suivent l'orthographe préconisée par l'Académie Française¹⁵⁵, ou du moins ils font preuve d'une pratique moderne et simplifiée de l'orthographe même si l'emploi du S long est toujours à

¹⁴⁴ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française*. t. 2, p. 158.

¹⁴⁵ PERROUSSEAU, Yves, *Histoire de l'écriture typographique*..., t. 1, p. 50.

¹⁴⁶ *Ibid.*, t. 1, p. 58.

¹⁴⁷ *ibid.*, t. 1, p. 41.

¹⁴⁸ *Ibid.*, t. 1, p. 39.

¹⁴⁹ VOLTAIRE, *Œuvres complètes de Voltaire*, [Kehl] De l'imprimerie de la société littéraire-typographie, 1784-1789, t. 1, p. iii.

¹⁵⁰ *Ibid.*, t. 1, p. 14.

¹⁵¹ *Ibid.*, t. 1, p. 18.

¹⁵² *Ibid.*, t. 70, p. 7.

¹⁵³ *Ibid.*, t. 1, p. 28.

¹⁵⁴ COHEN, Marcel, PEIGNOT, Jérôme, *Histoire et art de l'écriture*, Paris, éd. Robert Laffont, 2005, p. 970.

noter. L'accentuation qu'ils emploient se lit tout aussi aisément et ne nécessite pas d'adaptation, tout comme la ponctuation d'une facture assez classique.

Les Œuvres complètes de Voltaire, publiées à Kehl de 1784 à 1789, s'inscrivent ainsi dans une pratique représentative de la production française du XVIII^e siècle, dont Rétif s'est nourri au gré de ses multiples et très variées lectures. C'est également la typographie qu'il a pu apprendre, dans les différentes imprimeries où il s'est rendu, même si chaque atelier peut développer ses propres spécificités. Si la qualité des ouvrages qu'il a parcourus n'est pas toujours égale et ne peut rivaliser avec cette production, elle n'en demeure pas moins un bon exemple de ce qui se fait, et de ce que Rétif peut prétendre réaliser en terme de réalisation typographique. Mais dans ce domaine, comme pour tous, Rétif conçoit des idées bien précises.

¹⁵⁵ CATACH, Nina, *Histoire de l'orthographe française*, éd. posthume établie par Renée Honvault, Irène Rosier-Catach (collab.), Paris, éd. Honoré Champion, 2001, p. 276.

DU PROTE À L'ÉCRIVAIN

Inspiré par les ouvrages de Mme Riccoboni¹⁵⁶ et par sa relative simplicité d'écriture, Rétif se lance en 1765 dans la rédaction de ses propres œuvres. Il est alors représentatif d'une nouvelle génération d'écrivains indépendants en voie de professionnalisation¹⁵⁷. Si ce n'est qu'il tient souvent en même temps la fonction d'auteur et de prote, ses livres s'inscrivent dans un schéma de production traditionnel du livre sous l'Ancien Régime. Nous pouvons donc supposer que la marque qu'il laisse sur ses livres est assez prégnante, du fait de ses conceptions particulières tant orthographiques que typographiques. Pour ce faire, nous avons considéré un corpus de sept livres imprimés par Rétif entre 1767 et 1789, date à laquelle les restrictions imposées à la publication des livres sont supprimées¹⁵⁸ : *La Famille vertueuse*¹⁵⁹, *Le Pornographe*¹⁶⁰, *La Mimographe*¹⁶¹, *La Découverte australe*¹⁶², *La Prévention Nationale*¹⁶³ et *Les Nuits de Paris*¹⁶⁴.

LE PROCESSUS DE PRODUCTION DU LIVRE

Typographe de formation, après avoir connu la misère et la pauvreté, Rétif est devenu prote de l'imprimerie Quillau en 1764. Il a la responsabilité du bon fonctionnement de l'atelier, de la répartition du travail entre les ouvriers et de la qualité des livres produits¹⁶⁵. Après la parution de son premier ouvrage, *La Famille vertueuse*, en 1767 il quitte sa place pour se consacrer à l'écriture¹⁶⁶ bien que la concomitance de ce départ avec la chute du clan Pompadour et le début de ces déambulations nocturnes puisse laisser planer des interrogations sur ses présumées activités d'indicateur policier¹⁶⁷. Mais dès 1769, il se voit contraint de retourner à la casse pour réduire les frais d'impression et subvenir à ses besoins¹⁶⁸. Il occupe alors successivement les rôles de typographe, prote et auteur, tout en veillant à l'acceptation, pas toujours évidente, de ses textes par la censure.

¹⁵⁶ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, t. 2, p. 897.

¹⁵⁷ CHARTIER, Roger, *L'ordre des livres : Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIVe et XVIIIe siècle*, Aix-en-Provence, Alinea, 1992 (De la pensée. Domaine historique), p. 57.

¹⁵⁸ COWARD, David, « Rétif imprimeur sous la Révolution », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n°11, 1988, p. 91-107, p. 93.

¹⁵⁹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *La Famille vertueuse. Lettres traduites de l'anglais*. À Paris, chés la veuve Duchesne, rue St.-Jacques, au-dessous de la fontaine St.-Benoît, au Temple du Goût. 1767.

¹⁶⁰ Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Le Pornographe ou Idées d'une honnête-Homme sur un projet de règlement pour les prostituées (...)*, A Londres, chez Jean Nourse, libraire, dans le Strand. A La Haie chez Gosse junior, & Pinet, Libraires de S. A. S., 1770.

Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Le Pornographe ou Idées d'une honnête-Homme sur un projet de règlement pour les prostituées (...)*, A Londres, chez Jean Nourse, libraire, dans le Strand. A La Haie chez Gosse junior, & Pinet, Libraires de S. A. S., 1776.

¹⁶¹ Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, *La Mimographe ou Idées d'une honnête-Femme pour la réformation du théâtre national*, A Amsterdam, chez Changuion, libraire, A La Haie, chez Gosse et Pinet, libraires de S. Altesse S., 1770.

¹⁶² Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, *La Découverte australe par un Homme-volant, ou le Dédale français. Nouvelle très-philosophique (...)*, Imprimé à Leïpsick : Et se trouve à Paris, 1781.

¹⁶³ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *La Prévention Nationale, Action adaptée à la Scène ; Avec deux Variantes, et les Faits qui lui servent de base (...)*, à La-Haie, & se trouve à Paris, Chés Regnault, libraire, rue Saintjaques, près celle du Plâtre. 1784.

¹⁶⁴ Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Nuits de Paris ou le Spectateur-Nocturne*, à Londres, Et se trouve à Paris, chés les Libraires nommés en tête du Catalogue, 1788

¹⁶⁵ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 149.

¹⁶⁶ *Ibid.*, t. 2, p. 167.

¹⁶⁷ BARUCH, Daniel, « L'affaire Taaf », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 3, juin 1986, p. 34-37.

¹⁶⁸ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 1, p. XII.

De l'imposition à la mise sous presse

En tant que typographe reconnu pour la qualité de ses réalisations¹⁶⁹ et ouvrier consciencieux, c'est avec grand soin que Rétif compose ses ouvrages. Pour documenter son activité nous disposons de son autobiographie, *Monsieur Nicolas*, bien que toutes ses affirmations ne puissent pas être prises au pied de la lettre, étant donné sa tendance à s'accommoder avec la réalité¹⁷⁰, de ses *Inscriptions*¹⁷¹ et de son *Journal*¹⁷² où la transcription des notes prises jour après jour ne répondent à aucune injonction littéraire et correspondent plus fidèlement à son quotidien.

Ainsi, pour ses premiers ouvrages, parus avant 1775 et le succès de son roman *Le Paysan perverti*, Rétif n'hésite pas à préciser dans *Monsieur Nicolas* qu'il est retourné à la casse pour les composer, mais non sans aide. C'est le cas pour *Le Pornographe* qu'il imprime en 1769 :

« Je fis moi-même la composition, avec un ouvrier sous moi. »¹⁷³

Bien que revenu au métier de typographe, il semble avoir conservé une part de prééminence de la fonction de prote, ajoutée à celle de l'auteur, puisqu'il dirige la composition. Il fait de même pour *La Mimographe* publié en 1770 :

« Je m'occupai de *la Mimographe*, que je composai durant tout l'été de 1769. »¹⁷⁴

« L'impression de la *Mimographe* me donna des peines infinies ! La difficulté de la matière nécessitait des changements que je faisais moi-même dans les formes composées (...) L'impression fut achevée au mois de mars, l'année d'après, et nous mîmes en vente après Pâques 1770. »¹⁷⁵

Ces précisions suggèrent que Rétif compose non seulement à la casse à l'aide du composeur à partir du manuscrit fixé sur le *visorium*, mais qu'il procède aussi à l'imposition des formes sur le marbre, comme tout typographe. Ces mentions éparses ne concernent pas tous les ouvrages et ne sont pas toujours aussi précises¹⁷⁶. Certains commentaires demeurent ambigus et ne permettent pas de déterminer la part de son engagement comme pour *La Prévention nationale*, édité en 1784, pour lequel il écrit dans *Mes Ouvrages* :

« Je l'ai composé de trois manières. »¹⁷⁷

L'emploi du terme composer sans plus de précision laisse sous-entendre que Rétif l'a composé en tant que typographe, mais il se limite peut-être à sa seule rédaction. Si *Monsieur Nicolas* permet de réunir quelques informations quant à l'implication de Rétif dans son travail de composition, elles demeurent lacunaires.

Ses *Inscriptions* et son *Journal*, plus détaillé, permettent de suivre au jour le jour les étapes de la conception d'un livre comme *Les Nuits de Paris* de 1787 à

¹⁶⁹ COURBIN, Jean-Claude, « L'esthétique rétivienne », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 22, juillet 1995, p. 83- 131.

¹⁷⁰ BÉGUÉ, Armand, *État présent des études sur Rétif de La Bretonne...*, 1948, p. 58.

¹⁷¹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes inscriptions, 1770-1785, suivi de Journal, 1785-1789* ; texte établi, annoté et présenté par Pierre Testud, Houilles, éd. Manucius, 2006. (collection Littéra)

¹⁷² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II, 1790-1796* ; texte établi, annoté et présenté par Pierre Testud, Houilles, éd. Manucius, 2010. (collection Littéra)

¹⁷³ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 902.

¹⁷⁴ *Ibid.*, t. 2, p. 200.

¹⁷⁵ *Ibid.*, t. 2, p. 201.

¹⁷⁶ *Ibid.*, t. 1, p. XII.

¹⁷⁷ *Ibid.*, t. 2, p. 983.

1788¹⁷⁸. Cet exemple est révélateur du processus de travail de Rétif qui mène de front les activités de rédaction et de composition. Il apparaît tout d'abord comme un auteur soucieux de la composition de son œuvre puisqu'il se rend fréquemment à l'imprimerie pour en vérifier l'avancement. Il suit pour cela un emploi du temps quotidien. Il reste chez lui le matin pour continuer à écrire l'œuvre qui se trouve déjà en cours d'impression et se rend à l'imprimerie l'après-midi. De nombreux paragraphes comportent des mentions telles que :

« L'arbre fétiche [99^e Nuit]. A l'imp. sur la 75 Nuit. »¹⁷⁹

Ainsi, Rétif a contribué à la composition des *Nuits de Paris* à l'imprimerie. Mais cette œuvre de près de trois mille trois cent soixante pages en quatorze volumes, pour sa première édition, composée en léger différé de sa rédaction, n'aurait pas pu être imprimée en si peu de temps, de mars 1787 à avril 1789¹⁸⁰, sans quelque aide extérieure. Dans son *Journal*, Rétif se plaint plusieurs fois du manque de zèle de Rutteau, compositeur qui semble travailler spécifiquement sur l'imposition de son ouvrage :

« Colère contre ce poliçon de Rutteau. »¹⁸¹

« Le Rutteau ne travaille pas »¹⁸²

Avant qu'il ne lui fasse défaut en février 1788 :

« plus de compositeur »¹⁸³

Il est remplacé par Théodore, ouvrier typographe recruté par Rétif quand il travaillait comme prote chez Quillau¹⁸⁴. Sa composition doit le satisfaire car il prend sa défense contre les autres ouvriers :

« à l'imp. querelle violente ; conspiration contre Théodore mon compositeur. »¹⁸⁵

Sa fonction ne fait ici aucun doute, autant que son emploi dédié à l'œuvre de Rétif. Cela explique également la discontinuité des *Nuits* composées par Rétif qui reporte avec une précision extrême l'avancée de la rédaction et de sa composition dans son *Journal*¹⁸⁶. Le dépouillement des différentes sources autobiographiques de Rétif confirme l'hypothèse émise par Pierre Testud d'une « activité typographique occasionnelle »¹⁸⁷ plus ou moins prononcée même s'il est impossible de vérifier la continuité de cette activité typographique pour la totalité de son œuvre, Rétif n'ayant commencé son *Journal* qu'en 1785.

¹⁷⁸ TESTUD, Pierre, *Je suis né auteur pour ainsi dire, Rétif de la Bretonne...*, p. 31.

¹⁷⁹ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif : du 20 août au 11 septembre 1787 », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 2, mars 1986, p. 27-38, p. 29.

¹⁸⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, t. 1, p. XLVI.

¹⁸¹ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : 6-17 octobre 1787 », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 6, juin 1986, p. 101-105, p. 104.

¹⁸² TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 janvier au 1^{er} avril 1788 », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 8, juin 1988, p. 93-113, p. 103.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 104.

¹⁸⁴ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 mars au 1^{er} juin 1788 », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 9, décembre 1988, p. 91-120, p. 102.

¹⁸⁵ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 1^{er} octobre au 1^{er} janvier 1789 », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 13, décembre 1990, p. 47-88, p. 70.

¹⁸⁶ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif : du 20 août au 11 septembre 1787 »..., p. 30.

¹⁸⁷ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 1, p. 12.

Un prote sans imprimerie

Le concours de Rétif dans le processus d'impression est supérieur à celui de bien d'autres auteurs, même si la figure de l'auteur-imprimeur n'est pas rare au XVIII^e siècle¹⁸⁸. En effet, Rétif participe en tant que prote ou chef d'atelier, c'est-à-dire qu'il veille à toutes les étapes de la production du livre, du choix du format, de la présentation du texte, des caractères, des ornements et de la ponctuation, mais aussi de la bonne exécution du travail et du paiement des ouvriers¹⁸⁹. Il supporte donc une grande responsabilité dans la fabrication du livre. Pour son premier ouvrage, *La Famille vertueuse*, Rétif précise dans *Monsieur Nicolas*:

« On imprima, sous ma double direction de prote et d'auteur, chez F.-A. Quillau, dans les six premiers mois de 1767. »¹⁹⁰

L'exemple détaillé des *Nuits de Paris* montre qu'il ne se limite pas au seul travail d'auteur. Il endosse à nouveau le rôle de prote puisqu'il décide de la mise en page¹⁹¹, et n'hésite pas à s'emporter pour exiger que ses demandes spécifiques concernant les passages mis en italique ainsi que l'orthographe particulière qu'il utilise, soient respectées.

« Querelle pour mes sortes italiq. »¹⁹²

« à l'imp...: Querelle avec le Poliçon au sujet de mon orthographe »¹⁹³

Cette résistance peut s'expliquer par la volonté de réduire les coûts d'impression de l'ouvrage en limitant l'emploi des caractères italiques et en uniformisant l'orthographe¹⁹⁴, ce qui fait partie des fonctions du compositeur. En exigeant que l'orthographe qu'il adopte soit respectée, le compositeur, Rutteau ou Théodore, devait donc porter une plus grande attention au manuscrit, ce qui diminue le nombre de pages composées au cours d'une journée. Il en va de même pour l'usage de l'italique, habituellement réservé aux titres, citations en latin et épîtres dédicatoires¹⁹⁵. Or l'usage spécifique qu'il en fait augmente le nombre de sortes ou la quantité de caractères employés.

Même s'il délègue une partie de la composition aux typographes, il porte une attention spécifique à la réalisation des « espaces du livre »¹⁹⁶ significatifs tels que le titre et la table des matières :

« à l'imp. composé pour le titre de la IV Part.[des *Nuits de Paris*] »¹⁹⁷

« rassemblé les titres pour ma dre page de table : l'ai composé à l'imp. »¹⁹⁸

Il n'hésite pas non plus à procéder à de profonds remaniements, et ce de nombreuses fois. C'est un travail long et pénible puisqu'il nécessite de desserrer la forme pour composer directement sur le marbre, ou bien il faut remettre la page dans le composteur pour recommencer le travail de composition :

¹⁸⁸ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 21.

¹⁸⁹ VARRY, Dominique, « Les Deux Nicolas, ou Lecture croisée de témoignages... », p. 126.

¹⁹⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, t. 2, p. 167.

¹⁹¹ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 janvier au 1^{er} avril 1788 »..., p. 111.

¹⁹² TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 18 octobre au 1^{er} janvier 1788 », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 7, décembre 1987, p. 73-95, p. 94.

¹⁹³ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 1^{er} octobre au 1^{er} janvier 1789 »..., p. 57.

¹⁹⁴ MOMORO, Antoine-François, *Traité élémentaire de l'imprimerie...*, p. 244.

¹⁹⁵ MOMORO, Antoine-François, *Traité élémentaire de l'imprimerie...*, p. 214.

¹⁹⁶ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 147.

¹⁹⁷ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 janvier au 1^{er} avril 1788 »..., p. 97.

¹⁹⁸ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 18 octobre au 1^{er} janvier 1788 »..., p. 77.

« à l'imp. remanié ma Table. »¹⁹⁹

Et s'il pousse la minutie jusqu'à faire des reproches au pressier, qu'il réprimande pour son travail hâtif :

« A l'imprimerie, querelle avec Montigni : feuille F mal imprimée. »²⁰⁰

« à l'imp. querel. contre l'ours. »²⁰¹

il ne dédaigne pas pour autant d'effectuer le travail qui relève des tâches des apprentis, puisqu'il va jusqu'à étendre les feuilles pour les faire sécher si personne d'autre ne peut le faire :

« étendu mes 2 feuilles [composées] »²⁰²

Enfin, il cumule à la fois les fonctions de typographe, d'auteur et de prote quand il procède à la lecture des épreuves. D'après les mentions qu'il porte dans son *Journal*²⁰³, il effectue la lecture des premières épreuves, effectuée d'ordinaire par le typographe, celle des deuxièmes, qui revient à l'auteur, et celle des troisièmes qui est normalement de la responsabilité du prote. Et ces vérifications sont systématiques aux différentes étapes de la production, sauf en cas d'oubli rare de sa part, puisqu'il mentionne toutes les épreuves relues pour chaque feuille, comme par exemple :

« lu 1^{re} S, 2^{de} R et 3^{me} Q. »²⁰⁴

En effet, l'auteur vérifie la justesse de la composition sur les secondes épreuves²⁰⁵, et le prote, garant de la correction de l'ouvrage, procède à une ultime relecture des tierces avant la mise sous presse définitive.

Rétif assume donc la responsabilité de prote pour l'ouvrage qu'il rédige et compose quasi simultanément. Suivant le *Journal* de Rétif, il agit de la même façon pour les autres ouvrages qu'il imprime en même temps que *Les Nuits de Paris*, à savoir la réédition des *Contemporaines*, *Le Théâtre* et différents pamphlets. Nous pouvons donc supposer qu'il effectuait le même travail de prote pour chacun des ouvrages auquel il a contribué.

Rétif et la censure

Au XVIII^e siècle, la publication des livres est soumise à une censure préalable exercée par la direction de la Librairie. En effet, aucun livre ne peut être publié légalement sans avoir été auparavant approuvé par un censeur sous l'autorité directe du chancelier²⁰⁶. Les livres peuvent bénéficier de trois régimes différents d'autorisation, assurant une garantie de protection décroissante : la « permission du Grand Sceau » ou permission scellée qui préserve en théorie des contrefaçons ; le privilège pour un monopole commercial de quelques années, ou bien la permission tacite, mise en place en 1709 pour juguler la multiplication des éditions clandestines et qui se borne à autoriser l'impression. Le censeur peut refuser de délivrer la permission si l'ouvrage offense Dieu, le roi ou les bonnes mœurs. Mais la conjoncture du XVIII^e siècle est ambiguë, alors que

¹⁹⁹ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 mars au 1^{er} juin 1788 »..., p. 97.

²⁰⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes Inscriptions, Journal intime de Restif de la Bretonne, publié d'après le manuscrit autographe de la bibliothèque de l'Arsenal*, avec préface, notes et index, par Paul Cottin, Paris, Plon, 1889, p. 303.

²⁰¹ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 1^{er} juillet au 30 septembre 1788 », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 12, juin 1990, p. 77-97, p. 86.

²⁰² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes Inscriptions...*, par Paul Cottin, p. 298.

²⁰³ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 18 octobre au 1^{er} janvier 1788 »..., p. 78.

²⁰⁴ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 1^{er} juillet au 30 septembre 1788 »..., p. 77.

²⁰⁵ MOMORO, Antoine-François, *Traité élémentaire de l'imprimerie...*, p. 162.

²⁰⁶ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 88-93.

la production de livre ne cesse de s'accroître, les catégories administratives demeurent inchangées²⁰⁷. Dans le même temps, la valeur la valeur de la permission tacite, « asile de la nouveauté »²⁰⁸, est dévaluée, comme en témoigne l'octroi à Rétif²⁰⁹.

En tant qu'ouvrier rompu aux pratiques de l'imprimerie, Rétif se plie aux exigences imposées par la censure. Il sollicite du censeur Albaret l'approbation de son premier manuscrit et la fait figurer à la fin de la quatrième partie de *La Famille Vertueuse*, comme il est d'usage de le faire :

« J'ai lu, par ordre de monseigneur le Vice-chancelier, un manuscrit intitulé *La Famille vertueuse*. Ce roman a le double mérite d'intéresser et de remplir son titre, et je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 9 janvier 1767. ALBARET »²¹⁰

Il peut donc inscrire sur la page de titre de *La Famille vertueuse* la formule convenue « Avec approbation et permission », qui atteste de l'approbation royale.

Rétif semble n'avoir utilisé un privilège que pour la publication de *La Famille vertueuse*. En effet, tous les ouvrages publiés après 1767 relèvent du régime de la permission tacite²¹¹ puisqu'ils ne portent plus la mention « Avec approbation et permission » sur la page de titre, ni l'approbation à la fin de l'ouvrage. De plus, leur page de titre indique des adresses étrangères comme lieu d'impression, fiction anéantie par Rétif qui ne se prive pas de raconter les déboires survenus avec la censure, en raison de la moralité douteuse de certains de ces écrits²¹². Ainsi, pour *Le Pornographe*, Rétif est obligé de revoir son manuscrit afin qu'il soit approuvé par la censure, et il use de ses relations²¹³ pour qu'il soit finalement accepté :

« Au bout de trois mois de travail, sur mon ancien manuscrit, qui fut entièrement refait, l'ouvrage fut redonné à la censure : un Philippe de Prelot le refusa encore. J'obtins, par le crédit de Valade, M. Marchand, qui le parapha et en rendit au lieutenant de police de Sartine un compte avantageux. On imprima en avril, mai, juin. Mais à l'instant de mettre en vente, F.-A. Quillau, par le conseil de Domenc, mon successeur, alla faire des observations au censeur, qui fut prêt à révoquer son approbation. (...) M. Marchand entendit raison, à l'aide de M. Pasquier, et l'ouvrage passa. »²¹⁴

Conformément aux pratiques de la permission tacite, cette approbation n'apparaît nulle part dans l'ouvrage. Les adresses utilisées ne sont pas pour autant fictives, l'existence des libraires indiqués à la page de titre est bien attestée²¹⁵ pour « Jean Nourse, Libraire, dans le Strand, A Londres » et « Gosse junior, & Pinet,

²⁰⁷ BARBIER, Frédéric, JURATIC, Sabine (coll.), VANGHELUWE, Michel (coll.), *Lumières du Nord : imprimeurs, libraires et "gens du livre" dans le Nord au XVIII^e siècle (1701-1789) : dictionnaire prosopographique*, Genève, Droz, 2002 (Histoire et civilisation du livre), p. 18.

²⁰⁸ BOLLÈME, Geneviève, EHRARD, Jean, FURET, François, ROCHE, Daniel, *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, post. de Dupront Alphonse, Paris, Mouton, 1965, p. 11.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 13.

²¹⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *La Famille vertueuse...*, t. 4, p. 312.

²¹¹ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 90.

²¹² HAVARD DE LA MONTAGNE, Philippe, « Le vicomte de Toustain-Richebourg, ami et dernier censeur de Rétif de la Bretonne », *Études Rétiennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 14, juin 1991, p. 99-136, p. 111.

²¹³ DARNTON, Robert, *The Literary underground : publishers and booksellers in the Old regime*, London, Harvard university press, 1982, trad. fr., *Bohème littéraire et Révolution : le monde des livres au XVIII^e siècle*, [Paris], Le Seuil, 1983 (Collection Hautes études), p. 22.

²¹⁴ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 199.

²¹⁵ MELLOTT, Jean-Dominique (éd.), QUEVAL, Élisabeth (éd.), MONAQUE, Antoine (collab.), *Répertoire d'imprimeurs-libraires (vers 1500-vers 1810)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1988, nouv. éd. rev. et augm. 2004, p. 263.

Libraires de S. A. S. A La Haie. » L'adresse de Jean Nourse à Londres est alors l'une des fausses adresses les plus fréquemment employées²¹⁶. Cette pratique était courante même si nous ne disposons d'aucun élément probant pour savoir si les libraires dont le nom était utilisé monnaient cette pratique ou non.

Les adresses de *La Découverte australe*²¹⁷ et de *Prévention nationale*²¹⁸ dévoilent cet usage puisqu'elles indiquent sous le nom de la ville étrangère, l'adresse de la ville ou du libraire chez lequel l'ouvrage est disponible, à la suite de la formule « et se trouve à ». La fausse adresse ne dupait personne et servait parfois même de publicité en laissant augurer un livre sulfureux²¹⁹. Si la fausse adresse avait laissé planer doute, Rétif s'empresse de le dissiper dans *Monsieur Nicolas* :

« J'eus pour censeur l'abbé Terrasson (...), il a paraphé (...) *La Découverte australe*, dans laquelle il me força de faire, après l'impression, de grands changements, qu'on ne cartonne plus aujourd'hui. »²²⁰

Les démarches de Rétif sont plus détaillées pour *Les Nuits de Paris* et mettent en lumière ses visites fréquentes et quasi quotidiennes chez le censeur. Il se rend directement chez le directeur général de la librairie, Vidaud de La Tour, le 26 janvier 1787, pour demander qu'un censeur lui soit attribué pour la publication sous permission tacite des *Nuits de Paris* :

« Été chés M. Vidaud de la Tour, pour avoir le censeur des Nuits de Paris »²²¹

De même que pour ses trois précédents ouvrages, c'est le censeur et ami de Rétif depuis 1784, le vicomte Charles-Gaspard Toustain de Richebourg²²², qui se charge de parapher son livre. La permission pour l'impression des *Nuits de Paris* est délivrée le 3 mai 1787 alors que les premières feuilles imprimées ont déjà été approuvées par le censeur le 14 avril 1787²²³:

« Permission des Nuits, d'avant hier, signée du 3. »²²⁴

Au lieu d'apporter le manuscrit du texte au censeur puis de l'imprimer après son approbation, comme Rétif le fait pour *Le Pornographe*²²⁵, il apporte à Toustain-Richebourg la seconde épreuve tirée sur les presses, ce qui explique le décalage entre le début de l'impression et la date d'obtention de l'autorisation. Ce procédé révèle la confiance de l'aristocrate envers son ami, puisqu'il ne connaît pas les développements futurs du livre. Et c'est souvent Rétif lui-même qui apporte les épreuves feuille par feuille au censeur. Il décrit dans le style lapidaire de son *Journal* cette fonction qui incombe d'ordinaire à un simple commis :

« Le soir chés Toustain, B Nuits. »²²⁶

C'est pourquoi il s'en décharge parfois sur sa fille Marion²²⁷ quand il compose. De cette manière, une feuille mise en page le 5 mai 1787, paraphée par Toustain le 6 mai, est imprimée sous sa forme définitive le 7²²⁸, ce qui démontre la rapidité des corrections

²¹⁶ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p 139.

²¹⁷ Cf Annexe, Collation de *La Découverte australe*.

²¹⁸ Cf Annexe, Collation de *La Prévention Nationale*.

²¹⁹ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p 139.

²²⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 351.

²²¹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes Inscriptions...*, par Paul Cottin, p. 279.

²²² HAVARD DE LA MONTAGNE, Philippe, « Le vicomte de Toustain-Richebourg... », p. 111.

²²³ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes Inscriptions...*, par Paul Cottin, p 294.

²²⁴ *Ibid.*, p. 299.

²²⁵ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 199.

²²⁶ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes Inscriptions...*, par Paul Cottin, p. 296

²²⁷ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 18 octobre au 1^{er} janvier 1788 »..., p. 88.

²²⁸ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes Inscriptions...*, par Paul Cottin, p. 298.

et de la lecture du censeur. Pour la publication de cet ouvrage, Rétif ne rencontre pas les difficultés qu'il connaît au même moment pour la publication du *Paysan et la Paysanne pervertis* finalement paraphé par Toustain après un premier refus²²⁹. Le mode progressif d'obtention de l'autorisation lui permet de publier son ouvrage composé de sept volumes en quatorze parties dès l'achèvement de la sixième partie²³⁰, la publication se fait ensuite de partie en partie, afin de rentrer partiellement dans ses frais. Il s'empresse d'apporter l'ouvrage broché à son censeur le 27 février 1788²³¹, puis il en procure un au directeur général de la Librairie avant sa mise en vente le 13 mars 1788 :

« porté les 3 exemplaires des Nuits chés m. Vidaud »²³²

En typographe habitué au système d'autorisation de la publication des livres, Rétif supervise chaque étape, aidé en cela à partir de 1784 par la complaisance de son ami et censeur Toustain-Richebourg. Ce qui témoigne de la prévalence encore effective de système de protection.

LA MISE EN FORME DU LIVRE

Avant de pouvoir imprimer Rétif doit trouver les fonds nécessaires à la publication d'ouvrages conséquents. Suivant les modalités choisies, il place avec plus ou moins de facilité ses ouvrages chez les libraires parisiens. Le succès de plusieurs livres tels que *Le Pornographe* en 1769, *le Paysan perverti* en 1775 et *Les Nuits de Paris*, confronte Rétif à la nécessité de rééditions, ce dont il s'acquitte, mais aussi à la concurrence d'éditions pirates.

Financement et lieu d'impression

À la différence de nombreux auteurs secondaires du XVIII^e siècle, Rétif ne démarche pas les libraires avant d'écrire ses ouvrages, mais il essaye de les placer une fois rédigés ou même composés. Pierre Testud établit ainsi la différence entre les « polygraphes » tels que Nougaret, parfaitement intégré au marché du livre et prêt à produire n'importe quel ouvrage de circonstance, et le « graphomane » Rétif, « dévoré par le désir d'écrire »²³³. Dans un premier temps, pourtant, il parvient à s'insérer dans le schéma classique de la production littéraire et ce, dès son premier roman, *La Famille vertueuse* en 1767. Après avoir rédigé un manuscrit, il sollicite les éditeurs pour la prise en charge des frais de publication. La veuve Duchesne y souscrit :

« Je vendis *La Famille vertueuse* à la dame veuve Duchesne, quinze livres la feuille ; l'ouvrage en fit cinquante et une. »²³⁴

La rémunération forfaitaire est alors la pratique plus courante pour rétribuer un auteur²³⁵. Le manuscrit est vendu en une seule fois, comme ici en fonction du nombre de feuilles, et payé en argent comptant ou pour une somme moindre assortie d'un nombre fixe d'exemplaires. En effet, l'édition représente un risque financier certain, qui peut provoquer la faillite de la maison du libraire-imprimeur

²²⁹ *Ibid.*, p. 283.

²³⁰ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 mars au 1^{er} juin 1788 »..., p. 95.

²³¹ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 janvier au 1^{er} avril 1788 »..., p. 112.

²³² TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 mars au 1^{er} juin 1788 »..., p. 94.

²³³ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 1, p. XI.

²³⁴ *Ibid.*, t. 2, p. 167.

²³⁵ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 22.

si tous les paramètres ne sont pas bien évalués. Le nombre d'exemplaires imprimés représente un enjeu important puisque le coût du papier s'élève à près de la moitié du prix de revient d'une impression, et que sa vente rapide évite les frais liés au stockage des invendus²³⁶. Le choix de la veuve Duchesne d'imprimer à deux mille exemplaires²³⁷ pour une première publication peut paraître hasardeux, mais il correspond à un tirage moyen²³⁸ pour la période, et son style peu novateur ne présente pas de risque certain²³⁹. Cependant cette édition n'est pas encore écoulee en 1784 lorsque paraît *La Revue des ouvrages de l'auteur* dans lequel Rétif se plaint de la lenteur des ventes de ce titre. *La Famille vertueuse* porte alors sur la page de titre l'adresse de la veuve Duchesne, l'éditrice de l'ouvrage, et la mention suivante se trouve à la fin du second tome :

« De l'imprimerie de Quillau, M. DCC. LXVII. »

L'achat du manuscrit par le libraire n'est pas le seul moyen d'imprimer même s'il est le plus simple pour l'auteur, qui délègue ainsi la gestion des frais à une tierce personne. Bien que ce soit plus rare, l'auteur peut imprimer à « moitié de profit »²⁴⁰, avec un imprimeur, un libraire ou toute personne disposant des fonds nécessaires. C'est l'option que Rétif choisit pour l'impression du *Pornographe* comme il l'explique dans *Mes Ouvrages*, il imprime :

« en société avec Michel, qui fournit l'argent : ce Michel était un ouvrier de Quillau, l'imprimeur (...) Nous imprimâmes à moitié de profit, les frais retirés. »²⁴¹

Cette solution apparaît comme un ultime pis-aller après les nombreux problèmes rencontrés auprès des censeurs qui refusent plusieurs fois son manuscrit et les fins de non-recevoir émises par des imprimeurs, tant pour ce manuscrit que pour les précédents²⁴². Il imprime alors chez Quillau²⁴³ sûrement du fait de sa collaboration avec le compagnon Michel, qui est employé comme ouvrier chez lui. Le choix de cette imprimerie ne résulte d'aucune continuité ni préméditation mais plutôt d'un concours de circonstances favorables. Ainsi *Lucile ou le Progrès de la vertu* a été imprimé en 1767 par le libraire Valade²⁴⁴, et *La Confiance nécessaire* en 1769 par l'imprimeur Kolman²⁴⁵. Les tracas de Rétif ne s'arrêtent pas là, car d'après l'étude bibliographique de Paul Lacroix²⁴⁶, certains exemplaires de la première édition qui n'ont pas été correctement cartonnés portent la mention de Delalain comme libraire de l'ouvrage. Mais Delalain qui craignait une mauvaise publicité oblige Rétif à refaire une page de titre sans que son nom soit cité.

Il adopte le même arrangement pour la publication de *La Mimographe* :

« Je commençai le second volume des *Idées singulières*, que j'imprimai encore avec Michel. »²⁴⁷

²³⁶ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 25.

²³⁷ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 897.

²³⁸ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *op. cit.*, t. 2, p. 28.

²³⁹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, t. 2, p. 897.

²⁴⁰ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *op. cit.*, t. 2, p. 22.

²⁴¹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, t. 2, p. 902.

²⁴² *Ibid.*, t. 2, p. 901.

²⁴³ *Ibid.*, t. 2, p. 199.

²⁴⁴ *Ibid.*, t. 2, p. 898.

²⁴⁵ *Ibid.*, t. 2, p. 190.

²⁴⁶ LACROIX, Paul, *Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Restif de La Bretonne...*, p. 98-99.

²⁴⁷ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, t. 2, p. 902.

même si les subsides qu'il en retire sont dérisoires, étant donné le refus de Michel de le payer²⁴⁸. Il se fait alors rétribuer en livres qu'il utilise comme monnaie d'échange avec d'autres libraires pour tenter de rentrer dans ses frais. Il n'en reste pas moins que Rétif ne cesse de se plaindre de la malhonnêteté des libraires. Il participe à un poncif éculé en un temps où les droits d'auteur tels que nous les connaissons n'existaient pas et ne pouvaient se concevoir avec des frais d'impressions si lourds, et où peu d'auteurs pouvaient vivre de leur plume²⁴⁹.

Les tractations en vue de l'édition des *Nuits de Paris* illustrent le rôle joué par Rétif en tant qu'éditeur de ses ouvrages. Il s'occupe de négocier l'impression auprès des libraires et des imprimeurs, de la rétribution des ouvriers, de la livraison du papier et des feuilles gravées sur cuivres. Le succès de publication du *Paysan pervers*, paru en 1775, aurait pu faciliter un arrangement conclu avec un libraire. Ainsi pour l'impression des *Nuits de Paris*, Rétif se met en relation avec l'imprimeur-libraire Pierre-Lucien Visse qui semble accepter son projet :

« Montré la 2^{de} A des Nuits à Visse accepte. »²⁵⁰

Mais il se rétracte soit que l'ampleur de l'œuvre à imprimer l'ait rebuté soit que l'incertitude d'une production évolutive l'ait effrayé, :

« Visse s'est dédi. Nuits à mon compte. Demandé le compte de mon papier à Boulanger »²⁵¹

Sans aucun apport financier autre que son maigre pécule, Rétif s'engage dans une aventure financière risquée. Les textes imprimés aux frais de l'auteur ne sont pas rares²⁵² mais relèvent d'un pari audacieux pour un auteur qui vit dans un équilibre financier précaire. Cette position le force à porter une grande attention à toutes les entrées et les sorties d'argent, qu'il note scrupuleusement dans son *Journal*. Ainsi Rétif s'occupe de l'approvisionnement en papier dont il se procure les quantités nécessaires auprès d'intermédiaires. Il se montre donc intransigeant sur la manière dont les ouvriers manipulent le papier lors des opérations préalables à l'impression comme lors du nettoyage ou de relevage²⁵³ du papier.

Il mentionne à plusieurs reprises les problèmes que lui pose la gestion du stock de papier²⁵⁴, notamment auprès des ouvriers en précisant qu'il s'agit de « son papier »²⁵⁵. Les suspicions de vol se font plus précises à l'encontre du prote Cailliau qu'il accuse d'avoir soustrait 200 rames de papier²⁵⁶, sachant qu'une rame comporte cinq cents feuilles de papier²⁵⁷, la perte estimée n'est pas négligeable. Cailliau est le prote de l'imprimeur Grangé chez qui Rétif fait imprimer son livre²⁵⁸. Il doit donc payer l'imprimeur pour le travail effectué avec son matériel. C'est ce qu'il note à la date du 10 décembre 1788 en précisant qu'il prépare un billet à ordre d'une valeur de deux mille six cents livres à son nom :

²⁴⁸ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 201.

²⁴⁹ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 23.

²⁵⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes Inscriptions...*, par Paul Cottin, p. 286.

²⁵¹ *Ibid.*, p. 295.

²⁵² CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 21.

²⁵³ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 1er juillet au 30 septembre 1788 »..., p. 93.

²⁵⁴ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 juin au 31 juillet 1788 », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 10, septembre 1989, p. 143-160, p. 154.

²⁵⁵ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 juin au 31 juillet 1788 »..., p. 154.

²⁵⁶ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 février au 1^{er} mai 1790 », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 20, juin 1994, p. 95-126.

²⁵⁷ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *op. cit.*, t. 2, p. 36.

²⁵⁸ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 janvier au 1^{er} avril 1788 »..., p. 103.

TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 mars au 1^{er} juin 1788 »..., p. 102.

« Billets (...) à Grangé 2600 # »²⁵⁹

Il s'acquitte aussi du montant du salaire des compositeurs comme le suggère la mention portée à la date du 11 octobre 1787 où Rétif vérifie la quantité des impositions effectuées par le typographe qui travaille pour lui à ce moment :

« le Rutteau m'a compté 20 # de trop »²⁶⁰

En tant qu'éditeur, il se charge de suivre l'achèvement des gravures, dessinées auparavant par Binet²⁶¹ ou Antoine-François Sergent²⁶², qu'il souhaite insérer dans son ouvrage :

« Colère contre Berthet qui n'a pas fait mes gravures. »²⁶³

« Les gravures des 3 Parties finies enfin [pour les trois dernières parties des *Nuits*]. »²⁶⁴

Rétif apparaît comme un auteur-éditeur avisé qui tente de gérer de front toutes ses activités en négociant et en faisant la comptabilité de toutes ses dépenses pour pouvoir imprimer ces textes. Cependant, les recettes commerciales ne correspondent pas toujours à ses espérances.

La Mise en vente

Rétif se fait éditeur afin de mener à bien la réalisation de son ouvrage. Ainsi, il démarché les libraires, s'occupe du brochage et fait le commis.

Une fois l'impression des *Nuits de Paris* assurée, Rétif se met en quête de libraires pour vendre son livre. Depuis l'arrêt du conseil du roi daté du 30 août 1777²⁶⁵, il est désormais possible pour un auteur qui le souhaite de se charger entièrement de la publication de son livre jusqu'à sa vente, mais le plus souvent les auteurs renoncent, eu égard à la complexité du processus d'impression. Auparavant, il était fréquent que des hommes de lettres financent l'édition de leurs ouvrages, mais ils devaient s'adresser impérativement à un libraire pour vendre leur production²⁶⁶. Rétif entreprend tout d'abord de vendre ses livres auprès de différents libraires de la place parisienne :

« vu Maradan pour traiter des *Nuits* et des *Provinciales*. »²⁶⁷

« Vu Mérigot [libraire], pour les *Nuits* »²⁶⁸

Mais la tâche se révèle ardue et il essuie plusieurs refus :

« ne fais point l'affaire des *Nuits* avec Maradan »²⁶⁹

Il ne fournit qu'un libraire, Petit, qui tient boutique au Palais-Royal. C'est le seul qui ait accepté son livre, puisque les mentions des livraisons des *Nuits de Paris* le concernent uniquement, comme le 13 mars 1788 :

²⁵⁹ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 1^{er} octobre au 1^{er} janvier 1789 »..., p. 73.

²⁶⁰ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : 6-17 octobre 1787 »..., p. 103.

²⁶¹ *Ibid.*, p. 103.

²⁶² HAVARD DE LA MONTAGNE, Philippe, « Qui a illustré *Les Nuits de Paris* ? », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretagne, n° 31, décembre 1999, p. 129-141.

²⁶³ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 juin au 31 juillet 1788 »..., p. 151.

²⁶⁴ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 1^{er} juillet au 30 septembre 1788 »..., p. 81.

²⁶⁵ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 22.

²⁶⁶ BARBIER, Frédéric, JURATIC, Sabine, MELLERIO, Annick, *Dictionnaire des imprimeurs...*, p. 23.

²⁶⁷ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 mars au 1^{er} juin 1788 »..., p. 104.

²⁶⁸ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 juin au 31 juillet 1788 »..., p. 145.

²⁶⁹ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 mars au 1^{er} juin 1788 »..., p. 104.

« Le soir porte mes 4 premiers exemplaires à Petit ; payé. »²⁷⁰

Or Petit ne s'est pas trop engagé. Ces livraisons se font en nombre limité d'ouvrages et Rétif les met seulement en dépôt, puisqu'il n'est payé que lorsqu'ils sont vendus. Il tient alors un compte soigneux des livraisons et des sommes versées ensuite en paiement, comme par exemple le 18 et 20 mars 1788 :

« De Petit 63 # »

« chés Petit : me doit 38 Nuits »²⁷¹

Suite au succès des *Nuits de Paris* ou par le biais d'échanges, les libraires Maradan et Merigot ont sûrement contribué à la diffusion de cet ouvrage, puisque Rétif les cite dans ses *Inscriptions* dans la rubrique des pertes liées à l'impression des *Nuits de Paris* :

« Sur les Nuits de Paris, qui me coûtent d'impression et mss. 22 mille livres, perdus, avec Maradan 4000 l »

« Vendu à M. Merigot les Nuits de Paris 9600 l. »²⁷²

Mais Rétif ne se repose pas sur les seuls libraires pour assurer la vente de livres brochés. Il était courant alors de vendre un livre en feuilles, qui était ensuite relié à la discrétion de l'acheteur selon ses moyens²⁷³, mais certains d'entre eux étaient déjà reliés par les soins du libraire. Un entre-deux consistait à faire brocher le livre pour lui donner un aspect plus plaisant, sans pour autant engager trop de frais. C'est ce qu'entreprend de faire Rétif. Il passe tout d'abord un marché pour le brochage²⁷⁴ des quatorze parties des *Nuits de Paris*. Cet accord a sans doute été passé avec la veuve Quienette, brocheuse de son état, à laquelle il reproche son manque de rigueur dans la gestion du stock de livres :

« la Quenette point pris de reçus de Belin ni de Duchêne. »²⁷⁵

alors qu'il note systématiquement le moment où les feuilles imprimées sont envoyées pour être brochées²⁷⁶. Rétif n'hésite pas à les apporter lui-même comme il effectue ensuite les trajets pour fournir les libraires et éviter ainsi de payer le coût supplémentaire d'un garçon de course :

« porté à brocher VI Part ét 1 fig. pour mon exempl. »²⁷⁷

Ces exemplaires brochés étaient sans doute destinés en partie au colporteur mentionné par Rétif dans ses *Inscriptions* sous la rubrique des pertes subies sur l'impression des *Nuits de Paris* :

« Avec Dubosc, colporteur, 1200 l. »²⁷⁸

²⁷⁰ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 mars au 1^{er} juin 1788 »..., p. 95.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 96.

²⁷² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes Inscriptions...*, par Paul Cottin, Paris, Plon, 1889, p. 322.

²⁷³ DEVAUCHELLE, Roger, *La Reliure, Recherches historiques, techniques et biographiques sur la reliure française*, préf. d'Albert Labarre, Paris, éd. Filigranes, 1995, p. 114.

²⁷⁴ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 mars au 1^{er} juin 1788 »..., p. 92.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 101.

TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 1^{er} octobre au 1^{er} janvier 1789 »..., p. 88.

²⁷⁶ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 janvier au 1^{er} avril 1788 »..., p. 108.

TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif... », n° 13, décembre 1990, p. 47-88, p. 71.

²⁷⁷ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif... », n° 8, juin 1988, p. 93-113, p. 110.

²⁷⁸ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes Inscriptions...*, par Paul Cottin, p. 322.

Par le biais du colportage, Rétif diversifie les moyens de vente de son livre et peut espérer toucher un public plus large²⁷⁹, autant dans Paris qu'en dehors, suivant le parcours suivi par le nommé Dubosc.

Rétif correspond donc bien au portrait de l'écrivain éditeur, décrit par Wallace Kirsop dans *L'histoire de l'Édition française*, qui sacrifie du temps de rédaction à la production matérielle et à la vente du livre.

Contrefaçon et lutte contre les contrefacteurs

Le succès rencontré par Rétif se traduit par des réimpressions mais aussi par des contrefaçons. Il doit subir à maintes reprises les coups portés par la diffusion d'ouvrages moins chers. Il est au fait de ses parutions clandestines puisqu'il reporte dans *Mes Ouvrages* le nombre d'éditions contrefaites pour chaque volume²⁸⁰.

Les contrefaçons représentent une source de revenu incontestable quoiqu'illégal. Les imprimeurs fournissent un ouvrage sans prendre le risque de la nouveauté, tout en rognant sur les prix de production avec un papier de mauvaise qualité, une casse abîmée, ce qui leur assure un public certain, conquis par le coût trois à dix fois moins cher du livre. Ce phénomène se développe tout particulièrement chez les imprimeurs de province²⁸¹. Ils vendent leur production dans tout le royaume et même à Paris suivant les circuits de diffusion des libraires et des colporteurs.

Nous avons été confrontée à une de ses contrefaçons lors de l'étude bibliographique du *Pornographe*. Le premier ouvrage étudié, daté de 1770²⁸², correspond en effet au relevé effectué tant par Paul Lacroix²⁸³ que par James Childs²⁸⁴ à deux détails près : la date diffère d'un an, le I de M. DCC. LXIX. aurait pu se coucher lors de l'encrage de la forme, et le nombre page qui est moindre : deux cent vingt-trois au lieu de trois cent soixante-huit, ce qui est sans doute imputable aux aléas de conservation du livre. Or le texte est dans son intégralité et Childs signale les caractéristiques d'une contrefaçon qui concorde avec ces particularités²⁸⁵. L'hypothèse d'une contrefaçon du *Pornographe* est appuyée par Rétif :

« Ce fut autre chose dans les provinces : presque tout le monde sentit l'utilité de mon projet, et les contrefaçons de mon ouvrage rapportèrent beaucoup plus aux brigands qu'à moi l'édition première. »²⁸⁶

Pour vérifier la véracité de ses dires, nous avons mené un examen bibliographique approfondi afin de déterminer le lieu de production de l'ouvrage. Les indices convergent vers l'hypothèse d'une impression française. La signature des pièces liminaires avec les lettres de l'alphabet en minuscule, la signature du texte principal décentrée sur la droite, présente seulement pour la moitié du cahier ainsi que les réclames de cahier à cahier, indiquent une réalisation française d'après les observations relevées par Philip Gaskell²⁸⁷ et Dominique Varry²⁸⁸. En effet, au XVIII^e siècle, une édition hollandaise aurait plus

²⁷⁹ BARBIER, Frédéric, JURATIC, Sabine, MELLERIO, Annick, *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et gens du livre à Paris, 1701-1789*. A-C. Genève, Droz, 2007 (Histoire et civilisation du livre), p. 31.

²⁸⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 902.

²⁸¹ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 131.

²⁸² Cf Annexe, Collation du *Pornographe*.

²⁸³ LACROIX, Paul, *Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Restif de La Bretonne...*, p. 98.

²⁸⁴ CHILDS, James Rives, *Restif de La Bretonne : Témoignages et Jugements...*, p. 210.

²⁸⁵ CHILDS, James Rives, *Restif de La Bretonne : Témoignages et Jugements...*, p. 212.

²⁸⁶ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 902.

²⁸⁷ GASKELL, Philip, *A New Introduction to Bibliography*, Oxford, Clarendon Press, 1972, rééd. Winchester, St Paul's Bibliographies and New Castle (Del.), Oak Knoll Press, 1995, rééd. 2009, p. 53.

²⁸⁸ VARRY, Dominique, *Introduction à la bibliographie matérielle : archéologie du livre imprimé (1454 – vers 1830)*, [en ligne], juin 2011. <<http://dominique-varry.enssib.fr/node/38>> (consulté le 9 nombre 2013).

vraisemblablement présenté des pages liminaires signées avec un obelus ou un astérisque, des signatures à la moitié du cahier plus une page, centrées au bas de la page ; tandis qu'une édition londonienne se serait distinguée entre autre par le corps du texte signé à partir du B majuscule.

La zone de production a été délimitée par l'étude des filigranes, à l'aide d'une feuille lumineuse. Cette observation révèle un papier raisin, souvent employé alors, ainsi qu'une contremarque, « Vanier ». Ce nom correspond à celui d'un papetier de Caen²⁸⁹. L'impression pirate, et non la contrefaçon car cette édition n'est protégée par aucun privilège²⁹⁰, a sûrement eu lieu à proximité de Caen pour diminuer les coûts inhérents au transport car la qualité de ce papier est banale et ne fait pas l'objet d'importation comme le papier réputé d'Auvergne²⁹¹. La production a sans doute été réalisée à Rouen, seconde ville du royaume pour la production de faux après Lyon²⁹². L'étude comparative des ornements typographiques du *Pornographe* avec la banque de données d'ornements en ligne Maguelone²⁹³, montre que l'imprimeur de l'édition pirate serait Laurent 2 Dumesnil, issu d'une famille d'imprimeurs-libraires établis depuis 1611 dans la ville²⁹⁴. Il exerce la profession d'éditeur et d'imprimeur à Rouen de 1752 à 1784. Six ornements sur les douze imposés dans le livre correspondent à ceux relevés sur plusieurs livres imprimés par Laurent 2 Dumesnil de 1765 à 1776. En outre, l'ornement référencé m2334²⁹⁵ dans la base de donnée Maguelone, issu du *Recueil d'oraisons funèbres*, correspond à celui de la page 163 du *Pornographe* ; il présente la même anfractuosité dans l'angle supérieur gauche, mais il apparaît plus endommagé puisque son impression a été réalisée quatre ans plus tard pour *Le Recueil d'oraisons funèbres* de Messire Esprit Fléchier que pour l'édition citée du *Pornographe*. En outre, d'autres livres tels que *Le Traité de la couleur de la peau humaine en général* de Claude François Le Cat ou *Sur la destruction des Jésuites en France Par un auteur désintéressé*, tous deux publiés en 1765 sont identifiés comme ayant été imprimés chez Dumesnil avec une fausse adresse, telle qu'Amsterdam, ce qui montre que cet imprimeur n'était pas à son coup d'essai dans le domaine des contrefaçons : cela étaye d'autant plus l'hypothèse d'une impression de l'édition pirate par ce dernier.

Rétif répond à ces contrefaçons par des rééditions, comme il l'écrit dans *Mes Ouvrages* :

« Je fis, en 1774, une deuxième édition du *Pornographe*, infiniment supérieure à ma première édition et aux contrefaçons. C'est la seule qui existe aujourd'hui. Le plan même de réformation y est corrigé, les notes augmentées des trois quarts, et les améliorations du style sans nombre. »²⁹⁶

²⁸⁹ GAUDRIAULT, Raymond, GAUDRIAULT, Thérèse (collab.), *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, éd. CNRS, 1995, p. 127.

²⁹⁰ VARRY, Dominique, *Introduction à la bibliographie matérielle...*

²⁹¹ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 43.

²⁹² *Ibid.*, p. 131.

²⁹³ FORTUNY, Claudette (dir.), *Maguelone, base d'ornements typographiques* [en ligne], Projet de l'Institut de Recherche sur la Renaissance, l'Age Classique et les Lumières, mis à jour régulièrement <<http://maguelone.enssib.fr/AddVarianteOrnement.php?NoOrnement=4171&Etat=0&NoClassement=m2315&REFERER=/OrnementsImprimeur.php&ForceVarianteZero=n>> (consulté le 24 mars 2014)

²⁹⁴ LEPREUX, Georges, *Gallia typographica ou Répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la Révolution*, t. 3 Province de Normandie, vol. 1, Paris, éd. Honoré Champion, 1912, p. 153-154.

²⁹⁵ Cf Annexe, Ornements du *Pornographe*.

²⁹⁶ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 903.

Aucune édition du *Pornographe* datée de 1774 n'est répertoriée. La réédition du *Pornographe* datée de 1776 serait la réimpression de la seconde édition de 1770²⁹⁷.

Rétif réplique de manière plus originale aux contrefaçons des *Nuits de Paris*. Il imprime alors une brochure de quatre pages intitulée « Avis important contre les Contrefacteurs » qui poursuit la vision développée dans le « Contr'Avis aux Gens de Lettres en réponse à Fenouillot ». Dans son Contr'Avis, Rétif exposait déjà sa vision idéalisée du monde de la Librairie²⁹⁸ où l'État garantirait l'intégrité de la production intellectuelle, dans une conception moderne²⁹⁹. Mais Rétif se place en marge des revendications générales des gens de lettres quand il défend les éditeurs, qui risquent leurs capitaux dans l'impression d'ouvrages³⁰⁰. Il rétorque ainsi, en tant qu'auteur et éditeur des *Nuits de Paris*, aux contrefacteurs dans une de ses « adjonctions parasites »³⁰¹, brochée à la suite de la sixième partie du tome trois, ainsi qu'il l'indique au recto de la page de titre :

« On prie le LECTEUR de voir l'AVIS contre les Contrefacteurs, qui est placé à la fin des Tables. »

A la suite d'un Avis important, qui réaffirme la propriété de Rétif sur ses ouvrages, imprimés par ses soins et à son compte :

« Je me crois obligé d'avertir les Lecteurs...que l'Auteur des *NUITS DE PARIS* et des *CONTEMPORAINES*, a retenu la propriété de ces deux Ouvrages : Ils lui ont occasionné des frais immenses, relativement à son peu de fortune... »

Rétif livre son « Avis important contre les Contrefacteurs ».

« Il existe, depuis quelque-temps, dans la Litterature, et dans la Litterature seule, un abus, un vol, un brigandage, une violation de la propriété la plus-importante et la plus-sacrée : c'est la contrefaçon...La Contrefaçon est un Vol; un attentat à la propriété la plus sacrée, une Infamie, un Sacrilège. » « Je declare aux Contrefacteurs que je les poursuivrai par tous les moyens, que je frapperai à toutes les portes, et que je suis assuré de les faire punir, desormais. » « L'Auteur vivant n'en a pas besoin pour assurer sa propriété, son Livre est à lui, comme son doigt, comme sa main. »

Rétif s'en prend de manière virulente, typique des auteurs de la Bohème littéraire³⁰², à ses contemporains. Il vitupère contre la ruine des hommes de lettres dépouillés de leur travail, et contre la déchéance intellectuelle entraînée inéluctablement par l'entrave opposée au progrès, soutenue dans ce sens par l'intérêt du public pour des livres à bas coûts.

Mais Rétif ne précise pas les modalités pour mettre un frein aux contrefaçons qui minent la rentabilité de ses éditions réalisées si laborieusement. Et ces érucations restent purement oratoires, comme un simple effet d'un manche au milieu d'un débat crucial qui sera tranché à la Révolution.

²⁹⁷ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 1618.

²⁹⁸ COWARD, David, « Restif de la Bretonne et les droits des auteurs », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n°1, novembre 1985, p. 3-7, p. 4.

²⁹⁹ CHARTIER, Roger, *L'ordre des livres : Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIVE et XVIIIe siècle*, Aix-en-Provence, Alinea, 1992 (De la pensée. Domaine historique), p. 39.

³⁰⁰ COWARD, David, *op. cit.*, p. 5.

³⁰¹ TESTUD, Pierre, *Rétif de la Bretonne et la création littéraire...*, p. 663.

³⁰² DARTON, Robert, *The Literary underground : publishers and booksellers in the Old regime...*, p. 27.

PARTICULARITÉS RÉTIVIENNES

Siècle des Lumières, le XVIII^e siècle est aussi la fin d'un temps d'intenses débats sur la langue française. Les quatre éditions successives du *Dictionnaire* de l'Académie Française illustrent l'établissement progressif d'une norme, orthographique et grammaticale³⁰³, au prix de compromis et de palinodies multiples. Les académiciens, mais aussi les écrivains et les imprimeurs s'emparent du débat³⁰⁴. Ainsi en 1739, le prote Charles Leroy publie le fameux *Traité de l'orthographe française en forme de Dictionnaire*, qui connaît par la suite plusieurs rééditions sous la direction de Restaut³⁰⁵. La publication de livres est alors l'occasion de mettre en œuvre ces réformes³⁰⁶.

Rétif auteur, compositeur, prote et éditeur de ses livres porte l'entière responsabilité de tous les arrangements qui les concernent. Cela se traduit par une orthographe tellement particulière qu'elle est souvent qualifiée de « rétivienne », par une typographie personnelle qui transcende les normes et par un usage évolutif des ornements typographiques.

Une orthographe réformée

L'une des caractéristiques de l'écriture rétivienne est son orthographe. Son ébauche de théorie permet de comprendre l'application qu'il en fait, même si la réception n'est pas à la hauteur de ses attentes.

Rétif choisit l'orthographe mise en œuvre dans ses livres puisqu'il est en mesure de la corriger depuis l'écriture jusqu'aux dernières relectures qui précèdent la parution. Même si l'orthographe est relativement fixée depuis 1730³⁰⁷, Rétif, comme un certain nombre d'autres réformateurs de son temps, s'emploie à simplifier et à transformer la langue française dans son intégralité³⁰⁸. Rétif, qui veut opérer :

« une réformation entière de notre langue »³⁰⁹

« conforme à la prononciation »³¹⁰

en livre la version la plus aboutie dans *Le Glossographe* qu'il présente comme le sixième volume des *Idées Singulières* mais qui est resté à l'état de manuscrit, présenté en partie seulement dans *Mes Ouvrages* à la suite de *Monsieur Nicolas*. Il affirme travailler au projet de réforme depuis 1769 et en livre des fragments dans plusieurs de ses ouvrages³¹¹. Son plan de réforme, longuement

³⁰³ BRUNOT, Ferdinand, *Histoire de la langue française des origines à nos jours, t. 4 La langue classique 1660-1715*, Paris, éd. Armand Colin, 1966, p. 899.

³⁰⁴ CATACH, Nina, *Histoire de l'orthographe française*, éd. posthume établie par Renée Honvault, Irègne Rosier-Catach (collab.), Paris, éd. Honoré Champion, 2001, p. 216.

³⁰⁵ LEROY, Charles, *Traité de l'orthographe française, en forme de dictionnaire, enrichi de notes critiques et de remarques sur l'étymologie & la prononciation des mots, le genre des noms, la conjugaison des verbes irréguliers, & les variations des auteurs*, Poitiers, Jacques Faulcon, 1739, éd. revue et corrigée par M. Restaut, Poitiers, François Barbier, 1792.

³⁰⁶ CATACH, Nina, *op. cit.*, p. 223.

³⁰⁷ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, p. 156.

³⁰⁸ COWARD, David, « Restif and the reform of language : le Glossographe », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 1976, p. 317-333, p. 333.

³⁰⁹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 967.

³¹⁰ *Ibid.*, t. 2, p. 968.

³¹¹ COWARD, David, *op. cit.*, p. 318.

analysé par Pierre Testud³¹² ainsi que par David Coward³¹³, consiste à faire de la langue une « peinture de la pensée »³¹⁴ dont l'orthographe abrégée n'entrave pas la compréhension. Mais son dessein souffre du caractère sélectif de la réformation entreprise et de l'amateurisme linguistique de Rétif. Et quand il envisage de créer une langue de portée universelle, il ne parvient lui-même qu'à en faire une application aléatoire dans ses ouvrages.

Son exécution varie au fil du temps tout comme une partie de ses conceptions³¹⁵. Mais une constante demeure, comme Rétif l'avoue dans *Mes Ouvrages* :

« Je n'ai jamais pu me soumettre à l'orthographe ordinaire ; je l'ai plus ou moins contrariée toute ma vie. »³¹⁶

Pour son premier ouvrage, Rétif entreprend d'utiliser l'orthographe qui lui convient et qui correspond à son écriture rapide. Cela se traduit par l'abondance d'accents, pour faciliter la prononciation des voyelles et notamment du -e, la suppression des doubles consonnes³¹⁷, la modification de quelques conjugaisons et en particulier du verbe être avec par exemple « tu ês », « c'êt », la transformation des terminaisons de certains mots, autant de réformes novatrices³¹⁸ sauf en ce qui concerne l'emploi archaïsant³¹⁹ du S long, déjà délaissé par un certain nombre d'auteurs³²⁰. En raison du manque d'enthousiasme³²¹ suscité par cette orthographe phonétique, Rétif limite les modifications opérées dans ses autres publications. Pour *La Mimographe* et *Le Pornographe*, il procède à quelques abréviations ou inventions, mais dans une mesure moindre que pour *La Famille Vertueuse*. Puis dans *La Découverte australe*, *La Prévention Nationale* et *Les Nuits de Paris*, il se borne au minimum de transformations caractéristiques de son écriture, à savoir l'emploi du s long, l'abondance de tirets entre les mots qui n'expriment qu'une seule et même idée, et parfois une accentuation plus fantaisiste.

Pour autant, Rétif ne désespère pas de mettre en application sa réforme, même fragmentée en de courts extraits disséminés dans ses ouvrages. C'est le cas à la trois cent soixante-sixième Nuit des *Nuits de Paris* où comme il le précise en note :

« Le but est ici de montrer au Lecteur, la gradation des corrections à faire : l'Orthographe ordinaire est fole, depuis le changement de prononciation : une Orthographe raisonnée serait utile aux Enfans et aux Etrangers. »³²²

Ainsi sur une quinzaine de pages il emploie les sept niveaux d'écriture censés mener graduellement à une orthographe plus concise et plus claire. Il en profite pour faire une démonstration de sa maîtrise de l'orthographe en illustrant successivement l'« Orthographe ordinaire des Imprimeries », l'« Orthographe de Dorat, adoptée par Didot », l'« Orthographe des Nuits de Paris », l'« Orthographe des Contemporaines », l'« Orthographe tipographique, avec tus les acsáns », l'« Orthographe cursive pour l'Écriture seulement » et l'« Orthographe mitigée pour l'impression ».

³¹² TESTUD, Pierre, *Je suis né auteur pour ainsi dire, Rétif de la Bretonne...*, p. 70.

³¹³ COWARD, David, « Restif and the reform of language : le Glossographe »..., p. 317-333.

³¹⁴ *Ibid.*, p. 330.

³¹⁵ *Ibid.*, p. 319.

³¹⁶ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 898.

³¹⁷ RÉTIF DE LA BRETONNE, Nicolas-Edme, *Mes inscriptions...*, éd. Pierre Testud, p. 9.

³¹⁸ CATACH, Nina, *Histoire de l'orthographe française...*, p. 138.

³¹⁹ LAUFER, Roger, VEYRIN-FORRER, Jeanne, (dir.), *La Bibliographie matérielle*, Paris, éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1983, p. 117.

³²⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 969.

³²¹ *Ibid.*, p. 167.

³²² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Nuits de Paris...*, 1788, t. 7, p. 3003.

Rétif est fier de ces modifications orthographiques puisqu'il reporte chaque fois avec précision, dans son *Journal*, les passages où il a fait des changements, comme le 8 mai et le 30 juillet 1788 :

« l'imp. orthographe de la IICXLIII Nuit. »³²³

« à l'imp. sur mon orthographe nouvelle [356^e Nuit] »³²⁴

Rétif fait partie des auteurs qui exigent le strict respect de l'orthographe qu'il a choisie. En cela, il rejoint la manie de quelques linguistes³²⁵. Ces changements ne vont donc pas sans quelques résistances des ouvriers et du prote. En effet, l'orthographe dont il fait usage nécessite plus d'attention de la part des typographes lors de la composition. Leur charge de travail s'en trouve ainsi augmentée. Le prote de l'imprimerie de Grangé où il fait imprimer *Les Nuits de Paris*, Caillion, voit d'un mauvais œil ces fantaisies qui diminuent la productivité des employés :

« à l'imp. (...) : Querelle avec le Poliçon au sujet de mon orthographe. »³²⁶

Les compositeurs qui travaillent sur *Les Contemporaines* se plaignent également du surcroît de travail suscité par la reproduction de ses spécificités orthographiques³²⁷ et demandent une augmentation proportionnelle de leur salaire, comme le rapporte David Coward³²⁸. L'enthousiasme initialement exprimé par Rétif est donc partiellement battu en brèche par des difficultés techniques de réalisation.

Rétif a bien conscience des critiques et des difficultés engendrées par une telle transformation. Sa résolution réformatrice ne s'en trouve pas ébranlée bien que son application soit différée. Il constate à plusieurs reprises l'obstacle que constitue « sa nouvelle orthographe ». Il attribue l'échec commercial de *La Famille Vertueuse* à l'orthographe utilisée :

« L'orthographe en est singulière, et telle que je la voulais alors, ce qui fit tort à la vente. »³²⁹

Cela est encore plus manifeste avec *Le Pornographe* puisque le censeur n'est pas à même de lire le manuscrit :

« Cet ouvrage fut commencé immédiatement après *La Famille vertueuse* ; mais ce n'était qu'une espèce de croquis, écrit dans ma nouvelle orthographe, de sorte que le commissaire Chenu, qu'on me donna pour censeur, ne put le lire. »³³⁰

C'est ce qui explique en partie la raison pour laquelle il est contraint de retravailler ce manuscrit et d'y limiter les innovations linguistiques.

Rétif reconnaît même dans *Monsieur Nicolas* que ses améliorations, dont font partie les néologismes étudiés en détails par Jean Desmeuzes³³¹, ne sont pas tout le temps des plus justes :

³²³ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 mars au 1^{er} juin 1788 »..., p. 112.

³²⁴ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 juin au 31 juillet 1788 »..., p. 159.

³²⁵ MCKERROW, Ronald Brunlees, *An introduction to bibliography for literary students*, Oxford, Clarendon Press, 1927, rééd. Oxford, Oxford University Press, 1928, rééd. 1962, p. 247.

³²⁶ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 1^{er} octobre au 1^{er} janvier 1789 »..., p. 57.

³²⁷ MCKERROW, Ronald Brunlees, *op. cit.*, p. 246.

³²⁸ COWARD, David, « Restif and the reform of language : le Glossographe »..., p. 323.

³²⁹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 167.

³³⁰ *Ibid.*, p. 901.

« Il y a beaucoup de néologisme, qui n'est pas toujours également heureux. »³³²

Cette réforme est loin de faire l'unanimité. La réception des *Contemporaines du commun*, publiées de 1780 à 1792, suscite de violentes réactions de la part de ses détracteurs, comme dans le journal *La Voix de Nancy*, ainsi que le relève Collette Bertrand, ce qui montre à posteriori l'incongruité d'une réforme si tardive³³³ :

« [Rétif] va plus loin avant que de connaître sa langue il veut introduire des changements dans l'orthographe, il veut qu'on écrive, *heureus, garson, glasse, engajer, unic, réciproq*, etc. Son exemple, par bonheur, n'est pas dangereux »³³⁴

Les critiques fusent pareillement, même parmi ses plus grands admirateurs comme Milarn. Il se plaint des altérations typographiques survenues lors de l'impression de sa lettre ajoutée aux *Contemporaines*, ainsi que Coward le rapporte³³⁵.

Malgré tous les reproches qui lui sont faits, Rétif poursuit l'application de sa réforme comme il l'entend et il déclare sous forme de bravade, que :

« Je n'écrirai jamais, « fantômes », avec un « ph » ! »³³⁶

comme pour signifier qu'il n'est pas prêt de changer d'avis. Et en effet, il poursuit, dans ses publications, l'utilisation à sa convenance d'une orthographe qui lui sied, sans autre règle.

Une typographie atypique

Rétif participe activement à l'impression de ses ouvrages en tant que compositeur et prote, comme nous l'avons vu précédemment. Toutes les spécificités typographiques, relevées dans les livres pour lesquels son implication est attestée, peuvent donc lui être imputées. Il résulte de l'étude bibliographique de ces livres une esquisse de schème typographique rétiviennais concernant la composition des titres, les signatures, la pagination et l'emploi des caractères. L'irrégularité de Rétif³³⁷ ne permet cependant pas d'établir des règles absolues.

Les pages de titre offrent plusieurs styles différents suivant les ouvrages. Trois modèles semblent se dégager, Rétif utilise indifféremment un titre encadré ou bien intercalé de réglés tandis qu'un motif propre aux volumes des *Idées Singulières* se distingue.

La première conception qu'il applique aux pages de titre est commune au XVIII^e siècle. L'ajout d'un faux-titre est largement généralisé alors, tout comme l'encadrement du titre par des vignettes, l'utilisation d'un fleuron pour distinguer le haut du bas de la page de titre et l'adjonction facultative du nom de l'auteur, *in extenso* ou seulement désigné par ses initiales, comme l'indique Roger Laufer dans l'article « Les Espaces du livre »³³⁸. Rétif fait usage de cette composition emblématique du « style français »³³⁹ sans laisser apparaître une évolution chronologique de ses goûts, puisqu'il l'emploie tant

³³¹ DESMEUZES, Jean, « Néologismes, mots rares et vocabulaire régional dans la langue de Rétif de La Bretonne », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 10, septembre 1989, p. 95-123.

³³² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 903.

³³³ DIDIER, Béatrice, *Histoire de la littérature française du XVIII^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000, 2^e éd. 2003, p. 230.

³³⁴ BERTRAND, Collette, « Réception des ouvrages de Rétif au « Journal de Nancy » », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 6, septembre 1987, p. 106-144, p. 117.

³³⁵ COWARD, David, « Restif and the reform of language : le Glossographe »..., p. 323.

³³⁶ COWARD, David, « Rétif imprimeur sous la Révolution », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 11, 1988, p. 91-107, p. 107.

³³⁷ COWARD, David, « Restif and the reform of language : le Glossographe »..., p. 329.

³³⁸ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 156.

pour *La Famille vertueuse*³⁴⁰ en 1767 que pour *Les Nuits de Paris*³⁴¹ en 1788. Jean-Claude Courbin qualifie cependant ces titres d'immédiatement reconnaissables³⁴² en raison du caractère heureux des compositions, qui font de Rétif un « franc-tireur »³⁴³ de la décoration.

La deuxième typologie de titre de Rétif se positionne davantage à contre-courant de la tendance à l'œuvre dans la seconde moitié du XVIII^e siècle qui prône une simplification de la présentation³⁴⁴. Et pour cause, Rétif emploie dans *La Découverte australe*³⁴⁵ en 1781 des réglés doubles presque entre chaque ligne. Bien loin des compositions recherchées des précédentes réalisations, la page de titre présente un aspect beaucoup plus massif. *La Prévention Nationale*³⁴⁶ en 1784 allie étrangement ses deux conceptions puisque le titre est dans un triple encadrement de réglés simples, ornés puis composés de vignettes, et un réglé sépare chaque ligne. Cette hybridation marque sans doute les recherches stylistiques de Rétif qui contrastent avec la typographie allégée mise en œuvre³⁴⁷.

Le troisième style de titre correspond plus particulièrement à une série d'ouvrages conçus comme un ensemble par Rétif, *les Idées Singulières*, à savoir dans l'ordre de parution, *le Pornographe*³⁴⁸, *La Mimographe*³⁴⁹, *Les Gynographes* en 1777, *L'Andrographe* en 1782 et le *Thesmographe* en 1788. Il semble appliquer un style typographique spécifique puisque la structure de la page de titre est identique, notamment pour les variations de tailles des caractères, la disposition des lettres ornées et l'absence du nom d'auteur. La similitude va plus loin que la seule page de titre. Peu d'ornements sont employés dans le corps du texte sauf en début de partie, chaque chapitre commence par une lettre ornée, le faux titre de la seconde partie de chaque ouvrage présente les mêmes caractères doubles, et les titres courants se composent seulement du numéro de page entre crochets. Cette dernière pratique est certes répandue au XVIII^e siècle³⁵⁰, mais c'est ici la régularité de son emploi qui est à noter chez un auteur qui ne suit pas lui-même les règles qu'il établit. Enfin, même s'il connaît des difficultés financières, il s'applique toujours à imprimer *Les Idées Singulières* dans un format in-huit plus onéreux, en raison de la quantité de papier requise. Ce dernier élément montre l'importance que revêtaient ces ouvrages de réforme pour Rétif, alors que toute le reste de sa production imprimée l'est au format in-douze, format qui est largement répandu pour les productions courantes de l'époque³⁵¹.

La date d'impression, ou la date donnée pour telle, est le plus souvent présente sur la page de titre, quelle que soit sa typologie. Elle reflète l'évolution des usages des ateliers parisiens. Jusqu'en 1780 toutes les dates sont composées en chiffres romains, séparés entre chaque unité par un point³⁵², ensuite Rétif utilise les chiffres romains et arabes indifféremment.

³³⁹ BARBIER, Frédéric, *Trois cents ans de librairie et d'imprimerie, Berger-Levrault, 1676-1830*, Genève, Droz, 1979, (Histoire et civilisation du livre), p. 58.

³⁴⁰ Cf Annexe, Collation de *La Famille vertueuse*.

³⁴¹ Cf Annexe, Collation des *Nuits de Paris*.

³⁴² COURBIN, Jean-Claude, « L'esthétique rétivienne », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 22, juillet 1995, p. 83- 131, p. 87.

³⁴³ *Ibid.*, p. 88.

³⁴⁴ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 157.

³⁴⁵ Cf Annexe, Collation de *La Découverte australe*

³⁴⁶ Cf Annexe, Collation de *la Prévention Nationale*.

³⁴⁷ BARBIER, Frédéric, *op. cit.*, p. 161.

³⁴⁸ Cf Annexe, Collation du *Pornographe*.

³⁴⁹ Cf Annexe, Collation de *La Mimographe*.

³⁵⁰ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *op. cit.*, t. 2, p. 168.

³⁵¹ *Ibid.*, p. 158.

³⁵² SAYCE, Richard Anthony, « Compositorial practices and the localization of printed books 1530-1800 », *The Library*, 5th Series, vol. XXI, n°1, March 1966, p. 1-45, rééd. London, Oxford Bibliographical Society, 1979, p. 38.

Les signatures utilisées par Rétif se singularisent également. Alors que le J et le U ne sont pas employés de manière habituelle pour signer les feuillets, comme l'expliquent Ronald McKerrow³⁵³ et Fredson Bowers³⁵⁴, Rétif s'en sert indistinctement des autres lettres de l'alphabet dès son premier ouvrage. Ces occurrences ne sont pas accidentelles car elles apparaissent aussi dans *La Prévention Nationale* en 1784. Mais cet usage ne semble pas convenir à tous, et notamment aux compositeurs que Rétif emploie pour l'impression de ses ouvrages comme le 14 mars 1788 :

« fâché pour mes J »³⁵⁵

Cette notation peut être comprise comme la volonté de Rétif d'utiliser le J en tant que signature, ce qui s'oppose aux habitudes typographiques des ouvriers qui répugnent au changement³⁵⁶. Il explique en partie cet ajout plus loin dans son *Journal*, le 14 septembre 1788 :

« m'est venue en rêve l'idée des Lettres : (...) Je ne dis rien du [J] qui est un I de convention, ni du U qui est un V adouci pour la figure : ce qui nous forme cependant deux lettres absolt nouvelles. »³⁵⁷

Rétif ne se limite pas à ces lettres car dans *Le Pornographe*, *La Découverte australe* et *Les Nuits de Paris*, il rajoute à l'emploi du J et U, celui du &, très rarement utilisé pour signer les pièces liminaires³⁵⁸, qu'il intercale entre le Z et le A au début du second alphabet. Il combine même le S long au s court, qu'il défend avec vigueur dans *Le Glossographe*³⁵⁹, pour signer les pages des *Nuits de Paris*. Cet ajout de lettres à l'alphabet des signatures n'est pas pour autant systématique, dans *La Mimographe* Rétif ne se sert que du I et du U. Bien que cet emploi puisse paraître plus usuel, l'utilisation du U est caractéristique des Iles Britanniques et de l'Allemagne au XVIII^e siècle et n'est pas attesté en France³⁶⁰. En outre, il ne se plie pas à la pratique ordinaire qui consiste à redoubler l'alphabet lorsqu'il est arrivé au Z³⁶¹, comme dans *Les Nuits de Paris*. Il recommence l'alphabet en changeant seulement la casse des lettres, ce qui ressemble plus à des pratiques étrangères du XVII^e siècle, et il poursuit l'alphabet entre chaque volume en sus de la mention « tome II » ou « II Vol » qui suffit à indiquer la continuation d'un ouvrage sur plusieurs tomes³⁶².

L'irrégularité des signatures de Rétif ne se circonscrit pas aux seules lettres. La numérotation des signatures oscille entre chiffres romains et chiffres arabes. Les chiffres romains sont caractéristiques d'une impression française, surtout parisienne, jusqu'en 1767³⁶³, date à laquelle le standard se fissure pour laisser poindre les pratiques rationnelles importées de l'étranger qui promeuvent les chiffres arabes. Si l'usage parisien demeure fortement ancré jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les exemples de signatures numérotées en chiffres arabes se multiplient à partir de 1780. Rétif illustre parfaitement cette nouvelle tendance des pratiques des ateliers parisiens, puisque dès

³⁵³ MCKERROW, Ronald Brunlees, *An introduction to bibliography...*, p. 75.

³⁵⁴ BOWERS, Fredson, *Principles of Bibliographical Description*, intr. de Thomas Tanselle, Princeton, Princeton University Press (USA), 1949, rééd. Winchester, St Paul's Bibliographies and New Castle (Del.), Oak Knoll Press, 1994, rééd. 2005, p. 201.

³⁵⁵ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 mars au 1^{er} juin 1788 »..., p. 95.

³⁵⁶ MOMORO, Antoine-François, *Traité élémentaire de l'imprimerie...*, 1793.

³⁵⁷ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 1^{er} juillet au 30 septembre 1788 »..., p. 91.

³⁵⁸ VARRY, Dominique, *Introduction à la bibliographie matérielle : archéologie du livre imprimé (1454 – vers 1830)*, [en ligne], juin 2011. <<http://dominique-varry.enssib.fr/node/38>> (consulté le 9 novembre 2013).

³⁵⁹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, p. 969.

³⁶⁰ SAYCE, Richard Anthony, « Compositorial practices... », 1979, p. 19.

³⁶¹ *Ibid.*, p. 20.

³⁶² MCKERROW, Ronald Brunlees, *op. cit.*, p. 81.

³⁶³ SAYCE, Richard Anthony, *op. cit.*, p. 22.

1770 il adopte la numérotation en chiffres arabes. Ses ouvrages ultérieurs témoignent des hésitations entre les deux pratiques avant qu'il n'abandonne définitivement l'usage des chiffres romains en 1790. La numérotation en chiffres romains ne révèle pas de pratique irrégulière là où des anomalies auraient pu survenir ; il entérine l'usage du iv à la place du iiij et il ne s'écarte pas du ij ou du iij pour un quelconque ii ou iii. Rétif est alors à la pointe de l'innovation bien qu'il ne l'applique pas uniformément. Ainsi *La Prévention nationale* montre l'alternance entre chiffres arabes, romains et arabes au fil de ses trois volumes.

Il est à noter que, malgré les oublis et les suppressions pour gagner une ligne de composition, les feuillets sont généralement signés jusqu'à la moitié du cahier, une pratique française du XVIII^e siècle³⁶⁴.

Rétif n'adopte pas la pratique française³⁶⁵ de l'ajout d'une astérisque à la signature de la page pour signaler la présence de cartons dans un livre, c'est-à-dire des pages substituées par de nouvelles compositions. Bien que des cartons soient observables dans ses productions, notamment par la présence de barbes de papier dans la reliure, et que Rétif subisse également une censure a posteriori, cette pratique ne se retrouve pourtant dans aucune impression cartonnée de Rétif. Leur absence totale des éditions rétiviennes plaide en faveur d'un usage propre à Rétif. Il semble effectivement peu se soucier des exigences du censeur pour *La Découverte australe* : il imprime les cartons demandés mais oublie judicieusement de les ajouter aux exemplaires portés au brochage³⁶⁶. Les détails des éditions cartonnées tels qu'ils sont décrits par Childs³⁶⁷ étayaient cette supposition. En effet, l'ouvrage que nous avons pu observer était une édition originale sans aucun ajout des cartons demandés par le censeur.

Le pliage des feuilles révèle aussi le lieu d'impression du livre. Le pliage d'un in-douze à feuillets dehors, comme *La Famille vertueuse*, est en effet caractéristique de la production française³⁶⁸. Mais Rétif abandonne vite ce pliage pour opter en faveur du pliage in-douze à feuillets en-dedans. L'usage invariant des réclames, de cahier à cahier, traduit l'édition parisienne³⁶⁹.

La pagination révèle aussi des usages propres à Rétif. Il reprend parfois la pagination au début de chaque volume d'un livre, comme pour *La Prévention Nationale*, mais le plus souvent il adopte une pagination continue entre les parties d'un même ouvrage. C'est ce qu'il fait pour *La Famille vertueuse*, *La Découverte australe* et pour *Les Nuits de Paris*. C'est toujours avec surprise que ces occurrences sont relevées³⁷⁰. Rétif ne les mentionne qu'une seule fois, au verso du faux-titre du premier volume de *La Découverte australe* :

« N.^a Les chiffres se suivent jusqu'à la fin des *Cosmogénies*, ainsi que les signatures du bas des pages, & elles recommencent à l'Avis qui précède la *Lettre-d'un-Singe*. »

³⁶⁴ SAYCE, Richard Anthony, « Compositorial practices... », p. 27.

³⁶⁵ VARRY, Dominique, *Introduction à la bibliographie matérielle : archéologie du livre imprimé (1454 – vers 1830)*, [en ligne], juin 2011. <<http://dominique-varry.enssib.fr/node/37>> (consulté le 9 novembre 2013).

³⁶⁶ LACROIX, Paul, *Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Restif de La Bretonne...*, p. 204.

³⁶⁷ CHILDS, James Rives, *Restif de La Bretonne : Témoignages et Jugements...*, p. 280.

³⁶⁸ SAYCE, Richard Anthony, *op. cit.*, p. 27.

³⁶⁹ *Ibid.*, p. 32.

³⁷⁰ Childs, James Rives, *op. cit.*, p. 303.

Mais il ne précise pas pour autant si cette notation, qui rappelle les registres de signatures du début du temps de l'imprimerie³⁷¹, s'adresse aux relieurs et aux libraires, ou aux lecteurs.

Rétif se singularise donc par ses signatures. Ce cas est rare. D'autres occurrences de pratiques atypiques de signatures et de foliotation fantaisiste émaillent l'histoire du livre imprimé, surtout dans la période prérévolutionnaire³⁷².

De l'usage des ornements typographiques

L'usage des ornements typographiques, des vignettes et gravures demeure conventionnel et permet de corroborer le lieu d'impression des ouvrages de Rétif. Mais nous pouvons constater une évolution délibérée de leur utilisation par Rétif.

L'étude comparative des ornements typographiques permet de confirmer l'impression des premiers ouvrages, comme celui de *La Famille Vertueuse* à l'imprimerie de Quillau. En effet, l'ornement de la page 102³⁷³ de la première partie de *La Famille vertueuse*, semblable à celui de la page 98 de la troisième partie, est exactement similaire à celui de la page 189 du livre *Q. Horatii Flacci Carmina* paru à l'adresse de Quillau : « Apud Quillau, Serenissimi Contiaces Principis Typographum, viâ dictâ du Fouarre, sub signo Annuntiationis » en 1745. Bien que plus de vingt ans séparent l'impression des deux ouvrages, il est possible que le même ornement ait été utilisé, puisqu'une observation minutieuse permet de déceler que les traits sont moins nets et que les défauts de l'ornement paraissent accentués pour *La Famille vertueuse*. Il est aussi probable que ce soit le même ornement qui ait été regravé à l'identique à la demande de l'imprimeur. Cette hypothèse se trouve étayée par la consultation en ligne de la base de données Môriâne³⁷⁴ qui recense sous le numéro 1016 un ornement de l'imprimerie Quillau, représentant « un panier rempli de fruits posé sur un dais » d'un livre paru en 1717 ou 1727, *Le Dialogue des Vivans* de Bordelon. La facture de l'ornement de la première moitié du XVIII^e siècle paraît plus grossière et plus endommagée, peut-être en raison des conditions de numérisation, mais la composition est en tout point semblable à celle de l'ornement retrouvé en plusieurs exemplaires dans *La Famille vertueuse*. Cet indice, en sus de la mention apposée à la fin de la quatrième partie confirme l'attribution de *La Famille vertueuse* à l'imprimerie Quillau, ainsi que Rétif le rapporte.

Pour la réédition du *Pornographe*, les ornements utilisés ne permettent pas de localiser l'imprimerie dans laquelle le tirage a été effectué. Mais force est de constater que le fleuron de la première page³⁷⁵ ressemble à s'y méprendre à celui de la page dix-sept de l'édition originale de 1769. La similitude peut relever du hasard, mais la mise en page de l'édition est tellement soignée qu'il semble plus probable que Rétif ait demandé la réutilisation du même fleuron. Si la seconde hypothèse est correcte, la réimpression du *Pornographe* aurait donc eu lieu dans l'imprimerie de Quillau. Pour l'emploi des bandeaux de la seconde partie, Rétif ne pousse pas la similitude plus avant, soit qu'il ne possédât plus d'exemplaires de l'édition antérieure, soit que le typographe à sa casse ait composé le bandeau avec des vignettes Fournier selon son goût.

³⁷¹ VARRY, Dominique, *Introduction à la bibliographie matérielle : archéologie du livre imprimé (1454 – vers 1830)*, [en ligne], juin 2011. <<http://dominique-varry.enssib.fr/node/40>> (consulté le 9 nombre 2013).

³⁷² MCKERROW, Ronald Brunlees, *An introduction to bibliography...*, p.78.

³⁷³ Cf Annexe : ornements de *La Famille Vertueuse*.

³⁷⁴ TILKIN, Françoise (dir.), *Programme Môriâne* [en ligne], Projet du Groupe d'étude du dix-huitième siècle et des révolutions de l'université de Liège (Gedshsr), 2004, mis à jour régulièrement, <<http://promethee.philo.ulg.ac.be/morlane/ornSearch.aspx>> (consulté le 20 mars 2014)

³⁷⁵ Cf Annexe, collation du *Pornographe*.

L'édition originale de *la Mimographe* n'offre que deux ornements³⁷⁶, et l'un des deux est signé par le graveur qui l'a réalisé. Il s'agit du bandeau ornemental de la page dix-sept composé d'une lyre sur un socle entouré de rinceaux. Il est signé en bas à gauche du nom de Papillon et daté en bas à droite de 1768. Jean-Baptiste Papillon (1698-1776), fils et petit-fils de graveur, est un graveur sur bois renommé de la place parisienne dès 1729³⁷⁷. Auteur du *Traité historique et Pratique de la gravure sur Bois* paru en 1766, il contribue à l'illustration de certaines planches de l'*Encyclopédie* et il participe à la rédaction des articles concernant l'art de la gravure sur bois en qualité d'artisan du renouveau technique de la gravure au XVIII^e siècle³⁷⁸. Il devient l'un des graveurs les plus renommés du XVIII^e siècle, et propose son catalogue d'ornements vendu à travers l'Europe entière, même si quelques menues différences, qui résultent du travail manuel, permettent de distinguer les ornements entre eux³⁷⁹.

Dès 1770, le nombre d'ornements typographiques utilisés a considérablement diminué. Rétif s'inscrit en cela dans la tendance à l'œuvre entre 1760 et 1780, dans la composition des imprimeries françaises, où la simplification est de mise.

La fréquence de l'utilisation des ornements typographiques se réduit au cours de ses impressions. Pour *La Famille vertueuse* en 1767 il utilise une dizaine de bandeaux et fleurons par partie³⁸⁰, pour agrémenter le début de chacune d'entre elle et pour combler le blanc en fin de section. Il ne les utilise plus qu'au début de chaque partie dans *La Mimographe* en 1770 et dans *Le Pornographe* en 1776. La baisse est spectaculaire pour des ouvrages de plus de cinq cents pages. Le tournant se produit en 1775 lors de l'édition du *Paysan perverti* pour lequel il décide d'inclure des gravures afin de battre en brèche les contrefacteurs et de différencier ses ouvrages, ce qui s'avère concluant dès 1777³⁸¹. A partir de ce moment, les ornements en tête de l'ouvrage côtoient les estampes au nombre d'une à deux par partie, comme pour la *Découverte australe*³⁸² en 1781. Le nombre d'ornements a diminué, mais Rétif emploie à partir du tome deux de cet ouvrage des successions de réglés qui occupent la place dévolue d'habitude au bandeau. Cet emploi de réglés à la place des bandeaux est concomitant de l'omniprésence des réglés autour des titres, sous-titres et titres courants. Cela résulte peut-être d'un manque de vignettes pour agrémenter ces pages. La tendance s'accroît encore dans *La Prévention Nationale*³⁸³ en 1784 où le nombre de feuilles gravées sur cuivre dépasse celui des ornements, qui en deviennent anecdotiques. Les ornements disparaissent des *Nuits de Paris*³⁸⁴ en 1788 alors que les gravures deviennent un trait caractéristique de ses impressions. Il ne subsiste plus que des vignettes de type Fournier, qui sont alors les plus répandues³⁸⁵, pour constituer le cadre de la page de titre.

³⁷⁶ Cf Annexe, collation de *La Mimographe*.

³⁷⁷ KAFKER, Frank, CHOUILLET Jacques. « Notices sur les auteurs des 17 volumes de « discours » de l'Encyclopédie (suite et fin) » *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 8, 1990, p. 101-121. [en ligne] <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rde_0769-0886_1990_num_8_1_1057> (Consulté le 19 mars 2014)

³⁷⁸ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 152.

³⁷⁹ CORSINI, Silvio, *La preuve par les fleurons ? Analyse comparée du matériel ornemental des imprimeurs suisses romands : 1775-1785*. Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 1999, p. V.

³⁸⁰ Cf Annexe, Collation de *La Famille Vertueuse*.

³⁸¹ COWARD, David, « Restif de la Bretonne et les droits des auteurs », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n°1, novembre 1985, p. 3-7, p. 6.

³⁸² Cf Annexe, collation de *La Découverte australe*.

³⁸³ Cf Annexe, collation *La Prévention Nationale*.

³⁸⁴ Cf Annexe, collation des *Nuits de Paris*.

³⁸⁵ PERROUSSEAU, Yves, *Histoire de l'écriture typographique...*, t. 2 p. 154-155.

L'évolution qui conduit Rétif à réduire le nombre d'ornements ne découle pas de raisons économiques puisque la réalisation d'une gravure génère plus de frais³⁸⁶ que l'emploi d'un ornement. Cependant le lecteur a toujours la possibilité d'acheter l'ouvrage sans les feuilles gravées sur cuivre³⁸⁷. Il s'inscrit plus vraisemblablement dans un mouvement de fond de raréfaction des ornements utilisés pour les impressions où la clarté et la simplification triomphent³⁸⁸. Cette tendance culmine en France en 1790, cinquante ans après l'Angleterre, à l'époque de la publication des *Nuits de Paris*. Mais la progression de Rétif n'est pas linéaire et un ouvrage tel que *La Découverte australe* est beaucoup plus chargé que les précédents. De la même façon, la diminution de l'emploi des ornements typographiques à la place des culs-de-lampe s'explique pour *Les Nuits de Paris* par le resserrement des Nuits simplement séparées les unes des autres par un réglet. Ce rapprochement peut être motivé par une volonté de réduire les coûts liés à l'achat du papier. Cette évolution contrarie l'identification du lieu d'imprimerie.

Comme l'a montré la vérification systématique, entreprise par Tabarant³⁸⁹, de l'exactitude factuelle des assertions de Rétif, celles-ci se révèlent exactes à quelques omissions près. Ainsi il apparaît que les impressions de Rétif ont effectivement eu lieu dans les imprimeries mentionnées.

Au fil des années, Rétif est devenu un compositeur puis un prote expert dans l'art typographique. À ce titre, il surmonte avec patience et habileté tous les obstacles l'empêchant de publier ses écrits, car l'impression ne saurait pas se restreindre à une simple activité mécanique. Elle comprend un ensemble d'activités connexes qui ne peuvent pas être délaissées. En maîtrisant ces compétences, Rétif peut publier traités et romans qui lui assurent quelque gloire.

³⁸⁶ COWARD, David, « Restif de la Bretonne et les droits des auteurs »..., p. 6.

³⁸⁷ *Ibid.*, p. 7.

³⁸⁸ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 156.

³⁸⁹ BÉGUÉ, Armand, *État présent des études sur Rétif de La Bretonne*, Paris, les Belles lettres, 1948, p. 57.

L'ÉCRIVAIN TYPOGRAPHE

La Révolution marque un tournant pour Rétif. Celui-ci n'est pas tant effectif du point de vue de sa production littéraire que de son processus de publication. En effet, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen adoptée dans la nuit du 26 août 1789 autorise la liberté d'impression dans son article XI³⁹⁰. Les restrictions sur la presse sont par la suite levées dans le courant de l'automne 1789³⁹¹, avant que le fonctionnement de la chambre syndicale, et par conséquent la police du métier, ne cesse à l'été 1790³⁹². La loi Le Chapelier du 2 mars 1791 entérine cet arrêt et prévoit l'abolition des maîtrises et des jurandes. Rétif peut donc mener à bien son projet d'acquisition d'une presse pour pallier les multiples refus des imprimeurs-libraires établis, dans la limite des approvisionnements en fournitures³⁹³ nécessaires. La licence rétivienne se manifeste alors pleinement aussi bien dans sa composition typographique que dans son orthographe réformée. L'étude bibliographique de cinq livres parmi ceux produits pendant cette période, *Le Palais-Royal*³⁹⁴, *Les Tableaux de la vie ou les mœurs du dix-huitième siècle*³⁹⁵, *Les Provinciales* ou *L'Année des Dames Nationales*³⁹⁶, *Monsieur Nicolas* ou *le Cœur-humain dévoilé*³⁹⁷ et *Les Posthumes*³⁹⁸, conforte ces affirmations.

L'AUTOPUBLICATION

Dans le contexte révolutionnaire peu propice aux engagements financiers au long cours, Rétif s'implique davantage dans le processus de production de ses livres. Cette évolution semble résulter de la pusillanimité financière des libraires qui craignent l'envergure de ses différentes entreprises, à une époque où les banqueroutes se multiplient³⁹⁹. Rétif est alors contraint de se procurer une presse pour imprimer ses productions. Il s'appuie également sur d'autres imprimeries pour l'impression de certaines parties de ses ouvrages, car il ne possède ni le matériel ni le personnel indispensable à une telle entreprise, quand bien même il aurait eu dans son atelier un ou plusieurs ouvriers.

³⁹⁰ DARNTON, Robert, ROCHE, Daniel, (éd.), *Revolution in print : the press in France : 1775-1800*, Bekerley, London, University of California press, 1989, p. 70.

³⁹¹ *Ibid.*, p. 72.

³⁹² MINARD, Philippe, *Typographes des Lumières : suivi des « Anecdotes typographiques » de Nicolas Contat (1762)*, préf. de Daniel Roche, Seyssel, Champ Vallon, 1989 (Epoques), p. 175-179.

³⁹³ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française. Tome 2. Le livre triomphant : 1660-1830*, [Paris], Promodis, 1984, 2^e éd. [Paris], Fayard, 1990, p. 25.

³⁹⁴ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Le Palais-Royal*, A Paris, Au Palais-Royal, d'abord ; puis, Partout ; Même chés Guillot, libraire rue des-Bernardins, 1790 (3 vol. ; in-12).

³⁹⁵ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Tableaux de la vie ou les mœurs du dix-huitième siècle*, à Neuwied sur le Rhin, chez la Société Typographique, & à Strasbourg, chez J. C. Treuttel, 1791. (2 vol. ; in-12).

³⁹⁶ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Provinciales : ou Histoires des Filles et Femmes des Provinces de France (...)*, A Paris, Chés J. B. Garnery libraire, rue Serpente n°17, (1794) (12 vol. ; in-12).

³⁹⁷ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé*. Imprimé à la Maison ; et se trouve à Paris Chés le libraire indiqué au Frontispice de la Dernière partie, 1794-1797 (8 vol. ; in-12).

³⁹⁸ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Posthumes ; Lettres reçues après la mort du Mari, par la Femme, qui le croit à Florence*, Imprimé à Paris, à la maison ; se vend chés Duchêne, libraire, rue des Grands-Augustins, 1802. (3 vol. ; in-12).

³⁹⁹ DARNTON, Robert, ROCHE, Daniel, (éd.), *Revolution in print : the press in France...*, p. 89.

L'installation d'une presse

La Révolution ne marque pas en soi le déclencheur d'un changement radical dans les habitudes de Rétif. Sa routine quotidienne faite de composition, d'impression, de visite aux libraires et de dîners mondains, demeure, ainsi qu'il apparaît à la lecture des *Inscriptions* et du *Journal*, comme le note David Coward⁴⁰⁰. L'accumulation de facteurs externes pousse Rétif à acheter une machine à imprimer. Mais la possession d'une presse nécessite du matériel adéquat et des fournitures afin de fonctionner à un rythme régulier.

C'est au cours de l'impression du *Palais-Royal* que l'idée d'acquérir une presse se forme. En effet, Rétif essuie les refus et les rétractations de nombreux libraires quant à l'achat de *L'Année des Dames nationales* et de *Monsieur Nicolas*. Il écrit au sujet de *L'Année des Dames Nationales* :

« J'ai pourtant une peine infinie à trouver un libraire, parce que la plupart sont des brutes orgueilleux qui croient savoir leur commerce, et qui n'y entendent rien. D'autres sont pleins de mauvaise volonté : il semble que ces âmes de boue triomphent, quand un manque de succès momentané abaisse un écrivain qui a plusieurs fois réussi. »⁴⁰¹

Son projet de création d'une imprimerie des associés échoue pareillement, ainsi que celui de réalisation d'un journal⁴⁰², avant de reprendre seul et à son compte ce premier dessein (déjà bien avancé en décembre 1789⁴⁰³). La démarche de Rétif s'inscrit alors dans le contexte révolutionnaire de démultiplication du nombre d'ateliers pourvus d'une ou deux mauvaises presses⁴⁰⁴, du fait de la demande accrue en libelles⁴⁰⁵, alors que la production de livres s'effondre⁴⁰⁶. Dans un souci de légalité, il a entrepris les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes pour s'assurer de la pérennité de son projet le 6 décembre 1789 :

« [été] à la police 2 fois pour notre Imp^e faut un Repondant. »⁴⁰⁷

Rétif s'affaire alors pour faire aboutir son projet. Il se charge de trouver un répondant, c'est-à-dire une caution morale et financière. Il semble le trouver dans la personne de Guillot, imprimeur-libraire de son état et son principal collaborateur pour l'impression du *Palais-Royal*, puisqu'il mentionne à la date du 8 décembre la signature de Guillot, sûrement en tant que garant⁴⁰⁸. Guillot est en effet un imprimeur reconnu de la place parisienne, il est libraire de Monsieur de 1782 à 1791 avant d'être guillotiné le 27 août 1792 pour trafic de faux assignats⁴⁰⁹. Mais en cette période d'instabilité politique et économique, tout projet d'une certaine envergure comporte un surcroît de risques pour un atelier modeste. La

⁴⁰⁰ COWARD, David, « Rétif imprimeur sous la Révolution », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n°11, 1988, p. 91-107, p.102.

⁴⁰¹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 989.

⁴⁰² COWARD, David, *op. cit.*, p. 96.

⁴⁰³ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes inscriptions...*, éd. Pierre Testud, p. 734.

⁴⁰⁴ MINARD, Philippe, *Typographes des Lumières...*, p. 175.

⁴⁰⁵ BARBIER, Frédéric, JURATIC, Sabine (coll.), VANGHELUWE, Michel (coll.), *Lumières du Nord : imprimeurs, libraires et "gens du livre" dans le Nord au XVIII^e siècle (1701-1789) : dictionnaire prosopographique*, Genève, Droz, 2002 (Histoire et civilisation du livre), p. 13.

⁴⁰⁶ DARNTON, Robert, ROCHE, Daniel (éd.), *Revolution in print : the press in France...*, p. 94.

⁴⁰⁷ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes inscriptions...*, éd. Pierre Testud, p. 732.

⁴⁰⁸ *Ibid.*, p. 733.

⁴⁰⁹ MELLOTT, Jean-Dominique (éd.), QUEVAL, Élisabeth (éd.), MONAQUE, Antoine (collab.), *Répertoire d'imprimeurs-libraires (vers 1500-vers 1810)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1988, nouv. éd. rev. et augm. 2004, p. 276.

concrétisation de l'opération est remise plusieurs fois en question ainsi qu'il apparaît dans les notations inquiètes de Rétif à la date du 12 décembre 1789 :

« trouble de mon imprimerie : non vu *Guillot* »⁴¹⁰

La reprise à son compte du projet semble effective puisque « ce faquin de *Cordier, Meimac et Thodore* »⁴¹¹ sont évincés. Son intention émise le 13 décembre 1789 :

« l'idée de commencer l'Imp. chés moi »⁴¹²

est confirmée le 21 décembre.

Rétif ne précise pas le modèle de la presse qu'il a achetée. L'analyse des ouvrages imprimés chez lui laisse supposer qu'il s'agissait d'une presse ordinaire⁴¹³. De nombreux spécialistes de Rétif ont tenté de déterminer le modèle exact. Pierre Testud⁴¹⁴, dont l'analyse a été reprise par Louis Dustet⁴¹⁵, déduit ainsi de l'impression de *Monsieur Nicolas* par feuille de douze pages, qui ne correspond à aucun format usuel⁴¹⁶, que Rétif devait être limité par la taille de la presse, du format, ou des feuilles. Et si Michel Lombard s'avance pour affirmer que Rétif possédait une « presse à vis »⁴¹⁷, sans pour autant justifier ses dires, David Coward se contente de mentionner « notre petite imprimerie »⁴¹⁸ dont parle Rétif. Bien que ce livre ait parfois été relevé comme un in-octavo, il s'agit vraisemblablement d'un in-douze imposé en demi-feuilles à cartons dedans. Ce type d'imposition n'est pas fréquent mais est attesté. L'examen du second exemplaire de *Monsieur Nicolas*⁴¹⁹ de la bibliothèque municipale d'Auxerre le confirme. En effet celui-ci n'a pas été relié et est demeuré avec son brochage d'attente. Le décompte des cahiers, au nombre de vingt-six corrobore cette hypothèse, et correspond au relevé de signature.

L'acquisition d'une presse émane donc d'un concours de circonstances et non d'un projet prédéfini, à la différence de ce qu'affirme Coward⁴²⁰ au sujet de l'achat d'une première presse, dont il n'apparaît aucune trace dans les *Inscriptions*. Il se fonde uniquement sur la note imprimée au verso de la page de titre du tome X des *Nuits de Paris*, page probablement retirée, comme Rétif le faisait fréquemment.

Si Rétif se montre enthousiaste dans l'élaboration de son projet, il est très vite confronté à la réalité de la gestion quotidienne d'une imprimerie, qui plus est dans les conditions de pénuries révolutionnaires. Il doit faire face aux différents problèmes techniques, aux difficultés de ravitaillement, d'organisation et de gestion de ses maigres ressources financières.

À la tête de sa petite imprimerie, Rétif doit résoudre toutes les problèmes qui se présentent, de la mise en place de l'imprimerie à la gestion des imprévus. Il procède tout

⁴¹⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes inscriptions...*, éd. Pierre Testud, p. 734.

⁴¹¹ *Ibid.*, p. 732.

⁴¹² *Ibid.* p. 734.

⁴¹³ NEIPP, Lucien, *Les Machines à imprimer depuis Gutenberg*, préf. de Georges Dangon, Club bibliophile de France, Paris, [1951]., p. 15.

⁴¹⁴ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 102.

⁴¹⁵ DUSTET, Louis, « L'histoire de la publication de *Monsieur Nicolas* », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 40, décembre 2008, p. 157-181, p. 177.

⁴¹⁶ GASKELL, Philip, *A New Introduction to Bibliography*, Oxford, Clarendon Press, 1972, rééd. Winchester, St Paul's Bibliographies and New Castle (Del.), Oak Knoll Press, 1995, rééd. 2009, p. ...

⁴¹⁷ LOMBARD, Michel, « Les conceptions typographiques de Rétif de la Bretonne », *La France graphique, Revue mensuelle des arts et industries du livre, du papier et du carton*, mars 1948, p 4-6.

⁴¹⁸ COWARD, David, « Rétif imprimeur sous la Révolution »..., p. 93.

⁴¹⁹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé*. Imprimé à la Maison ; et se trouve à Paris chés le libraire indiqué au Frontispice de la Dernière partie, 1796. SX 0229.

⁴²⁰ COWARD, David, *op. cit.*, p. 91.

d'abord à des aménagements pour l'installation de sa presse. Ainsi le 10 mai 1790, il mentionne que :

« la fenêtre de l'imp. finie »⁴²¹

Il a dû procéder à l'agrandissement de la fenêtre pour composer à la casse en profitant de la lumière naturelle, comme force traités d'imprimerie en soulignent la pratique⁴²² afin d'agencer au mieux l'espace de l'atelier. Il s'est par ailleurs pourvu de tréteaux⁴²³ sur lesquels il peut installer sa casse. Rétif dispose alors d'un minimum de matériel pour l'utilisation d'une presse, puisqu'il mentionne un châssis sur lequel se fixe la composition, des tasseaux⁴²⁴ pour la caler et une frisquette⁴²⁵ afin de protéger des maculatures les feuilles imprimées.

L'établissement d'une imprimerie occasionne des travaux, ainsi que la presse requiert pour elle-même un certain nombre de réparations. Rétif note avec fierté le premier jour où il compose à son imprimerie, le 9 février 1790⁴²⁶, mais l'impression des formes n'est pas immédiate. Il faut tenir compte du délai induit par la composition ainsi que des ajustements indispensables à l'installation et à la mise en marche de la presse. Avant d'effectuer le premier tirage, sur une presse de seconde main, Rétif fait appel à un ouvrier de presse qu'il a connu à Auxerre chez l'imprimeur Fournier⁴²⁷, Clisot, pour régler la presse le 24 mars 1790⁴²⁸. Puis il s'efforce de la faire fonctionner le 26 mars 1790⁴²⁹. Mais la presse a dû connaître un certain nombre de ratés puisque les mentions de son *Journal*⁴³⁰ indiquant des réparations foisonnent.

Rétif est parfois obligé de faire appel à des imprimeurs experts dans la réparation de presse, puisqu'il est cassier de formation et non pressier. Ses limites dans la connaissance technique de l'imprimerie se trouvent sûrement atteintes. Les réfections peuvent être d'ordre général, comme le 24 octobre 1794 :

« Imprimeur : arrangé presse. »⁴³¹

Elles peuvent aussi porter sur un élément plus spécifique de la presse comme le 29 mai 1792, où Rétif fixe le marbre, c'est-à-dire la pierre enchâssée dans le creux du coffre de la presse, sur laquelle sont posées les formes à imprimer :

« arrangé marbre presse cassé »⁴³²

Elles peuvent concerner d'autres éléments techniques qui s'usent à force d'utilisations répétées comme le pivot le 21 septembre 1793. Il n'est réparé que trois jours plus tard après l'intervention d'un professionnel qui se fait grassement rémunérer pour son travail :

« pivot cassé »

⁴²¹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 53.

⁴²² CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 48.

⁴²³ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, p. 189.

⁴²⁴ *Ibid.*, p. 42.

⁴²⁵ *Ibid.*, p. 221.

⁴²⁶ *Ibid.*, p. 31.

⁴²⁷ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, p. 317.

⁴²⁸ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II, 1790-1796...*, p. 42.

⁴²⁹ *Ibid.* p. 43.

⁴³⁰ *Ibid.*, p. 225.

⁴³¹ *Ibid.* p. 358.

⁴³² *Ibid.*, p. 220.

« remis Presse visse au Serrurier, 50 # pris »⁴³³

Rétif, qui s'est fait imprimeur, doit pareillement s'occuper de la gestion des étoffes. Ces objets de consommation courante dans une imprimerie s'ajoutent aux tympan, aux bois de balles, aux cuirs, à l'huile et à l'encre dont la fréquence de renouvellement influe sur la qualité des impressions. Rétif ne mentionne qu'une seule fois l'encre pour regretter son mauvais état en novembre 1792⁴³⁴. Cette indication suggère qu'il se fournissait auprès d'autres imprimeurs, les pressiers parisiens n'ayant plus le savoir-faire nécessaire pour en fabriquer⁴³⁵. Quelques mentions relatives aux balles⁴³⁶, qui servent à encre les formes, déplorent leur mauvaise qualité, ce qui laisse présager de l'état du matériel d'imprimerie à la disposition de Rétif.

La gestion du papier accapare autrement Rétif. En raison des restrictions révolutionnaires, l'approvisionnement se fait irrégulier et le prix du papier s'en ressent⁴³⁷. Il lui arrive d'être à court de papier, ce qui met un frein à la production, comme c'est le cas le 30 mars 1790 :

« manque de papier. »⁴³⁸

ou le 11 décembre 1794 : « seul sans papier »⁴³⁹

avant d'être fourni le lendemain grâce aux largesses d'Arthaud. L'importance et le coût du papier sont tels que Rétif n'hésite pas à tenter un procès pour le vol de deux cents rames dont il accuse le prote Caillion. L'affaire se résout devant les tribunaux avec sa veuve. Il finit par gagner le 28 mars 1791⁴⁴⁰.

Le rythme auquel compose Rétif⁴⁴¹ induit un ravitaillement constant en papier, car il ne dispose ni des ressources financières pour un achat en gros, ni de la place nécessaire pour l'entreposer dans son petit logement de la rue de la Bûcherie. L'achat de papier relève de savantes opérations de négociations et de relations multiples à mettre en jeu. Ainsi Rétif dispose de plusieurs revendeurs qu'il sollicite à de différentes reprises, comme Volland⁴⁴², Emeri⁴⁴³, Bernard⁴⁴⁴, Boisseau⁴⁴⁵, Belin⁴⁴⁶ ou Duchesne⁴⁴⁷. Il n'est pas pour autant possible de connaître avec exactitude la profession de toutes ces personnes, dont l'identification est compromise par la graphie hésitante de Rétif. Il apparaît, grâce à l'index constitué par Paul Delalain pour *L'Imprimerie et la Librairie à Paris de 1789 à 1813*, que Rétif traite avec plusieurs marchands en gros de papier d'impression, Emery⁴⁴⁸ et Boisseau, qui peut correspondre au dénommé Boischarde ou Boissier⁴⁴⁹, sis dans les quartiers des imprimeurs, rue St-Séverin ou quai des Augustins. Il se procure également le papier nécessaire chez des libraires, Bernard et Volland dont l'activité est attestée à ces périodes⁴⁵⁰. Les imprimeurs disposent aussi de stocks de papier puisqu'il mentionne

⁴³³ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 302.

⁴³⁴ *Ibid.*, p. 255.

⁴³⁵ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 53.

⁴³⁶ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, p. 255, p. 349.

⁴³⁷ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 40.

⁴³⁸ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, p. 45.

⁴³⁹ *Ibid.*, p. 365.

⁴⁴⁰ *Ibid.*, p. 123.

⁴⁴¹ TESTUD, Pierre, *Je suis né auteur pour ainsi dire, Rétif de la Bretonne, 1734-1806*, Auxerre, Bibliothèque Municipale d'Auxerre, 2006, p. 31.

⁴⁴² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, p. 276.

⁴⁴³ *Ibid.*, p.160.

⁴⁴⁴ *Ibid.*, p. p 98.

⁴⁴⁵ *Ibid.*, p. 278.

⁴⁴⁶ *Ibid.*, p 53, p. 138, p. 300.

⁴⁴⁷ *Ibid.*, p. 337.

⁴⁴⁸ DELALAIN, Paul, *L'Imprimerie et la Librairie à Paris de 1789 à 1813 : Renseignements recueillis, classés et accompagnés d'une introduction*, Paris, Delalain Frères, 1899, p. 73.

⁴⁴⁹ *Ibid.*, p. 19.

⁴⁵⁰ *Ibid.*, p. 206.

Belin et Duchesne comme des fournisseurs réguliers de papier. Mais la qualité du papier ne correspond pas aux prix affichés. C'est que Rétif récupère des papiers et des chiffons de seconde main dont le grammage varie entre deux feuillets d'un volume, d'un papier au grain le plus mince à celui d'une forte épaisseur pour former un assemblage dépareillé et hétéroclite dont l'exemple le plus probant est *Monsieur Nicolas*.

Les achats de papier se font en rames, par douzaine ou vingtaine de rames⁴⁵¹. Mais ils ne sont pas toujours exempts de chicanes et diverses tracasseries. Ainsi un marché avec Volland en mars 1793 provoque la colère de Rétif en raison du prix excessif que Volland en demande :

« querrels violtes on m'a volé Rs pap. payé pr 500 # à Volland »⁴⁵²

Ces sommes considérables⁴⁵³ s'expliquent par la rareté du papier et par l'inflation des assignats. A l'instar de tout imprimeur, Rétif se fait gestionnaire pour permettre le bon déroulement du travail à son imprimerie. Mais il s'est lancé dans l'entreprise de production complète tardivement, et manque de fonds. Il n'imprime souvent qu'après la vente de quelques livres afin de pouvoir se procurer les étoffes ou le papier qui lui font défaut. Et c'est surtout grâce au soutien d'Arthaud de Bellevue à partir de 1791 que Rétif poursuit ses impressions⁴⁵⁴. Mais ce soutien est irrégulier, et le départ d'Arthaud en avril 1794 laisse Rétif dans une situation précaire⁴⁵⁵. Les publications continuent, bien que le nombre de tirage diminue drastiquement. Les huit premières parties de *Monsieur Nicolas* sont éditées à quatre cent cinquante exemplaires⁴⁵⁶, leur mévente oblige Rétif à publier la suite à seulement deux cents copies. Les difficultés économiques de Rétif témoignent de son isolement dans un milieu où les relations familiales facilitent l'obtention de crédits indispensables à la réussite éditoriale⁴⁵⁷.

Le rythme de production de Rétif est discontinu. Il alterne des périodes de production tous azimuts sur différents ouvrages⁴⁵⁸ avec des périodes où il ne rédige, ne compose et n'imprime plus rien⁴⁵⁹. Sa routine quotidienne est alors mise entre parenthèse par des événements extérieurs⁴⁶⁰, la nécessité de s'employer dans d'autres imprimeries pour percevoir quelque argent, des problèmes personnels comme son divorce d'avec Agnès réglé en janvier 1794⁴⁶¹, ou encore l'impossibilité matérielle ou financière d'imprimer.

En tant qu'imprimeur Rétif affronte des difficultés supplémentaires. La presse qu'il possède lui permet certes d'imprimer ce qu'il souhaite mais pour cela il doit surmonter les problèmes techniques, se fournir en étoffes et trouver les financements nécessaires. Or la quantité des livres imprimés par Rétif paraît démesurée pour un seul homme. C'est qu'il n'est pas un « hibou solitaire », comme il se plaît à se surnommer⁴⁶², et il bénéficie d'aides diverses.

⁴⁵¹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 386.

⁴⁵² *Ibid.*, p. 276.

⁴⁵³ *Ibid.*, p. 71, 213, 248.

⁴⁵⁴ *Ibid.*, p. 275, 284, 315, 321, 365.

⁴⁵⁵ *Ibid.*, p. 337.

⁴⁵⁶ LACROIX, Paul, *Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Restif de La Bretonne...*, p. 403.

⁴⁵⁷ BARBIER, Frédéric, JURATIC, Sabine, VARRY, Dominique, (dir.), *L'Europe et le livre : réseaux et pratiques du négoce de librairie, XVIe-XIXe siècles*, postf. de Roger Chartier, [Paris], Klincksieck, 1996 (Cahiers d'histoire du livre), p. 243..

⁴⁵⁸ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 33.

⁴⁵⁹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes inscriptions...*, éd. Pierre Testud, p. 690.

⁴⁶⁰ *Ibid.*, p. 694.

⁴⁶¹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, p. 321.

⁴⁶² GRENTE, Georges (dir.), *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 1960, éd. rev. et mise à jour sous la dir. de François Moureau, 1995, p. MCI.

Des collaborations multiples

La production de Rétif de 1789 à 1806 est importante puisqu'il publie, sans tenir compte des pamphlets et des rééditions, *Le Palais-Royal*, *Le Thesmographe*, *Les Tableaux de la Vie*, *Le Drame de la Vie*, le *Théâtre*, le XV^e et le XVI^e tome des *Nuits de Paris*, *L'Année des Dames Nationales*, *Monsieur Nicolas*, *L'Anti-Justine* et *Les Posthumes*. Ces ouvrages font de un à douze tomes. Pour les imprimer, il a pu compter sur d'autres imprimeurs, mais aussi sur des ouvriers et des apprentis qui l'ont suppléé à sa presse.

Tout d'abord, pour *Le Palais Royal*, publié en 1790, mais dont les négociations préalables à l'édition commencent dès octobre 1789⁴⁶³, Rétif suit son schème usuel. Après avoir rédigé un manuscrit, il s'adresse à différents libraires : Maradan, Cussac et Garnery sans succès avant de conclure un marché d'une livre la feuille avec Guillot le 10 décembre 1789⁴⁶⁴, soit près d'un mois après qu'il ait annoncé son projet d'impression. Comme pour ses précédents ouvrages, il participe à l'imposition, comme le 20 janvier 1790 :

« à l'imp. cé III Part. Filles »⁴⁶⁵

et aux relectures, avec l'aide de son ouvrier attiré : Théodore⁴⁶⁶. Le tirage s'est sûrement effectué à l'imprimerie de Grangé⁴⁶⁷, avec qui il est en relation depuis la réimpression des *Contemporaines* en novembre 1785⁴⁶⁸. L'ouvrage, composé rapidement puisqu'il est constitué de seulement trois volumes de moins de trois cents pages, est mis en vente le 25 avril 1790⁴⁶⁹. La publication rapide du *Palais Royal* s'inscrit dans les négociations entreprises avec différents libraires pour l'édition de ses prochains livres, dont les modalités d'impression sont plus complexes.

L'Année des Dames Nationales illustre la combinaison d'une impression qui commence et se termine à la maison, mais qui a lieu en partie dans une autre imprimerie. Après avoir débuté l'impression sur sa propre presse⁴⁷⁰ et suite à un accord conclu avec l'imprimeur Cordier, Rétif compose les formes dans son local rue de la Bûcherie et les apporte chez Cordier pour les faire imprimer. Rétif le note par exemple pour le 22 février 1791 :

« T[iré] V *Année des Dames* chés Cordier »⁴⁷¹

Cet arrangement inédit entraîne le transport de toutes les formes composées, comme en témoigne la mention du 25 juin 1791 pour la feuille A :

« porté A à tirer dont donné le papier. »⁴⁷²

Cet acheminement de formes, qui peuvent peser de vingt à trente kilogrammes⁴⁷³, augmente les risques de formation de pâtés, quand la forme se rompt et que les caractères se répandent au sol comme c'est à déplorer le 26 septembre 1791⁴⁷⁴. Rétif, qui a alors près de cinquante-sept ans et souffre de différents maux, se fait porter les formes

⁴⁶³ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes inscriptions...*, éd. Pierre Testud, p. 723.

⁴⁶⁴ *Ibid.*, p. 736.

⁴⁶⁵ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 25.

⁴⁶⁶ *Ibid.*, p. 35.

⁴⁶⁷ *Ibid.*, p. 24.

⁴⁶⁸ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes inscriptions...*, éd. Pierre Testud, p. 215.

⁴⁶⁹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 48.

⁴⁷⁰ *Ibid.*, p. 36.

⁴⁷¹ *Ibid.*, p. 113.

⁴⁷² *Ibid.*, p. 145.

⁴⁷³ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 49.

⁴⁷⁴ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 164.

chez lui pour les corriger entre le tirage de chaque épreuve⁴⁷⁵. Mais il lui arrive aussi d'aller à l'imprimerie de Cordier pour composer ou corriger sur les formes. Il s'y rend quand il lui manque les caractères pour composer, comme le 9 août 1791, où il ne dispose pas d'assez de sortes en petits romains :

« Comp. pet. rom chés Cordier »⁴⁷⁶

Étant donné que Rétif ne trouve pas de libraire pour financer son impression avant la fin de celle-ci, c'est lui qui se charge de payer l'imprimeur. Pour plusieurs feuilles des volumes de *Février* et *Mars*, cela se traduit le 9 juillet 1791 par la mention de :

« Compte avec Cordier : U, X, Y, Z, A, B »⁴⁷⁷

Les notations de paiement apparaissent alors régulièrement. Mais cette collaboration ne va pas sans son lot de fâcheries, comme dans toute affaire qui implique Rétif, en raison de son caractère fantasque⁴⁷⁸. Les disputes ne sont par rares, comme celle qui éclate le 26 juin 1793 au sujet du papier que Rétif livre à Cordier pour son impression⁴⁷⁹.

L'entente a cependant fonctionné pendant plus de trois ans et permis à Rétif d'imprimer près de huit volumes sur les douze de *L'Année des Dames Nationales*. Cette collaboration semble durer de 1790, date à laquelle Cordier acquiert son imprimerie autogérée, jusqu'en 1793, période après laquelle les mentions de Cordier diminuent sensiblement dans le *Journal*, avant que Cordier ne vende son imprimerie en 1795⁴⁸⁰. L'impression de *L'Année des Dames Nationales* se poursuit jusqu'en novembre 1794 sur la presse de Rétif⁴⁸¹. Ce n'est qu'en 1796⁴⁸² que Rétif parvient à vendre une partie de ses exemplaires au libraire Garnery qui les accepte à condition de changer le titre. *L'Année des Dames nationales* devient alors *Les Provinciales*, titre jugé plus accrocheur par Garnery.

Une part des impressions a été rendue possible par l'emploi d'ouvriers et d'apprentis à la presse de Rétif. Toutefois ces assistants semblent se limiter à une ou deux personnes dont la présence paraît épisodique, du fait des notations incomplètes de Rétif dans son *Journal*.

Suite à l'acquisition de sa presse, Rétif compose d'abord seul chez lui⁴⁸³. Puis il signale un ouvrier, qui semble ne travailler que peu de temps à l'impression des feuilles composées par Rétif, du 27 avril au 29 mai 1790⁴⁸⁴. Il le paye au nombre de feuilles tirées⁴⁸⁵. La brièveté de leur association s'explique par la mésentente et la paresse du pressier comme le rapporte Rétif le 27 avril 1790⁴⁸⁶.

Suite au départ de cet ouvrier, le neveu de Rétif, Edme-Étienne Rétif, semble avoir pris sa suite puisqu'il ne manque pas de s'en plaindre le 3 septembre

⁴⁷⁵ *Ibid.*, p. 146.

⁴⁷⁶ *Ibid.*, p. 154.

⁴⁷⁷ *Ibid.*, p. 148.

⁴⁷⁸ BÉGUÉ, Armand, *État présent des études sur Rétif de La Bretonne*, Paris, les Belles lettres, 1948, p. 75.

⁴⁷⁹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, p. 291.

⁴⁸⁰ *Ibid.*, p. 389.

⁴⁸¹ *Ibid.*, p. 360.

⁴⁸² *Ibid.*, p. 397.

⁴⁸³ *Ibid.*, p. 31.

⁴⁸⁴ *Ibid.*, p. 55.

⁴⁸⁵ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 53.

⁴⁸⁶ *Ibid.*, p. 48.

1790 pour fustiger sa maladresse et son indolence⁴⁸⁷. Son mécontentement le pousse à prendre un nouvel ouvrier le 27 octobre 1791⁴⁸⁸, mais sa satisfaction n'en est pas plus grande. Il déplore à plusieurs reprises ses bévues et son étourderie concernant les consignes de composition. Ainsi, il lui reproche le mauvais emploi des caractères de saint-augustin⁴⁸⁹. Sa gaucherie ne plaide pas en sa faveur, à l'exemple du 26 janvier 1792 :

« Quoerl. Du Poliçon pr feu, & lettres à terre »⁴⁹⁰

Cet apprenti finit également par être renvoyé. L'ouvrier qui lui succède le 16 février 1792, un nommé Barachin, ouvrier cassier⁴⁹¹, ne le contente pas davantage. Rétif ne cesse de le quereller⁴⁹², et il est obligé de rattraper les erreurs que Barachin commet⁴⁹³. La confusion entre les termes employés par Rétif ne permet pas de déterminer s'il est confronté à des ouvriers négligents qui ne font pas correctement leur travail ou s'il est un maître irascible dépourvu de patience. Sans plus de mention de Barachin, il signale successivement le renvoi de deux « apprentis », le 9 juillet et le 8 août 1792, notamment pour l'impéritie de l'un d'entre eux au maniement des caractères en petit texte :

« Apprenti petit-texte parti de la presse renvoyé »⁴⁹⁴

Il alors remplacé par deux ouvriers qui lui conviennent mieux. Chardin dès janvier 1793⁴⁹⁵ est chargé de la composition de passages plus compliqués à réaliser tels que les notes⁴⁹⁶. À son retour en septembre 1793⁴⁹⁷, après avoir été remplacé par deux apprentis, Mairet et Mingot, qui ont gâté des feuilles⁴⁹⁸, Chardin se voit confier la réalisation de pages entières et il est même chargé de la correction des épreuves⁴⁹⁹. Le second ouvrier, Blanc, s'affaire surtout comme coursier, et semble avoir contribué à la composition typographique de *Monsieur Nicolas*⁵⁰⁰. À partir du mois de juillet 1794, Rétif semble alterner les périodes où il dispose encore de Chardin ou d'un apprenti, comme en mars 1795⁵⁰¹, et celles plus fréquentes où il se retrouve seul, sans ouvrier dans son imprimerie, comme en juillet 1794 où il note :

« seul plus personne »⁵⁰²

Le cas se reproduit en mars⁵⁰³ et en juillet 1795⁵⁰⁴. Puis les informations manquent pour déterminer les conditions de travail de Rétif, car les notations se font plus sporadiques et deviennent parcellaires avant que Rétif n'arrête de tenir son journal en mai 1796.

Néanmoins, s'il est une chose qui ressort du *Journal*, outre l'importante rotation des ouvriers dans son imprimerie, c'est l'implication de Rétif dans la publication de ses

⁴⁸⁷ *Ibid.*, p. 72.

⁴⁸⁸ *Ibid.*, p. 185.

⁴⁸⁹ *Ibid.*, p. 188.

⁴⁹⁰ *Ibid.*, p. 193.

⁴⁹¹ *Ibid.*, p. 208.

⁴⁹² *Ibid.*, p. 202, 204, 208.

⁴⁹³ *Ibid.*, p. 217.

⁴⁹⁴ *Ibid.*, p. 230.

⁴⁹⁵ *Ibid.*, p. 266.

⁴⁹⁶ *Ibid.*, p. 275.

⁴⁹⁷ *Ibid.*, p. 303.

⁴⁹⁸ *Ibid.*, p. 281.

⁴⁹⁹ *Ibid.*, p. 358.

⁵⁰⁰ *Ibid.*, p. 380.

⁵⁰¹ *Ibid.* p. 376.

⁵⁰² *Ibid.* p. 345.

⁵⁰³ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 377.

⁵⁰⁴ *Ibid.*, p. 386.

ouvrages. Il s'occupe des éléments matériels et financiers de la production. Mais avant tout, il compose et il n'atermoie jamais pour réaliser les tâches les plus pénibles ou les plus rebutantes de l'imprimerie.

Comme dans ses *Inscriptions*, Rétif note toutes ses réalisations quotidiennes. Il donne à lire en de longues énumérations la liste des pages composées au fil des jours, ainsi que des corrections quotidiennes⁵⁰⁵, même si la mention des tierces se fait plus rare, notamment quand il imprime à la maison. Quand il délègue l'impression à Cordier pour *L'Année des Dames Nationales*, la mention des tierces réapparaît⁵⁰⁶, car il passe moins de temps à la composition. La distribution des caractères émerge comme un élément nouveau tout comme l'imposition des formes⁵⁰⁷. En tant que prote, il se charge aussi de superviser le travail des ouvriers, et doit revoir leurs compositions, d'où les notations relatives aux pâtes⁵⁰⁸ à remanier. Il ne répugne pas à imprimer les feuilles à la presse quand il ne dispose d'aucun apprenti à qui confier cette tâche. Ainsi en octobre 1795 il écrit :

« tous les jours tiré une forme, imp. corrig.»⁵⁰⁹

Il s'acquitte alors de son rôle avec un grand soin, et veille à ce que toutes les lettres soient au même niveau en les battant avec un coin⁵¹⁰. Il se préoccupe en outre de la préparation du papier, qui doit être trempé une demi-journée avant de pouvoir être imprimé, et de son séchage afin que l'encre s'imprègne bien dans le papier chiffon. Enfin, une fois la journée terminée, il balaye son local⁵¹¹ et veille au bon état du menu matériel. Il accomplit toutes ces fonctions quelles que soient les conditions climatiques, et s'assure de ce que rien n'y mette d'entrave. Ainsi lorsque la gelée arrive il prend garde d'entretenir un feu à l'imprimerie⁵¹² quitte à souffrir du froid dans sa chambre.

Ainsi, peu nombreux sont les ouvriers à suivre Rétif et à survivre à son despotisme. Il se dessine comme l'homme-orchestre de son imprimerie qui obstinément fait tourner la presse.

DE L'IMPORTANCE DES CARACTÈRES

Tout ce processus de fabrication n'est cependant possible qu'à condition de disposer de caractères, sans lesquels toute composition est impossible. Le problème est ardu pour un imprimeur indépendant mais impécunieux, alors que les caractères coûtent chers. Le tracassé par la gestion des types transparait dans ses notations quotidiennes. Et leur importance se retrouve tout autant dans la constitution d'une typographie singulière.

La composition

Si Rétif ne fait part d'aucune précision dans son *Journal* concernant l'achat de la presse, son silence à ce sujet est compensé par les nombreuses notations à propos des caractères utilisés. Ils constituent en effet le principal poste de dépense

⁵⁰⁵ *Ibid.*, p. 80.

⁵⁰⁶ *Ibid.*, p. 127.

⁵⁰⁷ *Ibid.*, p. 86.

⁵⁰⁸ *Ibid.*, p. 390.

⁵⁰⁹ *Ibid.*, p. 393.

⁵¹⁰ *Ibid.*, p. 224.

⁵¹¹ *Ibid.*, p. 223.

⁵¹² *Ibid.*, p. 372.

lors de la constitution d'une imprimerie⁵¹³. Il procède d'abord à l'achat de quelques caractères, qui se révèlent vite insuffisants et sont complétés par un réassortiment conséquent. Il précise pour le 8 décembre 1789, le jour même de la signature de l'accord avec Guillot :

« chés Mailli, fonte pour dans 6 sem^{nes} »⁵¹⁴

ce qui correspond à la somme de trois cent huit livres qu'il mentionne lui avoir versée le 27 février 1790⁵¹⁵. Suivant les prix indiqués par Antoine-François Momoro en 1793⁵¹⁶, cette somme n'équivaut pas même à l'achat de deux polices de caractères courants pour la composition d'une page, telles que le cicéro avec lequel il précise avoir composé les premières pages de *L'Année des Dames Nationales*⁵¹⁷ sur sa presse. Cela fait peu de caractères et ne permet pas une rotation efficace des formes entre le temps nécessaire de la composition, des relectures et de l'impression, mais ceci s'explique par le faible budget de Rétif. Il investit ses maigres revenus au fur et à mesure de la vente des livres placés chez différents libraires, ce qui constitue sa seule source de recettes financières.

C'est sans doute la raison pour laquelle, Rétif loue aussi une police à la date du 28 décembre 1789⁵¹⁸ pour un montant de quatre livres et quatre sous, sans désigner son locuteur. Il s'agit peut-être d'un imprimeur en mal d'impression avec qui il est en affaire comme Guillot ou Grangé, ou du fondeur Mailli qui dispose de jeux supplémentaires non employés. Mais la somme indiquée ne représente que quatre livres de cicéro, ce qui ne permet même pas d'imposer une feuille. Ces caractères supplémentaires complètent à peine l'assortiment déjà commandé. La location de caractères procède des pratiques élargies de transmission d'ornements typographiques entre imprimeurs en relations d'affaires, qui se cèdent, moyennant finance, du matériel d'imprimerie inusité ou trop usé⁵¹⁹.

À la livraison des caractères, près de deux mois après leur commande, le 9 février 1790, apparaît la première mention de la presse de Rétif dans son *Journal* :

« 1^{re} composit. à mon Impr. »⁵²⁰

Il alterne ensuite composition sur le *Palais Royal* à l'imprimerie de Grangé⁵²¹ et composition sur *L'Année des Dames Nationales* chez lui, rue de la Bûcherie, dans le local où il a déménagé en octobre 1788⁵²². La composition se fait lentement, car c'est seulement le 4 mars 1791 qu'il commence la composition du volume de *Mars*, le troisième de *L'Année des Dames nationales*⁵²³. Il a donc composé les volumes de *Janvier* et de *Février*, soit six cents pages, en un an. Ce délai s'explique par la multiplicité des impressions concomitantes puisque d'octobre 1789⁵²⁴ à avril 1790⁵²⁵ il imprime le *Palais Royal*, composé d'un peu plus de huit cents pages, il amorce aussi la

⁵¹³ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2., p. 49.

⁵¹⁴ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes inscriptions...* éd. Pierre Testud, p. 733.

⁵¹⁵ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 36.

⁵¹⁶ MOMORO, Antoine-François, *Traité élémentaire de l'imprimerie...*, p. 267.

⁵¹⁷ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, p. 35.

⁵¹⁸ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes inscriptions...* éd. Pierre Testud, p. 739.

⁵¹⁹ CORSINI, Silvio, *La preuve par les fleurons ? Analyse comparée du matériel ornemental des imprimeurs suisses romands : 1775-1785*. Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 1999, p. X.

⁵²⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 31.

⁵²¹ *Ibid.*, p. 24.

⁵²² TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 1^{er} octobre au 1^{er} janvier 1789 », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 13, décembre 1990, p. 47-88, p. 64.

⁵²³ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 116.

⁵²⁴ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes inscriptions...*, éd. Pierre Testud, p. 714.

⁵²⁵ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 48.

composition de *Monsieur Nicolas* à partir de 22 août 1790⁵²⁶, et il mène de front la réimpression de plusieurs volumes des *Contemporaines*⁵²⁷, de divers feuillets déficients de précédents ouvrages.

Le délai peut aussi se comprendre par les conditions spécifiques de composition de *L'Année des Dames Nationales*. Rétif imprime à son compte, dans son atelier artisanal. Il dispose de peu de ressources pour financer l'impression et le matériel typographique. Il se trouve alors souvent contraint par les sortes qu'il possède. Les mentions d'arrangements divers pour contourner ces désagréments abondent.

Il se résigne parfois à composer dans un corps différent de celui qu'il avait prévu, comme le 20 avril 1790 :

« Composé sans sorte cicero »⁵²⁸

Quand il ne lui manque que quelques lettres, il compose provisoirement dans un autre corps avant de les rectifier dans le caractère souhaité, comme le 17 juillet 1791 quand il remplace les -s en petit romain pour les mettre en cicero :

« co[rri]gé les s mis en pet. rom sur I 3 & 4 »⁵²⁹

Mais il oublie parfois de les corriger entièrement, comme c'est le cas pour la page 1755 de *L'Année des Dames nationales* où tous les caractères n'ont pas été bien remplacés. Il indique à la date du 4 novembre 1792 :

« add. d'A p. 3 »⁵³⁰

qu'il a remplacé les A d'attente en petite majuscule par des A en grande majuscule, mais une occurrence subsiste de ces lettres d'attente. Aux côtés de termes « Amies » et « Amans » demeure un « Amant »⁵³¹.

En juin 1791, il doit interrompre sa composition, ou plutôt remplacer une lettre manquante par une autre lettre mise à l'envers avant de disposer du caractère nécessaire après avoir imprimé et desserré une autre forme :

« bloqué t, pour 704-705 »⁵³²

Lorsqu'il dispose à nouveau de numéraire, il s'empresse de pourvoir davantage ses sortes. Il se réapprovisionne alors chez Mailli, le fondeur auprès duquel il s'était procuré ses premières polices de caractères, à l'instar du 18 mai 1790⁵³³.

Quand les finances viennent à manquer, et que quelques lettres lui font défaut, il en emprunte parfois chez l'imprimeur Cordier, qu'il côtoie quotidiennement. En juillet 1791⁵³⁴, il se résout à lui emprunter plusieurs caractères pour finir la composition de feuilles, c'est-à-dire les débloquent :

« sortes prises, a, a, i, î, r, t, u, débloquent 107-108 »⁵³⁵

⁵²⁶ *Ibid.*, p. 70.

⁵²⁷ *Ibid.*, p. 168.

⁵²⁸ *Ibid.*, p. 128

⁵²⁹ *Ibid.*, p. 150.

⁵³⁰ *Ibid.*, p. 253

⁵³¹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Provinciales : ou Histoires des Filles et Femmes des Provinces de France* (...), A Paris, Chez J. B. Garnery libraire, rue Serpente n°17, (1794), t. 6, p. 1755.

⁵³² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 142.

⁵³³ *Ibid.*, p. 136.

⁵³⁴ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud p.151.

⁵³⁵ *Ibid.*, p.147.

Dans des cas extrêmes, quand il ne peut emprunter les caractères nécessaires, Rétif les confectionne lui-même à partir d'autres caractères qu'il lime. Cette situation se multiplie de la fin de l'année 1790 à 1791. Ainsi le 26 et le 27 décembre 1790 il précise :

« limé *b* pr *l*. », « fait de *l* des *b* »⁵³⁶

Ou le 20 avril 1791 : « fait des *c* »⁵³⁷

Les difficultés s'atténuent lorsqu'il se procure une partie des fontes Baskerville acquises par Beaumarchais en 1779⁵³⁸. Rétif bénéficie alors de caractères neufs suivant la mention du 3 janvier 1792 :

« B^s pet. rom n^f »⁵³⁹

qu'il réitère le 15 février 1793 au sujet de la composition de la page 85 de *Monsieur Nicolas* :

« sur M. Nic 85 en neuf Bs »⁵⁴⁰

Rétif dispose alors d'une police presque complète de caractères typographiques réputés⁵⁴¹, dont il énumère toutes les fontes lorsqu'il les met en casse plusieurs jours durant en octobre 1791. Il est pourvu de cicéro, romains et italiques, en majuscules et en minuscules⁵⁴², de petit romain et de saint-augustin⁵⁴³.

Cette transaction s'est sûrement déroulée en deux étapes puisque le 18 novembre 1791 apparaît la mention :

« 1500 de Bill^{ts} pour *Beaumarchais* ; fonte de Baskerv^{lle} »⁵⁴⁴

Il semble donc lui avoir versé mille cinq cents livres en billets ou assignats pour le paiement des caractères. Mais à la date du 24 décembre 1791, la même somme est indiquée par Rétif :

« donné 1500# bill. à Beaumarchais »⁵⁴⁵

La deuxième occurrence pourrait concerner uniquement le versement annoncé, car Rétif ne mentionne pas comme précédemment les mises en casse des caractères ou le détail des polices achetées. Il paraît en outre peu crédible que la vente se soit effectuée sans négociations préalables, que Rétif ne manque jamais de retranscrire même succinctement. Quels que soient les versements effectués, Rétif ne précise pas le nombre de caractères obtenus.

Mais le stock de caractères ainsi constitué n'est pas pour autant définitif. Quelques jours seulement après l'acquisition des caractères de Baskerville, Rétif note à la date du 30 décembre 1791 :

« eu 228# de 168 o-o »⁵⁴⁶

⁵³⁶ *Ibid.*, p.97.

⁵³⁷ *Ibid.*, p. 128.

⁵³⁸ PERROUSSEAU, Yves, *Histoire de l'écriture typographique. Tome I-II, Le XVIIIe siècle.* Italie, Atelier Perrousseau éd., 2010, p. 34.

⁵³⁹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, p. 188.

⁵⁴⁰ *Ibid.*, p. 270.

⁵⁴¹ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 154.

⁵⁴² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, p. 175.

⁵⁴³ *Ibid.*, p. 184.

⁵⁴⁴ *Ibid.*, p. 175.

⁵⁴⁵ *Ibid.*, p. 184.

⁵⁴⁶ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 185.

Il se déleste de certains caractères pour lesquels il semble ne jamais avoir éprouvé de pénurie afin de subvenir à d'autres dépenses immédiates.

Bien que le manque de caractères soit ensuite moins fréquent, il n'a pas pour autant cessé. C'est ce qu'il observe le 29 octobre 1792 quand il complète par des emprunts les caractères qui lui manquent :

« sortes I, è, ê... »⁵⁴⁷

Cette insuffisance de caractères est en partie maîtrisée par un nouveau réassortiment effectué le 23 octobre 1792, en caractères vendus par Beaumarchais :

« ai sortes pet. rom. Bs »⁵⁴⁸

L'opération se renouvelle à de multiples reprises. Le 23 février 1793, il livre plus d'informations sur la façon dont il se procure les caractères :

« sortes de Colas »⁵⁴⁹

En effet, Colas est le distributeur des caractères de la fonderie de Beaumarchais. Il a été chargé d'écouler les caractères lors de la mise en vente effectuée par Beaumarchais⁵⁵⁰.

L'importance des caractères pour Rétif se traduit aussi par la manière dont il note les pages composées chaque jour. Au lieu de noter le numéro de la page ou la foliotation des feuilles, comme il avait l'habitude de le faire avant 1789⁵⁵¹, il désigne les pages composées par le caractère employé. À partir de l'acquisition de sa presse et des caractères⁵⁵² cette pratique devient de plus en plus fréquente au point de rendre l'identification des pages hasardeuse. Ainsi de telles notations abondent :

Le 29 mars 1790, « Composé St. Aug. dès le matin »⁵⁵³

Le 9 avril 1790, « com^{cé} petit texte de février »⁵⁵⁴

Le 2 mai 1790, « mis en page gros-o[eil] »⁵⁵⁵.

La question de l'assortiment en caractères fait appel à des talents inédits de Rétif qui se fait apprenti graveur pour façonner lui-même les types qu'il ne peut se procurer. Il se peint également à la tâche, dans *Monsieur Nicolas*, en train de composer dans son style typographique particulier.

⁵⁴⁷ *Ibid.*, p. 252.

⁵⁴⁸ *Ibid.*, p. 250.

⁵⁴⁹ *Ibid.*, p. 273.

⁵⁵⁰ BENGESCO, Georges, *Voltaire : bibliographie de ses œuvres*, t. 4, Paris, Perin, 1890, p. 120.

⁵⁵¹ TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 1^{er} octobre au 1^{er} janvier 1789 », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 13, décembre 1990, p. 47-88, p. 47.

⁵⁵² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, p.31 AR.

⁵⁵³ *Ibid.*, p. 43.

⁵⁵⁴ *Ibid.*, p. 45.

⁵⁵⁵ *Ibid.*, p. 49.

L'ordonnement des caractères

Au XVIII^e siècle, quand la neutralité engendrée par la typographie est enfin acceptée par la majorité des hommes de lettres, comme le rappelle Roger Laufer⁵⁵⁶, Rétif s'attache à marquer la singularité de sa production en faisant ressortir les différentes parties du texte au moyen de divers corps de caractères. Ce qui est déjà appliqué en partie pour *L'Année des Dames Nationales*, est poussé à son maximum pour *Monsieur Nicolas*, que Rétif conçoit comme un tirage d'essai à la diffusion limitée.

Rétif indique à la fin du premier volume de *L'Année des Dames Nationales*, dans la réclame pour *Monsieur Nicolas*, à la suite de son appel à souscription :

« le caractère de l'Ouvrage sera un beau cicero gros-œil. »⁵⁵⁷

complété d'un exemple en une ligne des sortes qu'il projette d'employer. Mais les corps de caractères utilisés ne sont pas aussi homogènes que ce que cette première déclaration laissait présager. Il est ainsi obligé de préciser à la fin de « Ma Morale », à la suite de *Monsieur Nicolas* :

« Il m'est revenu que certains lecteurs n'ont pu deviner la raison de la différence des caractères employés dans *Le Cœur humain-dévoilé* : la grosseur du caractère typographique marque toujours l'importance donnée à l'héroïne de l'aventure. Comme dans « Mon Calendrier », le caractère italique est toujours indicatif de l'immoralité d'état. »⁵⁵⁸

Il ajoute ensuite dans la présentation de « Mon Calendrier » :

« Je différencierai, par la grosseur du caractère, les objets les plus intéressants. »⁵⁵⁹

Rétif ne cesse de varier le corps des caractères utilisés, ce que ne manque pas de relever dans sa bibliographie Paul Lacroix, qui note l'alternance de caractères cicéro et petits romains⁵⁶⁰. Mais les variations sont loin de se limiter à ces deux seuls corps et leur emploi n'est pas toujours intentionnel comme veut le penser Lacroix. Une part de ces fluctuations de caractères relève bien de l'intention première de Rétif, comme il l'explique, mais une autre part est contingentée par des impératifs extérieurs.

L'expressivité est le but principal de Rétif comme le rappelle Paul Lacroix, afin que le lecteur puisse reconnaître immédiatement les passages les plus intéressants⁵⁶¹, et Pierre Testud, qui souligne le contraste produit par les alternances de types de tailles différentes⁵⁶². Ces remarques sont étayées par les mentions de Rétif dans son *Journal*. Il prend soin d'y spécifier en sus de la composition de ses pages quotidiennes, la taille du caractère employé, qui complète le sens du texte. Ainsi, lorsqu'il compose les pages 1235 à 1238 où il relate l'après-midi passée en compagnie de la femme de son maître-imprimeur, qu'il renomme Madame Parangon en raison de l'affection qu'il lui porte, quand il n'est encore qu'apprenti à Auxerre, il indique le 26 mars 1794 :

« 1235-1238 : sous titre, gr. texte mad. Par. & cic. Interligne »⁵⁶³

⁵⁵⁶ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 170.

⁵⁵⁷ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Provinciales : ou Histoires des Filles et Femmes des Provinces de France* (...), A Paris, Chez J. B. Garnery libraire, rue Serpente n°17, (1794), t. 1, p. 312.

⁵⁵⁸ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé*. Imprimé à la Maison ; et se trouve à Paris Chez le libraire indiqué au Frontispice de la Dernière partie, 1794-1797, t. 4, p. 145. AR

⁵⁵⁹ *Ibid.*, t. 2, p. 683, p. 704.

⁵⁶⁰ LACROIX, Paul, *Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Restif de La Bretonne...*, p. 389.

⁵⁶¹ *Ibid.*, p. 389.

⁵⁶² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, p. 979.

⁵⁶³ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 331.

Le gros texte, d'un corps de quatre points inférieur à celui du parangon, mais de quatre points supérieur à celui du cicéro, est la plus grande taille de caractère employé. Il est très peu usité dans *Monsieur Nicolas*, ce qui redouble l'importance de ce passage.

L'usage de corps de caractères supérieurs au cicéro n'est pas pour autant restreint à cet extrait. Rétif mentionne à plusieurs reprises dans son *Journal*, l'emploi de saint-augustin, qui se situe entre le cicéro et le gros texte dans l'échelle des corps de caractères. Il précise à la date du 30 janvier 1791 et du 30 juin 1795 :

« en St Aug. sur *M. Nic* 74-78 »⁵⁶⁴

« à l'imp. st aug. pour *Nicard*. »⁵⁶⁵

Mais ce choix n'est pas toujours délibéré. Il est parfois contraint d'utiliser le corps de caractère dont il dispose immédiatement, comme le 6 juin 1794 pour les pages 1431 à 1436 de *Monsieur Nicolas* :

« 1431-1436 st aug. forcé. »⁵⁶⁶

Rétif déploie d'autres subterfuges pour pallier les manques de sa petite imprimerie, comme il le souligne dans « Mes Ouvrages », il :

« manquai[t] souvent de différents caractères, et qu'[il] y suppléai[t] par d'autres. »⁵⁶⁷

C'est la raison pour laquelle il précise en marge de sa composition :

« Ailleurs, je mets *les abréviations titres* ; autre part, les supérieures abrégatives, etc. et quelquefois, je mets des petites capitales seulement pour faire aller plus loin le caractère. J'emploie toutes les manières, mais à l'édition à grand nombre, on n'en suivra qu'une. »⁵⁶⁸

C'est aussi par souci d'épargner le papier et les caractères, lors d'un processus de composition qui peut se révéler très long, que Rétif joue sur le corps des caractères. Si les dates d'impression de *Monsieur Nicolas* les plus communément retenues sont celles de 1794 à 1797⁵⁶⁹, sa rédaction est bien antérieure, et sa composition également, dans une moindre mesure. Les premières formes des feuilles A, B et C de la première partie sont composées dès septembre 1790⁵⁷⁰, et les premières épreuves en sont tirées en novembre⁵⁷¹. Après une pause de plusieurs mois, où il est occupé à l'impression de *L'Année des Dames nationales*⁵⁷², Rétif parvient à faire tirer les tierces de ses feuilles en juin 1791, non sans leur avoir fait subir d'importants remaniements⁵⁷³. En 1792 il ne compose qu'une seule fois pour *Monsieur Nicolas*, à la fin du mois de janvier⁵⁷⁴, avant de reprendre de manière décisive le 7 février 1793⁵⁷⁵ au moment où l'impression de *L'Année des Dames nationales* touche à sa fin.

⁵⁶⁴ *Ibid.*, p. 108.

⁵⁶⁵ *Ibid.*, p. 398.

⁵⁶⁶ *Ibid.*, p. 341.

⁵⁶⁷ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 976.

⁵⁶⁸ *Ibid.*, t. 1, p. 755.

⁵⁶⁹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé...*, t. 3, 1794-1797.

⁵⁷⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 74.

⁵⁷¹ *Ibid.*, p. 85.

⁵⁷² *Ibid.*, p. 142.

⁵⁷³ *Ibid.*, p. 145.

⁵⁷⁴ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 187.

⁵⁷⁵ *Ibid.*, p. 270.

Ce bref historique montre que certains caractères peuvent rester pendant plusieurs mois dans les formes avant d'être imprimés puis distribués dans la casse afin d'être à nouveau employés. Ce procédé réduit d'autant le stock de caractères à la disposition de Rétif et justifie d'autre part les variations fréquentes de corps de caractères lors de la composition.

Toutes les notations de Rétif sur le corps de caractère utilisé, peuvent être confirmées par l'étude bibliographique, suivant la méthode proposée par Fredson Bowers⁵⁷⁶. Ainsi après avoir mesuré l'ensemble des lignes d'une page, et en ayant répété le procédé sur plusieurs pages d'un même corps de caractère, pour en déduire la taille du caractère, en tenant compte de la rétractation de la feuille lors de son séchage ; en transposant le résultat dans le système mesure de l'Ancien Régime⁵⁷⁷, la taille du caractère est obtenue en points, ce qui permet de déterminer le corps du caractère. Pour ce faire, notre choix s'est porté sur le point Didot, d'une valeur de 0,376 mm, et sur son tableau de correspondance entre le nom des caractères et leur valeur en point⁵⁷⁸. C'est en effet le plus proche contemporain de Rétif à proposer un système d'équivalence qu'il élabore en 1783. Par la suite les caractères qu'il fait graver s'imposent à toute l'Europe continentale, avant que son système de mesure ne soit adopté comme l'unité mondiale typographique au cours du XIX^e siècle. Il n'est par ailleurs pas improbable que Rétif en ait utilisé en sus de ceux de Baskerville.

Il apparaît que cet ouvrage, comme l'a annoncé Rétif, est en effet majoritairement imprimé en cicéro gros œil, avec des variations fréquentes entre les corps de caractères. Si Rétif n'hésite pas à passer du petit romain au gros texte sur une même page⁵⁷⁹ ces modifications n'excèdent pas une dizaine de pages⁵⁸⁰, le plus souvent, et elles sont sans cesse entrecoupées de passages en caractères de corps différents avant un retour plus durable au cicéro.

Mais la qualification des caractères n'est une tâche ni aisée ni exacte. Elle est rendue d'autant plus difficile par les variations des tailles de caractères entre les différentes fonderies. C'est sans doute la raison pour laquelle Pierre Testud se limite à les désigner par leur corps dans l'appareil critique de *Monsieur Nicolas*⁵⁸¹, sans préciser le système employé pour les mesurer. Car, pas moins de trois systèmes de mesures sont proposés en France au cours du XVIII^e siècle⁵⁸², avec plus ou moins de succès. Si l'on en croit Rétif quand il spécifie le corps de caractère d'une page composée, ainsi que les vérifications opérées par Pierre Testud, et nos propres analyses bibliographiques, les remarques de Paul Lacroix sur les différentes tailles de caractères employées par Rétif se trouvent partiellement contredites quand il affirme au sujet des huit premières parties de *Monsieur Nicolas* que le cicéro est le caractère le plus usité, et qu'il est prépondérant dans ses « préludes »⁵⁸³. En effet, ce n'est pas tant le cicéro que le saint-augustin qu'il impose en introduction de sa première partie, puis dans le corps du texte lui-même. Ce corps est rapidement remplacé par le cicéro mais il n'en fait pas moins de fréquentes apparitions. En suivant cette hypothèse, à partir du volume cinq, ce serait le saint-augustin qui s'effacerait au profit de passages plus conséquents en petit-romain, non pas au détriment mais en complément du cicéro.

⁵⁷⁶ BOWERS, Fredson, *Principles of Bibliographical Description...*, p. 300-306.

⁵⁷⁷ PERROUSSEAU, Yves, *Histoire de l'écriture typographique...*, t. 2, p. 194.

⁵⁷⁸ *Ibid.*, t. 2, p. 214.

⁵⁷⁹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé...*, t. 1, p. 331.

⁵⁸⁰ *Ibid.*, t. 5, p. 2508-18.

⁵⁸¹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 1, p. 1530.

⁵⁸² PERROUSSEAU, Yves, *op. cit.*, t. 2, p. 214.

⁵⁸³ LACROIX, Paul, *Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Restif de La Bretonne...*, p. 390.

En outre, si les observations de Lacroix s'avéraient exactes, les mentions mêmes de Rétif seraient erronées, alors qu'il s'agit d'un compositeur expérimenté dont les talents à la casse sont largement reconnus⁵⁸⁴. Les corps de caractères mentionnés dans le *Journal* de Rétif vont du petit-texte au gros-texte, en passant par le petit-romain⁵⁸⁵, le cicéro gros-œil et le saint-augustin, et non de la nompaille ou de la mignonne au saint-augustin. Il n'en reste pas moins que, toute proportion gardée, d'autres constatations demeurent fondées sur l'emploi spécifique d'un type de caractère, tel que l'italique ou le petit texte.

Alors que Rétif affirme que l'italique qualifie seulement l'immoralité d'état, un certain nombre d'occurrences en attestent autrement. L'italique est communément employée pour les titres, citations, passages en latin et épîtres dédicatoires comme le rappelle Momoro⁵⁸⁶, pour de brefs passages, afin de ne pas en dénaturer la fonction. Or Rétif lui attribue une signification différente, qu'il ne suit pas pour autant rigoureusement.

L'italique est ainsi employée à la manière d'un corps de caractère différent pour marquer l'importance d'un terme au sein d'un paragraphe de même corps :

« La Pièce qui se trouve à la tête de mon I^{er} *Cahier* »

« Mais, à mon grand étonnement, il la trouva *delicieuse* ! »⁵⁸⁷

Il est en outre utilisé pour distinguer un dialogue, puisque Rétif ne signale pas de façon systématique les retours à la ligne avec des tirets :

« ... en me disant ces mots : « *Nicolâs ! tu vas à la Ville...* »⁵⁸⁸

Enfin, l'italique apparaît pour distinguer une incise de Rétif dans le récit :

« Une EPÎTRE A JEANNETTE, que je ne finis que le lendemain. [*On la trouvera*, pp. 1207-1208 de l'*Ouvrage cité*]... »⁵⁸⁹

« *Tel est le recit de mon 2d séjour à Aucerre, ét de mon mariage. Nous en somes au mois de Juin 1761.* »⁵⁹⁰

Pour signaler un message reçu ou pour reproduire une lettre, il emploie aussi l'italique, afin de retranscrire l'écriture cursive :

« Voici la repoñse que je reçus : « *Monsieur : la delicatesse de votre façon-de-penser, la modestie qui régné dans votre Epître dédicatoire préviént d'avance sur le merite de votre Ouvrage...* »⁵⁹¹

Pour distinguer les titres d'ouvrages il utilise parfois l'italique mais ses ouvrages figurent le plus souvent en petite capitale, comme pour leur adjoindre un surcroît d'importance à côté de passages fréquents en italiques :

⁵⁸⁴ Lombard, Michel, « Les conceptions typographiques de Rétif de la Bretonne », *La France graphique, Revue mensuelle des arts et industries du livre, du papier et du carton*, n° 15, mars 1948, p. 4-6, p. 4.

⁵⁸⁵ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. 275.

⁵⁸⁶ MOMORO, Antoine-François, *Traité élémentaire de l'imprimerie...*, p. 214.

⁵⁸⁷ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé...*, t. 2, p. 899.

⁵⁸⁸ *Ibid.* t. 2, p. 686.

⁵⁸⁹ *Ibid.*, t. 2, p. 965.

⁵⁹⁰ *Ibid.*, t. 5, p. 1545.

⁵⁹¹ *Ibid.*, t. 5, p. 2672.

« DRAME DE LA VIE »⁵⁹², « PAYSAN-PAYSANE »⁵⁹³

Alors que l'italique ne relève pas tant de l'usage prescrit par Rétif, un corps de caractère semble détenir une fonction spécifique. Il s'agit du petit-texte, qui est utilisé plus fréquemment au cours de l'ouvrage. Il semble associé à des emplois plutôt classiques tels que les notes de bas de page ou les notes marginales qui concernent les ajouts contemporains à la composition de l'ouvrage :

« [*J'en restai hiër ici, suffoqué de douleur ; je ne pouvais plus écrire. 16 Fevriér 1784*] »⁵⁹⁴

« Voyéz le DRAME DE LA VIE, p. 91, 92, & suivant »⁵⁹⁵

Il se trouve aussi presque systématiquement pour la retranscription des vers ou autres chansons galantes composés par Rétif, ce qui montre son réalisme au sujet de l'insignifiance de ses réalisations.

Les variations de corps de caractères se justifient toujours pour Rétif. Il accompagne parfois ce changement d'une phrase de transition, qui s'inscrit dans son style, à l'usage du lecteur :

« Voici quel était le drame-canevas, ou le sujet :

Une Joliefemme de la Vie, mad. ... »⁵⁹⁶

Parfois cette phrase de transition est apposée à la fin du passage, comme pour conclure ce qui vient d'être dit précédemment en italique :

« Je place ici tous ces details souvent répétés, pour n'y plus revenir. »⁵⁹⁷

À la suite de l'emploi spécialisé des polices de caractère, le corps de caractère tente de reproduire l'importance du passage dans un essai de redéfinition de la typographie. Cependant, cette recherche complexe dans la graphie exclut d'emblée le public populaire⁵⁹⁸, comble du paradoxe pour un auteur qui se dit seul à pouvoir écrire sur le peuple, car seul à en être issu.

Ainsi, dans *Monsieur Nicolas* Rétif offre une illustration de ses compétences typographiques bien qu'il soit desservi par un manque chronique de moyens qui l'empêche de réaliser des éditions aussi soignées qu'il le souhaiterait. Le sujet de ses romans ne s'y prête pas, pas plus que l'époque.

⁵⁹² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé...*, t. 2, p. 1147.

⁵⁹³ *Ibid.*, t. 2, p. 1158.

⁵⁹⁴ *Ibid.*, t. 2, p. 1073.

⁵⁹⁵ *Ibid.*, t. 3, p. 1754.

⁵⁹⁶ *Ibid.*, t. 3, p. 1217.

⁵⁹⁷ *Ibid.*, t. 4, p. 2087.

⁵⁹⁸ COWARD, David, « Rétif imprimeur sous la Révolution », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n°11, 1988, p. 91-107, p. 107.

VARIATIONS RÉTIVIENNES

Le dessein recherché par Rétif, au travers de ses publications, n'est pas de s'enrichir mais de satisfaire un besoin insatiable de diffuser des écrits dans lesquels il est persuadé de révolutionner la littérature, comme tout écrivain secondaire de la Bohème littéraire⁵⁹⁹. Bien que limité par des contingences multiples, ce bouleversement passe par des inventions orthographiques qui complètent la composition débridée de ses ouvrages après 1789.

Une orthographe atypique

Rétif souhaite constamment mettre en œuvre son projet de réforme⁶⁰⁰. Des traits récurrents de l'orthographe rétivienne se distinguent dans les œuvres étudiées par échantillonnage, comme le prescrit Nina Catach⁶⁰¹, sur la période révolutionnaire, tout comme son irrégularité. Cependant des obstacles continuent à se dresser sur la voie de sa réformation.

L'orthographe de ses ouvrages, publiés sous sa direction, à savoir *Le Palais-Royal*, *L'Année des Dames nationales*, *Monsieur Nicolas* et les *Posthumes*, se caractérise par des traits assez homogènes compte tenu des discontinuités rétiviennes. À l'instar de plusieurs de ses publications pré-révolutionnaires, certaines caractéristiques apparaissent comme l'emploi du S long, l'accentuation volatile, l'omniprésence des tirets, des majuscules, d'une orthographe aléatoire, et d'abréviations fantaisistes. Rétif défend l'utilisation du S long avec force. Ces occurrences sont presque systématiques en début ou en milieu de mot, comme il aime à le rappeler en fustigeant les Didot :

« Ainsi, loin de perfectionner notre orthographe, ils l'ont gâtée, en nous enlevant une consonne qui a la prononciation du *c* doux, dans le mot *ce*, pour ne nous laisser que le *s* adouci, de *chose*, *rose*, *dose*, *raison*, etc. Aussi la plupart des enfants prononcent-ils aujourd'hui *vraizemblable*, *inzertion*, *zédution*, etc (...) Et ce sont les ignorants, les peu réfléchissants Didot que la tourbe stupide des imprimeurs et des fondeurs s'est empressée d'imiter ! Cela est au point que les uns refusent d'employer le S long, et les autres de le fondre. On en a la preuve dans cet ouvrage, où je suis quelquefois contraint d'employer mal à propos le *s* rond, parce que les fondeurs du citoyen Beaumarchais, serviles sectateurs des Didot, ont refusé de m'en fondre... Je sais bien qu'avant Dorat et les Didot, personne, si ce n'est moi, n'avait imaginé de faire un usage intelligent du S long et du *s* rond ; que ce dernier était toujours un *s* final(...) Ainsi donc les Didot, par une coupable et punissable audace, non seulement nuisent à leur langue, mais font tomber sur la nation entière le ridicule de leur ignorance et de leur manque de bon sens. On peut regarder comme le fléau de notre orthographe les Didot, imprimeurs et fondeurs. Les irrégularités motivées que l'on trouve dans cet ouvrage-ci ne sont d'aucune importance, elles ne seront qu'un caprice, pour celui qui n'en comprendra pas la raison. »⁶⁰²

⁵⁹⁹ DARNTON, Robert, *The Literary underground : publishers and booksellers in the Old regime*, London, Harvard university press, 1982, trad. fr., *Bohème littéraire et Révolution : le monde des livres au XVIIIe siècle*, [Paris], Le Seuil, 1983 (Collection Hautes études), p. 27.

⁶⁰⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 2, p. 966-978.

⁶⁰¹ LAUFER, Roger, VEYRIN-FORRER, Jeanne, (dir.), *La Bibliographie matérielle*, Paris, éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1983, p. 116.

⁶⁰² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, t. 1, p. 901-902.

Mais leur emploi se fait parfois au détriment de la compréhension, et ralentit la lecture au lieu de la faciliter⁶⁰³. Ainsi, le fil de la lecture est arrêté sur des mots comme « ssère »⁶⁰⁴ pour sphère. La fluidité de l'orthographe voulue par Rétif est alors battue en brèche par son propre dispositif typographique. En outre, il est limité dans l'élaboration de son projet par les données matérielles. Ceci est dû au manque de caractères, fondus ou achetés, qui marque la période de composition de ses pages⁶⁰⁵. Ainsi, des feuilles entières de *L'Année des Dames Nationales*⁶⁰⁶ se distinguent par l'absence totale de S long. Et cette occurrence n'est pas unique comme le note Rétif.

De même, l'accentuation se veut plus simple et uniformisante, ainsi qu'il la définit dans le *Glossographe*⁶⁰⁷ selon l'orthographe moderne⁶⁰⁸. Mais ses principes achoppent sur l'écueil de leur mise en application. L'accentuation paraît d'abord arbitraire, sans doute en raison de la participation sporadique d'ouvriers qui ont pour habitude de composer les mots suivant l'orthographe qu'ils connaissent pour ne pas perdre de temps lors de la composition en vérifiant la graphie spécifique de chaque terme⁶⁰⁹, de relectures rapides et du modeste assortiment de ses caractères. Ce dernier problème pénalise d'autres publications réformatrices de l'époque⁶¹⁰. Quelques traits notables se dégagent tels que le « ét » et le « chés », véritables « marqueurs »⁶¹¹ rétiviens, qui se retrouvent dans tous les ouvrages imprimés sous sa direction. Le « ét », en particulier, signe sa composition, et fait fi tant de l'usage courant du « et » que des pratiques des cassiers du « & ». Bien que l'emploi de l'esperluette ne soit pas exclu⁶¹², il marque la connaissance de l'usage des caractères spéciaux et des abréviations appliquées lors de la composition. Un compositeur du XVIII^e siècle est censé connaître l'accentuation adéquate et amender la copie en cas d'erreur, ainsi que le rappellent les traités sur l'art de l'imprimerie qui n'ont de cesse de stipendier la vacuité de toute formation intellectuelle des mauvais cassiers qui peuplent le monde de l'imprimerie⁶¹³. Ainsi s'expliquent l'accentuation incertaine de certains de ses ouvrages et les manquements à la réforme rétivienne⁶¹⁴. Or, même dans les pages pour lesquelles il précise qu'il a seul participé tant à leur composition qu'à leur relecture, l'accentuation ne correspond pas aux principes énoncés, comme pour la suppression des diphtongues et des nasales⁶¹⁵ :

« seduction »⁶¹⁶, « rien », « bién »⁶¹⁷, « faùt »⁶¹⁸, « eût »⁶¹⁹

L'accentuation demeurent instable, et une variation n'est jamais à exclure :

« legèreté »⁶²⁰, « ïeux »⁶²¹, « clâsse »⁶²², « quât »⁶²³, « verité »⁶²⁴, « louë »⁶²⁵,

⁶⁰³ CATACH, Nina, *Histoire de l'orthographe française*, éd. posthume établie par Renée Honvault, Irène Rosier-Catach (collab.), Paris, éd. Honoré Champion, 2001, p. 276.

⁶⁰⁴ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Provinciales*..., t. 8, p. 1408.

⁶⁰⁵ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II*..., éd. Pierre Testud, p. 177.

⁶⁰⁶ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Provinciales*..., t. 5, p. 1328-1329.

⁶⁰⁷ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas*..., éd. établie par Pierre Testud, t. 2, p. 966-979.

⁶⁰⁸ CATACH, Nina, *op. cit.*, p. 138.

⁶⁰⁹ MCKERROW, Ronald Brunlees, *An introduction to bibliography*..., p. 249.

⁶¹⁰ CATACH, Nina, *op. cit.*, p. 230.

⁶¹¹ LAUFER, Roger, VEYRIN-FORRER, Jeanne, (dir.), *La Bibliographie matérielle*..., p. 116.

⁶¹² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Provinciales*..., t. 1, p. 32.

⁶¹³ MOMORO, Antoine-François, *Traité élémentaire de l'imprimerie*..., p. 35.

⁶¹⁴ MCKERROW, Ronald Brunlees, *An introduction to bibliography*..., p. 255.

⁶¹⁵ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas*..., éd. Pierre Testud, p. 969.

⁶¹⁶ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Le Palais-Royal*..., t. 2, p. 153.

⁶¹⁷ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Provinciales*... t. 4, p. 931.

⁶¹⁸ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé*..., t.3, p. 1433.

⁶¹⁹ *Ibid.*; t. 3, p. 144.

⁶²⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Le Palais-Royal*..., t. 2, p. 11.

⁶²¹ *Ibid.*, t. 2, p. 15.

⁶²² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Le Palais-Royal*..., t. 2, p. 155.

⁶²³ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Provinciales*..., t. 2, p. 315.

⁶²⁴ *Ibid.*, t. 11, p. 3521.

⁶²⁵ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé*... t. 1, p. 3.

« assés »⁶²⁶, « plüs »⁶²⁷, « plûs »⁶²⁸

Les accents sont présents plus qu'à leur tour et concourent, avec le S long, au remplissage de la page rétive, tout comme les tirets. Bien que la pratique soit usuelle au XVIII^e siècle de placer des traits d'union ou divisions dans le corps du texte, par exemple après l'adverbe très suivi d'un adjectif⁶²⁹, Rétif se plaît à multiplier son emploi entre les termes formant une unité de sens. Cette pratique doit faciliter la lecture. Certaines formes se rencontrent fréquemment :

« quelque-chose »⁶³⁰, « quelque-temps »⁶³¹, « un-peu »⁶³², « sans-doute »⁶³³, « en-effet »⁶³⁴, « par-là »⁶³⁵, « non-seulement »⁶³⁶.

comme pour pléthore de groupes nominaux composés d'un nom et d'un adjectif qualificatif ou d'un nom et de son complément :

« gaîment-tristes »⁶³⁷, « Jeune-Creatures »⁶³⁸, « hors-de-la-société »⁶³⁹, « fleur-de-desir »⁶⁴⁰

L'usage des majuscules se singularise tout autant malgré un défaut de théorisation. Leur emploi archaïsant⁶⁴¹ caractérise les noms communs désignant des personnes. Dès l'impression du *Palais-Royal* les majuscules se multiplient. :

« Fille », « Femme », « Enfants », « L'Abbé », « Gouvernante », « Cuisinière-concubine », « Directeurs »⁶⁴²

mais leur efflorescence dans le texte se révèle plus anarchique :

« Orquestre »⁶⁴³, « Ouvrage »⁶⁴⁴, « Pièce-de-theatre »⁶⁴⁵.

quand les groupes nominaux ne sont pas collés, tant pour des questions de sens que pour économiser le papier :

« parceque », « Bellessoeurs », « bellemère »⁶⁴⁶, « Jeunesgens »⁶⁴⁷, « Petite-personne »⁶⁴⁸, « Jeunegarson »⁶⁴⁹.

Ces pages surchargées sont pourtant allégées par des « supérieures abrégées »⁶⁵⁰. Mais la démarche de Rétif ne s'inscrit pas tant dans une réflexion esthétique sur la présentation des pages que dans un but d'épargner le papier. Cette

⁶²⁶ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé...*, t. 1, p. 29.

⁶²⁷ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé...*, t. 8, p. 4826.

⁶²⁸ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Posthumes...*, t. 1, p**.

⁶²⁹ MOMORO, Antoine-François, *Traité élémentaire de l'imprimerie...*, p. 152.

⁶³⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Le Palais-Royal...*, t. 2, p. 152.

⁶³¹ *Ibid.*, t. 2, p. 153.

⁶³² *Ibid.*, t. 2, p. 154.

⁶³³ *Ibid.*, t. 3, p. 6.

⁶³⁴ *Ibid.*, t. 3, p. 9.

⁶³⁵ *Ibid.*, t. 3, p. 142.

⁶³⁶ *Ibid.* t. 3, p. 143.

⁶³⁷ *Ibid.* t. 1, p. 7.

⁶³⁸ *Ibid.*, t. 3, p. 8.

⁶³⁹ *Ibid.*, t. 2, p. 155.

⁶⁴⁰ *Ibid.*, t. 3, p. 141.

⁶⁴¹ CATACH, Nina, *Histoire de l'orthographe française...*, p. 138.

⁶⁴² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Le Palais-Royal...*, t. 1, p. 141.

⁶⁴³ *Ibid.*, t. 2, p. 11.

⁶⁴⁴ *Ibid.* t. 1, p. 279.

⁶⁴⁵ *Ibid.*, t. 3, p. 3.

⁶⁴⁶ *Ibid.*, t. 3, p. 9.

⁶⁴⁷ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Provinciales...*, t. 1, p. 9.

⁶⁴⁸ *Ibid.* t. 1, p. 10.

⁶⁴⁹ *Ibid.*, t. 1, p. 11.

⁶⁵⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas...*éd. Pierre Testud, t. 1, p. 755.

méthode, pratiquée au coup par coup, s'accroît au fil des publications. Absentes pour *Le Palais-Royal*, les abréviations se déploient dans *L'Année des Dames nationales*, comme dans ses ouvrages postérieurs. Les abréviations concernent avant tout les adverbes en -ment, abrégés en -mt, mais le retranchement n'est pas systématique. Elles procèdent davantage d'un souci de justification facilitée pour éviter de scinder le mot et de procéder à un retour à la ligne⁶⁵¹ :

« également^t », « avantageusem^t »⁶⁵², « devoûm^t »⁶⁵³, « indubitablem^t »⁶⁵⁴, « Parlem^t »⁶⁵⁵, « aisém^t »⁶⁵⁶

« heureusement »⁶⁵⁷, « nouvellement »⁶⁵⁸, « Président »⁶⁵⁹

tout comme la mise en exposant du t ou l'utilisation d'une police de petit texte sur le corps d'ouvrage d'un cicero :

« aneantisem^t »⁶⁶⁰, « étonement »⁶⁶¹

Les tildes représentent une autre part des abréviations. Ces signes, utilisés depuis le Moyen Âge par les copistes pour toutes sortes d'abréviations, puis à partir du XVII^e siècle, seulement pour abrégé les consonnes en -m ou en -n⁶⁶², ne sont guère plus utilisés dans l'impression au XVIII^e siècle si ce n'est dans les livres d'église⁶⁶³. Leur emploi se fait de plus en plus rare⁶⁶⁴. Rétif emploie le tilde tant sur les consonnes que sur les voyelles, pour éviter un redoublement ou pour une occurrence simple :

« Incoñus »⁶⁶⁵, « alaĩt »⁶⁶⁶, « boñes »⁶⁶⁷, « añée »⁶⁶⁸

D'autres abréviations plus ou moins conventionnelles sont appliquées par Rétif, pour les titres de civilité, les heures ou les mois qu'il numérote déjà dans son journal de la manière suivante pour novembre et octobre⁶⁶⁹ :

« M.^{tr} »⁶⁷⁰, « p^ou^r »⁶⁷¹, « 6 h^{res} »⁶⁷², « 9.^{bre} »⁶⁷³, « 8^{bre} »⁶⁷⁴.

L'orthographe spécifique de Rétif caractérise tout autant sa production. Malgré les nombreuses critiques, il continue la mise en application de la simplification orthographique qu'il appelle de ses vœux. Mais, comme le souligne David Coward⁶⁷⁵, la réforme entreprise est partielle, et si elle tend à faciliter l'orthographe elle n'éradique

⁶⁵¹ MCKERROW, Ronald Brunlees, *An introduction to bibliography...*, p. 246.

⁶⁵² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Provinciales...*, t. 1, p. 9.

⁶⁵³ *Ibid.*, t. 1, p. 150.

⁶⁵⁴ *Ibid.*, t. 4, p. 931.

⁶⁵⁵ *Ibid.*, t. 12, p. 3824.

⁶⁵⁶ RÉTIF de La Bretonne Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé...*, t. 1, p. 30.

⁶⁵⁷ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Provinciales...*, t. 8, p. 1408.

⁶⁵⁸ *Ibid.*, t. 10, p. 3006.

⁶⁵⁹ *Ibid.*, t. 12, p. 3824.

⁶⁶⁰ *Ibid.*, t. 11, p. 3522.

⁶⁶¹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé...*, t. 3, p. 1445.

⁶⁶² MCKERROW, Ronald Brunlees, *op. cit.*, p. 320.

⁶⁶³ MOMORO, Antoine-François, *Traité élémentaire de l'imprimerie...*, p. 36.

⁶⁶⁴ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. ...

⁶⁶⁵ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Provinciales...*, t. 1, p. 307.

⁶⁶⁶ *Ibid.*, t. 4, p. 932.

⁶⁶⁷ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé...*, t. 3, p. 1409.

⁶⁶⁸ *Ibid.*, t. 3, p. 1469.

⁶⁶⁹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd. Pierre Testud, p. ...

⁶⁷⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Provinciales...*, t. 1, p. 9.

⁶⁷¹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé...*, t. 5, p. 2608.

⁶⁷² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Provinciales...*, t. 4, p. 933.

⁶⁷³ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé...*, t. 1, p. 29.

⁶⁷⁴ *Ibid.*, t. 3, p. 1457.

⁶⁷⁵ COWARD, David, « Restif and the reform of language : le Glossographe », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 1976, p. 317-333, p. ...

pas pour autant toutes les complexités linguistiques. Ainsi les doubles consonnes sont parfois supprimées, comme s'attache à le faire l'Académie⁶⁷⁶ et certains graphies simplifiées, mais ce n'est pas toujours le cas :

« Elefant »⁶⁷⁷, « prophétique »⁶⁷⁸ « aler », « complete », « envelopés », « colonade »⁶⁷⁹, « Persone », « ecclesiastiq »⁶⁸⁰, « phisionomie »⁶⁸¹, « essentiellement »⁶⁸², « m'impacientent »⁶⁸³, « privacion »⁶⁸⁴, « himén »⁶⁸⁵, « enfâmé »⁶⁸⁶, « triomfe »⁶⁸⁷, « circonspeccion », « sfère »⁶⁸⁸, « approximaçon »⁶⁸⁹, « ortografe »⁶⁹⁰, « resurreccion »⁶⁹¹, « trânquil »⁶⁹²

Rétif ne peut pas non plus s'empêcher de faire quelques pas du côté des néologismes⁶⁹³, avec par exemple :

« omniloque »⁶⁹⁴, « engagée »⁶⁹⁵, « Indagateur »⁶⁹⁶

et s'il suit la pratique contemporaine de l'éliision du -t pour les termes pluriels terminés par -nt⁶⁹⁷ :

« adolescens »⁶⁹⁸, « Amans »⁶⁹⁹, « Parens »⁷⁰⁰, « Habitans »⁷⁰¹

Quand il se risque à quelques expérimentations, leur raison ne tombe pas sous le sens de la simplification voulue :

« Aventures », « étaincelle »⁷⁰², « souterraine »⁷⁰³, « hazarder », « razade »⁷⁰⁴

Ces hésitations, même si une partie d'entre elles peut être imputée à une composition hâtive ou à la distraction d'un ouvrier, se résument dans les finales des adjectifs en -eux, qu'il affecte parfois d'un -s, parfois d'un -x, au-delà de toute règle prétendument établie :

« silencius »⁷⁰⁵, « heurus »⁷⁰⁶, « gracieux »⁷⁰⁷.

⁶⁷⁶ CATACH, Nina, *Histoire de l'orthographe française...*, p. 229.

⁶⁷⁷ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Le Palais-Royal...*, t. 1, p. 10.

⁶⁷⁸ *Ibid.*, t. 1, p. 279.

⁶⁷⁹ *Ibid.*, t. 3, p. 5.

⁶⁸⁰ *Ibid.*, t. 3, p. 6.

⁶⁸¹ *Ibid.*, t. 1, p. 10.

⁶⁸² *Ibid.*, t. 2, p. 316.

⁶⁸³ *Ibid.*, t. 4, p. 931.

⁶⁸⁴ *Ibid.*, t. 5, p. 1329.

⁶⁸⁵ *Ibid.*, t. 6, p. 1624.

⁶⁸⁶ *Ibid.*, t. 7, p. 1954.

⁶⁸⁷ *Ibid.*, t. 7, p. 1954.

⁶⁸⁸ *Ibid.*, t. 8, p. 1408.

⁶⁸⁹ *Ibid.* t. 11, p. 3521.

⁶⁹⁰ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé...*, t. 3, p. 1445.

⁶⁹¹ *Ibid.*, t. 8, p. 4826.

⁶⁹² *Ibid.*, t. 5, p. 2545.

⁶⁹³ DESMEUZES, Jean, « Néologismes, mots rares et vocabulaire régional dans la langue de Rétif de La Bretonne », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 10, septembre 1989, p. 95-123.

⁶⁹⁴ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Le Palais-Royal...*, t. 2, p. 7.

⁶⁹⁵ *Ibid.*, t. 2, p. 10.

⁶⁹⁶ *Ibid.*, t. 2, p. 12.

⁶⁹⁷ CATACH, Nina, *Histoire de l'orthographe française...*, p. 217.

⁶⁹⁸ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Le Palais-Royal...*, t. 2, p. 10.

⁶⁹⁹ *Ibid.*, t. 2, p. 259.

⁷⁰⁰ *Ibid.* t. 3, p. 287.

⁷⁰¹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Provinciales...*, t. 1 p. 3.

⁷⁰² RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Le Palais-Royal...*, t. 1, p. 8.

⁷⁰³ *Ibid.*, t. 2, p. 11.

⁷⁰⁴ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Provinciales...*, t. 6, p. 1623.

⁷⁰⁵ *Ibid.*, t. 1, p. 4.

⁷⁰⁶ *Ibid.*, t. 1, p. 7.

⁷⁰⁷ *Ibid.*, t. 1, p. 10.

La mainmise de Rétif sur l'impression s'explique par son rôle prééminent dans l'ensemble du processus de fabrication et s'observe dans le texte par l'orthographe et la mise en page. *Les Tableaux de la Vie* publiés en 1789 à Neuwied⁷⁰⁸ reprennent avec un agencement différent *Les Monuments du Costume*⁷⁰⁹ édités en 1789. Cet ouvrage n'est pas composé sous sa direction puisqu'il précise dans une lettre à Grimod de la Reynière en août 1792, qu'il inclut au cinquième tome du *Drame de la Vie*⁷¹⁰ :

« les *Tableaux de la vie* sont de moi, mais une main étrangère y a touché, les a corrigés, arrangés, aplatis, en les imprimant à Neuwied. »

La confrontation de cette composition, avec celle des pièces reprises dans *L'Année des Dames nationales*, comme Rétif le mentionne⁷¹¹, sur la base des tableaux comparatifs établis par Childs⁷¹², permet d'isoler l'empreinte de Rétif. L'étude comparée du premier tableau de la vie, « Le Printemps », qui correspond à la 19^e Parisienne du tome cinq de *L'Année des Dames Nationales*, « Le Mariage in extremis », met en évidence l'ensemble des traits distinctifs de Rétif. Car là où l'impression rhénane utilise les S longs, l'esperluette, une accentuation et une orthographe plus conventionnelles, malgré quelques coquilles, Rétif emploie des majuscules à foison, une accentuation à sa guise, ainsi que les traits d'union...

Rétif développe aussi un usage particulier de la ponctuation. Quand l'édition rhénane se contente d'un retour à la ligne au changement de paragraphe, pour ménager son papier, Rétif préfère signaler le paragraphe suivant par un pied-de-mouche qu'il insère dans le texte. Cet usage est notable à partir de l'édition de *L'Année des Dames nationales*⁷¹³. Les pieds-de-mouche se rencontrent aussi dans *Monsieur Nicolas*⁷¹⁴. Rétif va à l'encontre des modèles par sa composition à une époque où le « style coupé »⁷¹⁵, caractérisé par l'introduction des alinéas, prévaut.

Un constat identique s'impose pour la ponctuation des dialogues dans les ouvrages de Rétif. Alors que le tiret sert à signaler univoquement le discours direct comme les guillemets⁷¹⁶, Rétif utilise ces deux signes sans distinction. Les guillemets remplacent à l'occasion les tirets pour marquer un échange de parole vif dans un même paragraphe, comme c'est le cas dans *L'Année des Dames nationales*⁷¹⁷. Rétif se sert également du signe « égal » pour marquer un dialogue⁷¹⁸, alors que son usage à cette effet disparaît dans les années 1790⁷¹⁹ au profit du tiret.

Entre tradition et modernité, Rétif trace sa propre voie quel que soit le domaine qu'il aborde.

⁷⁰⁸ Cf Annexe, Collation des *Tableaux de la Vie ou les moeurs du Dix-huitième siècle*..

⁷⁰⁹ CHILDS, James Rives, *Restif de La Bretonne : Témoignages et Jugements*...9, p. 316.

⁷¹⁰ RÉTIF de La Bretonne, *Le Drame de la Vie*..., t. 5, p. 1341.

⁷¹¹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé*..., t. 8, p. 4734.

⁷¹² CHILDS, James Rives, *Restif de La Bretonne : Témoignages et Jugements*..., p. 318.

⁷¹³ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Provinciales*..., t. 5, p. 1328.

⁷¹⁴ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé*..., t. 3 AR, p. 1409.

⁷¹⁵ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française*..., t. 2, p. 167.

⁷¹⁶ *Ibid.*, t. 2, p. 171.

⁷¹⁷ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Provinciales*..., t. 5, p. 1329.

⁷¹⁸ *Ibid.*, t. 3, p. 924.

Ibid., t. 4, p. 1151.

⁷¹⁹ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *op. cit.*, t. 2, p. 171.

Une typographie rétivrène

Rétif persiste dans ses habitudes typographiques pour la conception de ses ouvrages. L'étude bibliographique révèle toujours la même hésitation quant à la structure du titre, il accentue par ailleurs ses expérimentations dans le domaine des signatures, mais il procède à peu d'innovations pour la pagination, à la différence de l'emploi des caractères qui se fait plus expressif, tandis que les ornements tendent à disparaître.

Rétif ne semble pas avoir de préférence dans la composition des pages de titre. L'alternance entre un titre à l'ordonnance classique et une facture plus personnelle semble même être de mise. Comme nous l'avons vu, il ne boude pas les pratiques les plus en vogue⁷²⁰ tout en y apportant une touche personnelle. Le cas des *Tableaux de la Vie ou les mœurs du dix-huitième siècle* sont ici laissés de côté car Rétif n'a pas participé à leur imposition. *Le Palais-Royal* édité en 1790 se conforme avec l'emploi d'un dégradé de corps des caractères, d'un ornement, du lieu d'impression et de la date séparée par un double réglet. *Monsieur Nicolas ou le Cœur humain dévoilé*, publié de 1794 à 1796, s'inscrit dans la même lignée mais Rétif a porté un soin autrement méticuleux à la réalisation de ce titre⁷²¹. Des détails, comme l'utilisation de l'italique, ou un cordon orné, abondent dans ce sens ; la frise, quelque peu irrégulière, encadre la page sur les bords inférieurs et latéraux pour s'ouvrir sur le haut en soutenant le titre. Le seul élément parasite réside dans l'écriture de l'exergue grec qui est retranscrit phonétiquement dans l'alphabet latin ainsi :

« 'Eén 'ékástos mandáken komízai. »⁷²²

et qui signifie « chacun porte sa peau »⁷²³. Cette anomalie provient de la difficulté d'approvisionnement en caractères⁷²⁴ rencontrée par Rétif qui n'a pas hésité à y substituer alors l'alphabet latin.

Le deuxième style de titre de facture rétivrène, fait de nombreux réglets, se retrouve sous une forme austère pour *L'Année des Dames Nationales*, édité de 1792 à 1794. Cependant ces réglets, s'ils détonnent dans une page de titre, ne sont pas aussi abondants que ceux qui apparaissent dans la page de titre de *La Découverte australe* en 1781. *Les Posthumes*, daté de 1802, reprend de manière plus luxuriante ce modèle dans un triple encadrement de réglets doubles et de vignettes. Cet agencement reproduit à s'y méprendre la page de titre de *La Prévention Nationale*, à quelques inexactitudes près. La même alternance des formes de titres se retrouve donc telle qu'elle avait été avant 1789, sans qu'il soit possible savoir si c'est intentionnel.

Un autographe de Rétif concernant un de ses ouvrages inédits, *L'Enclos et les Oiseaux*, montre son influence décisive pour la composition du titre. Il est avéré qu'il se chargeait personnellement de la mise en forme des pages primordiales telles que la page de titre et les tables de matières⁷²⁵. Mais la publication, dans le cadre de l'article de Jean-Claude Courbin⁷²⁶, des fac-similés de dessins originaux

⁷²⁰ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 164.

⁷²¹ COURBIN, Jean-Claude, « L'esthétique rétivrène », *Études Rétivrènes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 22, juillet 1995, p. 83- 131, AR

⁷²² Cf Annexe, Collation de *Monsieur Nicolas*.

⁷²³ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, t. 1, p. 1146.

⁷²⁴ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...* éd. Pierre Testud, p. 128.

⁷²⁵ *Ibid.*, p. 93.

⁷²⁶ COURBIN, Jean-Claude, « Un important autographe de Rétif : le résumé de *L'Enclos et les oiseaux* », *Études Rétivrènes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 31, décembre 1999, p. 145-149.

de Rétif montre la réflexion et l'élaboration graphique des pages de faux-titre et de titre. Elles sont dessinées avant de trouver l'agencement des ornements typographiques qui y corresponde le mieux. L'esquisse de page de titre correspond à la typologie de titre spécifique à Rétif, avec un double ou triple encadrement, et un réglelet ou un filet anglais entre chaque élément, nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'impression, date. Exception faite de l'absence de citation entre réglelets simples et du nom de l'auteur qui est ramené à la première ligne, l'ébauche de page de titre ressemble à s'y méprendre aux pages de titre des *Nuits de Paris*⁷²⁷. Une filiation étonnante de la page de titre se forme ainsi entre un ouvrage qui résume la vie quotidienne de l'auteur et un autre, postérieur au précédent de près de dix ans, qui est :

« en ce qui concerne le fantastique...le plus remarquable de l'auteur. »⁷²⁸

Si l'ensemble manque de cohérence, comme il arrive souvent avec Rétif, du moins cet élément apporte la preuve irréfutable de la prééminence de sa réflexion typographique dans l'imposition des ouvrages.

Le relevé de signatures témoigne aussi de la marque spécifique de Rétif. À l'exception des *Tableaux de la Vie*, ses livres publiés pendant la période révolutionnaire contiennent dans le registre des signatures le couple de lettres atypiques I et J⁷²⁹. Pour *L'Année des Dames Nationales* et pour *Monsieur Nicolas*, où la foliotation des tomes est continue comme pour marquer l'unicité du tout constitué, Rétif y emploie des caractères plus singuliers encore. Alors que la majorité des tomes comporte des caractéristiques usuelles des signatures rétiviennes, avec notamment les couples de lettres I et J, U et V, s court et S long, et des manières originales de remédier à l'accumulation des lettres lors de la répétition de l'alphabet, comme cela était l'usage⁷³⁰, en employant des caractères en majuscule, en minuscule au tome cinq, puis en italique au tome sept de *L'Année des Dames Nationales* ; quelques anomalies apparaissent au tome quatre, par exemple, où la lettre X est dupliquée en signature⁷³¹, et où le f* succède au f. Mais la plus grande originalité ne survient qu'aux tomes six et sept, où Rétif emploie des caractères inhabituels pour signer les feuillets⁷³². Après le troisième alphabet, il utilise les caractères suivants au tome six : Æ, æ, ç, œ, puis : œ, w, w, &, au tome sept, avant de poursuivre l'alphabet en lettres majuscules et italiques. Si l'emploi du W n'est pas inconnu, il n'en est pas moins rare⁷³³. Quant à l'usage des lettres doubles et du ç dans la déclinaison des caractères en majuscules, petites majuscules et minuscules, le fait semble être proprement réticien et paraît résulter davantage du manque de caractères⁷³⁴ que d'un programme préétabli. En effet leur utilisation est unique dans la foliotation des volumes, malgré leur usage identique en trois forces différentes, qui donne une certaine cohérence.

Les signatures de *Monsieur Nicolas* sont, dans ce domaine encore plus exceptionnelles. À la suite des trois premières parties où trois alphabets, qui comportent le I et le J, le U et le V et dans le troisième cas le s court et le S long, se succèdent dans les parties quatre, cinq et six des tomes deux et trois, des signatures en majuscule puis

⁷²⁷ Cf Annexe, Collation des *Nuits de Paris*.

⁷²⁸ COURBIN, Jean-Claude, « Un important autographe de Rétif : le résumé de *L'Enclos et les oiseaux* », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 6, septembre 1987, p. 145- 149, p. 149.

⁷²⁹ Cf Annexe, Collation du *Palais-Royal* et des *Posthumes*.

⁷³⁰ SAYCE, Richard Anthony, « Compositorial practices... », p. 20.

⁷³¹ Cf Annexe, Collation de *L'Année des Dames Nationales*.

⁷³² VARRY, Dominique, *Introduction à la bibliographie matérielle : archéologie du livre imprimé (1454 – vers 1830)*, [en ligne], juin 2011. <<http://dominique-varry.enssib.fr/node/38>> (consulté le 5 mai 2013).

⁷³³ MCKERROW, Ronald Brunlees, *An introduction to bibliography...* 1962, p. 75.

⁷³⁴ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*, éd Pierre Testud, p. 97.

en minuscule, qui sont pour le moins surprenantes⁷³⁵. Rétif emploie dans l'ordre suivant :

z, &, Æ, æ, Ç, ç, ct, ff, ffi, fi, ffl, fl, Œ, œ, ¶[répons], fb, fi, fl, ff, ffi, ft, ✠[verset]

comme signature de la quatrième partie, puis :

à, á, â, ã, è, é, ê, ë, ì, í, î, ï, ò, ó, ô, õ, ù, ú, û, ü, ÿ, W, w.

comme signature de la cinquième partie, et enfin :

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0, ., ,, ;, :, ?, !, ', ~, (), [], *, ', ¶, §, †.

comme signature de la sixième partie. Et il reprend dans la dixième partie :

z, &, Æ, æ, Ç, ç, ct, ff, ffi, fi, ffl, fl, Œ, œ, œ, [S long],-fb, fi, fl, ff, ffi, ft, W, w⁷³⁶

Certaines de ces lettres ou doubles lettres, certains chiffres, ou signes de ponctuation ont pu être utilisés pour signer les feuillets comme l'astérisque : *, communément employé pour la signature des pièces liminaires, l'obelus : †, utilisé de façon moins fréquente, le paragraphe : ¶, plus rarement également, la section : §, très peu souvent utilisée, tandis que les parenthèses et crochets : () [] sont plus typiques d'une impression germanique quand ils sont combinés⁷³⁷. Les voyelles tildées ã, ë, ï, õ, ÿ caractérisent quant à elles une impression parisienne antérieure à 1760, pour une seconde série de signatures⁷³⁸. L'emploi de chiffres arabes en remplacement des lettres est aussi attesté à Paris en 1766 et 1788⁷³⁹ mais la pratique devient ordinaire seulement au XIXe siècle. La numérotation des feuillets apparaît alors comme l'abandon partiel des traditions françaises, caractéristique de l'imprimerie des années pré-révolutionnaire⁷⁴⁰.

Si de telles révisions apportées à l'alphabet paraissent aberrantes, elles ne sont pas dépourvues de logique. Comme le montrent les tableaux représentant la répartition des caractères dans les casseaux, que l'on peut observer dans les manuels de Martin-Dominique Fertel⁷⁴¹, Pierre-Simon Fournier⁷⁴² et Antoine-François Momoro⁷⁴³, toutes les dispositions ne sont pas identiques mais elles possèdent plusieurs dénominateurs communs. Rétif a travaillé dans de nombreuses imprimeries, et des plus fameuses, dont l'influence de telles pratiques d'organisation des casses est plausible. En effet, l'arrangement des caractères qu'il respectait dans sa casse nous est inconnu et il ne proclame rien de novateur à ce sujet. Ceci explique certaines occurrences. Ainsi le *Manuel de l'imprimeur* de Fournier et le *Traité élémentaire de l'imprimerie* de Momoro signalent tous deux le rapprochement des caractères ç, œ et æ à côté du w. L'ordre des lettres accentuées peut se justifier aussi par le rangement des casses, en suivant l'ordonnement de *La science pratique de l'imprimerie* de Fertel⁷⁴⁴ où les lettres a, e, i, o, u, se trouvent accentuées dans l'ordre donné par Rétif en remontant les cassetins de

⁷³⁵ MCKERROW, Ronald Brunlees, *An introduction to bibliography...*, p. 76.

⁷³⁶ Cf Annexe, Collation de *Monsieur Nicolas*.

⁷³⁷ SAYCE, Richard Anthony, « Compositorial practices... », p. 6-9.

⁷³⁸ SAYCE, Richard Anthony, « Compositorial practices... », p. 13.

⁷³⁹ SAYCE, Richard Anthony, « Compositorial practices... », p. 21.

⁷⁴⁰ SAYCE, Richard Anthony, « Compositorial practices... », p. 22.

⁷⁴¹ FERTEL, Martin-Dominique, *La science pratique de l'imprimerie...*, 1723, p. 12.

⁷⁴² FOURNIER, Pierre-Simon, *Manuel typographique utililite aux gens de lettres*, Paris, l'auteur, 1764-1766, p. 8.

⁷⁴³ MOMORO, Antoine-François, *Traité élémentaire de l'imprimerie...*, p. 25.

⁷⁴⁴ FERTEL, Martin-Dominique, *La science pratique de l'imprimerie...*, p. 13.

l'accent grave, à l'accent aigu puis circonflexe. Par contre les indications données par les manuels de son époque n'expliquent pas les raisons des associations des caractères crantés puisqu'il mêle indifféremment les caractères fl et fi quand les tableaux illustrés les rangent dans des casses différentes, à moins que Rétif ait disposé sa casse autrement.

L'ensemble devait avoir une cohérence pour Rétif qui réitère sensiblement la même liste pour les parties quatre et dix. La démonstration est moins convaincante en ce qui concerne l'occurrence des typologies de signatures sur l'ensemble des huit volumes de *Monsieur Nicolas*⁷⁴⁵. Jusqu'à la dixième partie, Rétif a toujours respecté l'enchaînement suivant pour les signatures : deux alphabets majuscules, bien qu'en italique pour la seconde fois ; avec pour les parties sept et huit du tome quatre, une nouvelle typologie de signatures : il s'agit des lettres minuscules de l'alphabet, suivies de la première liste référencée au-dessus et qui se caractérise par l'emploi du W final. À partir du tome six, par une lassitude due à l'effort supplémentaire que requiert une composition de signatures extraordinaires, ou bien pour des raisons extérieures telles que l'embauche d'un ouvrier de presse borné, ce dont le *Journal* ne rend pas compte, car il s'interrompt le 27 mai 1796⁷⁴⁶ alors que Rétif en est à la composition de la huitième partie de *Monsieur Nicolas*⁷⁴⁷, Rétif reprend le schème initial esquissé pour les trois premières parties, à savoir la succession de deux alphabets en majuscule puis d'un alphabet minuscule avec pour seule différence, un doublement des lettres comme cela était de rigueur pour une première itération⁷⁴⁸. Or le doublement se retrouve pour les six dernières parties. Cette reprise de l'alphabet, sans autre procédé, résulte peut-être du nombre de pages choisi par Rétif. Chaque partie fait environ trois cents pages, ce qui correspond, en terme de signatures, à un alphabet complet, incluant J et V. Le S long apparaît comme une variable d'ajustement pour les parties treize et quinze, constituées de trois cent vingt pages.

L'occurrence particulière des alphabets des parties quatre, cinq et six se comprend aussi à la lumière des indications du *Journal* de Rétif. La composition des parties cinq et six coïncide avec un temps où Rétif manque particulièrement de caractères⁷⁴⁹. Les alternatives trouvées économisent quelques caractères utilisés plus fréquemment et correspondant à la période où Rétif était réduit à limer certains caractères pour en former d'autres⁷⁵⁰.

Ces signatures résultent à la fois de circonstances particulières, du manque de caractère, de réminiscence de traditions typographiques anciennes, mais aussi d'expérimentation novatrice. Pour la numérotation des signatures, Rétif opte définitivement pour les chiffres arabes à partir de 1791.

La pagination porte également la main de Rétif. Elle apparaît toujours aussi variable dans sa continuation sur plusieurs volumes d'un même livre. Alors que les ouvrages de quatre tomes ou moins, *Le Palais-Royal*⁷⁵¹, *Les Tableaux de la Vie*⁷⁵², et *Les Posthumes*⁷⁵³, comportent une pagination spécifique à chaque tomaton, les ouvrages plus importants, à savoir *L'Année des Dames Nationales*⁷⁵⁴ et *Monsieur Nicolas*⁷⁵⁵,

⁷⁴⁵ Cf Annexe, Collation de *Monsieur Nicolas*.

⁷⁴⁶ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II...*éd. Pierre Testud, p. 402.

⁷⁴⁷ *Ibid.*, p. 392.

⁷⁴⁸ VARRY, Dominique, *Introduction à la bibliographie matérielle : archéologie du livre imprimé (1454 – vers 1830)*, [en ligne], juin 2011. <<http://dominique-varry.ensib.fr/node/38>> (consulté le 5 mai 2013).

⁷⁴⁹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *op. cit.*, p. 341.

⁷⁵⁰ *Ibid.*, p. 97.

⁷⁵¹ Cf Annexe, Collation du *Palais-Royal*.

⁷⁵² Cf Annexe, Collation des *Tableaux de la Vie*.

⁷⁵³ Cf Annexe, Collation des *Posthumes*.

⁷⁵⁴ Cf Annexe, Collation de *L'Année des Dames Nationales*.

⁷⁵⁵ Cf Annexe, Collation de *Monsieur Nicolas*.

voient leur pagination embrasser l'ensemble des volumes. Elle comporte peu d'erreur dans sa prolongation, en considérant que les pages de titre sont incluses.

Le plus surprenant dans la structure de *Monsieur Nicolas* ne repose pas tant dans la persistance du foliotage que dans le découpage des tomes. Le nombre de pages de chaque partie de *Monsieur Nicolas*, à deux exceptions près, est de trois cents pages. Ce qui mérite d'être signalé alors que l'on observe par exemple, pour *L'Année des Dames Nationales*⁷⁵⁶, une variation du nombre de pages entre chaque volume qui peut aller de deux cent quatre-vingt à trois cent soixante-dix pages. Si les raisons d'un tel découpage régulier ne sont pas explicitées par Rétif, elles occasionnent des césures insolites qui peuvent dérouter le lecteur. Ainsi, la quatorzième partie, sise dans le tome sept, s'arrête au milieu d'une phrase qui ne se poursuit pas seulement dans la partie suivante, destinée à être reliée au sein du même livre, mais dans le volume suivant. La question de la lisibilité du texte, rendue très difficile par la division des parties voulues par Rétif, se pose, sachant qu'à partir de la douzième partie chaque tome était vendu au fur et à mesure de sa complétion, bien que son auteur n'en écoulât que très peu⁷⁵⁷. Malgré l'incongruité du fait, une explication possible réside dans l'extrême importance que Rétif portait à cette édition, ainsi qu'il l'écrit à la fin de la dixième partie :

« A la fin de ma carrière, trompé par de faux amis, qui m'ont forcé par la famine à publier cet Ouvrage, abandonné de tout le monde, décrié par les plus vils hommes, je ne rêve que de désespoir ! Toutes mes ressources sont finies ; l'Ouvrage que vous lisez est le dernier et on vient de l'anéantir, en le publiant mal à propos, sans les estampes indiquées, par une édition que je ne destinai pas au Public. La publication est, d'ailleurs prématurée (...) Je ne sais, Lecteur, si je vous dis adieu. 1797. »⁷⁵⁸

Cette déclaration, qui disculpe Rétif de la qualité de l'impression qu'il sait médiocre, cherche à capter la bienveillance du lecteur mis à rude épreuve par la lecture de *Monsieur Nicolas* et dérouté par des brochages aléatoires⁷⁵⁹. Cependant les titres courants permettent de se repérer aisément dans l'ouvrage.

La tendance du XVIII^e siècle est à la simplification des titres courants dans les livres. Ils disparaissent des recueils des Belles-Lettres au milieu du XVIII^e siècle⁷⁶⁰, mais persistent pour les ouvrages d'histoire. Rétif se signale par une pratique disparate. Les titres courants ne se limitent pas aux numéros de pages, comme cela était le cas pour la série des *Graphes*⁷⁶¹, et présentent un éventail de renseignements du plus sommaire au plus détaillé.

Les titres courants les plus simples se limitent au titre de l'ouvrage et au numéro de volume. Cette disposition classique⁷⁶² se présente de la manière suivante, avec en tête des pages paires le titre de l'ouvrage, et pour les pages impaires, la mention « I Partie ». Cet usage n'est pas spécifique à une période précise puisqu'il se rencontre tant pour *Le Palais-Royal* publié en 1790⁷⁶³ que pour

⁷⁵⁶ Cf Annexe, Collation de *L'Année des Dames Nationales*.

⁷⁵⁷ LACROIX, Paul, *Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Restif de La Bretonne...*, p. 403.

⁷⁵⁸ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé*. Imprimé à la Maison ; et se trouve à Paris Chés le libraire indiqué au Frontispice de la Dernière partie, 1794-1797, t. 6, p. 3600.

⁷⁵⁹ RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas...*, éd. Pierre Testud, p. LXII.

⁷⁶⁰ CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française...*, t. 2, p. 168.

⁷⁶¹ Cf Annexe, Collation du *Pornographe* et de la *Mimographe*.

⁷⁶² MOMORO, Antoine-François, *Traité élémentaire de l'imprimerie...*, p. 135.

⁷⁶³ Cf Annexe, Collation du *Palais-Royal*, titre courant.

Les Posthumes en 1802⁷⁶⁴. La seule différence réside dans l'utilisation de réglets qui encadrent le titre-courant pour *Les Posthumes*. Une légère variante se manifeste pour *Monsieur Nicolas*⁷⁶⁵ avec toujours le titre de l'ouvrage sur la page paire, mais sur la page impaire, le numéro de la partie et non celle du volume.

Toutefois, Rétif peut faire montre d'originalité dans la présentation des titres-courants. Il pousse pour certains ouvrages la précision très loin. Alors que pour *Le Palais-Royal* il se contente de placer le titre du chapitre en tête de chaque page, pour *L'Année des Dames nationales*⁷⁶⁶ il précise le numéro de la Nationale, sa région et le nom de la citadine. Si Rétif avait déjà auparavant adopté cette pratique pour d'autres ouvrages, comme *Les Contemporaines* ou *Les Françaises*, c'est la brièveté des occurrences qui est notable. Ce trait, qui procède des caractéristiques intrinsèques de l'ouvrage, entraîne une quantité d'erreurs liées à leur mode de composition, puisque les titres-courants sont d'ordinaire prélevés tels quels pour être imposées sans modification sur la feuille suivante⁷⁶⁷, au rythme soutenu de composition de Rétif ainsi que des modifications opérées.

À travers la typographie Rétif souhaite exprimer sa singularité. Son écriture excessive retranscrit la souplesse de la parole⁷⁶⁸ en faisant de la typographie l'équivalent de l'oral, avec ces qualités et ces défauts. Il ne fait aucun doute que Rétif est lié à sa production de multiples façons. Son œuvre est indissociable du personnage, elle constitue son prolongement : il orchestre les moindres détails.

⁷⁶⁴ Cf Annexe, Collation des *Posthumes*, titre-courant.

⁷⁶⁵ Cf Annexe, Collation de *Monsieur Nicolas*, titre-courant.

⁷⁶⁶ Cf Annexe, Collation de *L'Année des Dames nationales*, titre-courant.

⁷⁶⁷ MOMORO, Antoine-François, *Traité élémentaire de l'imprimerie...*, p. 152.

⁷⁶⁸ Delon, Michel, « Rétif entre l'écrit et l'oral », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 8, juin 1988, p. 63-68, p. 67.

CONCLUSION

Au terme de notre étude, les divers champs explorés ont permis d'apporter des éléments de réponse aux interrogations qui entourent la figure de Rétif de La Bretonne imprimeur. Ouvrier typographe, écrivain, imprimeur, éditeur, libraire, Rétif n'a pas économisé sa peine pour parvenir à son but ultime, publier ses livres. Auteur fécond⁷⁶⁹, Rétif s'inscrit ainsi dans la masse des petits écrivains du XVIII^e siècle qui cherchent à se faire une place dans le monde des lettres. Par sa production il contribue à la « furie de lecture »⁷⁷⁰. Mais il se démarque comme un :

« Ecrivain cynique et bizarre par système, [qui] fut à coup sûr l'un des plus singuliers réformateurs que produisit le 18^e siècle. »⁷⁷¹

Il a en particulier développé des conceptions atypiques tant dans le domaine de la typographie que de l'orthographe, qu'il a eu le loisir de mettre en œuvre plus ou moins régulièrement au cours de sa production.

La contribution attestée de Rétif à la réalisation de ses livres lui a permis d'en contrôler tous les aspects typographique, dans la limite des contraintes matérielles. La seconde moitié du XVIII^e siècle est certes porteuse d'éléments de réforme, tant dans la société, que dans le monde de l'imprimerie, mais ils se concrétisent avec un certain achèvement dans la production rétivienne. Habité par une atmosphère réformatrice, et se voulant réformateur à son tour, Rétif contribue à son niveau à quelques recherches typographiques. Si les principes de réalisation d'un livre sont respectés, les éléments de présentation sont plus ou moins bousculés. Au fil du temps, la page rétivienne est davantage signée avec une surcharge de caractères aux tailles variables, de réglés et de notes, qui va de pair avec des pages de titre remplies. Les repères typographiques traduisent tout autant la singularité des conceptions typographiques de Rétif, qui s'écarte volontiers des traditions typographiques parisiennes pour proposer différentes alternatives à la succession des signatures et de la pagination dans les différents volumes d'un ouvrage. Typographe de formation, il développe une relation au livre particulière. C'est le moyen par lequel il veut exprimer son ambition littéraire, mais c'est avant tout une manière de prolonger son existence⁷⁷². Il insère ainsi dans ses impressions tous les événements de sa vie, sa correspondance, ses humeurs et, des invectives au lecteur qu'il publie dans une mise en abîme de l'affirmation de son existence.

Rétif est également pénétré du climat de réforme fébrile et des débats passionnés qui entourent l'établissement d'une orthographe normalisée. Il ne manque pas d'y prendre part, bien qu'il ne dispose ni de la rigueur ni des connaissances linguistiques nécessaires pour mener à bien, seul, une réforme simplificatrice et uniformisatrice de l'orthographe. À l'époque où l'orthographe tend à se fixer, les pratiques de l'orthotypographie varient encore suivant le niveau d'instruction des compositeurs, les usages régionaux ou spécifiques à un atelier, et suivant les demandes particulières de l'écrivain. Deux orthographes différentes d'un même mot se retrouvent ainsi fréquemment sur une même page. Si la pratique

⁷⁶⁹ MICHAUD, Louis-Gabriel, *Biographie universelle ancienne et moderne : ou histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, Paris, Michaud, 1811-1828, nouv. éd. rev. et augm., 1855, t. 35, p. 464..

⁷⁷⁰ BARBIER, Frédéric, JURATIC, Sabine (coll.), VANGHELUWE, Michel (coll.), *Lumières du Nord : imprimeurs, libraires et "gens du livre" dans le Nord au XVIII^e siècle (1701-1789) : dictionnaire prosopographique*, Genève, Droz, 2002 (Histoire et civilisation du livre), p. 12.

⁷⁷¹ MICHAUD, Louis-Gabriel, *Biographie universelle ancienne et moderne...*, t. 35, p. 462.

⁷⁷² TESTUD, Pierre, *Rétif de la Bretonne et la création littéraire*, Lille, Atelier repro. Th. Université de Lille 3, 1980, p. 655.

ne choque pas, l'orthographe réformée de Rétif suscite la vindicte et les railleries des journalistes qui blâment ses considérations spécieuses et son application à géométrie variable. Sa vision orthographique se mêle à sa vision typographique, puisqu'elles se complètent pour former un texte à l'approche malaisée sinon repoussante qui dérouté même ses plus fidèles lecteurs.

Mais la réalisation d'une telle entreprise est sans cesse contrariée par les conditions financières et matérielles précaires de Rétif. Ecrivain médiocre d'un siècle où les écrivains abondent, le marasme économique résultant des guerres révolutionnaires freine les ventes déjà passables de ses ouvrages. La misère et la maladie mettent un terme à sa production.

Mais tout n'est pas encore exploré. L'étude menée n'est fondée que sur un corpus de textes réduit comparé à l'ensemble de la production de Rétif. Les autres œuvres ont été partiellement prises en considération afin de donner un aperçu conforme à sa production, mais elles n'ont pas pu être étudiées de manière aussi détaillée que celles qui ont été choisies. Elles nécessiteraient de faire l'objet d'une recherche approfondie, tant pour leur composition typographique, que pour les caractères employés ou le vocabulaire utilisé. Au vu de l'œuvre rétivienne, beaucoup reste à faire.

Sources

Sources imprimées

Bibliothèque municipale d'Auxerre Jacques Lacarrière, Fonds ancien

Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé*. Imprimé à la Maison ; et se trouve à Paris Chés le libraire indiqué au Frontispice de la Dernière partie, [sauf pour le tome 5, partie 10 : Imprimé à la Maison; et se trouve à Paris Chés Nicolas-Boneville, rue du Theatre-francais, à l'Arbre de la Liberté. Pour le tome 6, parties 11-12 : Imprimé à la Maison ; et se trouve à Paris Chés la Veuve Marion-R, rue du Fouarre, N°16, à l'entresol. Pour le tome 7, partie 13-14 : Imprimé à la Maison ; et se trouve à Paris Et chés tous les Libraires de l'Europe ; car cet Ouvrage est pour toute la Terre. Pour le tome 8, partie 16 : Imprimé à la Maison; et se trouve à Paris Chés la Veuve Marion-Restif, rue de-la-Bucherie, n°. 27.] 1794-1797. SX 0223.

Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-humain dévoilé*. Imprimé à la Maison ; et se trouve à Paris chés le libraire indiqué au Frontispice de la Dernière partie, 1796. SX 0229.

Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Posthumes ; Lettres reçues après la mort du Mari, par la Femme, qui le croit à Florence*, Imprimé à Paris, à la maison ; se vend chés Duchêne, libraire, rue des Grands-Augustins, 1802. SX 0210.

Bibliothèque municipale de Lyon la Part-Dieu, Fonds ancien

Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, *La Famille vertueuse. Lettres traduites de l'anglais*. À Paris, chés la veuve Duchesne, rue St.-Jacques, au-dessous de la fontaine St.-Benoît, au Temple du Goût. 1767. SJ B 382/205-206.

Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Le Pornographe ou Idées d'une honnête-Homme sur un projet de règlement pour les prostituées (...)*, A Londres, chez Jean Nourse, libraire, dans le Strand. A La Haie chez Gosse junior, & Pinet, Libraires de S. A. S., 1770. 403101.

Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, *La Mimographe ou Idées d'une honnête-Femme pour la réformation du théâtre national*, A Amsterdam, chez Changuion, libraire, A La Haie, chez Gosse et Pinet, libraires de S. Altesse S., 1770. 403101.

Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Le Pornographe ou Idées d'une honnête-Homme sur un projet de règlement pour les prostituées (...)*, A Londres, chés Jean Nourse, libraire, dans le Strand. A La Haie chés Gosse junior, & Pinet, Libraires de S. A. S., 1776. 403101.

Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, *La Découverte australe par un Homme-volant, ou le Dédale français. Nouvelle très-philosophique (...)*, Imprimé à Leïpsick : Et se trouve à Paris, 1781. SJ B 382/201-204

Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, *La Prévention Nationale, Action adaptée à la Scène ; Avec deux Variantes, et les Faits qui lui servent de base (...)*, à La-Haie, & se trouve à Paris, Chés Regnault, libraire, rue Saintjaques, près celle du Plâtre. 1784. B 509420

Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Nuits de Paris ou le Spectateur-Nocturne*, à Londres, Et se trouve à Paris, chés les Libraires nommés en tête du Catalogue, 1788. Res 400603.

Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Le Palais-Royal*, A Paris, Au Palais-Royal, d'abord ; puis, Partout ; Même chés Guillot, libraire rue des-Bernardins, 1790. B 509359.

Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Tableaux de la vie ou les mœurs du dix-huitième siècle*, à Neuwied sur le Rhin, chez la Société Typographique, & à Strasbourg, chez J. C. Treuttel, 1791. 800017.

Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Nouvelles Liaisons dangereuses ou Lettres du chevalier de Joinville et de M.^{lle} d'Arans (...)*, A Paris, chez Regnault, libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre, n°241, 1792. Chomarat A 10023.

Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Les Provinciales : ou Histoires des Filles et Femmes des Provinces de France (...)*, A Paris, Chés J. B. Garnery libraire, rue Serpente n°17, (1794) [Sauf pour le tome 7 : À Genève, Et se trouve à Paris chés les Libraires indiqués au frontispice du mois d'Auguste. Et pour les tomes 8 et 10 : À Genève, et se trouve à Paris chés les citoyens Duchêne rue Saintjaques. Merigot jeune, quai de la Vallée. & Louis, Libraires, rue St-Severin. 1794]. B 509360.

Bibliographie

XVIII^e siècle

BÉLY, Lucien, *La France moderne : 1498 - 1789*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, rééd. 2009 (Quadrige).

BÉLY, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime : Royaume de France XVI^e-XVIII^e*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, rééd. 2010 (Quadrige).

FURET, François, OZOUF, Mona, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, rééd. 1992.

GOUBERT, Pierre, *L'Ancien Régime : t. 1 La société, t. 2 Les pouvoirs*, Paris, Armand Colin, 1969 (Collection U, série Histoire moderne).

MANDROU, Robert, *Introduction à la France moderne : 1500-1640, essai de psychologie historique*, préf. de Pierre Goubert, Paris, Albin Michel, 1961, 3^e éd. 1989, (L'évolution de l'humanité).

Histoire du livre et de l'imprimerie

BARBIER, Frédéric, *Trois cents ans de librairie et d'imprimerie, Berger-Levrault, 1676-1830*, Genève, Droz, 1979 (Histoire et civilisation du livre).

BARBIER, Frédéric, *Histoire du livre en Occident*, Paris, Armand Colin, 2000, 3^e éd. rev. et augm. 2012 (Collection U. Histoire).

BARBIER, Frédéric, JURATIC, Sabine, VARRY, Dominique, (dir.), *L'Europe et le livre : réseaux et pratiques du négoce de librairie, XVI^e-XIX^e siècles*, postf. de Roger Chartier, [Paris], Klincksieck, 1996 (Cahiers d'histoire du livre).

BARBIER, Frédéric, JURATIC, Sabine (coll.), VANGHELUWE, Michel (coll.), *Lumières du Nord : imprimeurs, libraires et "gens du livre" dans le Nord au XVIII^e siècle (1701-1789) : dictionnaire prosopographique*, Genève, Droz, 2002 (Histoire et civilisation du livre).

BARBIER, Frédéric, JURATIC, Sabine, MELLERIO, Annick, *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et gens du livre à Paris, 1701-1789. A-C*. Genève, Droz, 2007 (Histoire et civilisation du livre).

BOLLÈME, Geneviève, EHRARD, Jean, FURET, François, ROCHE, Daniel, *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, post. de Dupront Alphonse, Paris, Mouton, 1965.

CHARTIER, Roger, *L'ordre des livres : Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinea, 1992 (De la pensée. Domaine historique).

CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française. Tome 2. Le livre triomphant : 1660-1830*, [Paris], Promodis, 1984, 2^e éd. [Paris], Fayard, 1990.

COHEN, Marcel, PEIGNOT, Jérôme, *Histoire et art de l'écriture*, Paris, éd. Robert Laffont, 2005.

CONTAT, Nicolas, *Anecdotes typographiques : où l'on voit la description des coutumes, mœurs et usages singuliers des compagnons imprimeurs*, 1762, suivi de DUFRESNE, *La Misère des apprentis imprimeurs*, éd. de Giles Barber, Oxford, Oxford bibliographical society, 1980.

CORSINI, Silvio, *Recueil d'ornements gravé sur bois principalement dans les imprimés lausannois parus de 1770 à 1774*, Lausanne, Bibliothèque cantonale et universitaire, 1979.

CORSINI, Silvio, *La preuve par les fleurons ? Analyse comparée du matériel ornemental des imprimeurs suisses romands : 1775-1785*. Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 1999.

DARNTON, Robert, *The Literary underground : publishers and booksellers in the Old regime*, London, Harvard university press, 1982, trad. fr., *Bohème littéraire et Révolution : le monde des livres au XVIII^e siècle*, [Paris], Le Seuil, 1983 (Collection Hautes études).

DARNTON, Robert, ROCHE, Daniel, (éd.), *Revolution in print : the press in France, 1775-1800*, Bekerley, University of California press, 1989.

DELALAIN, Paul, *L'Imprimerie et la Librairie à Paris de 1789 à 1813 : Renseignements recueillis, classés et accompagnés d'une introduction*, Paris, Delalain Frères, 1899

DIDEROT, Denis (dir.) *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers : par une société de gens de lettres*, Neuchastel/Paris, Briasson [AR], 1751-1780.

FOUCHÉ, Pascal, PÉCHOIN, Daniel, SCHUWER, Philippe, (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris, éd. du Cercle de la librairie, 2011.

LEPREUX, Georges, *Gallia typographica ou Répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la Révolution, t. 3 Province de Normandie, vol. 1*, Paris, éd. Honoré Champion, 1912.

MANDROU, Robert, *De la Culture populaire aux 17^e et 18^e siècles : la Bibliothèque bleue de Troyes*, préf. de Philippe Joutard, Paris, éd. Imago, 1985, 3^e éd. 1998.

MELLOT, Jean-Dominique (éd.), QUEVAL, Élisabeth (éd.), MONAQUE, Antoine (collab.), *Répertoire d'imprimeurs-libraires (vers 1500-vers 1810)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1988, nouv. éd. rev. et augm. 2004.

MINARD, Philippe, *Typographes des Lumières : suivi des « Anecdotes typographiques » de Nicolas Contat (1762)*, préf. de Daniel Roche, Seyssel, Champ Vallon, 1989 (Epoques).

NEIPP, Lucien, *Les Machines à imprimer depuis Gutenberg*, préf. de Georges Dangon, Club bibliophile de France, Paris, [1951].

PERROUSSEAU, Yves, *Histoire de l'écriture typographique. Tome I-II, Le XVIIIe siècle*. [Méolans-Revel], Atelier Perrousseau éd., 2010

RIBIÈRE, Hippolyte, *Essai sur l'histoire de l'imprimerie dans le département de l'Yonne et spécialement à Auxerre ; suivi du Catalogue des livres, brochures et pièces imprimées dans cette ville, de 1580 à 1857*, Auxerre, Perriquet et Rouillé, 1858.

VÉDRINE, Mireille, *200 références pour le livre ancien : du manuscrit à 1900*, Villeurbanne, École nationale supérieure des bibliothécaires, 1984, 2^e éd. rev. et augm. par Caroline Durand et Pierre Guinard, 1990.

Traité théorique

FERTEL, Martin-Dominique, *La science pratique de l'imprimerie contenant des instructions très faciles pour se perfectionner dans cet art*, Saint-Omer, Martin-Dominique Fertel, 1723.

FOURNIER, Pierre-Simon, *Manuel typographique utile aux gens de lettres*, Paris, l'auteur, 1764-1766.

LEROY, Charles, *Traité de l'orthographe françoise, en forme de dictionnaire, enrichi de notes critiques et de remarques sur l'étymologie & la prononciation des mots, le genre des noms, la conjugaison des verbes irréguliers, & les variations des auteurs*, Poitiers, Jacques Faulcon, 1739, éd. revue et corrigée par M. Restaut, Poitiers, François Barbier, 1792.

MOMORO, Antoine-François, *Traité élémentaire de l'imprimerie ou le manuel de l'imprimeur, avec 40 planches en taille-douce*, Paris, A. F. Momoro, 1793.

Bibliographie matérielle

BENGESCO, Georges, *Voltaire : bibliographie de ses œuvres*, t. 4, Paris, Perin, 1890.

BEUCHOT, Adrien-Jean-Quentin, *Œuvres de Voltaires, avec préfaces, avertissements, notes, etc.* Paris, Firmin Didot frères, 1834.

BOWERS, Fredson, *Principles of Bibliographical Description*, intr. de Thomas Tanselle, Princeton, Princeton University Press (USA), 1949, rééd. Winchester, St Paul's Bibliographies and New Castle (Del.), Oak Knoll Press, 1994, rééd. 2005.

CHILDS, James Rives, *Restif de La Bretonne : Témoignages et Jugements*, préf. de Louis Pasteur Vallery-Radot, Paris, Childs, 1949.

CIORANESCU, Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du dix-huitième siècle*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1969.

DEVAUCHELLE, Roger, *La Reliure en France de ses origines à nos jours. Tome II, De 1700 à 1850*, Paris, Rousseau-Girard, 1960.

DEVAUCHELLE, Roger, *La Reliure : recherches historiques, techniques et biographiques sur la reliure française*, préf. d'Albert Labarre, Paris, éd. Filigranes, 1995.

GASKELL, Philip, *A New Introduction to Bibliography*, Oxford, Clarendon Press, 1972, rééd. Winchester, St Paul's Bibliographies and New Castle (Del.), Oak Knoll Press, 1995, rééd. 2009.

GAUDRIAULT, Raymond, GAUDRIAULT, Thérèse (collab.), *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, éd. CNRS, 1995.

LACROIX, Paul, [sous pseud. du bibliophile Jacob], *Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Restif de La Bretonne : comprenant la description raisonnée des éditions originales, des réimpressions, des contrefaçons, des traductions, des imitations etc. y compris le détail des estampes et la notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur par son ami Cubières Palmézeaux avec des notes historiques, critiques et littéraires*, Paris, Fontaine, 1875, rééd. anast. New York, Burt Franklin, 1971.

LAUFER, Roger, VEYRIN-FORRER, Jeanne, (dir.), *La Bibliographie matérielle*, Paris, éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1983.

MCKENZIE, Donald Francis, *La bibliographie et la sociologie des textes*, trad. fr. de Marc Amfreville, préf. de Roger Chartier, [Paris], éd. du Cercle de la Librairie, 1991.

MCKERROW, Ronald Brunlees, *An introduction to bibliography for literary students*, Oxford, Clarendon Press, 1927, rééd. Oxford, Oxford University Press, 1928, rééd. 1962.

MONGLOND, André, *La France révolutionnaire et impériale : annales de bibliographie méthodique et description des livres imprimés. Tome II, années 1791-1793. Tome III, années 1794-1796*. Grenoble, Arthaud, 1930-1935.

SAYCE, Richard Anthony, « Compositorial practices and the localization of printed books 1530-1800 », *The Library*, 5th Series, vol. XXI, n°1, March 1966, p. 1-45, rééd. London, Oxford Bibliographical Society, 1979.

SMITH, David Warner, *Bibliography of the writings of Helvétius*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2001.

Histoire littéraire

BRUNOT, Ferdinand, *Histoire de la langue française des origines à nos jours, t. 4 La langue classique 1660-1715*, Paris, éd. Armand Colin, 1966.

CATACH, Nina, *Histoire de l'orthographe française*, éd. posthume établie par Renée Honvault, Irène Rosier-Catach (collab.), Paris, éd. Honoré Champion, 2001.

DIDIER, Béatrice, *Histoire de la littérature française du XVIII^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000, 2^e éd. 2003.

GRENTE, Georges (dir.), *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1960, éd. rev. et mise à jour sous la dir. de François Moureau, 1995.

MICHAUD, Louis-Gabriel, *Biographie universelle ancienne et moderne : ou histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes*

qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes, Paris, Michaud, 1811-1828, nouv. éd. rev. et augm., 1855. [Tome trente-cinquième.]

QUÉRARD, Joseph-Marie, *La France Littéraire ou le dictionnaire des savants, ou dictionnaire bibliographique des savants, historiens, et gens de lettres de la France ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIIIe et XIXe siècles*, t. 10, Paris, Firmin Didot frères, 1839.

Rétif de La Bretonne

BARUCH, Daniel, « L'affaire Taaf », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 3, juin 1986, p. 34-37.

BARUCH, Daniel, « L'indagateur et la marquise : enquête sur l'activité policière de Restif », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 6, septembre 1987, p. 73-87.

BÉGUÉ, Armand, *État présent des études sur Rétif de La Bretonne*, Paris, les Belles lettres, 1948.

BERTRAND, Collette, « Réception des ouvrages de Rétif au « Journal de Nancy », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 6, septembre 1987, p. 106-144.

COURBIN, Jean-Claude, « Un important autographe de Rétif : le résumé de L'Enclos et les oiseaux », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 6, septembre 1987, p. 145-149.

COURBIN, Jean-Claude, « L'esthétique rétivienne », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 22, juillet 1995, p. 83-131.

COWARD, David, « Restif and the reform of language : le Glossographe », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 1976, p. 317-333.

COWARD, David, « Restif de la Bretonne et les droits des auteurs », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n°1, novembre 1985, p. 3-7.

COWARD, David, « Rétif imprimeur sous la Révolution », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n°11, 1988, p. 91-107.

DELON, Michel, « Rétif entre l'écrit et l'oral », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 8, juin 1988, p. 63-68.

DESMEUZES, Jean, « Néologismes, mots rares et vocabulaire régional dans la langue de Rétif de La Bretonne », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 7, décembre 1987, p. 31-46.

DESMEUZES, Jean, « Néologismes, mots rares et vocabulaire régional dans la langue de Rétif de La Bretonne », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 10, septembre 1989, p. 95-123.

DINET, Dominique, « Une déchristianisation provinciale au XVIIIe siècle : le diocèse d'Auxerre. » *Histoire, économie et société*, [10^e année] n°4, 1991, p. 467-489.

DUSTET, Louis, « L'histoire de la publication de *Monsieur Nicolas* », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 40, décembre 2008, p. 157-181.

HARVARD de La Montagne, Philippe, BARUCH, Daniel, « A propos de l'activité policière de Rétif (échange de lettres) », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 7, décembre 1987, p. 137-141.

HAVARD de La Montagne, Philippe, « Le vicomte de Toustain-Richebourg, ami et dernier censeur de Rétif de la Bretonne », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 14, juin 1991, p. 99-136.

HAVARD de La Montagne, Philippe, « Qui a illustré *Les Nuits de Paris* ? », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 31, décembre 1999, p. 129-141.

LOMBARD, Michel, « Un curieux typographe écrivain : Nicolas Rétif de la Bretonne », *La France graphique, Revue mensuelle des arts et industries du livre, du papier et du carton*, 1947, p. 17-18.

LOMBARD, Michel, « Les conceptions typographiques de Rétif de la Bretonne », *La France graphique, Revue mensuelle des arts et industries du livre, du papier et du carton*, n° 15, mars 1948, p. 4-6.

RAINIER, Lanselle, « Rétif de la Bretonne, ou la folie sous presse, (S')écrire, (s')inscrire, (s')imprimer », *Essaim*, n° 16, 2006, p. 65-87.

RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Monsieur Nicolas*, 1796, éd. établie par Pierre Testud, Paris, Gallimard, 1989 (La Pléiade).

TESTUD, Pierre, *Rétif de la Bretonne et la création littéraire*, Lille, Atelier reprod. Th. Université de Lille 3, 1980.

TESTUD, Pierre, « Un écrivain sous la Révolution », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 11, décembre 1989, p. 149-163.

TESTUD, Pierre, « Perspectives », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 22, juillet 1995, p. 73-82.

TESTUD, Pierre, « Le discours de Rétif sur la littérature », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 30, juin 1999, p. 53-82.

TESTUD, Pierre, *Je suis né auteur pour ainsi dire, Rétif de la Bretonne, 1734-1806*, Auxerre, Bibliothèque Municipale d'Auxerre, 2006.

THIBAUT, Gabriel-Robert, « *Le Ménage parisien* et la tradition comique », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 6, septembre 1987, p. 37-46.

VARRY, Dominique, « Les Deux Nicolas, ou Lecture croisée de témoignages sur le monde de l'imprimerie des Lumières », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 38, décembre 2006, p. 115-130.

VEASEY, Richard, « Le double apprentissage de Nicolas-Edme », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 7, décembre 1987, p. 47-63.

Journal de Rétif

RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes Inscriptions, Journal intime de Rétif de la Bretonne, publié d'après le manuscrit autographe de la bibliothèque de l'Arsenal*, éd. établie par Paul Cottin, Paris, Plon, 1889.

RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Mes inscriptions, 1770-1785, suivi de Journal, 1785-1789*, éd. établie par Pierre Testud, Houilles, Éd. Manucius, 2006 (collection Littéra).

RÉTIF de La Bretonne, Nicolas-Edme, *Journal, Volume II, 1790-1796*, éd. établie par Pierre Testud, Houilles, Éd. Manucius, 2010 (collection Littéra).

TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif : du 20 août au 11 septembre 1787 », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 2, mars 1986, p. 27-38.

TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 10 septembre au 5 octobre 1787 », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 3, juin 1986, p. 15-24.

TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : 6-17 octobre 1787 », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 6, juin 1987, p. 101-105.

TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 18 octobre au 1^{er} janvier 1788 », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 7, décembre 1987, p. 73-95.

TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 janvier au 1^{er} avril 1788 », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 8, juin 1988, p. 93-113.

TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 mars au 1^{er} juin 1788 », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n°9, décembre 1988, p. 91-120.

TESTUD, Pierre, « Le journal de Rétif (suite) : du 2 juin au 31 juillet 1788 », *Études Rétiviennes*, Société Rétif de La Bretonne, n° 10, septembre 1989, p. 143-160.

Webographie

CORSINI, Silvio (dir.), *Banque d'ornements d'imprimerie FLEURON* [en ligne], Projet de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, 1996, mis à jour au grè des travaux effectués, <[http://dbserv1-bcu.unil.ch/ornements/scripts/Choix Ornaments.html](http://dbserv1-bcu.unil.ch/ornements/scripts/Choix%20Ornements.html)> (consulté le 20 mars 2014)

CORSINI, Silvio (dir.), *Banque internationale d'ornements d'imprimerie Passe-Partout* [en ligne], Projet du Centre informatique de l'Université de Lausanne en collaboration avec la Bibliothèque cantonale et universitaire, 1996, mis à jour régulièrement <<http://www3.unil.ch/BCUTodai/app/Todai.do>> (consulté le 22 mars 2014)

FORTUNY, Claudette (dir.), *Maguelone, base d'ornements typographiques* [en ligne], Maguelone, Projet de l'Institut de Recherche sur la Renaissance, l'Age Classique et les Lumières, mis à jour régulièrement <[http://maguelone.enssib.fr/Search Ornaments.php](http://maguelone.enssib.fr/Search%20Ornaments.php)> (consulté le 24 mars 2014)

KAFKER, Frank, CHOUILLET Jacques. « Notices sur les auteurs des 17 volumes de « discours » de l'Encyclopédie (suite et fin) » *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 8, 1990, p. 101-121. [en ligne] <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rde_0769-0886_1990_num_8_1_1057> (Consulté le 19 mars 2014)

KAFKER, Frank, PINAULT-SØRENSTEN, Madeleine, « Notices sur les collaborateurs du recueil de planches de l'Encyclopédie », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 18-19, 1995, p. 200-230. [en ligne] <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rde_0769-0886_1995_num_18_1_1302> (consulté le 19 mars 2014)

Le Trésor de la Langue Française informatisé, projet du laboratoire Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française, <<http://atilf.atilf.fr/>> (consulté le 8 décembre 2013)

MORRISSEY, Robert (dir.), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers* [en ligne], Projet Encyclopédie de l'American Research on the Treasury of the French Language (ARTFL), du laboratoire Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française (Atilf), du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et de la Division of the Humanities and Electronic Text Services (ETS) de l'université de Chicago, 1982, mise à jour régulièrement, <<http://portail.atilf.fr/encyclopedie/>> (consulté le 20 novembre 2013)

TILKIN, Françoise (dir.), *Programme Môriâne* [en ligne], Projet du Groupe d'étude du dix-huitième siècle et des révolutions de l'université de Liège (Gedshsr), 2004, mis à jour régulièrement, <<http://promethee.philo.ulg.ac.be/moriane/ornSearch.aspx>> (consulté le 20 mars 2014)

VARRY, Dominique, *Introduction à la bibliographie matérielle : archéologie du livre imprimé (1454 – vers 1830)*, [en ligne], juin 2011. <[http://dominique-varry.enssib.fr /bibliographie%20materielle](http://dominique-varry.enssib.fr/bibliographie%20materielle)> (consulté le 9 novembre 2013).

Table des annexes

COLLATION DES ÉDITIONS.....	100
ORNEMENTS TYPOGRAPHIQUES.....	186
SIGNATURES DE MONSIEUR NICOLAS.....	190

COLLATION DES ÉDITIONS

Note : Le relevé bibliographique suivant s'inspire des méthodes préconisées par Fredson Bowers⁷⁷³ et suit la présentation proposée par David Smith⁷⁷⁴. | symbolise un saut de ligne et / un changement de page. Le S long est le s habituellement employé par Rétif en début et milieu de mot, il a été retranscrit ici en s court en raison des contingences informatiques, son emploi est précisé quand il est utilisé en signature en sus du s court. Tous les mesures sont indiquées dans le format : largeur x hauteur en millimètres.

LA FAMILLE VÈRTUEUSE

La Famille Vèrtueuse (tome un)

BML : cote 382 / 205.

Faux-titre :

Partie I : [Cadre de 68 x 119 mm] | LA | FAMILLE |VÈRTUEUSE. | LETTRES | TRADUITES DE L'ANGLAIS. | *Première Partie.*

Partie II : [Cadre de 68 x 118 mm] | LA | FAMILLE |VÈRTUEUSE. | LETTRES | TRADUITES DE L'ANGLAIS. | *Seconde Partie.*

Titre :

Partie I : [cadre de 67 x 118 mm] | LA | FAMILLE |VÈRTUEUSE. | LETTRES | TRADUITES DE L'ANGLAIS. | Par M. DE LA BRETONNE. | *Première Partie.* | [réglet de 42 mm] | ... *Res sola potest facere & servare beatum* | *Horat. lib. I, Ep. vj.* | [réglet de 45 mm] | [vignette de 11 x 7 mm] | À PARIS, | Chés la veuve Duchesne, rue S.^t-Jacques, | au-dessous de la fontaine S.^t-Benoît, | au Temple du Goût. | [réglet gras/maigre de 37 mm] | M. DCC. LXVII. | AVÈC APPROBATION ÉT PÈRMISSION.

Partie II : [cadre de 67 x 118 mm] | LA | FAMILLE |VÈRTUEUSE. | LETTRES | TRADUITES DE L'ANGLAIS. | Par M. DE LA BRETONNE. | *Seconde Partie.* | [réglet de 43 mm] | ... *De' figli la virtù, l'indole buona* | *Son de' patri mercè, gloria e corona* | *M. Conti.* | [réglet de 45 mm] | [vignette de 5 x 6 mm] | À PARIS, | Chés la veuve Duchesne, rue S.^t-Jacques, | au-dessous de la fontaine S.^t-Benoît, | au Temple du Goût. | [réglet gras/maigre de 37 mm] | M. DCC. LXVII. | AVÈC APPROBATION ÉT PÈRMISSION.

Relevé de signatures :

Partie I : a-b⁸⁻⁴ c⁶ (= U7-U12)A-H⁸⁻⁴ I-J⁸⁻⁴ K-T⁸⁻⁴ U¹² (- U7-U12)

Partie II : A-H⁸⁻⁴ I-J⁸⁻⁴ K-T⁸⁻⁴ U-V⁸⁻⁴ X-Y⁸⁻⁴

Contenu :

Partie I : a1, faux-titre ; a 2, titre ; a3-a7v, Epitre Aus Jeunes Beautés ; a8-c6v, Lettre de Mistress Eleanor à Miss Bridget ; A1-U6, La famille Vèrtueuse.

⁷⁷³ BOWERS, Fredson, *Principles of Bibliographical Description*, intr. de Thomas Tanselle, Princeton, Princeton University Press (USA), 1949, rééd. Winchester, St Paul's Bibliographies and New Castle (Del.), Oak Knoll Press, 1994, rééd. 2005.

⁷⁷⁴ SMITH, David Warner, *Bibliography of the writings of Helvétius*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2001.

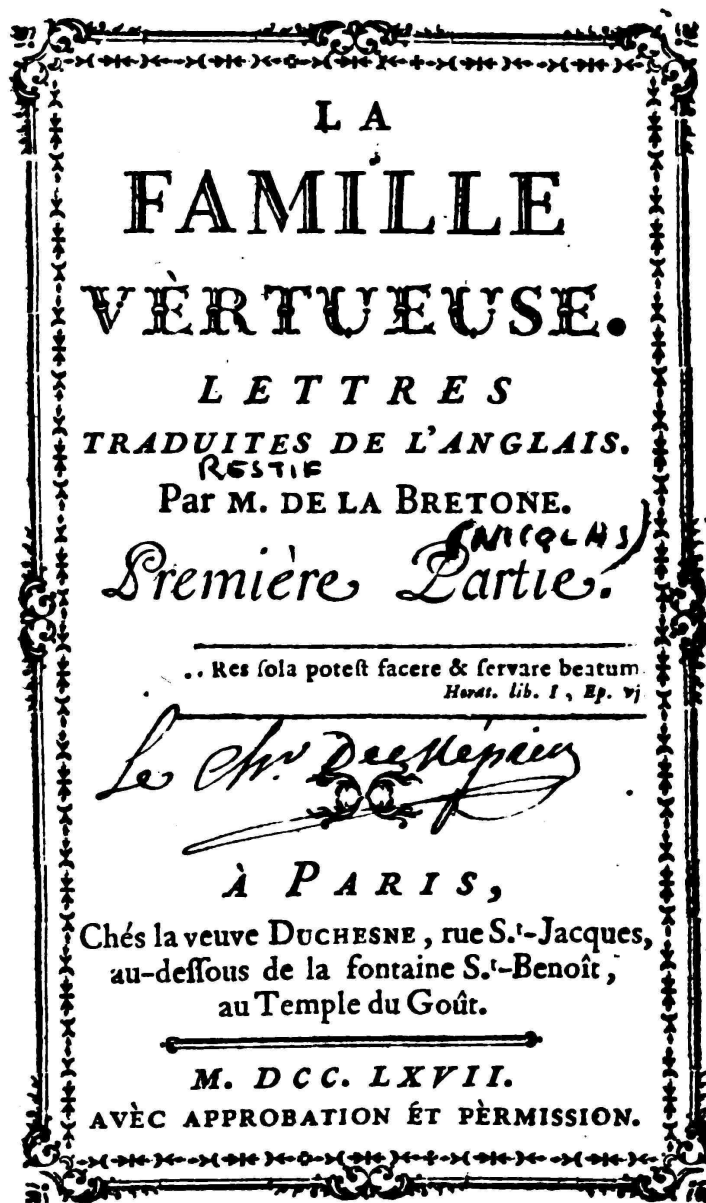
Partie II : A1, faux-titre ; A2, titre ; A3-Y8v, La Famille Vèrtueuse.

Signature :

Bas, ¾ droite, chiffres romains.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signé : Partie I : a4.



Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : I. Partie.

De cahier à cahier.

Pagination :

Partie I : XXXVI p - 251 p.

Partie II : 288 p.

Titres courants :

Partie I : [réglet de 55mm] | [N° page en chiffre romains/arabes], [titre du chapitre] | [réglet de 55 mm] / [réglet de 55mm] | [N° page en chiffre romains/arabes], [titre du chapitre] | [réglet de 55 mm].

Partie II : [réglet de 55mm] | [N° page en chiffre arabes], [titre du chapitre] | [réglet de 55 mm] / [réglet de 55mm] | [N° page en chiffre arabes], [titre du chapitre] | [réglet de 55 mm]

Format :

In-12 à feuillets dehors, lignes de chaînes horizontales.

Filigranes :

Partie I : papier raisin

Partie II : papier raisin.

Reliure :

Reliure en veau marbré, dos orné à 5 nerfs, filet simple entourant les plats, tranches rouges, gardes blanches.

Ornements :

Partie I : 1 : vignette typ. orn. : décor végétal – 61 x 21 mm : a3 (p. v)

1' : Lettrine : E, 11x11mm : a3 (p. v).

2 : fleuron typ. orn. : feuilles stylisées – 16 x 9 mm : a7v (p. xiv), C4 (p. 31)

3 : vignette typ. orn. : décor végétal avec corbeille de fruits – 61 x 21 mm : a8 (p. xv)

3' : Lettrine : E, 14 x 14 mm, a7v (p. xv)

4 : vignette typ. orn. : décor végétal avec un gland – 62 x 20 mm : A1 (p. 1)

4' : Lettrine : M, 16 x 18 mm, A1 (p. 1)

5 ; fleuron typ. orn. : décor stylisé – 14 x 6 mm : A4v (p. 8), H1 (p. 89)

6 : vignette typ. orn. : décor stylisé - 56 x7 mm : C1v (p. 26)

7 : feuron typ. orn. : fleur – 20 x 25 mm : E3v (p. 54)

8 : fleuron typ. orn. : corbeille de fruits – 36 x 36 mm : I3v (p. 102)

9 : vignette typ. orn : composition de vignettes – 55 x 6 mm : L3 (p. 141)

10 : vignette typ. orn. : enfant dans un jardin – 41 x 24 mm : O7v (p. 182)

11 : vignette typ. orn : composition de fleurons – 57 x 6 mm : P4 (p. 191)

12 : vignette typ. orn : composition de vignettes – 55 x 10 mm : S3v (p. 222)

- Partie II : 1 : vignette typ. orn. : décor végétal – 61 x 21 mm : A3 (p. 5)
1' : Lettrine : H, 11x11mm A3 (p. 5)
2 : fleuron typ. orn : couronne – 10 x 7 mm : A6v (p. 12)
3 : vignette typ. orn. : décor stylisé - 55 x6 mm : E8 (p. 63)
4 : fleuron typ. orn. : fleur stylisée : 5 x 3 mm : M2v (p. 148)
5 : vignette typ. orn. : composition de vignettes - 56 x 7 mm : O2v (p. 172)
6 : fleuron typ. orn. : fleur - 22 x 31 mm : Q7v (p. 206)
7 : vignette typ. orn. : assemblage de vignettes - 56 x 10 mm : S2 (p. 219)
8 : fleuron typ. orn. : feuilles stylisées – 15 x 10 mm : U8v (p. 256)

Exemplaire :

Ex-libris domus sancti Stanislai. Bibliotheca ~artium ~. Estampillé : Bibliothèque S. J. Les Fontaines 60 – Chantilly.

La Famille Vèrtueuse (tome deux)

BML : cote 382 / 205.

Faux-titre :

Partie III : [Cadre de 67 x 118 mm] | LA | FAMILLE |VÈRTUEUSE. | LETTRES | TRADUITES DE L'ANGLAIS. | *Troisième Partie.*

Partie IV: [Cadre de 67 x 118 mm] | LA | FAMILLE |VÈRTUEUSE. | LETTRES | TRADUITES DE L'ANGLAIS. | *Quatrième Partie.*

Titre :

Partie III : [cadre de 67 x 117 mm] | LA | FAMILLE |VÈRTUEUSE. | LETTRES | TRADUITES DE L'ANGLAIS. | Par M. DE LA BRETONNE. | *Troisième Partie.* | [réglet de 43 mm] | O fairest of creation ! last and best | Of all God's Works... | How art thou lost ! ...* | *Milton's Paradise lost, book IX, v. 900-4.* | [réglet de 42 mm] | *O toi, dont la beauté se fait l'ornement de la nature ! | ... dans quèl abime t'ès-tu précipitée ! Milton | [réglet de 44 mm] | [vignette de 9 x 3 mm] | À PARIS, | Chés la veuve Duchesne, rue S.^t-Jacques, | au-dessous de la fontaine S.^t-Benoît, | au Temple du Goût. | [réglet gras/mince de 37 mm] | M. DCC. LXVII. | AVÈC APPROBATION ÉT PÈRMISSION.

Partie IV: [cadre de 67 x 117 mm] | LA | FAMILLE |VÈRTUEUSE. | LETTRES | TRADUITES DE L'ANGLAIS. | Par M. DE LA BRETONNE. | *Quatrième Partie.* | [réglet de 43 mm] | Le prix fuit la Vèrtu. | *Rousseau, imit. De l'ode iv du IV liv. d'Horace.* | [réglet de 45 mm] | [vignette de 11 x 7 mm] | À PARIS, | Chés la veuve Duchesne, rue S.^t-Jacques, | au-dessous de la fontaine S.^t-Benoît, | au Temple du Goût. | [réglet gras/maigre de 37 mm] | M. DCC. LXVII. | AVÈC APPROBATION ÉT PÈRMISSION.

Relevé de signatures :

Partie III : A-H⁸⁻⁴ I-J⁸⁻⁴ K-T⁸⁻⁴ U-V⁸⁻⁴ X-Y⁸⁻⁴ Z⁶

Partie IV: A-H⁸⁻⁴ I-J⁸⁻⁴ K-T⁸⁻⁴ U-V⁸⁻⁴ X-Y⁸⁻⁴ Z-2A⁶

Contenu :

Partie III : A1, faux-titre ; A2, titre ; A3-Z6v, La famille Vèrtueuse.

Partie IV: A1, faux-titre ; A2, titre ; A3-Y6, La Famille Vèrteuse ; Z6v, Table ; Aa1-Aa6v, Table dès noms dès personnes.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres romains.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : III. Partie.

De cahier à cahier.

Pagination :

Partie III : 300 p.

Partie IV : 300 p. – [12p.]

Titres courants :

Partie III : [réglet de 55mm] | [n° page en chiffre arabes], [titre du chapitre] | [réglet de 55 mm] / [réglet de 55mm] | [n° page en chiffre arabes], [titre du chapitre] | [réglet de 55 mm]

Partie IV : [réglet de 55mm] | [n° page en chiffre arabes], [titre du chapitre] | [réglet de 55 mm] / [réglet de 55mm] | [n° page en chiffre arabes], [titre du chapitre] | [réglet de 55 mm]

Format :

In-12 à feuillets dehors, lignes de chaînes horizontales.

Filigraanes :

Partie III : papier raisin.

Partie IV : papier raisin.

Reliure :

Reliure en veau marbré, dos orné à 5 nerfs, filet simple entourant les plats, tranches rouges, gardes blanches.

Ornements :

Partie III : 1 : vignette typ. orn. : décor végétal – 61 x 20 mm : A3 (p. 5)

1' : Lettrine : E, 11x11mm A3 (p. 5)

2 : fleuron typ. orn. : feuilles autour d'une corbeille de fleurs – 18 x 15 mm : A 8 (p. 16)

3 : fleuron typ. orn. : feuille stylisée – 3 x 4 mm : G 5 (p. 81)

4 : fleuron typ. orn. : fleur – 19 x 23 mm : G 8 (p. 87)

5 : fleuron typ. orn. : corbeille de fruits : 36 x 36 mm : I1v (p. 98)

6 : fleuron typ. orn. : soleil stylisé : 13 x 13 mm : I4 (p. 103)

7 : fleuron typ. orn. : enfant dans un jardin – 41 x 24 mm : J2v (p. 116)

8 : fleuron typ. orn. : fleurs stylisées – 16 x 10 mm : K 3 (p. 125)

- 9 : vignette typ. orn. : composition de vignettes – 56 x 10 mm : K 4 (p. 127)
Partie IV : 1 : vignette typ. orn. : décor végétal – 62 x 21 mm : A3 (p. 5)
1' : Lettrine : I, 13x13mm : A3 (p. 5).
2 : fleuron typ. orn. : fleurs stylisées – 16 x 10 mm : A6v (p. 12), O3v (p. 174)
3 : fleuron typ. orn. : feuillage – 36 x 28 mm : A8 (p. 15)
4 : fleuron typ. orn. : feuille stylisée – 14 x 6 mm : B2v (p. 20)
5 : fleuron typ. orn. : fleur – 24 x 31 mm : B4v (p. 24)
6 : fleuron typ. orn. : feuille stylisée – 17 x 4 mm : C4v (p. 32), O8 (p. 183)
7 : fleuron typ. orn. : enfant dans un jardin – 41 x 24 mm : C8v (p. 40)
8 : fleuron typ. orn. : fleur – 18 x 24 mm : E3 v (p. 54)
9 : vignette typ. orn. : composition de vignettes - 56 x 7 mm : F1 (p. 65)
10 : vignette typ. orn. : assemblage de vignettes - 56 x 10 mm : Z1 (p. 289)
11 : vignette typ. orn. : assemblage de vignettes - 55 x 7 mm : Z6v (p. 300)
12 : vignette typ. orn. : assemblage de vignettes - 56 x 10 mm : 2A1 (p. 301)

Exemplaire :

Ex libris domus sancti Stanislai. Bibliotheca ~artium ~. Estampillé : Bibliothèque S. J. Les Fontaines 60 – Chantilly.

LE PORNOGRAPHE

BML : cote 306 520

Titre :

LE | PORNOGRAPHE, | OU | IDÉES D'UN HONNÊTE-HOMME | SUR | UN PROJET DE
RÈGLEMENT | POUR | LES PROSTITUÉES, | Propre à prévenir les Malheurs qu'occa- |
sionne la *Publicisme* des Femmes. | AVEC | DES NOTES HISTORIQUES ET JUSTIFICATIVES. | [réglet de 54 mm] | *Prenez le*
moindre mal pour un bien, | Machiavel, Livre du Prince, cap. XXI. | [réglet de 54 mm] | [vignette de
68 x 22 mm] | A LONDRES, | Chez JEAN NOURSE, Libraire, dans le Strand, | A LA HAIE, | Chez GOSSE
junior, & PINET, Libraires, Libraires de S. A. S. | [cordon de 49 mm] | M. DCC. LXX.

Relevé de signatures :

a⁴ A-O⁸⁻⁴

Contenu :

a1, titre ; a2-a4v, préface; A1-K8v : Le Pornographe ou la prostitution réformée ; L1-O4 : Notes.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres romains pour les pièces liminaires puis chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

L E
PORNOPHAPHE,
O U
IDÉES D'UN HONNÊTE-HOMME
S U R
UN PROJET DE RÈGLEMENT
P O U R
LES PROSTITUÉES,

Propre à prévenir les Malheurs qu'occafionne le *Publicifme* des Femmes.

A V E C

DES NOTES HISTORIQUES ET JUSTIFICATIVES.



Prenez le moindre mal pour un bien.
Machiavel, Livre du Prince, cap. XXI.



A L O N D R E S ,
Chez JEAN NOURSE, Libraire, dans le Strand,
A L A H A I E ,
Chez GOSSE junior, & PINET, Libraires de S. A. S.

M. D C C. L X X.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : I. Partie.

De cahier à cahier.

Pagination :

8p. - 215 p.

Titres courants :

Numéro de page entre parenthèses.

Format :

In-8° imposé in-12, lignes de chaînes verticales.

Filigranes :

« Vanier 68 » p 77 (papier de Caen)

Reliure :

Demi-reliure en cuir vert, couverture de papier marbré vert, gardes marbrées, tranches blanches.

Ornements :

- 1 : vignette typ. orn. : bouquet de roses - 69 x 22 mm : a2 (p. I)
- 2 : fleuron typ. orn. : branchages - 42 x 10 mm : a4v (p. VIII), B4v (p. 24), G2v (p. 100)
- 3 : vignette typ. orn. : rameaux de fruits - 73 x 36 mm : A1 (p. 1)
- 4 : fleuron typ. orn. : feuille stylisée - 11 x 4 mm : A1v (p. 2)
- 5 : fleuron typ. orn. : décor antique - 26 x 21 mm : A4 (p. 7), I4v (p. 136)
- 6 : fleuron typ. orn. : décor stylisé - 14 x 6 mm : B5v (p. 26), F7 (p. 93)
- 7 : fleuron typ. orn. : branches fleuries – 39 x 18 mm : C2 (p. 35)
- 8 : fleuron typ. orn. : corbeille de fruits - 19 x 18 mm : B8v (p. 48)
- 9 : fleuron typ. orn. : colonnade antique - 41 x 27 mm : D5v (p. 58)
- 10 : fleuron typ. orn. : fleurs - 50 x 22 mm : G6 (p.107)
- 11 : fleuron typ. orn. : décor stylisé - 16 x 10 mm : K2v (p. 148)
- 12 : bandeau typ. orn. : corbeille de fleurs - 73 x 22 mm : L2 (p. 163)

LA MIMOGRAPHE

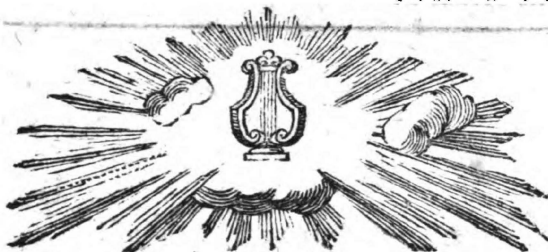
BML : cote 403 101

Faux-titre :

IDÉES SINGULIÈRES. | [accolade horizontale, vers le bas de 69 mm] | Tome second. | [accolade horizontale, vers le haut de 69 mm].

LA
MIMOGRAPHIE,
OU
IDÉES D'UNE HONNÊTE-FEMME
POUR
LA RÉFORMATION
DU THÉÂTRE
NATIONAL.

Le Plaisir est le baume de la vie. Le Plaisir...
c'est la Vertu sous un nom plus gai. *Young.*



A AMSTERDAM,
Chez CHANGUION, Libraire.
A LA HAIE,
Chez GOSSE & PINET, Libraires de S. Altesse S.

M. D C C. L X X.

Titre :

La | Mimographe, | ou | IDÉES d'une HONNÊTE-Femme | pour | la RÉFORMATION | du THÉÂTRE | national. | [Réglet simple de 70 mm.] | Le Plaisir est le baume de la vie...Le Plaisir...| c'est la Vertu sous son nom plus gai. *Young*. | [Réglet de 70 mm.] | [Vignette de 62 x 30 mm : une harpe rayonnante au milieu de nuages] | A Amsterdam, | Chez CHANGUION, Libraire. | A La Haie, | Chez GOSSE & PINET, Libraires de S. Alteffe S. | [cordon de 52 mm, double : gras/maigre.] | M. DCC. LXX.

Relevé de signatures :

A⁸ (- A8) B-T⁸ U⁸ X-Z⁸ Aa-Ff⁸ Gg¹ (= A8)

Contenu :

A1, Faux-titre ; A1v, Fautes à Corriger ; A2, titre ; A2v, [citation] ; A3-A8v, Avertissement de l'ÉDITEUR, *En forme de TABLE des MATIÈRES* ; B1-T4, La Mimographe ; T4v, AVIS DE L'ÉDITEUR, *Sur les NOTES suivantes*. ; T5-Ee8v, NOTES ; Ff1-Ff5v, moyens pour exécuter ce nouveau projet ; Ff6-Ff8v : liste des *Acteurs & Actrices qui ont paru avec éclat sur notre Théâtre* ; Ff8v-Gg : liste des *Acteurs & actrices distingués, qui jouent fur les autres Théâtres* ; Gg1- Gg1v : A l'OPÉRA, *Acteurs, Actrices*.

Signatures :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié des cahiers.

Non signés : A1, A2, C4, K4, L4, O3-O4, Q4, X3, Z4, Aa4, Cc4, Dd4, Ff3-Ff4.

Réclames :

Un/deux mots, ponctués, au-dessous des notes, sans réclames pour les notes.

De cahier à cahier

Pagination :

466 p.

Titres courants :

A3-T4v : [numéro de page entre crochets] ; T5-Ee8v : [lettre de la note en majuscule entre crochets, numéro de page sur le côté extérieur] ; Ff1-Gg1v : [numéro de page entre crochets].

Format:

In-8°, lignes de chaînes verticales.

Reliure :

Veau marbré, dos long, pièce de tomailon sur maroquin rouge, triple filet doré entourant les plats, tranches marbrées, gardes marbrées.

Exemplaire :

Timbre humide au faux-titre : VILLE DE LYON, Biblioth. Du Palais des Arts.

Sur la page de titre : timbre humide de la BIBLIOTHÈQUE DU PALAIS DES ARTS DE LYON, LEGS G. PRUNELLE 1853. Ajout manuscrit : Par Retif de la Bretonne.

LE PORNOGRAPHE

BML : cote 428 628

Faux-titre :

IDÉES SINGULIÈRES. | [accolade de 83 mm] | TOME PREMIER. | [accolade de 83 mm]

Titre :

LE | PORNOGRAPHE, | OU | IDÉES D'UN HONNÊTE-HOMME | SUR | UN PROJET DE RÈGLEMENT | POUR | LES PROSTITUÉES, | Propre à prévenir les Malheurs qu'occasionne | le *Publicisme* des Femmes : | AVEC | DES NOTES HISTORIQUES ET JUSTIFICATIVES. | PAR M. RÉTIF DE-LA-BRETONNE. | [réglet de 52 mm] | *Prenez le moindre mal pour un bien*, | Machiavel, Livre du Prince, cap. XXI. | [réglet de 52 mm] | Première Partie. | [cordon de 43 mm] | A LONDRES, | Chez JEAN NOURSE, Libraire, dans le Strand, | A LA HAIE, | Chés GOSSE junior, & PINET, Libraires de S. A. S. | [cordon de 45 mm] | M. DCC. LXXVI.

Relevé de signatures :

π^6 (= K3-K8)A-I⁸ J⁸ K⁸ (- K3-K8), L-P⁸ Q-R⁴ S-T⁸ V-U⁸ X-Aa⁸, a-e⁸ f-f(Gg)⁴ χ^8

Contenu :

$\pi 1$, faux-titre ; $\pi 2$, titre ; $\pi 2v$ - $\pi 3v$, Table des Matières de la Première Partie. ; $\pi 4$ - $\pi 6v$, avertissement des Libraires ; A1-K2v, Le Pornographe ou la prostitution réformée ; L1, titre de la seconde partie ; L1v-L8v, notes ; M1, titre des Représentations à Mylord maire de la ville et cité de Londres ; M1v, préface ; M2-Q4v, représentations ; R1-2A8v, Notes ; a1, Titre du Lit-de-Justice ; a2-f3v, Lit de Justice ; f4-f4v, Table du Code de Cythère ; f(Gg)- $\chi 4v$, notes ; $\chi 5$ - $\chi 6v$, Analyses ; $\chi 7$ - $\chi 8$, Table.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : L1, M1, M4, U3, U4.

Mal signés : E3 au lieu de G3, L au lieu de L2, L2 au lieu de L3, M3 au lieu de M2, Aaa au lieu de Aa2.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : I. Partie.

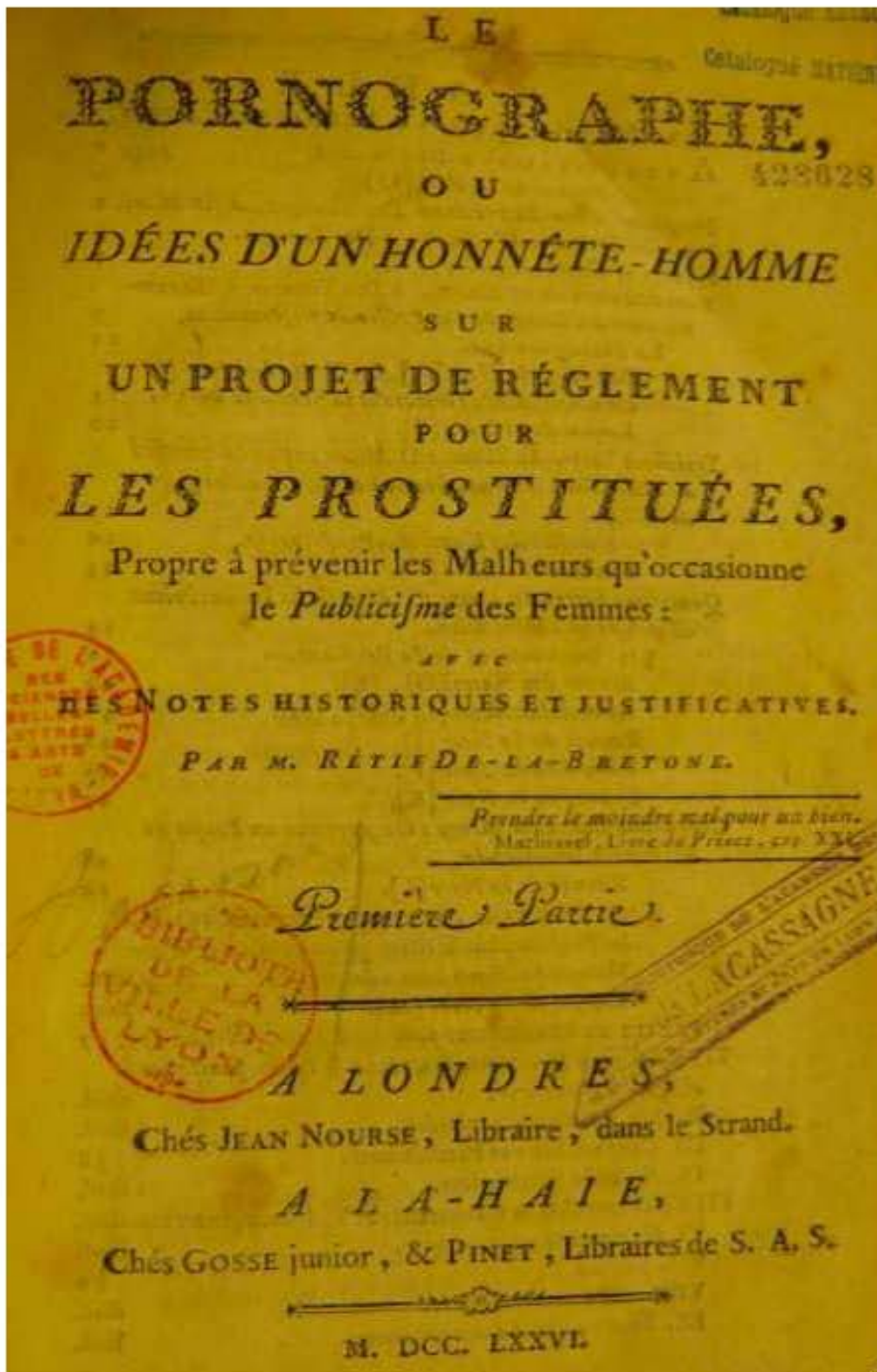
De cahier à cahier.

Pagination :

Xii p – 492 p – [8 p].

Titres courants :

Numéro de page entre crochets, ou pour les notes, lettre de la note entre crochet et numéro page en chiffres arabes sur le côté extérieur.



Format :

In-8°, lignes de chaînes verticales.

Filigranes :

Papier raisin

Ornements :

1 : vignette typ. orn. : branche fleurie - 79 x 40 mm : A1 (p. 1)

2 : vignette typ. orn. : bandeau - 74 x 15 mm : L1 (p. 167)

3 : vignette typ. orn. : tête - 32 x 31 mm : M1 (p. 181)

4 : bandeau typ. orn. : bandeau composé de vignettes - 80 x 42 mm : M2 (p. 183)

5 : vignette typ. orn. : ruines dans un médaillon - 34 x 37 mm : a1 (p. 389)

6 : bandeau typ. orn. : bandeau - 78 x 15 mm : a2 (p. 391)

7 : bandeau typ. orn. : bandeau composé de vignettes - 77 x 19mm : a3 (p. 393)

LA DÉCOUVERTE AUSTRALE

La Découverte australe (tome un)

BML : cote SJ B 382/201

Faux titre :

[réglet double de 73 mm] | Œuvres posthumes | [réglet double de 71 mm] | De N. ** **
***. | [réglet double de 70 mm] | *Œuvre S.^{de}* | La Découverte australe, | ou | les Antipodes : |
[réglet de 68 mm] | Avec une Estampe à chaque Fait principal. | [réglet double de 68 mm] |
[réglet gras/maigre de 52 cm] | [fleuron de 28 x 7 mm] | [réglet de 68 mm] | 1781. | [réglet
de 67 mm]

Titre :

La | [réglet de 79 mm] | Découverte australe | [réglet de 77 mm] | Par un Homme-
volant | [réglet double de 73 mm] | ou | [réglet simple de 71 mm] | Le Dédale français |
[réglet double de 71 mm] | [réglet double de 71 mm] | Nouvelle très-philosophique : | [réglet
double de 72 mm] | [réglet double de 72 mm] | Suivie de la *Lettre d'un Singe, &c^a* | [réglet
double de 72 mm] | [réglet simple de 70 mm] | *Daedalus interea Creten, &c.* (au-long à la Préf.
| [réglet simple de 71 mm] | [réglet double de 72 mm] | *Premier Volume* : | [réglet double de
72 mm] | [fleuron de 50 x 32 mm] | [réglet double de 70 mm] | Imprimé à Leipsick : | [réglet
simple de 71 mm] | Et se trouve à Paris | [réglet double de 63 mm] | [vignettes de 19 x 4 mm]

Relevé de signatures :

A¹² (± A10) (- A11,A12) B-E¹² (± E11) F-H¹² (± H5) I-J¹²

Contenu :

A1, faux-titre ; A1v, avis ; A2, titre ; A2v, sujet de l'estampe du Frontispice ; A3-A3v,
Explication l'Épigraphie ; A4-A10v, Préface nécessaire ; B1-J12v, La découverte australe.

La
Découverte australe

Par un Homme-volant,

ou,

Le Dédale français

Nouvelle très-philosophique :

Suivie de la *Lettre d'un Singe, &c.*

par **RESTE de la BRETONNE**

Dædalus inreca Creten, &c. (au-long à la Préf.)

Premier Volume.



Imprimé à Leipfick :

Et se trouve à Paris

BIBLIOTHÈQUE S. J.



Les Fontaines
60 - CHANTILLY

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres romains.
Signé jusqu'à la moitié du cahier.
Non signés : A4, A6.

Réclame :

Un mot, ponctué. Au début du cahier suivant : I Vol.
De cahier à cahier.

Pagination :

De p. 1-11 à p. 14-140.

Titres courants :

[réglet de 60 mm] | [n° de page en chiffres arabes] I Volume, | [réglet de 60 mm] /
[réglet de 60 mm] | L'Homme-volant. [n° de page en chiffres arabes] | [réglet de 60 mm]

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Reliure en carton.

Ornements :

- 1 : vignette typ. orn. : amour portant deux colombes - 50 x 32 mm : A2 (p. 3)
- 2 : vignette typ. orn. : bandeau - 66 x 23 mm : B1 (p. 25)

Gravures :

- 1 : f. g. s. c. : En regard de la page de titre : Victorin prenant son vol.
- 2 : f. g. s. c. : p.-101 : Vicotrin paraît audessus du château, tenant Christine évanouie, assis sur une large sangle. [gravure arrachée.]
- 3 : f. g. s. c. : p. 183 : Les Hommes-de-nuit.
- 4 : f. g. s. c. : p. 235 : Ifjmichitrifs qu'on achève de parler.

La Découverte australe (tome deux)

BML : cote SJ B 382/202

Titre :

La | [réglét de 78 mm] | Découverte australe | [réglét de 76 mm] | Par un Homme-volant | [réglét double de 72 mm] | ou | [réglét simple de 70 mm] | Le Dédale français ; | [réglét double de 73 mm] | [réglét double de 71 mm] | Nouvelle très-philosophique : | [réglét double de 72 mm] | *Daedalus interea Creten, &c.* (Citation de la Préface. | [réglét double de 72 mm] | [réglét double de 72 mm] | Suivie de la *Lettre d'un Singe, &c^a* | [réglét double de 72 mm] | [réglét double de 72 mm] | *Second Volume* : | [réglét double de 72 mm] | [fleuron de 50 x 32 mm] | [réglét double de 70 mm] | Imprimé à Leïpsick : | [réglét simple de 71 mm] | Et se trouve à Paris | [réglét double de 63 mm] | [vignettes de 19 x 4 mm]

Relevé de signatures :

K¹² (± K12) L-R¹² S²

Contenu :

K1, titre ; K1v, sujet de l'estampe du Frontispice ; K2-S2v, La découverte australe.

Signature :

Bas, ¾ droite, chiffres romains.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Réclame :

Un mot, ponctué. Au début du cahier suivant : II Vol.

De cahier à cahier.

Pagination :

De p. 241 à p. 436.

Titres courants :

[réglét de 60 mm] | [n° de page en chiffres arabes] II Volume, | [réglét de 60 mm] / [réglét de 60 mm] | L'Homme-volant. [n° de page en chiffres arabes] | [réglét de 60 mm]

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Reliure en carton

Ornements :

1 : vignette typ. orn. : amour portant deux colombes - 50 x 32 mm : K1 (p. 241)

Gravures :

1 : f. g. s. c. : En regard de la page de titre : mariage du Fils de Victorine avec Ifhmichtrifs

La Découverte australe (tome trois)

BML : cote SJ B 382/203

Titre :

La | [réglet de 79 mm] | Découverte australe | [réglet de 76 mm] | Par un Homme-volant, | [réglet double de 72 mm] | ou | [réglet simple de 71 mm] | Le Dédale français ; | [réglet double de 73 mm] | [réglet double de 72 mm] | Nouvelle très-philosophique : | [réglet double de 72 mm] | [réglet double de 72 mm] | Suivie de la *Lettre d'un Singe*, &c. | [réglet double de 72 mm] | [réglet simple de 70 mm] | *Felix qui rerum potest cognoscere causas !* | [réglet simple de 71 mm] | [réglet double de 72 mm] | *Troisième Volume* : | [réglet double de 72 mm] | [fleuron de 50 x 32 mm] | [réglet double de 70 mm] | Imprimé à Leipsick : | [réglet simple de 71 mm] | Et se trouve à Paris. | [réglet double de 63 mm] | [vignettes de 19 x 4 mm]

Relevé de signatures :

T¹² (± T10) (- T11,12) V-U¹² X-Z¹² &-2A¹², A¹² (- A7-A12) B¹² (± B11 = A11) D¹² E⁴ (=A7-A10)

Contenu :

T1, titre ; T1v, sujet de l'estampe ; T2-Z7v, La découverte australe ; Z8-2A12v, Cosmogénies ; A1-E4v, Lettre d'un singe.

Signature :

Bas, ¾ droite, chiffres romains.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Réclame :

Un mot, ponctué. Au début du cahier suivant : III Vol.

De cahier à cahier.

Pagination :

De p. 437 à p. 624 - 92 p.

Titres courants :

[réglet de 60 mm] | [n° de page en chiffres arabes] III Volume, | [réglet de 60 mm] / [réglet de 60 mm] | L'Homme-volant. [n° de page en chiffres arabes] | [réglet de 60 mm]

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Reliure en carton

Ornements :

1 : vignette typ. orn. : amour porant deux colombes - 50 x 32 mm : T1 (p. 437)

2 : fleuron typ. orn. : feuilles stylisées – 18 x 19 mm : B3v (p. 18)

Gravures :

1 : f. g. s. c. : En regard de la page de titre : Hermantin Haranguant les Mégapatagons.

2 : f. g. s. c. : p.19: Cesar de Mataca écrivant aux Animaux de son espèce.

La Découverte australe (tome quatre)

BMA : cote SJ B 382/204

Titre :

La | [réglet de 78 mm] | Découverte australe | [réglet de 77 mm] | Par un Homme-volant, | [réglet double de 72 mm] | ou | [réglet simple de 71 mm] | Le Dédale français ; | [réglet double de 73 mm] | [réglet double de 72 mm] | Nouvelle très-philosophique : | [réglet double de 72 mm] | [réglet double de 72 mm] | *Quatrième Volume* : | [réglet double de 72 mm] | [réglet simple de 70 mm] | Contenant | [réglet simple de 70 mm] | les *notes sur la Lettre d'un Singe* ; | [réglet simple de 72 mm] | la *Dissertation sur les Hommes-Brutes* ; | [réglet simple de 71 mm] | & *La Séance chés une Amatrice*. | [réglet double de 72 mm] | [fleuron de 50 x 32 mm] | [réglet double de 70 mm] | Imprimé à Leïpsick : | [réglet simple de 71 mm] | Et se trouve à Paris. | [réglet double de 63 mm] | [vignettes de 19 x 4 mm]

Relevé de signatures :

F¹² (± F8) (- F9-F12) G-H¹² I-J¹² K-S¹² T⁴ (= F9-F12) V²

Contenu :

F1, titre ; F1v, sujet de la double estampe ; F2-H3v, Lettre d'un singe ; H4-O12v Dissertation sur les Hommes-brutes ; P1-T1v, La Séance chés une Amatrice ; T2-T4v, Avis de l'auteur ; V1-V1v, Table des Figures des IV Volumes ; V2-V2v, Ouvrages du même auteur.

Signature :

Bas, ¾ droite, chiffres romains.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non-signés : H3, L3

Réclame :

Un mot, ponctué. Au début du cahier suivant : IV Vol.

De cahier à cahier.

Pagination :

De p. 93 à p. 422, [10 p]

Erreur : p. 158 au lieu de 188.

Titres courants :

[réglet de 60 mm] | [n° de page en chiffres arabes] IV Volume, | [réglet de 60 mm] / [réglet de 60 mm] | Notes de la Lettre d'un Singe. [n° de page en chiffres arabes] | [réglet de 60 mm]

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Reliure en carton

Ornements :

1 : vignette typ. orn. : amour portant deux colombes - 50 x 32 mm : F1 (p. 93)

Gravures :

1 : f. g. s. c. : En regard de la page de titre : La Séance chés une Amatrice.

LA PRÉVENTION NATIONALE

Prévention Nationale (tome un)

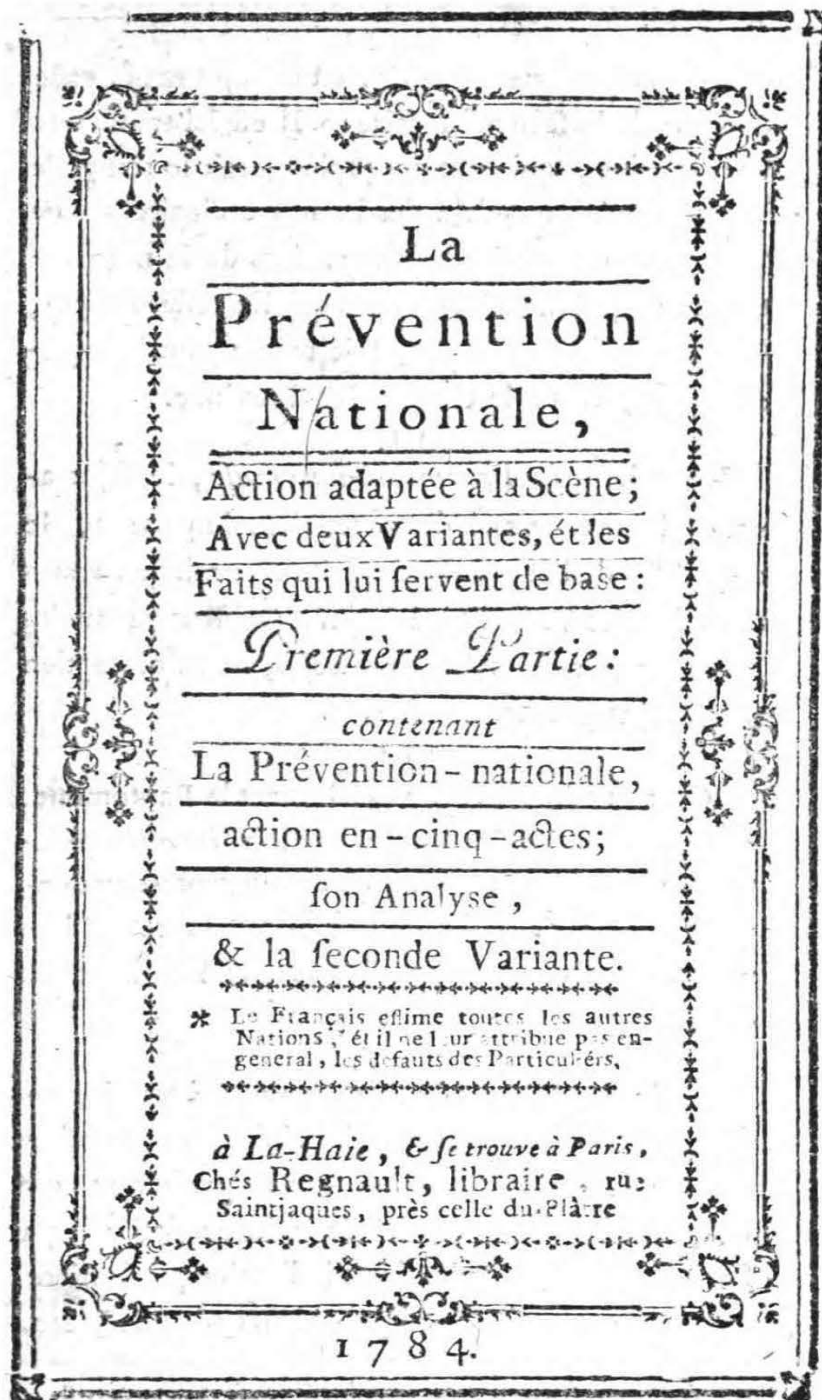
BML : cote B 509 420

Titre :

[cadre de 73 x 135 mm.] | [réglet de 39 mm] | La | [réglet de 40 mm] | Prévention | [réglet de 40 mm] | Nationale, | [réglet double de 39 mm] | Action adaptée à la Scène ; | [réglet de 39 mm] | Avec deux Variantes, ét les | [réglet de 40 mm] | Faits qui lui servent de base : | [réglet de 41 mm] | *Première Partie* : | [réglet de 43 mm] | contenant | [réglet de 41 mm] | La Prévention - nationale, | [réglet de 43 mm] | action en - cinq - actes ; | [réglet de 43 mm] | son Analyse, | [réglet de 43 mm] | & la seconde Variante. | [réglet de 37 mm composé de vignettes] | Le Français estime toutes les autres | Nations, ét il ne leur attribue pas en- | général, les défauts des Particuliers. | [réglet de 37 mm.] | à La-Haie, & se trouve à Paris, | Chés Regnault, libraire, rue | Saintjaques, près celle du Plâtre. | 1784. | [en-dessous du cadre :] Voyez, s. v. p. l'*errata* qui termine cette I.^r Partie.

Relevé de signatures :

A¹² (± A9) B¹² (± B5) C-D¹² (± D2) E-F¹² (± F10) G¹² (± G6) H⁶ I-J¹² L-M¹²



Voyez, s. v. p. l'errata qui termine cette I.^r Partie.

Contenu :

A1, titre ; A1v, nota ; A2-A2v, dédicace ; A3-H6v, La prévention nationale ; I1-J6v, Analyse de la Pièce ; J7-M12v, Variantes.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : A3, L5, M5, M6.

Mal signé : F 5 au lieu de F6.

Réclame :

Un mot, ponctué. Au début du cahier suivant : I Partie.

De cahier à cahier.

Pagination :

302 p.

Erreurs : 4 au lieu de p 44, manque p 277 à 286.

Titres courants :

[n° de page en chiffres arabes] La Prévention-nationale, / ... Acte. ... Scène [n° de page en chiffres arabes]

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Demi-reliure en carton, gardes blanches.

Gravures :

1 : f. g. s. c. : p 9 : I.e Acte.

2 : f. g. s. c. : p 41 : II.^{eme} Acte

3 : f. g. s. c. : p 95 : III.^{eme} Acte

4 : f. g. s. c. : p 127 : IV.^{eme} Acte

5 : f. g. s. c. : p 159 : V.^{eme} Acte

La Prévention Nationale (tome deux)

BML : cote B 509 420

Titre :

[cadre de 76 x 130 mm.] | [réglet de 46 mm] | La | [réglet de 50 mm] | Prévention | [réglet de 47 mm] | Nationale, | [réglet double de 49 mm] | Action adaptée à la Scène ; | [réglet de 47 mm] | Avec deux Variantes, et les Faits | [réglet de 48 mm] | qui lui-servent de base : | [réglet de 49 mm] | *Seconde Partie* : | [réglet de 49 mm] | contenant | [réglet de 48 mm] | La première Variante ; | [réglet de 47 mm] | I, les Lettres authentiques [A] ; | [réglet de 50 mm] | II, les Traits historiqs [B] ; | [réglet de 51 mm] | III, le Fait original [C] ; | [réglet de 49 mm.] | IV, le Prisonnier-de-guerre [D]. | [réglet double de 50 mm] | Par N.E. Rêtif-de-la-Bretonne. | [réglet double de 50 mm] | *Imprimé À LA-HAIE.* | [cordon de 37 mm] | M.-DCC.-LXXXIV.

Relevé de signatures :

A-C¹² D-E⁸⁻⁴ F-H¹² I-J¹²

Contenu :

A1, titre ; A1v-D8v, Première Composition ; E1-J12v, Jeanne-D'Arc.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : A1, E1, H3, J3, J4.

Réclame :

Un mot, ponctué. Au début du cahier suivant : II Partie.

De cahier à cahier.

Pagination :

216 p.

Titres courants :

[n° de page en chiffres arabes] La Prévention-nationale, / Première variante... [n° de page en chiffres arabes]

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Demi-reliure en carton, gardes blanches.

Gravures :

1 : f. g. s. c. : p 145 : Jeanne-D'Arc.

La Prévention Nationale (tome trois)

BML : cote B 509 420

Titre :

[cadre de 74 x 138 mm.] | Faits | [réglet double de 47 mm] | qui servent de base, | [réglet de 49 mm] | à la | [réglet de 48 mm] | Prévention-nationale. | [réglet double de 48 mm] | Suite. | [réglet double de 50 mm] | III, Le Chevalier-D'Assas [B2]. | [réglet de 50 mm] | IV, Charles-Dulis [B3]. | [réglet de 50 mm] | V, Les Deux-Anglais [B4]. | [réglet de 51 mm] | VI, le Fils-obeissant [C]. | [réglet de 48 mm] | VII, le Prisonnier-de-guerre [D] | [réglet de 50 mm] | VIII. *La Prevention dramatique.* | [réglet de 49 mm] | IX. *La Prevention particulière.* | [réglet de 49 mm] | *Analyse de la Dernière-Aventure | d'un Homme de 45-ans.* | [réglet de 49 mm] | Second Volume de la Seconde Partie. | [réglet de 50 mm] | [fleuron de 8 x 2 mm] | À GENÈVE. | Et se trouve à PARIS | Chés REGNAULT, Libraire, rue | S.-Jacques, vis-à-vis la rue du-Plâtre. [réglet biaisé gras/maigre de 42 mm] | 1784.

Relevé de signatures :

K¹² (± K10,K12) L¹² (±L11) M¹² (± M3) N-S¹² χ¹²

Contenu :

K1, titre ; K1v, Sujet de l'Estampe ; K2-Q9v, La Prévention-Nationale ; Q10-R2v, La Prévention-dramatique ; R3-S11v, La Prévention-particulière ; S12-χ1v, Postscript ; χ2-χ12v, Supplément au Quarantecinquenaire.

Signature :

Bas, ¾ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : K3, N3, N4, Q3, Q4, R3, R4, S3, S4, S6.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : III Partie.

De cahier à cahier.

Pagination :

De p. 217 à p. 456.

Erreur : p. 20 au lieu de p. 320.

Titres courants :

[n° de page en chiffres arabes] La Prévention-nationale, / [nom de la note] [n° de page en chiffres arabes]

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Demi-reliure en carton, gardes blanches.

Gravures :

1 : f. g. s. c. : p 219 : Le chevalier d'Assas.

2 : f. g. s. c. : p 223 : Charles Dulis.

3 : f. g. s. c. : p 244 : Les Deux-Anglais.

4 : f. g. s. c. : p 284 : Le Prisonnier-de-guerre.

LES NUITS DE PARIS

Les Nuits de Paris (tome un)

BML : cote Res 400 603

Titre :

Partie I : [cadre de 66 x 142 mm] | LES | NUITS | DE PARIS, | OU | LE SPECTATEUR- | NOCTURNE. | [Réglet de 51 mm] | Nox & Amor Vinumque nihil moderabile suadent | Illa pudore vacat, Liber, Amorque metu. *Ov.* | [Réglet de 51 mm] | *Tome Premier.* | [Réglet anglais de 40 mm] | à LONDRES, | *Et se trouve à Paris*, chés les Libraires | nommés en tête du Catalogue. | [Réglet biaisé gras/maigre de 43 mm] | 1788.

Partie II : [cadre de 65 x 135 mm] | LES | NUITS | DE PARIS, | OU | LE SPECTATEUR-NOCTURNE. | [Réglet de 47 mm] | Nox & Amor Vinumq ; nihil moderabile suadent | Illa pudore vacat, Liber, Amorque metu. | *Ov. I Amor. Vv. 59-60* | [Réglet de 43 mm] | [fleuron de 5 x 4 mm] | AVEC FIGURES. | Seconde Partie.

Relevé de signatures :

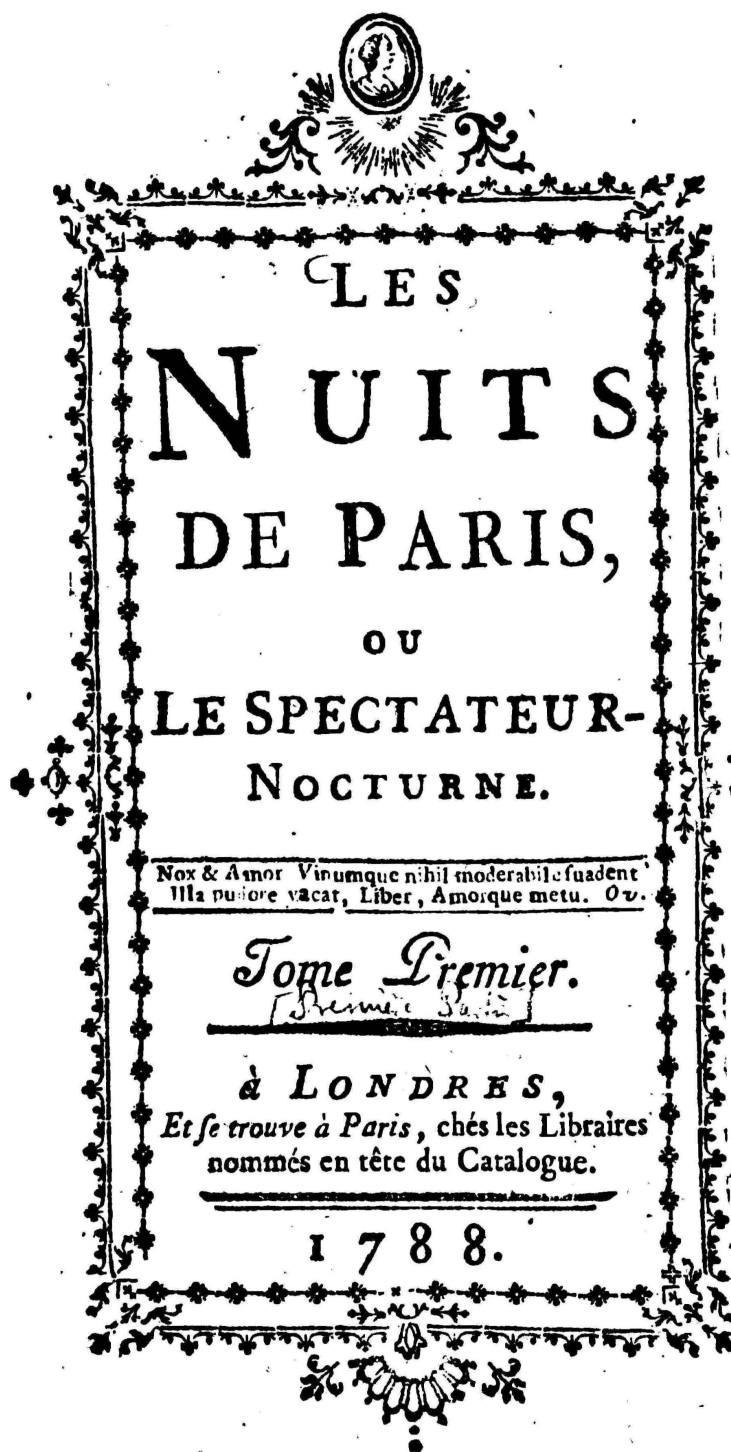
Partie I : π^2 A-I¹² J¹²

Partie II : K¹² (- K11,K12) L-T¹² V⁴

Contenu :

Partie I : $\pi 1$, page de titre ; $\pi 1v$: Table de la I.^{re} Partie du Tome I ; $\pi 2-\pi 2v$: Avis d'un Libraire ; A1-J12 : Les nuits de Paris ; J12v : Suite de la Table de I Partie.

Partie II : K1, page de titre ; K1v, Sujet de la figure de la II.^{de} Partie ; K2-V3 : Les Nuits de Paris ; V4-V4v : Table de la II.^{de} Partie du tome I.



Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres romains.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : Partie I : I3. Partie II : K6, O3, O4, O6, P3, P4, Q3, Q4, Q6, T 3.

Réclame :

Un/deux mots ponctués. Au début du cahier suivant : Tome I.

De cahier à cahier.

Pagination :

Partie I : [4 p.] - 240 p.

Partie II : de p. 241 à p. 484 - [- 4 bl ?]

Erreur : Partie II : p. 384 au lieu de 484.

Titres courants :

Partie I : [n° page en chiffres arabes] LES NUITS DE PARIS : / I NUIT [n° page en chiffres arabes]

Erreur: p 13, imprimé I NUIT au lieu de II NUIT.

Partie II : [n° page en chiffres arabes] LES NUITS DE PARIS : / XVII NUIT [n° page arabes]

Erreur : p 289, XXX NUIT au lieu de XXXII NUIT ; p 297, XXXI NUIT au lieu de XXXII NUIT ; p 459, XLVI NUIT au lieu de XLVII NUIT.

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigrane :

Partie I : Papier raisin.

Partie II : Papier raisin.

Reliure :

Reliure en veau marbré, dos orné à 5 nerfs, double filet entourant les plats, tranches rouges, gardes marbrées. Inscription dorée sur le plat de la reliure : BIBLIOTHEQUE DU PALAIS DES ARTS ; et sur le second entre-nerf : NUITS DE | PARIS.

Gravures :

1. f. g. s. c. : Le Hibou-Spectateur, marchant la nuit dans les rues de la Capitale : On voit au-dessus de la tête, | voler le Hibou, & dans les rues, un Enlèvement de Filles ; des Voleurs qui crochettent une porte ; le Guet-à-cheval et le Guet-à-piéd... »

2. f. g. s. c. : « Le Spectateur-nocturne, chés la Dévouée, au-moment où elle va commencer sa confidence. »

Exemplaire :

Timbre humide : Bibliothèque du Palais des Arts de Lyon, Legs G. Prunelle 1853. Et BIBL LYON.

Les Nuits de Paris (tome deux)

BML : cote Res 400 603

Titre :

Partie III : [cadre de 66 x 142 mm] | LES | NUITS | DE PARIS, | OU | LE SPECTATEUR- | NOCTURNE. | [Réglet de 50 mm] | Nox & Amor Vinumque nihil moderabile suadent | Illa pudore vacat, Liber, Amorque metu. *Ov.* | [Réglet de 51 mm] | *Tome Second* | Troisième Partie. | [Réglet anglais de 40 mm] | à LONDRES, | [Réglet gras/maigre de 43 mm] | 1788.

Partie IV : [cadre de 64 x 134 mm] | LES | NUITS | DE PARIS, | OU | LE SPECTATEUR-NOCTURNE. | [Réglet de 47 mm] | Nox & Amor Vinumq ; nihil moderabile suadent | Illa pudore vacat, Liber, Amorque metu. | *Ov. I Amor. Vv. 59-60* | [Réglet de 43 mm] | [fleuron de 5 x 4 mm] | AVEC FIGURES. | Quatrième Partie.

Relevé de signatures :

Partie III : U¹² (- U9-U12) X-Z¹² A-F¹² G² (= U9,U10)

Partie IV : H¹² (- H11,H12) I-J¹² K-Q¹²

Contenu :

Partie III : U1, Titre ; U1v, Sujet de la Figure de la III.^{me} Partie, Nota ; U2-G2, Les Nuits de Paris ; G2v, Table de la III.^{me} Partie, *Tome II*.

Partie IV : H1, faux-titre ; H1v : Sujet de la Figure de la IV.^{me} Partie. Nota ; H2-Q12 : Les Nuits de Paris, Q12, Table de la IV.^{me} Partie, *Tome II*.

Signature :

Bas, ¾ droite, chiffres romains. Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : Partie IV : H6, J4, N4, Q3.

Mal signé : U au lieu de U2.

Réclame :

Un ou deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : Tome II.

De cahier à cahier.

Pagination :

Partie III : de p. 485 à p. 720 - [- 4. bl. ?].

Partie IV : de p. 721 à p. 956 - [- 4. bl. ?].

Titres courants :

Partie III : [n° page en chiffres arabes] LES NUITS DE PARIS / LI NUIT [n° page en chiffres arabes]

Erreurs : p. 537, LI au lieu de LIII ; p. 651, LXIII NUIT au lieu de LXIV.

Partie IV : [n° page en chiffres arabes] LES NUITS DE PARIS / LXXX NUIT [n° page en chiffres arabes]

Format :

in-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigrane :

Partie III : papier raisin.

Partie IV : papier raisin.

Reliure :

Reliure en veau marbré, dos orné à 5 nerfs, double filet entourant les plats, tranches rouges, gardes marbrées. Inscription dorée sur le plat de la reliure : BIBLIOTHEQUE DU PALAIS DES ARTS ; et sur le second entre-nerf : NUITS DE | PARIS.

Gravures :

Partie III : 1 : f. g. s. c. : Le Spectateur-nocturne, sur l'Île-Saint-Louis, vis-à-vis l'hôtel Lambert, retenant une Fille, qui va noyer son Enfant nouveau-né...

Partie IV : 1 : f. g. s. c. : Le Spectateur-Nocturne, dans le Gîte de la rue Jean-Saint-Denis, dérangeant un vieux Tableau, derrière lequel est une scène de nuit : Au plafond, est une Tête d'Homme, qui l'examine...

Exemplaire :

Timbre humide: Bibliothèque du Palais des Arts de Lyon, Legs G. Prunelle. Et 1853 BIBL LYON.

Les Nuits de Paris (tome trois)

BML : cote Res 400 603

Titre :

Partie V : [cadre de 76 x 142 mm] | LES | NUITS | DE PARIS, | OU | LE SPECTATEUR- | NOCTURNE. | [Réglet de 50 mm] | Nox & Amor Vinumque nihil moderabile suadent | Illa pudore vacat, Liber, Amorque metu. Ov. | [Réglet de 51 mm] | *Tome Troisième* : | Troisième Partie. | [Réglet anglais de 40 mm] | à LONDRES, | [Réglet gras/maigre de 43 mm] | 1788.

Partie VI : [cadre de 64 x 135 mm] | LES | NUITS | DE PARIS, | OU | LE SPECTATEUR-NOCTURNE. | [Réglet de 47 mm] | Nox & Amor Vinumq ; nihil moderabile suadent | Illa pudore vacat, Liber, Amorque metu. | Ov. *I Amor. Vv. 59-60* | [Réglet de 43 mm] | [fleuron de 5 x 4 mm] | AVEC FIGURES. | Sixième Partie.

Relevé de signatures :

Partie V : R-V¹² U-Z¹² a-b¹²

Partie VI : c-i¹² j-l¹² χ¹²

Contenu :

Partie V: R1, titre ; R1v, Sujet de la Figure de la V.^{me} Partie ; R2-b12, Les Nuits de Paris (LXXXIII-CVIII) ; b12v : Table de la V.^{me} Partie, Tome III.

Partie VI : c1, faux-titre ; c1v, Sujet de la Figure de la VI.^{me} Partie. Avis au lecteur ; c2-112 Les nuits de Paris (CIX-CXXXVII) ; 112, Table de la VI.^{me} Partie, Tome III ; χ1-6, Tables des 777 nouvelles en 1001 Histoires (les contemporaines) et ses suites ; χ7-8, table des françaises ; χ7v, Table des IV

volumes des Parisiennes ; χ 8v- χ 9, Ouvrages du même auteur ; χ 9v- χ 10 : Table des provinciales ; χ 10v- χ 12v, Avis important contre les Contrefacteurs.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres romains.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : Partie V : U3, U4, b3, b6. Partie VI : f5, g5, j3

Mal signés : Partie VI : v au lieu d'U v ; a au lieu d'a v. Partie VI : d i au lieu de d ii ;
i iij au lieu de i ij.

Réclame :

Un/deux mots. Au début du cahier suivant : Tome III, V Part.

De cahier à cahier.

Pagination :

Partie V : de p. 957-1174 à p.1170-1192.

Partie VI : de p. 1197-1317 à p. 1322-1440 – [24 p]

Titres courants :

Partie V : [n° page en chiffres arabes] LES NUITS DE PARIS / LXXXIII NUIT [n° page en chiffres arabes]

Erreur : p 1045, LXXXIV au lieu de LXXXV.

Notes : pour C, utilisation du Ç.

Partie VI : [n° page en chiffres arabes] LES NUITS DE PARIS / CIX NUIT [n° page en chiffres arabes]

Erreur : p 1343, LXXI au lieu de LXXVI.

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigranes :

Partie V : papier raisin.

Partie VI : papier raisin.

Reliure :

Reliure en veau marbré, dos orné à 5 nerfs, double filet entourant les plats, tranches rouges, gardes marbrées. Inscription dorée sur le plat de la reliure : BIBLIOTHEQUE DU PALAIS DES ARTS Sur le second entre-nerf : NUITS DE | PARIS.

Gravures :

Partie V : 1 : f. g. s. c. : p. 959, Le Spectateur-nocturne à l'ancien Palais-Royal, dans l'allée des Maroniers, suivant une Jeune-Personne et sa Duègne...

Partie VI : 1 : f. g. s. c. : p. 1199, Le Spectateur-nocturne, rue du Chaume, separant deux Bourgeois, qui se battent en duel : L'un deux lui montre une Femme évanouie, secourue par une autre...

Exemplaires :

Avec timbre humide : Bibl Lyon et Bibliothèque du Palais des Arts de Lyon, Legs G. Prunelle 1853. Erreur de la page de titre : Troisième Partie au lieu de cinquième, corrigée au stylo plume.

Les Nuits de Paris (tome quatre)

BML : cote Res 400 603

Titre :

Partie VII : [cadre de 76 x 123 mm] | LES | NUITS | DE PARIS, | OU | LE SPECTATEUR- | NOCTURNE. | [Réglet de 51 mm] | Nox & Amor Vinumque nihil moderabile suadent | Illa pudore vacat, Liber, Amorque metu. *Ov.* | [Réglet de 51 mm] | *Tome Quatrième* : | Septième Partie. | [Réglet anglais de 40 mm] | à LONDRES, | [Réglet gras/maigre de 43 mm] | 1788.

Partie VIII : [cadre de 63 x 134 mm] | LES | NUITS | DE PARIS, | OU | LE SPECTATEUR-NOCTURNE. | [Réglet de 48 mm] | Nox & Amor Vinumq ; nihil moderabile suadent | Illa pudore vacat, Liber, Amorque metu. | *Ov. I Amor. vv. 59-60* | [Réglet de 44 mm] | [fleuron de 5 x 4 mm] | AVEC FIGURES. | Huitième Partie.

Relevé de signatures :

Partie VII : m-s¹² [S long]-v¹²

Partie VIII : u-z¹² &¹² A-E¹²

Contenu :

Partie VII : m1, titre ; m1v, Sujet de Figure de la VII.^{me} Partie, Avis au lecteur ; m2-v12 : Nuits de Paris (CXXXVIII-CLXVIII) ; v12-v12v : Table de la VII.^{me} Partie, Tome IV.

Partie VIII : u1, faux-titre ; u1v, Sujet de la Figure de la VII.^{me} Partie, avis au lecteur ; u2-E12, Nuits de Paris (CLXIX-IIICII) ; E12-E12v, Table de la VIII.^{me} Partie. Tome IV.

Signature :

Bas, ³/₄ droite, chiffres romains.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : Partie VII : m3, s3, s6, v3, v6. Partie VII : x 4, y 5, &4, &6, A5, B3, B4, B6, C4, C6, D3, D4,

Mal signés : Partie VIII : u iv pour u iij ; y ii pour y iij.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : Tome IV, VII Part.

De cahier à cahier.

Pagination :

Partie VII : de p. 1441 à p. 1680.

Partie VIII : de p. 1681 à p. 1920.

Erreurs : p 1706 au lieu 1709, p 1712 au lieu de p 1715, p 1711 au lieu de 1717, p 1712 au lieu de 1718

Titres courants :

Partie VII : [N° page en chiffres arabes] LES NUITS DE PARIS / ÇXXXVIII NUIT [n° page en chiffres arabes]

Erreurs : p. 1629, ÇLXI au lieu de ÇLXII. Note : Ç pour C.

Partie VIII : [N° page en chiffres arabes] LES NUITS DE PARIS / ÇLXIX NUIT [n° page en chiffres arabes]

Erreurs : p 1847, ÇLÇI au lieu de ÇXÇLI ; p 1919, II-ÇIII au lieu de II-ÇII

Notes : II-Ç pour CC.

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigranes :

Partie VII : papier raisin.

Partie VIII : papier raisin.

Reliure :

Reliure en veau marbré, dos orné à 5 nerfs, double filet entourant les plats, tranches rouges, gardes marbrées. Inscription dorée sur le plat de la reliure : BIBLIOTHEQUE DU PALAIS DES ARTS. Sur le second entre-nerf : NUITS DE | PARIS.

Gravures :

Partie VII : 1 : f. g. s. c. : p. 1443, Le Spectateur-nocturne, assistant à l'administration du saint Viatique : Le Moribond dit...

Partie VIII : 1 : f. g. s. c. : p. 1683, Le Spectateur-nocturne, observant des Garçons-Chirurgiens, qui enlèvent un Corps dans sa bière, dont une planche est ôtée.

Exemplaire :

Estampillé Bibl. Lyon et Bibliothèque du Palais des Arts de Lyon, Legs G. Prunelle 1853.

Les Nuits de Paris (tome cinq)

BML : cote Res 400 603

Titre :

Partie IX : [cadre de 76 x 144 mm] | LES | NUITS | DE PARIS, | OU | LE SPECTATEUR- | NOCTURNE. | [Réglet de 51 mm] | Nox & Amor Vinumque nihil moderabile suadent | Illa pudore vacat, Liber, Amorque metu. Ov. | [Réglet de 51 mm] | *Tome Cinquième* : | Neuvième Partie. | [Réglet anglais de 40 mm] | à LONDRES, | [Réglet gras/maigre de 43 mm] | 1788.

Partie X : [cadre de 65 x 135 mm] | LES | NUITS | DE PARIS, | OU | LE SPECTATEUR-NOCTURNE. | [Réglet de 48 mm] | Nox & Amor Vinumq ; nihil moderabile fuadent | Illa pudore vacat, Liber,

Amorque metu. | *Ov. I Amor.* vv. 59-60 | [Réglet de 44 mm] | [fleuron de 5 x 4 mm] | AVEC FIGURES. | Dixième Partie.

Relevé de signatures :

Partie IX : F-I¹² J-O¹²

Partie X : P-V¹² U-Z¹²

Contenu :

Partie IX : F1, titre ; F1v, Sujet de la Figure de la IX.^{me} Partie, extrait de lettre ; F2-O12, Nuits de Paris (II-ÇIII – II-ÇXXX) ; O12-O12v : Table de la IX.^{me} Partie. Tome V.

Partie X : P1, faux-titre ; P1v, Sujet de la Figure de X.^{me} Partie, Observation sur le papier, l'impression ; P2-Z12, Nuits de Paris (II-ÇXXXI – II-ÇLIX) ; Z12-Z12v, Table de la X.^{me} Partie. Tome V.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres romains.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : Partie IX : F3, F4, I6, K4, K6, L4, L6, M5, N4, O3, O4, O5, O6 Partie X : R4, R6, S6, X6, Y4, Z6.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : Tome V, IX Part.

De cahier à cahier.

Pagination :

Partie IX : de p. 1921 à p. 2160.

Erreur : p. 2107 au lieu de p. 2108.

Partie X : de p. 2161 à p. 2400.

Erreurs : p. 2202 au lieu de p. 2203, p. 2203 au lieu de p. 2204, p. 2203 au lieu de p. 2205.

Titres courants :

Partie IX : [n° page en chiffres arabes] LES NUITS DE PARIS / II-ÇIII NUIT [n° page en chiffres arabes]

Note : utilise Ç pour C

Partie X : [N° page en chiffres arabes] LES NUITS DE PARIS / II-ÇXXXI NUIT [n° page en chiffres arabes]

Erreurs : p1847, ÇLÇI au lieu de ÇXÇLI ; p 1919, II-ÇIII au lieu de II-ÇII.

Notes : utilise II-Ç pour CC.

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filiganes :

Papier IX : papier raisin.

Papier X : papier raisin.

Reliure :

Reliure en veau marbré, dos orné à 5 nerfs, double filet entourant les plats, tranches rouges, gardes marbrées. Inscription dorée sur le plat de la reliure : BIBLIOTHEQUE DU PALAIS DES ARTS. Sur le second entre-nerf : NUITS DE | PARIS.

Gravures :

Partie IX : 1 : f. g. s. c. : p. 1923, Le Spectateur-nocturne rencontrant la Jeune- Saintbriex à l'entrée de la rue Plâtrière.

Partie X : 1 : f. g. s. c. : p. 2109, Le Spectateur-nocturne au Café, voyant disputer | les Politiques : Un gros Homme répond avec violence à un Petit-maigre, qui a parlé des Insurgens.

2 : f. g. s. c. : Le Spectateur-nocturne voyant, au Billard-des-Gueux, la Nature humaine dans toute la difformité.

Exemplaire :

Estampillé Bibl Lyon et Bibliothèque du Palais des Arts de Lyon, Legs G. Prunelle 1853.

Les Nuits de Paris (tome six)

BML : cote Res 400 603

Titre :

Partie XI : [cadre de 76 x 144 mm] | LES | NUITS | DE PARIS, | OU | LE SPECTATEUR- | NOCTURNE. | [Réglet de 51 mm] | Nox & Amor Vinumque nihil moderabile suadent | Illa pudore vacat, Liber, Amorque metu. *Ov.* | [Réglet de 51 mm] | *Tome Sixième* : | Onzième Partie. | [Réglet anglais de 40 mm] | à LONDRES, | [Réglet gras/maigre de 43 mm] | 1788.

Partie XII : [cadre de 65 x 134 mm] | LES | NUITS | DE PARIS, | OU | LE SPECTATEUR-NOCTURNE. | [Réglet de 48 mm] | Nox & Amor Vinumq ; nihil moderabile fuadent | Illa pudore vacat, Liber, Amorque metu. | *Ov. I Amor. vv. 59-60* | [Réglet de 43 mm] | [fleuron de 5 x 4 mm] | AVEC FIGURES. | Douzième Partie. | [réglet de 49mm] | On met le PORTRAIT de l'auteur à cette | dernière livraison, parceque plusieurs | Persones l'ont demandé.

Relevé de signatures :

Partie XI : A-I¹² J¹²

Partie XII : K-T¹²

Contenu :

Partie XI : A1, titre ; A1v, Sujet de la Figure de la XI.^{me} Partie ; A2-J11 , les Nuits de Paris (II-ÇLX – III-ÇIX) ; J11v-J12v, Table de la XI.^{me} Partie. Tome VI.

Partie XII : K1, faux-titre ; K1v, Sujet de la Figure de la XII.^{me} Partie. Observations sur un Ouvrage de l'Auteur ; K2-T6, les Nuits de Paris (III-ÇX – III-ÇXLVI) ; T6v, Lettre à tout Français aimant la Patrie ; T7-T7v, Avant-Propos ; T8-T10v, Les Provinciales ; T10v, le même Libraire vend... ; T11, MONSIEUR-NICOLAS *ou les Ressorts du Cœur humain dévoilé* ; T11v, PORTRAITS *gravés qu'on y trouvera* ; T12-T12v, Table de la XII.^{me} Partie. Tome VI.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres romains.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : Partie XI : B3, D4, D6, E4, E6, G6, H4, H6, J4, J5, J6.

Partie XII : L6, N3, N4, N6, O3, O4, O6, P3, Q3, Q4, R4, R6, S3, S4, S6, T3, T4, T6.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : Tome VI, XI Part.

De cahier à cahier.

Pagination :

Partie XI : de p. 2401 à p. 2640.

Erreurs : p. 2508 au lieu de p. 2408. p. 2521 au lieu de p. 2421.

Partie XII : de p. 2641 à p. 2880.

Erreur : p. 2823 au lieu de p. 2824.

Titres courants :

Partie XI : [N° page en chiffres arabes] LES NUITS DE PARIS : / II-ÇLX NUIT [n° page en chiffres arabes]

Erreurs : p 2465, II-ÇLXXIV au lieu de II-ÇLXXV ; p 1591, II-ÇÇ au lieu de III-Ç ; p 1595, II-ÇÇ au lieu de III-Ç.

Notes : utilise Ç pour C.

Partie XII : [N° page en chiffres arabes] LES NUITS DE PARIS / III-ÇX NUIT [n° page en chiffres arabes]

Erreurs : p. 2809-2815, III-ÇXXXVI au lieu de III-ÇXXXV ; p. 2821-2823, III-ÇXXXVII au lieu de III-ÇXXXVIII.

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigranes :

Partie IX : papier raisin.

Partie XII : papier raisin.

Reliure :

Reliure en veau marbré, dos orné à 5 nerfs, double filet entourant les plats, tranches rouges, gardes marbrées. Inscription dorée sur le plat de la reliure : BIBLIOTHEQUE DU PALAIS DES ARTS. Sur le second entre-nerf en : NUITS DE | PARIS.

Gravures :

Partie XI : 1 : f. g. s. c. : p. 2403, Le Spectateur-nocturne avec du Hameauneuf, voyant un Vaurien couper à trois Jeunes personnes leurs robes blanches, à la faveur des ténèbres.

À la fin de la Partie XI, un portrait de Rétif, dans un cadre ovale, à l'intérieur d'un cadre rectangulaire (149x192 mm). « Nic. Ed. RESTIF, Fils-EDME. Né le 22 9^{bre} 1734 à Sacy en Basse Bourgogne. En 1785. Son esprit libre et fier, sans guide, sans modele, | Même alors qu'il s'égaré étonne ses rivaux ; | Amant de la nature, il lui dut ses pinceaux | Et fut simple, inégal et sublime comme elle. » Signé : L. Binet delineaivit. A Paris chez l'Auteur Rue St Jacques vis-à-vis celle du Platre M.^{on} de l'Épicier. | Et chez Regault Libraire Rue S^t Jacques vis-à-vis celle du Platre.

Partie XII : p. 2643, Le Spectateur-nocturne au theatre-français, voyant jouer le *Misanthrope* au moment ou *Acaste* lit la lettre de la *Coquette*.

Exemplaire :

Estampillé Bibl. Lyon et Bibliothèque du Palais des Arts de Lyon, Legs G. Prunelle 1853.

Les Nuits de Paris (tome sept)

BML : cote Res 400 603

Titre :

Partie XIII : [cadre de 77 x 144 mm] | LES | NUITS | DE PARIS, | OU | LE SPECTATEUR- | NOCTURNE. | [Réglet de 51 mm] | Nox & Amor Vinumque nihil moderabile suadent | Illa pudore vacat, Liber, Amorque metu. *Ov.* | [Réglet de 51 mm] | *Tome Septième* : | Treizième Partie. | [Réglet anglais de 40 mm] | à LONDRES, | [Réglet gras/maigre de 43 mm] | 1789.

Partie XIV : [cadre de 65 x 134 mm] | LES | NUITS | DE PARIS, | OU | LE SPECTATEUR-NOCTURNE. | [Réglet de 48 mm] | Nox & Amor Vinumq ; nihil moderabile suadent | Illa pudore vacat, Liber, Amorque metu. | *Ov. I Amor. vv. 59-60* | [Réglet de 43 mm] | [fleuron de 5 x 4 mm] | AVEC FIGURES. | Quatorzième Partie.

Relevé de signatures :

Partie XIII : V¹² U-Z¹² a-e¹²

Partie XIV : f-i¹² j-o¹² χ¹²

Contenu :

Partie XIII : V1, titre ; V1v, Sujet de la Figure de la XIII.^{me} Partie. Extrait d'une Lettre de M. De-la-R., à m.^{lle} R... ; V2-e12, les Nuits de Paris (III-ÇXLVI - III-ÇLXV) ; e12v : Table de la XIII.^{me} Partie, TomeVII.

Partie XIV : f1, faux-titre ; f1v, Sujet des Figures de la XIV.^{me} Partie. Voici la dernière partie... ; f2-o9v, Les Nuits de Paris (III-ÇXLV - III-ÇLXIII) ; o10-o12, postscript ; o12-o12v, Table de la XIV.^{me} Partie, Tome VII ; χ1-6, Tables des 777 nouvelles en 1001 Histoires (les contemporaines) et ses suites ; χ7-8, table des françaises ; χ8v- χ9, Ouvrages du même auteur ; χ9v- χ10 : Table des provinciales ; χ10v- χ12v, Avis important contre les Contrefacteurs.

Signature :

Bas, ¾ droite, chiffres romains.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : Partie XIII : V3, V4, V6, X3, X4, X6, Y3, Y4, Z3, Z4, Z6, b3, b4, c3, c4, c6, d3, d4, d6, e3, e4, e6. Partie XIV : f3, f4, f6, g3, g4, g6, h4, h6, i 3, i4, i6, j3, j4, j6, k3, k6, l4, l6, m3, m4, m5, m6, n3, n4, n6, o2, o3, o4, o6. Mal signé : Partie XIV : f pour f i.

Réclame :

Un/deux mot, ponctués. Au début du cahier suivant : Tome VII, PartXIII.

De cahier à cahier.

Pagination :

Partie XIII : de p. 2881 à p. 3120.

Erreurs : p. 1929 au lieu p. 2929, p. 3125 au lieu de p. 3101.

Partie XIV: de p. 3121 à p. 3360.

Erreurs : p. 3151 au lieu de p. 3163, p. 3345 au lieu de p. 3355, p. 2359 au lieu de p. 3359.

Titres courants :

Partie XIII : [N° page en chiffres arabes] LES NUITS DE PARIS : / II-ÇLX NUIT [n° page en chiffres arabes]

Erreurs : p 2943, III-ÇLII au lieu de III-ÇLI ; p 2985 III-ÇLIV au lieu de III-ÇLV ; p3049-3071, III-ÇLVI au lieu de III-ÇLIX ; p 3097-3103, III-ÇLXIII au lieu de III-ÇLXI. Note : utilise Ç pour C

Partie XIV : [N° page en chiffres arabes] LES NUITS DE PARIS / III-ÇX NUIT [n° page en chiffres arabes]

Erreurs : p 3191-3195, III-ÇLXXIII au lieu de III-ÇLXXII ; p 3221 III-ÇLXXVI au lieu de III-ÇLXXV

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigranes :

Partie XIII : papier raisin.

Partie XIV : papier raisin.

Reliure :

Reliure en veau marbré, dos orné à 5 nerfs, double filet entourant les plats, tranches rouges , gardes marbrées. Inscription dorée sur le plat de la reliure : BIBLIOTHEQUE DU PALAIS DES ARTS Sur le second entre-nerf : NUITS DE | PARIS.

Gravures :

Partie XIII : 1 : f. g. s. c. : p. 2883, Souper Célèbre, Le Spectateur-nocturne à table, au second souper, entre l'Auteur du Tableau-de-Paris, et Du-Hameauneuf, dans une salle superbement illuminée : On porte un service, avec appareil...

Partie XIV : 1 : f. g. s. c. : p. 3123, Le Spectateur-nocturne arrivant auprès du lit de la Marquise expirante, et soutenue par Zéphirette...

2 : f. g. s. c. : Le Spectateur-nocturne présentant à Fanny Marion H...

Exemplaires :

Estampillé Bibl Lyon et Bibliothèque du Palais des Arts de Lyon, Legs G. Prunelle 1853.

LE PALAIS-ROYAL

Le Palais-Royal (tome un)

BML : cote B 509 359

Faux-titre :

[fleuron de 26 x 15 mm] | [réglet de 60 mm] | LES FILLES | DU PALAIS – ROYAL | [réglet de 45 mm]

Titre :

LE | PALAIS – ROYAL. | [filet anglais de 55 mm] | PREMIÈRE PARTIE. | LES FILLES DE L'ALÉE- DES | SOUPIRS. | [réglet de 60 mm] | O tempora ! ó mores !...Cicero & Martialis. | [réglet de 60 mm] | [fleuron de: 20 x 22 mm] | A PARIS, | AU PALAIS-ROYAL d'abord ; puis, | PARTOUT ; | Même chés Guillot, libraire rue des-Bernardins. | [double réglet mince-gras de 23 mm] | 1790.

Relevé de signatures :

A-I¹² J-K¹² L¹² (- L9-L12)

Contenu :

A1, faux-titre ; A2, titre ; A3-A3v : Table des Matières ; A4-A4v : Avis ; A5-L8 : Le Palais-royal.

Signature :

Bas, ¾ droite, chiffres romains. Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signé : G6. Mal signé : I jv au lieu de I vj

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : I Partie.

De cahier à cahier.

Pagination :

280 p. - [- 8 bl ?]

Erreurs : p. 188 au lieu de p. 109, p. 136 au lieu de p. 156, p. 221 au lieu de p. 217, p. 256 au lieu de p. 258.

Titres courants :

[n° page en chiffres arabes], LE PALAIS-ROYAL / I Partie. [n° page en chiffres arabes]

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

LE
PALAIS-ROYAL.

PREMIÈRE PARTIE,
LES FILLES DE L'ALÉE-DES-
SOUPIRS.

O tempora ! ó mores !... Cicero & Martialis.



A PARIS,
AU PALAIS-ROYAL d'abord ; puis,
PARTOUT ;
Même chés Guillor, libraire rue des-Bernardins,

1790.

Filigranes :

Papier raisin

Reliure :

Demi-reliure en maroquin rouge à dos plat orné, gardes marbrées, tranche rouge tachetée.

Ornements :

1 : vignette typ. orn. : chèvre au milieu d'un bosquet - 26 x 16 mm : A1 (p. 1)

2 : vignette typ. orn. : compas - 20 x 22 mm : A2 (p. 2)

Gravures :

1 : f. g. s. c. : p 9 : Les 32 Filles dans l'Alée-des-Soupirs. On les voit designées par les chiffres de la Tables suivante, ét sous le costume indiqué dans notre PREAMBULE.

Exemplaire :

Ex Libris : Henry W. Burt avec blason.

Le Palais-Royal (tome deux)

BML : cote B 509 359

Faux-titre :

[réglet de 60 mm] | LES | SUNAMITES | AU PALAIS-ROYAL | [réglet de 45 mm]

Titre :

LE | PALAIS - ROYAL. | [filet anglais de 55 mm] | SECONDE PARTIE. | LES SUNAMITES | [réglet de 60 mm] | O tempora ! ó mores !...Cicero & Martialis. | [réglet de 60 mm] | [vignette de 19 x 21 mm] | A PARIS, | AU PALAIS-ROYAL dabord ; puis, | PARTOUT ; | Même chés Guillot, libraire rue des-Bernardins. | [double réglet mince/gras de 23 mm] | 1790.

Relevé de signatures :

A¹² (± A9) B-I¹² J¹² K⁴

Contenu :

A1, faux-titre ; A2, titre ; A3-A3v : Table des Matières ; A4-A4v : Avis ; A5-K4 : Le Palais-royal.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres romains.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : D4, J4.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : II Partie.
De cahier à cahier.

Pagination :

248 p.
Erreur : p. 45 au lieu de p. 54.

Titres courants :

[n° page en chiffres arabes] LE PALAIS-ROYAL / II Partie. [n° page en chiffres arabes]

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigranes :

Papier raisin.

Reliure :

Demi-reliure en maroquin rouge à dos plat orné, gardes marbrées, tranche rouge tachetée.

Ornements :

1 : vignette typ. orn. : compas - 18 x 22 mm : A2 (p. 2)

Gravures :

1 : f. g. s. c. : p. 9 : Le Cirque. On voit ici les 48 SUNAMITES, dont Chaque'une est indiquée par le même chiffre qui la désigne dans la Table.

Exemplaire :

Ex Libris : Henry W. Burt avec blason. Estampillé Bibliothèque de la ville de Lyon.

Le Palais-Royal (tome trois)

BML : cote B 509 359

Faux-titre :

[réglet de 60 mm] | LES | EXSUNAMITES | AU PALAIS-ROYAL. | [réglet de 45 mm]

Titre :

LE | PALAIS – ROYAL. | [filet anglais de 55 mm] | TROISIÈME PARTIE. | LES CONVERSEUSES. | [réglet de 60 mm] | O tempora ! ó mores !...Cicero & Martial. | [réglet de 60 mm] | [vignette : compas : 19 x 21 mm] | A PARIS, | AU PALAIS-ROYAL d'abord ; puis, | PARTOUT ; | [double réglet mince/gras de 23 mm] | 1790.

Relevé de signatures :

A-I¹² J-L¹²

Contenu :

A1, faux-titre ; A2, titre ; A3-A3v : Avis ; A4-A4v : Table des Matières ; A5-L12 : Le Palais-royal.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres romains.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : B4, D6, F4, J5, L5, L6.

Mal signés : I6 au lieu de B6, I4 au lieu d'I 5, K6 au lieu de K 5, L5 au lieu de L 4.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : III Partie.

De cahier à cahier.

Pagination :

288 p.

Erreur : p 251 au lieu de p 241.

Titres courants :

[n° page en chiffres arabes] LE PALAIS-ROYAL / III Partie. [n° page en chiffres arabes]

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigraanes :

Papier raisin

Reliure :

Demi-reliure en maroquin rouge à dos plat orné, gardes marbrées, tranche rouge tachetée.

Ornements :

1 : vignette typ. orn. : compas - 19 x 21 mm : A2 (p. 2)

Gravures :

1 : f. g. s. c. : p. 9 : LA COLONADE. On a-vu les 48 SUNAMITES, dans l'Estampe precedente : Ici, nous avons les Heroïnes des GENTILSHOMMES POPULAIRES, du CURÉ-PATRIOTE, ét du DIVORCE NECÉSSAIRE, réunis sous la Colonade en-bois. Leurs Noms sont à la Table suivante. Chaqu'une est indiquée par le même chiffre qui l'y designe.

Exemplaire :

Ex Libris : Henry W. Burt avec blason. Estampillé Bibliothèque de la ville de Lyon.

TABLEAUX DE LA VIE OU LES MŒURS DU XVIII^e S

Tableaux de la vie ou les mœurs du XVIII^e s (tome un)

BML : cote 800017

Faux titre :

TABLEAUX | DE LA VIE | OU | LES MŒURS | DU DIX-HUITIEME SIECLE. | TOME
PREMIER.

Titre :

TABLEAUX | DE LA VIE | OU | LES MŒURS | DU DIX-HUITIEME SIECLE. | *Avec 17 figures
en taille-douce.* | TOME PREMIER. | [vignette de 5 x5 mm] | à NEUWIED *sur le Rhin*, | Chez LA SOCIÉTÉ
TYPOGRAPHIQUE, | & à STRASBOURG, | Chez J. C. TREUTTEL

Relevé de signatures :

π^6 (- $\pi 5, \pi 6$) A-H⁶ (\pm H4 = $\pi 5$) I-P⁶

Contenu :

$\pi 1$, faux-titre ; $\pi 2$, titre ; $\pi 3$ - $\pi 3v$, Avis des éditeurs ; $\pi 4$ - $\pi 4v$, table ; A1-P6v, Tableaux de la vie.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : C3, M3.

Mal signé : F2 au lieu de E2.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués.

De cahier à cahier.

Pagination :

[1 p. - 1 bl - 1 p. - 1 bl - 4 p.] – 180 p.

Erreur : p. 26 au lieu de p. 28.

Titres courants :

[n° de page en chiffre arabes] [titre du chapitre] / [suite] [n° de page en chiffres arabes]

TABLEAUX
DE LA VIE

OU

LES MOEURS
DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Avec 17 figures en taille-douce.

TOME PREMIER.



à NEUWIED sur le Rhin,
Chez LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE,
& à STRASBOURG,
Chez J. C. TREUTTEL.

Format :

In-18, lignes de chaînes verticales.

Reliure :

Demi-reliure en faux-cuir, plat en papier marbré, dos orné à 4 nerfs, gardes marbrées, papier non massicoté.

Ornements :

1 : fleuron typ. orn. : feuilles – 55 x 5 mm : π3, A1 (p. 1)

2 : fleuron typ. orn. : décor stylisé - 58 x 2 mm : A4v (p. 8), B3 (p. 17), C1v (p. 26), C6 (p. 35), D3 (p. 41), E4 (p. 55), F1 (p. 61), F4v (p. 68), G1v (p. 74), G5 (p. 81), G6v (p. 84), H4 (p. 91), H6v (p. 95), I3v (p. 102), I6v (p. 108), K4 (p. 115), K6v (p. 120), L1v (p. 122), L3v (p. 126), L5 (p. 129), M2v (p. 136), M6 (p. 143), N4 (p. 151), O2 (p. 159), O5v (p. 166), P2v (p. 172), P3v (p. 174)

3 : fleuron typ. orn. : fleur stylisée - 5 x 5 mm : B2v (p. 16), C1 (p. 25), D2v (p. 40), F4 (p. 67), G1 (p. 73), H3v (p. 90), I3 (p. 101), K6 (p. 119), L1 (p. 121), N3v (p. 150), O1v (p. 158), O5 (p. 165), P2 (p. 171)

4 : fleuron typ. orn. : décor stylisé - 57 x 2 mm : D6v (p. 48)

5 : fleuron typ. orn. : décor stylisé - 56 x 2 mm : H2v (p. 88), L5 (p. 133)

Gravures :

1 : f. g. s. c. : Le Printemps, en regard de la page de titre.

2 : f. g. s. c. : p. 17, Les Tuileries.

3 : f. g. s. c. : p. 26, Versailles.

4 : f. g. s. c. : p. 35, Fontainebleau.

5 : f. g. s. c. : p. 75, Les précautions.

6 : f. g. s. c. : p. 95, Le coin de la cheminée.

7 : f. g. s. c. : p. 109, les Petits Parains.

8 : f. g. s. c. : p. 131, Le Boudoir.

9 : f. g. s. c. : p. 173, Le Bal.

Exemplaire :

Estampillé Bibliothèque de la ville de Lyon et Bibliothèque de la ville de Lyon, 1894.

Tableaux de la vie ou les mœurs du XVIII^e s (tome second)

BML : cote 800017

Faux titre :

TABLEAUX | DE LA VIE | OU | LES MŒURS | DU DIX-HUITIEME SIECLE. | TOME SECOND.

Titre :

TABLEAUX | DE LA VIE | OU | LES MŒURS | DU DIX-HUITIEME SIECLE. | Avec 17 figures en taille-douce. | TOME SECOND. | [vignette de 5 x5 mm] | à NEUWIED sur le Rhin, | Chez LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE, | & à STRASBOURG, | Chez J. C. TREUTTEL

Relevé de signatures :

π^6 (- π^3 - π^6) A-G⁶ (\pm G3) H-O⁶

Contenu :

π^1 , faux-titre ; π^2 , titre ; A1-O6v, Tableaux de la vie.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes. Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signé : F3.

Mal signé : N3 au lieu de \emptyset (N4)

Réclame :

Un/deux mots, ponctués.

De cahier à cahier.

Pagination :

[1 p. – 1 bl – 1 p. – 1 bl] – 168 p.

Titres courants :

[n° de page en chiffre arabes] [titre du chapitre] / [suite] [n° de page en chiffres arabes]

Format :

In-18, lignes de chaînes verticales.

Reliure :

Demi-reliure en faux-cuir, plat en papier marbré, dos orné à 4 nerfs, gardes marbrées, papier non massicoté.

Ornements :

1 : fleuron typ. orn. : feuilles – 55 x 5 mm : A1 (p. 1)

2 : fleuron typ. orn. : décor stylisé – 58 x 2 mm : A5 (p. 9), B3 (p. 17), C1 (p. 25), C3v (p. 30), C5 (p. 33), D2v (p. 40), E5v (p. 58), F3 (p. 65), F5 (p. 69), G2v (p. 76), G5 (p. 81), G6 (p. 83), H6 (p. 95), I2v (p. 100), I6 (p. 107), L1v (p. 122), N1 (p. 145), N6 (p. 155), O3v (p. 162).

3 : fleuron typ. orn. : décor stylisé – 57 x 2 mm : F2v (p. 64), G4v (p. 80), G5v (p. 82), H5v (p. 94), I5v (p. 106), L1 (p. 121), M5v (p. 142), M6v (p. 144), N5v (p. 154), O3 (p. 161)

4 : fleuron typ. orn. : décor stylisé - 56 x 2 mm : B6 (p. 23), M6 (p. 143)

Gravures :

10 : f. g. s. c. : L'opéra en regard du titre

11 : f. g. s. c. : p. 17, La leçon de musique

12 : f. g. s. c. : p. 33, La visite du médecin

- 13 : f. g. s. c. : p. 59, La lingere.
14 : f. g. s. c. : p. 81, Le comité.
15 : f. g. s. c. : p. 101, C'est un fils monsieur.
16 : f. g. s. c. : p. 143, Les confidences.
17 : f. g. s. c. : p. 155, Les vrais plaisirs.

Exemplaire :

Estampillé Bibliothèque de la ville de Lyon et Bibliothèque de la ville de Lyon, 1894.

L'ANNÉE DES DAMES NATIONALES, OU HISTOIRE JOUR PAR JOUR D'UNE FEMME DE FRANCE

Les Provinciales (tome un)

BML : cote B 509 360

Titre :

[cadre de 72 x 141 mm composé d'un réglet gras/maigre] | LES | [réglet de 65 mm] | PROVINCIALES : | [filet anglais de 62 mm] | ou | [réglet de 64 mm] | HISTOIRES | [réglet de 64 mm] | des Filles et Femmes des Provinces | de France, dont les Aventures sont | propres à fournir des sujets dramatiques | de tous les genres. | [réglet de 64 mm] | JANVIER. *Orient de Paris.* | [réglet de 64 mm] | [réglet de 64 mm] | *Nulla diù Foemina pondus habet.* Propert. | [réglet de 64 mm] | [vignette de 14 x 4 mm] | A PARIS, | Chéz J. B. GARNERY, Libraire, | rue Serpente, n°. 17.

Relevé de signatures :

A¹² B⁶ C-I¹² J-M¹² N⁶

Contenu :

A1, titre ; A2-B3v, Histoire préliminaire ; B-B5, Avant propos ; B5v, Avis important de libraire ; B6-B6v, Table des sujets des Histoires ; C1-N4v, l'Année des Dames Nationales ; N5-N6v, Ouvrage qui doit suivre l'Année des Dames nationales : Monsieur Nicolas avec les Portraits gravés qu'on y trouvera.

Signature :

Bas, ³/₄ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : E4, I3, J4, K4, K5, L3, N4. Mal signé : D6 au lieu de G6.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : janvier.

De cahier à cahier.

Pagination :

312 p.

Erreur : p 12 inversé au lieu de p 61.

Les

PROVINCIALES:

ou

HISTOIRES

des Filles et Femmes des Provinces
de France, dont les Aventures sont
propres à fournir des sujets dramatiques
de tous les genres.

JANVIER. *Orient de Paris.*

Nulla diu Fœmina pondus habet. *PROPERT.*



A PARIS,

Chéz J. B. GARNERY, Libraire,
rue Serpente, n^o. 17.

Titres courants :

[n° de page en chiffres arabes] [date. n° nationale.] / [Région. Nom de la citadine.] [n° de page en chiffres arabes]

Erreurs ; z ou i pour l ; p. 108, 8 janvier. 11 Nationale au lieu de 12 ; p. 144, 15 Nationale. Ilefrancète au lieu de 10 janvier. 15 Nationale ; p. 256, 15 Janvier, 20 Nationale au lieu de 24 janvier. 32 Nationale.

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigranes :

Papier raisin.

Reliure :

Reliure à dos plat, plat avec un fil d'or. Pages de gardes marbrées.

Gravures :

1 : f. g. s. c. : Janvier en regard de la page de titre.

2 : f. g. s. c. : p. 136, Janvier.

Exemplaire :

Estampillé Bibliothèque de la ville de Lyon.

Les Provinciales (tome deux)

BML : cote B 509 360

Titre :

[cadre de 72 x 140 mm composé d'un réglelet gras/maigre] | LES | [réglelet de 4 mm] | PROVINCIALES : | [filet anglais de 61 mm] | ou | [réglelet de 64 mm] | HISTOIRES | [réglelet de 64 mm] | des Filles et Femmes des Provinces | de France, dont les Aventures sont | propres à fournir des sujets dramatiques | de tous les genres. | [réglelet de 64 mm] | Février. *Orient de Paris.* | [réglelet de 64 mm] | [réglelet de 64 mm] | *Nulla diu Foemina pondus habet.* Propert. | [réglelet de 64 mm] | [vignette de 14 x 4 mm] | A PARIS, | Chez J. B. GARNERY, Libraire, | rue Serpente, n°. 17.

Relevé de signatures :

O-V¹² U-Y¹² (± Y7, Y12) Z-A¹²

Contenu :

O1, titre ; O2-A10v, l'Année des Dames Nationales ; A11-A12v, Table des sujets des Histoires.

Signature :

Bas, ¾ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : T2, T3, A6.

Mal signés : R2 au lieu de R5, Y5 au lieu de Y 6, Zv au lieu de Z 5.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : Février.

De cahier à cahier.

Pagination :

De p. 313 à p. 600.

Erreurs : le 3 de p. 384 inversé, p. 350 au lieu de p. 452, p. 451 au lieu de p. 453, p. 452 au lieu de p. 454, p. 453 au lieu de p. 455, p. 459 au lieu de p. 549.

Titres courants :

[n° de page en chiffres arabes] [date. N° nationale.] / [Région. Nom de la citadine.] [n° de page en chiffres arabes]

Erreurs : p. 382-386, utilise i pour 1 pour 51 Nationale ; p. 388, 38 Nationale au lieu de 52 Nationale ; p. 440-448, utilise i pour 1 pour 62 Nationale ; p. 516-522, utilise i pour le 1, pour 71 Nationale ; o. 558, pas date jour au lieu de 25 Février ; p. 582, 29 Février au lieu de 28 Février..

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigranes :

Papier raisin.

Reliure :

Reliure verte à dos plat, plat avec un fil d'or. Pages de gardes marbrées.

Gravures :

1 : f. g. s. c. : Février en regard de la page de titre.

2 : f. g. s. c. : p. 531, Février.

Exemplaire :

Estampillé Bibliothèque de la ville de Lyon.

Les Provinciales (tome trois)

BML : cote B 509 360

Titre :

[cadre de 72 x 141 mm composé d'un réglet gras/maigre] | LES | [réglet de 74 mm] | PROVINCIALES : | [filet anglais de 61 mm] | ou | [réglet de 64 mm] | HISTOIRES | [réglet de 64 mm] | des Filles et Femmes des Provinces | de France, dont les Aventures sont | propres à fournir des sujets dramatiques | de tous les genres. | [réglet de 63 mm] | MARS. *Sud de Paris.* | [réglet de 64

mm] | [réglet de 64 mm] | *Nulla diù Foemina pondus habet.* Propert. | [réglet de 64 mm] | [vignette de 14 x 4 mm] | A PARIS, | Chez J. B. GARNERY, Libraire, | rue Serpente, n°. 17.

Relevé de signatures :

B-I¹² J-N¹² O⁸

Contenu :

B1, titre ; B2-O7, l'Année des Dames Nationales ; O7-O7v, Table des sujets des Histoires, O8-O8v : Ouvrages du même auteur.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : B6, D4, D6, H3, H6, I3, I4, J1, K5, K6, M4, O3.

Mal signés : A5 au lieu de B5, D au lieu de D5, F3 au lieu de F4, J5 au lieu de J6.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : Mars.

De cahier à cahier.

Pagination :

De p. 600 à p. 928.

Erreurs : p. 635 au lieu de p. 653, p. 127 au lieu de p. 827, p. 654 au lieu de p. 854, p. 876 au lieu de p. 879.

Titres courants :

[n° de page en chiffres arabes] [date. N° nationale.] / [Région. Nom de la citadine.] [n° de page en chiffre arabe]

Erreurs : p. 623-627 : utilise i au lieu de 1 ; p. 648, Vosges au lieu de 4 Vosges ; p. 673, 93 Nationale au lieu de 91 ; p. 680, 9i Nationale au lieu de 91 ; p. 732-736 et p. 740-924 i00 nationale au lieu de 100 ; p. 766, i04 au lieu de 105 ; p. 792, 21 Mass. au lieu de Mars ; p. 836, 11 Mars au lieu de 25 ; p. 894, 13 mars au lieu de 28 ; p. 920, 41 Mars au lieu de 31.

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigranes :

Papier raisin.

Reliure :

Reliure verte à dos plat, plat avec un fil d'or. Pages de gardes marbrées.

Gravures :

1 : f. g. s. c. : Fevrier en regard de la page de titre.

2 : f. g. s. c. : p. 647, Mars.

3 : f. g. s. c. : p. 657, Mars.

4 : f. g. s. c. : p. 771, Mars.

Exemplaire :

Estampillé Bibliothèque de la ville de Lyon.

Les Provinciales (tome quatre)

BML : cote B 509 360

Titre :

[cadre de 72 x 140 mm composé d'un réglet gras/maigre] | LES | [réglet de 64 mm] | PROVINCIALES : | [filet anglais de 61 mm] | ou | [réglet de 64 mm] | HISTOIRES | [réglet de 64 mm] | des Filles et Femmes des Provinces | de France, dont les Aventures sont | propres à fournir des sujets dramatiques | de tous les genres. | [réglet de 64 mm] | AVRIL. *Sud de Paris.* | [réglet de 64 mm] | [réglet de 64 mm] | *Nulla diù Foemina pondus habet.* Propert. | [réglet de 64 mm] | [vignette de 14 x 4 mm] | A PARIS, | Chez J. B. GARNERY, Libraire, | rue Serpente, n°. 17.

Relevé de signatures :

P⁶ (- P5,P6) Q-V¹² U-X¹² xX¹² a-f¹² *f² (= P5,P6)

Contenu :

P1, titre ; P2-*f2, l'Année des Dames Nationales ; *f2-*f2v, Table des sujets des Histoires.

Signature :

Bas, ¾ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : R5, S6, T3, T4, T6, V6, U3, U4, U6, X3, Z6, a5, d3, d5, e3, e5, e6, f6.

Mal signés : P au lieu de P2 ; S3 au lieu de S4 ; Y3 au lieu d'Y2 ; 6c au lieu de c6 ; D6 au lieu de d6.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : Avril.

De cahier à cahier.

Pagination :

De p. 929 à p. 1300.

Erreur : pas de pagination p. 1029, p. 1211 au lieu de p. 1111, p. 114 au lieu de p. 1149, p. 171 au lieu de p. 1171, p. 1253 au lieu de p. 1233, p. 1247 au lieu de p. 1246.

Titres courants :

[n° de page en chiffres arabes] [date. N° nationale.] / [Région. Nom de la citadine.] [n° de page en chiffres arabes]

Erreurs : utilisation fréquente du i pour le 1 ; p. 184, 134 Nationale au lieu de 135 ; p. 1164, 157 Nationale au lieu de 147 ; p. 1166-1177, 149 Nationale au lieu de 148 ; p. 1178, 148 Nationale au lieu de 149 ; p. 1194, 153 Nationale au lieu de 152 ; p. 1247, 162 Nationale au lieu de 161.

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigranes :

Papier raisin.

Reliure :

Reliure verte à dos plat, plat avec un fil d'or. Pages de gardes marbrées.

Gravures :

1 : f. g. s. c. : Avril en regard de la page de titre.

2 : f. g. s. c. : p. 961, Avril.

Copies :

Estampillé Bibliothèque de la ville de Lyon.

Les Provinciales (tome cinq)

BML : cote B 509 360

Titre :

[cadre de 72 x 141 mm composé d'un réglelet gras/maigre] | LES | [réglelet de 64 mm] | PROVINCIALES : | [filet anglais de 60 mm] | ou | [réglelet de 64 mm] | HISTOIRES | [réglelet de 64 mm] | des Filles et Femmes des Provinces | de France, dont les Aventures sont | propres à fournir des sujets dramatiques | de tous les genres. | [réglelet de 64 mm] | MAL. *Sud de Paris*. | [réglelet de 64 mm] | [réglelet de 64 mm] | *Nulla diu Foemina pondus habet*. Propert. | [réglelet de 64 mm] | [vignette de 14 x 4 mm] | A PARIS, | Chez J. B. GARNERY, Libraire, | rue Serpente, n°. 17.

Relevé de signatures :

g¹² (- g¹¹,g¹²) h-i¹² j-s¹² [S long]⁶

Contenu :

g¹, titre ; g²-[S long]⁶, l'Année des Dames Nationales ; [S long]^{6v}, Table des sujets des Histoires.

Signature :

Bas, ¾ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : i⁴, l⁵, m⁶, n⁵, n⁶, o³, o⁴, o⁶, q⁴, s⁴, [S long]³.

Mal signés : j3 au lieu de j4, n5 au lieu de n4, P au lieu de p.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : Mai.

De cahier à cahier.

Pagination :

De p. 1301 à p. 1620.

Erreurs : p. 130 au lieu de p. 1309 ; p. 1314 au lieu de p. 1318 ; p. 1415 au lieu de p. 1319 ; p. 1425 au lieu de p. 1325 ; p. 1362 au lieu de p. 1352 ; p. 1363 au lieu de p. 1353 ; p. 1041 au lieu de p. 1401 ; p. 14 au lieu de p. 1467 ; p. 1415 au lieu de p. 1515.

Erreur : lors du pliage, inversion p. 1613-1614 avec p. 1615-1616.

Titres courants :

[n° de page en chiffres arabes] [date. N° nationale.] / [Région. Nom de la citadine.] [n° de page en chiffres arabes]

Erreurs : p. 1316-1320, 16 Parisienne au lieu de 176 ; p. 1344, 181 Nationale au lieu de 180 ; p. 1382, 6 mai au lieu de 9 mai ; p. 1388, 15 mai au lieu de 10 mai ; p. 1390, 20 mai au lieu de 10 mai ; p. 1402, 12 Ma au lieu de 12 Mai ; p. 1413, 12 Maï au lieu de 14 ; p. 1430, 6 Mai au lieu de 16 Mai ; p. 1432, 18 Mai au lieu de 16 ; p. 1440, 197 au lieu de p 198 ; p 1442, 168 Nationale au lieu de 198 ; p. 1464, 220 Nationale au lieu de 202 ; p. 1492, 209 Nationale au lieu de 206 ; p. 1494, 25 Mai au lieu de 23 ; p. 1500-1502, 20 Mai au lieu de 23 ; p. 1572-1576, 204 Nationale au lieu de 208 ; p. 1588, 26 Mai, 210 Nationale au lieu de 27 Mai, 211 Nationale ; p. 1594, 20 Mai au lieu de 29 ; p. 1598, 23 Mai, 212 Nationale au lieu de 29 Mai, 213 Nationale ; p. 1612, 117 Nationale au lieu de 217 ; p. 1616, 115 Nationale au lieu de 218.

Note : utilisation fréquente du i pour le 1...

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigranes :

Papier raisin.

Reliure :

Reliure verte à dos plat, plat avec un fil d'or. Pages de gardes marbrées.

Gravures :

1 : f. g. s. c. : Mai en regard de la page de titre.

2 : f. g. s. c. : p. 1454, Mai.

2 : f. g. s. c. : p. 1607, Mai.

Exemplaire :

Estampillé Bibliothèque de la ville de Lyon.

Les Provinciales (tome six)

BML : cote B 509 360

Titre :

[cadre de 72 x 141 mm composé d'un réglet gras/maigre] | LES | [réglet de 64 mm] | PROVINCIALES : | [filet anglais de 60 mm] | ou | [réglet de 64 mm] | HISTOIRES | [réglet de 64 mm] | des Filles et Femmes des Provinces | de France, dont les Aventures sont | propres à fournir des sujets dramatiques | de tous les genres. | [réglet de 64 mm] | Juin. *Sud de Paris*. | [réglet de 64 mm] | [réglet de 64 mm] | *Nulla diu Foemina pondus habet*. Propert. | [réglet de 64 mm] | [vignette de 14 x 4 mm] | A PARIS, | Chéz J. B. GARNERY, Libraire, | rue Serpente, n°. 17.

Relevé de signatures :

t⁶ v¹² (± v1) u-z¹² Æ¹² Æ¹² æ¹² Ç¹² Ç¹² ç¹² Œ¹²

Contenu :

t1, titre ; t2-Œ10v, l'Année des Dames Nationales ; Œ11-11v, Table des sujets des Histoires ; Œ12-Œ12v, Ouvrages nouveaux du même auteur.

Signature :

Bas, ³/₄ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : t3, v3, v4, v6, u6, x3, x6, y3, y6, z4, Æ 3, Æ 5, Æ 6, æ 5, Ç4, Ç5, ç4, Œ3.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : Juin.

De cahier à cahier.

Pagination :

De p. 1621 à p 1920.

Erreurs : p. 1730-1731 au lieu de 1740-1741 ; p. 1006 au lieu de p. 1806 ; p. 1806 au lieu de p. 1809 ; p. 259 au lieu de p. 1852 avec 1258 imprimé à l'envers.

Titres courants :

[n° de page en chiffres arabes] [date. N° nationale.] / [Région. Nom de la citadine.] [n° de page en chiffres arabes]

Erreurs : p. 1671-1676, 228 Nationale au lieu de 230 ; p. 1698-1702, 232 Nationale au lieu de 233-234 ; p. 1714-1716, 236 Nationale au lieu de 237 ; p. 1768-1770, 17 juin au lieu de 18 ; p. 1810, 256 Nationale au lieu 253 ; p. 1820, 235 Nationale au lieu de 255 ; p. 1822, 33 juin 231 Nationale au lieu de 23 juin 255 Nationale ; p. 1824, 245 Nationale au lieu de 255 ; p. 1826, 265 Nationale au lieu de 255 ; p. 1874, 259 Nationale au lieu de 262 ; p. 1876, premier 2 de 262 retourné ; p. 1886, 263 Nationale au lieu de 264 ; p. 1904, Natinales au lieu de Nationales.

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigranes :

Papier raisin.

Reliure :

Reliure verte à dos plat, plat avec un fil d'or. Pages de gardes marbrées.

Gravures :

1 : f. g. s. c. : Juin en regard de la page de titre.

2 : f. g. s. c. : p. 1657, Juin.

3 : f. g. s. c. : p. 1808, Juin.

Exemplaire :

Estampillé Bibliothèque de la ville de Lyon.

Les Provinciales (tome sept)

BML : cote B 509 360

Titre :

[cadre de 72 x 141 mm composé d'un réglet gras/maigre] | LES | [réglet de 64 mm] | PROVINCIALES : | [filet anglais de 62 mm] | ou | [réglet de 64 mm] | HISTOIRES | [réglet de 64 mm] | des Filles et Femmes des Provinces | de France, dont les Aventures sont | propres à fournir des sujets dramatiques | de tous les genres. | [réglet de 64 mm] | JUILLET. *Sud-ouest de Paris.* | [réglet de 64 mm] | [réglet de 64 mm] | *Nulla diù Foemina pondus habet. PROPERT.* | [réglet de 64 mm] | [vignette de 14 x 4 mm] | A PARIS, | Chéz J. B. GARNERY, Libraire, | rue Serpente, n°. 17.

Relevé de signatures :

æ¹² œ¹² W¹² w¹² &¹² A-E¹² *E-F¹² G-H¹²

Contenu :

œ1, titre ; œ2-H10v, l'Année des Dames Nationales ; H10v-H11, Table des sujets des Histoires ; H11v-H12, Ouvrages nouveaux du même auteur ; H12v, ajouts.

Signature :

Bas, ¾ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : œ4, œ5, w5, &4, A6, E4, *E6, G4.

Mal signés : B4 au lieu de A4, C3 au lieu de C4, G4 au lieu de G5.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : juillet.

De cahier à cahier.

Pagination :

De p. 1925 à p. 2260.

Erreurs : p. 9132 au lieu de p. 1932 ; p. 1931 au lieu de p. 1933 ; premier 2 de p. 2102 retourné ; p. 2319 au lieu de p. 2119 ; p. 187 au lieu de p. 2187.

Titres courants :

[n° de page en chiffres arabes] [date. N° nationale.] / [Région. Nom de la citadine.] [n° de page en chiffres arabes]

Erreurs : p. 1994-1996, 2 juillet au lieu de 3 ; p. 2008, 2 juillet au lieu de 4 ; p. 2012, 487 Nationale au lieu de 287 ; p. 2020, 286 Nationale au lieu de 289 ; p. 2262, 294 Nationale au lieu de 293 ; p. 2066, 8 juillet au lieu de 9 ; p. 2072-2076, 195 Nationale au lieu de 295 ; p. 2082, 196 Nationale au lieu de 296 ; p. 2134, 16 juillet 309 Nationale au lieu de 17 juillet 307 Nationale ; utilise i pour l à partir p. 2152 ; p. 2166, 413 Nationale au lieu de 314 ; p. 2210, 4 juillet au lieu de 25 ; p. 2236, 28 juillet au lieu de 29 ; p. 2253, 8 juillet au lieu de 31 ; p. 2254, 294 Nationale au lieu de 329.

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigranes :

Papier raisin.

Reliure :

Reliure verte à dos plat, plat avec un fil d'or. Pages de gardes marbrées.

Gravures :

1 : f. g. s. c. : Juillet en regard de la page de titre.

2 : f. g. s. c. : p. 1981, Juillet.

Exemplaire :

Estampillé Bibliothèque de la ville de Lyon.

L'année des Dames nationales (tome sept)

BML : cote B 509 360

Titre :

[cadre de 71 x 141 mm composé d'un régllet gras/maigre] | L'ANNÉE DES DAMES | NATIONALES ; | OU | *HISTOIRE jour-par-jour, d'une | Femme de la République française.* | [régllet simple de 37 mm] | *Ouvrage particulièrement destiné à fournir aux Auteurs des | sujets dramatiques de tout genre, légèrement esquissés.* | [régllet simple de 37 mm] | JUILLET. 68 FEMMES. | *Suite : PROVINCES AU Sud-Ouest de PARIS.* | SUJET de l'Estampe : | [régllet simple de 27 mm] | On y voit deux *Nationales*, la GUIÉNNÈSE, | & L'Auvergnate, sous le costume de leurs | provinces, outre l'*Estampe-de-situation.* | [régllet de 61 mm] | À GENÈVE ; | Et se trouve à PARIS | Chés les Libraires indiqués au frontispice | du mois d'Auguste. | [régllet gras/maigre de 41 mm] | 1794.

L'ANNÉE DES DAMES
NATIONALES;

OU

HISTOIRE, jour-par-jour, d'une
Femme de la République française.

Ouvrage particulièrement destiné à fournir aux Auteurs des
sujets dramatiques de tout genre, légèrement esquissés.

JULLET. 68 FEMMES.

Suite: PROVINCES au Sud-ouest de PARIS.

SUJET de l'Estampe :

On y voit deux Nationales, la GUIENNÈSE, &
l'AUVERGNATE, sous le costume de leurs
Provinces, outre l'Estampe-de-situation.

À GENÈVE,

Et se trouve à PARIS

Chés les Libraires indiqués au frontispice
du mois d'Auguste.

1794.

Relevé de signatures :

æ¹² œ¹² W¹² w¹² &¹² A-E¹² *E-F¹² G-H¹²

Contenu :

œ1, titre ; œ2-H10v, l'Année des Dames Nationales ; H10v-H11, Table des sujets des Histoires ; H11v-H12, Ouvrages nouveaux du même auteur ; H12v, ajouts.

Signature :

Bas, ¾ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : œ4, œ5, w5, &4, A6, E4, *E6, G4.

Mal signés : B4 au lieu de A4, C3 au lieu de C4, G4 au lieu de G5.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : juillet.

De cahier à cahier.

Pagination :

De p. 1925 à p. 2260.

Erreurs : p. 9132 au lieu de p. 1932 ; p. 1931 au lieu de p. 1933 ; premier 2 de p. 2102 retourné ; p. 2319 au lieu de p. 2119 ; p. 187 au lieu de p. 2187.

Titres courants :

[n° de page en chiffres arabes] [date. n° nationale.] / [Région. Nom de la citadine.] [n° de page en chiffres arabes]

Erreurs : p. 1994-1996, 2 juillet au lieu de 3 ; p. 2008, 2 juillet au lieu de 4 ; p. 2012, 487 Nationale au lieu de 287 ; p. 2020, 286 Nationale au lieu de 289 ; p. 2262, 294 Nationale au lieu de 293 ; p. 2066, 8 juillet au lieu de 9 ; p. 2072-2076, 195 Nationale au lieu de 295 ; p. 2082, 196 Nationale au lieu de 296 ; p. 2134, 16 juillet 309 Nationale au lieu de 17 juillet 307 Nationale ; utilise i pour 1 à partir p. 2152 ; p. 2166, 413 Nationale au lieu de 314 ; p. 2210, 4 juillet au lieu de 25 ; p. 2236, 28 juillet au lieu de 29 ; p. 2253, 8 juillet au lieu de 31 ; p. 2254, 294 Nationale au lieu de 329.

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigranes :

Papier raisin.

Reliure :

Reliure jaune à dos plat. Pages de garde blanches.

Gravures :

1 : f. g. s. c. : Juillet en regard de la page de titre.

2 : f. g. s. c. : p. 1981, Juillet.

Exemplaire :

Estampillé Bibliothèque de la ville de Lyon.

L'Année des Dames nationales (tome huit)

BML : cote B 509 360

Titre :

[cadre de 71 x 141 mm composé d'un régllet gras/maigre] | L'ANNÉE DES DAMES | NATIONALES ; | OU | HISTOIRE jour-par-jour, d'une | Femme de la République française. | [régllet simple de 37 mm] | Ouvrage particulièrement destiné à fournir aux Auteurs des | sujets dramatiques de tout genre, légèrement esquissés. | [régllet simple de 37 mm] | AUGUSTE. 58 FEMMES. | Suite : PROVINCES A l'Ouest de PARIS. | SUJET de l'Estampe : | [régllet simple de 27 mm] | On y voit deux Nationales, la POITEVINE, | & la BRETONNE, sous le costume de leurs | provinces, outre 1 Estampe-de-situation. | [régllet de 61 mm] | À GENÈVE ; | Et se trouve à PARIS | Chés les Citoyens DUCHÊNE rue Saintjacques. | MERIGOT jeune, quai de la Vallée. | & LOUIS, Libraires, rue St-Severin. | [régllet gras/maigre de 41 mm] | 1794.

Relevé de signatures :

I¹² J-T¹² V⁸

Contenu :

I1, titre ; I1v, table ; I2-V6v, l'Année des Dames Nationales ; V6v-V7v, Table des sujets des Histoires ; V7v-V8v, Ouvrages nouveaux du même auteur.

Signature :

Bas, ¾ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : K3, K6, P5, S5, S6, T3.

Mal signé : S5 au lieu de S4.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : Auguste.

De cahier à cahier.

Pagination :

De p. 2261 à p. 2564.

Erreurs : p. 2288 au lieu de p. 2289 ; p. 239 au lieu de p. 2319 ; p. 2418 au lieu de p. 2418 ; p. 3250 au lieu de p. 2450 ; p. 2478 au lieu de p. 2479 ; p. 3405 au lieu de p. 2505 ; p. 2417 au lieu de p. 2517 ; pas de pagination p. 2535.

Titres courants :

[n° de page en chiffres arabes] [date. n° nationale.] / [Région. Nom de la citadine.] [n° de page en chiffres arabes]

Erreurs : p. 2286, juillet au lieu de auguste; p. 2294-2296, 334 Nationale au lieu de 333; p. 1394, 354 Nationale au lieu de 350 ; p. 2417, 326 Nationale au lieu de 355 ; p. 2430, 359 Nationale au lieu de 357.

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigranes :

Papier raisin.

Reliure :

Reliure jaune à dos plat. Pages de gardes blanches.

Exemplaire :

Estampillé Bibliothèque de la ville de Lyon.

Les Provinciales (tome neuf)

BML : cote B 509 360

Titre :

[cadre de 72 x 141 mm composé d'un réglelet gras/maigre] | LES | [réglelet de 64 mm] | PROVINCIALES : | [filet anglais de 62 mm] | ou | [réglelet de 64 mm] | HISTOIRES | [réglelet de 64 mm] | des Filles et Femmes des Provinces | de France, dont les Aventures sont | propres à fournir des sujets dramatiques | de tous les genres. | [réglelet de 64 mm] | SEPTEMBRE. *Ouest de Paris*. | [réglelet de 64 mm] | [réglelet de 64 mm] | *Nulla diù Foemina pondus habet. PROPERT.* | [réglelet de 64 mm] | [vignette de 14 x 4 mm] | A PARIS, | Chez J. B. GARNERY, Libraire, | rue Serpente, n°. 17.

Relevé de signatures :

$U^4 (= I9-I12) X-H^{12} I^8 (- I9-I12)$

Contenu :

U1, titre ; *U2-I 8*, l'Année des Dames Nationales ; *I8-I8v*, Table des sujets des Histoires.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : X3, Y3, Y4, Y5, Y6, Z5, A1, D5, E4.

Mal signés : F5 au lieu de F4, F 6 au lieu de F5, G2 au lieu de G3, G3 au lieu de G4, G4 au lieu de G5.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : Septembre.

De cahier à cahier.

Pagination :

De p. 2565 à p. 2856.

Erreurs : p. 1580 au lieu de p. 2580 ; p. 2928 au lieu de p. 2628 ; p. 2753 au lieu de p. 2652 ; p. 2843-2844 manquantes comme p 2847-2848

Titres courants :

[n° de page en chiffres arabes] [date. n° nationale.] / [Région. Nom de la citadine.] [n° de page en chiffres arabes]

Erreurs : p. 2620, 386 Nationale au lieu de 387 ; p. 2692, 401 Nationale au lieu de 402 ; p. 2704, 15 Sept. au lieu de 16 ; p. 2712, 378 Nationale au lieu de 406 ; p. 2736, 22 Sept. au lieu de 20 ; p. 2742, 441 Nationale au lieu de 411 ; p. 2744, 01 Sept. au lieu de 21 ; p. 2770, 14 sept. 423 Nationale au lieu de 23 sept. 417 Nationale ; p. 2775, 417 Nationale au lieu de 418.

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigranes :

Papier raisin

Reliure :

Reliure jaune à dos plat. Pages de gardes blanches.

Gravures :

1 : f. g. s. c. : Septembre en regard de la page de titre.

2 : f. g. s. c. : p. 2735, Septembre.

Exemplaire :

Estampillé Bibliothèque de la ville de Lyon.

L'Année des Dames nationales (tome dix)

BML : cote B 509 360

Titre :

[cadre de 71 x 138 mm de haut composé d'un réglelet gras/maigre] | L'ANNÉE DES DAMES | *NATIONALES* ; | OU LE | KALENDRIER DES CITOYENNES. | *HISTOIRE jour-par-jour, d'une | Femme de la République française.* | [réglelet simple de 37 mm] | *Ouvrage particulièrement destiné à fournir aux Auteurs des | sujets dramatiques de tout genre, légèrement esquissés.* | [réglelet simple de 37 mm] | OCTOBRE, 57 FEMMES. | ou VINDEMAIRE. | *Suite : PROVINCES A l'Ouest de PARIS.* | SUJET de l'Estampe : | [réglelet simple de 27 mm] | On y voit deux *Nationales*, la FLANDRE, | & la LIÉGOISE, sous le costume de leurs | provinces, outre 1 *Estampe-de-situation.* | [réglelet de 61 mm] | À

GENÈVE ; | Et se trouve à PARIS | Chés les Citoyéens DUCHÈNE rue Saintjacques. | MERIGOT jeune, quai de la Vallée. | & LOUIS, Libraires, rue St-Severin. | [réglet gras/maigre de 41 mm] | 1794.

Titre :

[cadre de 72 x 141 mm composé d'un réglet gras/maigre] | LES | [réglet de 64 mm] | PROVINCIALES : | [filet anglais de 62 mm] | ou | [réglet de 64 mm] | HISTOIRES | [réglet de 64 mm] | des Filles et Femmes des Provinces | de France, dont les Aventures sont | propres à fournir des sujets dramatiques | de tous les genres. | [réglet de 64 mm] | OCTOBRE. *Ouest de Paris*. | [réglet de 64 mm] | [réglet de 64 mm] | *Nulla diu Foemina pondus habet. PROPERT.* | [réglet de 64 mm] | [vignette de 14 x 4 mm] | A PARIS, | Chez J. B. GARNERY, Libraire, | rue Serpente, n°. 17.

Relevé de signatures :

π^1 (= Z5) J^2 (= Z6,Z7) $K-N^{12}$ ($\pm N8 = Z8$) $O-P^{12}$ $Q-V^{12}$ $U-Y^{12}$ Z^8 (- Z5-Z8)

Contenu :

$\pi 1$, faux-titre ; $\pi 2$, table des histoires ; J1, titre ; J2-Z3v, l'Année des Dames Nationales ; Z4-Z4v, Table des sujets des Histoires.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : M3, P5, T6.

Mal signés : M de M6 à l'envers ; 4T au lieu de T4.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : octobre.

De cahier à cahier.

Pagination :

[2p] - de p. 2857 à p. 3204.

Erreurs : p. 2970 au lieu de p. 2972, p. 3034 au lieu de p. 3043, p. 3284 au lieu de p. 3084.

Titres courants :

[n° de page en chiffres arabes] [date. n° nationale.] / [Région. Nom de la citadine.] [n° de page en chiffres arabes]

Erreurs : p. 2870, 383 Nationale au lieu de 428 ; p. 2904-2908, 432 Nationale au lieu de 433 ; p. 2904-2908, 434 Nationale au lieu de 433 ; p. 2940, 437 Nationale au lieu de 438.

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigranes :

Papier raisin.

Reliure :

Reliure jaune à dos plat. Pages de gardes blanches.

Gravures :

1 : f. g. s. c. : Octobre en regard de la page de titre.

2 : f. g. s. c. : p. 2861, Octobre.

2 : f. g. s. c. : p. 2942, Octobre.

Exemplaire :

Estampillé Bibliothèque de la ville de Lyon.

Les Provinciales (tome onze)

BML : cote B 509 360

Titre :

[cadre de 72 x 141 mm composé d'un réglelet gras/maigre] | LES | [réglelet de 64 mm] | PROVINCIALES : | [filet anglais de 62 mm] | ou | [réglelet de 64 mm] | HISTOIRES | [réglelet de 64 mm] | des Filles et Femmes des Provinces | de France, dont les Aventures sont | propres à fournir des sujets dramatiques | de tous les genres. | [réglelet de 64 mm] | NOVEMBRE. *Nord-d'ouest de Paris.* | [réglelet de 64 mm] | [réglelet de 64 mm] | *Nulla diù Foemina pondus habet. PROPERT.* | [réglelet de 64 mm] | [vignette de 14 x 4 mm] | A PARIS, | Chez J. B. GARNERY, Libraire, | rue Serpente, n°. 17.

Relevé de signatures :

$a-i^{12} j (\pm j_{10}, j_{14} = n_{5}, n_{6}) k-m^{12} n^6 (- n_{5}, n_{6})$

Contenu :

a_1 , titre ; a_2-n_3v , l'Année des Dames Nationales ; n_4-n_4v , Table des sujets des Histoires.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : f4, i3, j3, j4, k6.

Mal signé : 5 au lieu de f5.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : Novembre.

De cahier à cahier.

Pagination :

De p. 3205 à p. 3524.

Erreur : p. 2228 au lieu de p. 3228.

Titres courants :

[n° de page en chiffres arabes] [date. N° nationale.] / [Région. Nom de la citadine.] [n° de page en chiffres arabes]

Erreurs : p. 3210-3212, 481 Nationale au lieu de 480 ; p. 3256, 447 Nationale au lieu de 487 ; p. 3306, 498 Nationale au lieu de 497 ; p. 3308-3312, 498 Nationale au lieu de 499 ; p. 3308-3312, 499 Nationale au lieu de 500 ; p. 3320-3324, 500 Nationale au lieu de 498 ; p. 3326, 501 Nationale au lieu de 498 ; p. 3420, 25 Nov. 517 Nationale au lieu de 11 Nov. 518 Nationale ; p. 3422, 418 Nationale au lieu de 518 ; p. 3470, 27 Nov. au lieu de 29 ; 498 Nationale omise puis mise à la place de 501 Nationale.

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigranes :

Papier raisin.

Reliure :

Reliure jaune à dos plat. Pages de gardes blanches.

Gravures :

1 : f. g. s. c. : Novembre en regard de la page de titre.

2 : f. g. s. c. : p. 3427, Novembre.

2 : f. g. s. c. : p. 3486, Novembre.

Exemplaire :

Estampillé Bibliothèque de la ville de Lyon.

Les Provinciales (tome douze)

BML : cote B 509 360

Titre :

[cadre de 72 x 141 mm composé d'un réglelet gras/maigre] | LES | [réglelet de 64 mm] | PROVINCIALES : | [filet anglais de 62 mm] | ou | [réglelet de 64 mm] | HISTOIRES | [réglelet de 64 mm] | des Filles et Femmes des Provinces | de France, dont les Aventures sont | propres à fournir des sujets dramatiques | de tous les genres. | [réglelet de 64 mm] | DECEMBRE. *Nord-d'ouest de Paris.* | [réglelet de 64 mm] | [réglelet de 64 mm] | *Nulla diu Foemina pondus habet. PROPERT.* | [réglelet de 64 mm] | [vignette de 14 x 4 mm] | A PARIS, | Chez J. B. GARNERY, Libraire, | rue Serpente, n°. 17.

Relevé de signatures :

o⁸ p-s¹² [S long]-v¹² u-z¹² &¹²

Contenu :

o1, titre ; o2-&11, l'Année des Dames Nationales ; &11-&12v, Table des sujets des Histoires.

Signature :

Bas, ¾ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : o4, q4, r5, s6, [S long]6, t3, t4, v3, v4, u3, u4, x3, x4, y3, y4, z3, z4, &3, &4

Mal signés : lettres tournées pour o2, 2t au lieu de t2, lettre tournée pour v1, & au lieu de &2, 5 au lieu de &5, 6 au lieu de &6.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : Decembre.

De cahier à cahier.

Pagination :

De p. 3525 à p. 3828.

Erreurs : p. 3228 au lieu de p. 3528 ; 3 de p. 3538 à l'envers ; p. 3792 au lieu de p. 3592 ; p. 4625 au lieu de p. 3625.

Titres courants :

[n° de page en chiffres arabes] [date. N° nationale.] / [Région. Nom de la citadine.] [n° de page en chiffres arabes]

Erreurs : p. 3732, 550 Nationale au lieu de 560 ; p. 3734, 24 Dec. au lieu de 26 Dec. ; p. 3784, Dec. au lieu de 30 Dec.

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Filigrares :

Papier raisin.

Reliure :

Reliure jaune à dos plat. Pages de gardes blanches.

Gravures :

1 : f. g. s. c. : Decembre en regard de la page de titre.

2 : f. g. s. c. : p. 3557, Decembre.

Exemplaire :

Estampillé Bibliothèque de la ville de Lyon.

MONSIEUR NICOLAS OU LE CŒUR HUMAIN DÉVOILÉ

Monsieur Nicolas (tome un)

BMA : cote SX 0223

Titre :

Partie I : MONSIEUR-NICOLAS ; | [cadre de 83 x 136 mm] | OU | LE CŒUR-Humain DÉVOILÉ. | PUBLIÉ PAR LUI-MÊME. | [réglet de 60 mm] | 'Eén 'ékástos mandáken komízai. | Suam quisque pellem portat. | [Réglet de 59mm] | AVEC FIGURES. | Tome I.^{er} I.^{ere} Partie. | [Vignette : couronne – 19 x 13 mm] | [cordon orné de 12 mm] | *Imprime À LA MAISON* ; | et se trouve à PARIS | Chés le Libraire indiqué au Frontispice de la | Dernière Partie. | [Cordon de 37 mm] | M.-DCC.-XCIV.

Partie II : MONSIEUR-NICOLAS ; | [cadre de 83 x 136 mm] | OU | LE CŒUR-Humain DÉVOILÉ. | [Réglet de 59mm] | PUBLIÉ PAR LUI-MÊME. | [réglet de 60 mm] | 'Eén 'ékástos mandáken komízai. | Suam quisque pellem portat. | AVEC FIGURES. | Tome I.^{er} S.^{de} Partie. | [Vignette : 17 x 13 mm] | [cordon orné de 12 mm] | *Imprime À LA MAISON* ; | et se trouve à PARIS | Chés le Libraire indiqué au Frontispice de la | Dernière Partie. | [Cordon de 37 mm] | M.-DCC.-XCIV.

Relevé de signatures :

Partie I : A⁸ (- A8) B-I⁶ J-V⁶ U-Z⁶ χ^{12} (- χ^{12})

Partie II : π^1 (= Z6) A-I⁶ J-V⁶ U-Y⁶ Z⁶ (- Z6)

Contenu :

Partie I : A1, titre ; A1v, sujet des estampes ; A2-C1v, Introduction ; C2- Z6v, Monsieur Nicolas ; χ^1 - χ^2 v, Les VIII Parties du Cœur humain dévoilé ; χ^3 - χ^3 v : carton p 1841, 5^{ème} époque ; χ^4 - χ^4 v, Ouvrages du même auteur ; χ^5 - χ^6 v, suite VIII Parties suivi dédicace à moi ; χ^7 - χ^7 v, Arrangement de MM. Les souscripteurs ; χ^8 - χ^8 v, estampes de situation ; χ^8 v- χ^9 v, Calendrier ; χ^{10} - χ^{10} v, suite souscripteurs ; χ^{11} , Quittance ; χ^{11} v, Ouvrages à publier.

Partie II : π^1 , titre ; π^1 v, sujet des estampes ; A1-Z5, Monsieur Nicolas ; Z5-Z5v, Estampes.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Partie I : Non signés : A4, B3, C3, D2, D3, G3, H3, I1, J3, P3, R3. Mal signé : B3 pour C2.

Partie II : Non signés : B2, S2, S3, Z3. Mal signés : A2 au lieu de A1, C3 au lieu de C2.

Réclame :

Un mot, ponctué. Au début du cahier suivant : I Partie.

De cahier à cahier.

Pagination :

Partie I : 302 p. [11p. -4 bl. ?]

Partie II : de p. 303 à p. 602.

Titres courants :

[réglet de 60 mm] | [n° de page en chiffres arabes] MONSIEUR-NICOLAS : | [réglet de 60 mm] | [réglet de 60 mm] | ...EPOQUE. [n° page en chiffres arabes] | [réglet de 60 mm]

MONSIEUR-NICOLAS;

OU

LE CŒUR-HUMAIN DÉVOILÉ.

PUBLIÉ PAR LUI-MÊME.

‘Eén ‘ékástos mandáken komítai.
Suam quisque pellem portat.

AVEC FIGURES.

Tome 2. 2. 2. Partie.



Imprimé À LA MAISON;

Et se trouve à PARIS

Chez le Libraire indiqué au Frontispice de la
Dernière Partie.

M. - DCC. - XCIV.

Format :

In-12 en demi-feuille à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Maroquin marbré, gardes marbrées, tranche rouge

Exemplaire :

Ex Libris : Ld Marcel avec blason.

Monsieur Nicolas (tome deux)

BMA : cote SX 0223

Titre :

Partie III : MONSIEUR-NICOLAS ; | [cadre de 83 x 136 mm] | OU | LE CŒUR-Humain DÉVOILÉ.
| PUBLIÉ PAR LUI-MÊME. | [réglet de 60 mm] | 'Één 'ékástos mandáken komízai. | Suam quisque
pellem portat. | [Réglet de 59 mm] | AVEC FIGURES. | Tome S.^d T.^{me} Partie. | [Vignette : 17 x 13
mm] | [cordon orné de 12 mm] | *Imprime À LA MAISON* ; | et se trouve à PARIS | Chés le Libraire
indiqué au Frontispice de la | Dernière Partie. | [Cordon de 37 mm] | M.-DCC.-XCIV.

Partie IV : MONSIEUR-NICOLAS ; | [cadre de 83 x 136 mm] | OU | LE CŒUR-Humain DÉVOILÉ.
| PUBLIÉ PAR LUI-MÊME. | [réglet de 60 mm] | 'Één 'ékástos mandáken komízai. | Suam quisque
pellem portat. | [Réglet de 59mm] | AVEC FIGURES. | Tome S.^d Q.^{me} Partie. | [Vignette : 17 x 13 mm]
| [cordon orné de 12 mm] | *Imprime À LA MAISON* ; | et se trouve à PARIS | Chés le Libraire indiqué
au Frontispice de la | Dernière Partie. | [Cordon de 37 mm] | M.-DCC.-XCVI.

Relevé de signatures :

Partie III : π^l, a-i⁶ j-s⁶ [S long]-v⁶ u-y⁶

Partie IV : z⁶ &⁶ Æ⁶ Æ⁶ ae⁶ Ç⁶ ç⁶ ç⁶ ct⁶ ff⁶ ffi⁶ fi⁶ ffi⁶ fl⁶ Œ⁶ œ⁶ œ⁶ ₣⁶[pour r barré de répons] fb⁶
fi⁶ fl⁶ ff⁶ ffi⁶ ft⁶ ₣⁶[pour v barré de verset] (- ₣⁶)

Contenu :

Partie 3 : π1, titre ; a1-y6v, Monsieur Nicolas ; y6v, Estampes.

Partie 4 : π1, titre ; π1v, sujet des estampes ; z1-₣5, Monsieur Nicolas ; ₣5v, Estampes.

Signature :

Bas, ¾ droite, chiffres arabes. Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Partie III : Non signé : i2. Mal signés : d3 au lieu de d2 ; i2 au lieu de i3 ; v3 au lieu de v2 ; v2 au
lieu de u2 ; v3 au lieu de u3.

Partie IV : Non signé : ffi2. Mal signé : ₣3 au lieu de ₣2.

Réclame :

Un mot, ponctué. Au début du cahier suivant : III Partie.

De cahier à cahier.

Pagination :

Partie III : de p. 603 à p. 904.

Partie IV : de p. 905 à p. 1202 - [- 2 bl ?]

Titres courants :

[réglet de 60 mm] | [n° de page en chiffres arabes] MONSIEUR-NICOLAS : | [réglet de 60 mm] / [réglet de 60 mm] | ...EPOQUE. [n° page en chiffres arabes] | [réglet de 60 mm]

Format :

In-12 en demi-feuille à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Maroquin marbré, gardes marbrées, tranche rouge.

Exemplaire :

Ex Libris : Ld Marcel avec blason.

Monsieur Nicolas (tome trois)

BMA : cote SX 0223

Titre :

Partie V : MONSIEUR-NICOLAS ; | [cadre de 83 x 136 mm] | OU | LE CŒUR-Humain DÉVOILÉ. | PUBLIÉ PAR LUI-MÊME. | [réglet de 60 mm] | 'Eén 'ékástos mandáken komízai. | Suam quisque pellem portat. | [Réglet de 59 mm] | AVEC FIGURES. | Tome T.^{me} Cinq.^{me} Partie. | [Vignette : 17 x 13 mm] | [cordon orné de 12 mm] | *Imprime À LA MAISON* ; | et se trouve à PARIS | *Chés le Libraire indiqué au Frontispice de la* | Dernière Partie. | [Cordon de 37 mm] | M.-DCC.-XCVI.

Partie VI : MONSIEUR-NICOLAS ; | [cadre de 83 x 137 mm] | OU | LE CŒUR-Humain DÉVOILÉ. | PUBLIÉ PAR LUI-MÊME. | [réglet de 60 mm] | 'Eén 'ékástos mandáken komízai. | Suam quisque pellem portat. | [Réglet de 59mm] | AVEC FIGURES. | Tome T.^{me} Six.^{me} Partie. | [Vignette : 19 x 13 mm] | [cordon orné de 12 mm] | *Imprime À LA MAISON* ; | et se trouve à PARIS | *Chés le Libraire indiqué au Frontispice de la* | Dernière Partie. | [Cordon de 37 mm] | M.-DCC.-XCVI.

Relevé de signatures :

Partie V : π^1 (= w6) à⁶ á⁶ â⁶ ã⁶ è⁶ é⁶ ê⁶ ë⁶ ÷⁶ ð⁶ ñ⁶ ò⁶ ó⁶ ô⁶ õ⁶ ù⁶ ú⁶ û⁶ ü⁶ W⁶ w⁶
(- w6)

Partie VI : π^6 1⁶ 2⁶ 3⁶ 4⁶ 5⁶ 6⁶ 7⁶ 8⁶ 9⁶ 0⁶ .⁶ ,⁶ ;⁶ :⁶ ?⁶ !⁶ '6 ~⁶ ()⁶ []⁶ *⁶ **⁶ ¶⁶ §⁶ †⁶

Contenu :

Partie V : $\pi 1$, titre ; $\pi 1 v$, sujet des estampes ; à1-w5, Monsieur Nicolas ; w5v, Estampes.

Partie VI : π1, titre ; π1v, sujet des estampes ; 1 1-†6, Monsieur Nicolas ; †6v, Estampes.

Signature :

Bas, ¾ droite, chiffres arabes. Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Partie V : Mal signés : ð2 au lieu de ð3, è3 au lieu de é3.

Partie VI : Non signé : !1. Mal signé : ;3 au lieu de ;2.

Réclame :

Un mot, ponctué. Au début du cahier suivant : V Partie.

De cahier à cahier.

Pagination :

Partie V : p. 1203 à p. 1502.

Partie VI : p. 1503 à p. 1804.

Titres courants :

[réglet de 60 mm] | [n° de page en chiffres arabes] MONSIEUR-NICOLAS : | [réglet de 60 mm] /
[réglet de 60 mm] | ...EPOQUE. [n° page en chiffres arabes] | [réglet de 60 mm]

Format :

In-12 en demi-feuille à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Maroquin marbré, gardes marbrées, tranche rouge.

Exemplaire :

Ex Libris : Ld Marcel avec blason.

Monsieur Nicolas (tome quatre)

BMA : cote SX 0223

Titre :

Partie VII : MONSIEUR-NICOLAS ; | [cadre de 83 x 137 mm] | OU | LE CŒUR-Humain DÉVOILÉ. | PUBLIÉ PAR LUI-MÊME. | [réglet de 60 mm] | 'Eén 'ékástos mandáken komízai. | Suam quisque pellem portat. | [Réglet de 59 mm] | AVEC FIGURES. | Tome Q.^{me} Sept.^{me} Partie. | [Vignette : 20 x 13 mm] | [cordon orné de 12 mm] | *Imprime À LA MAISON* ; | et se trouve à PARIS | *Chés le Libraire indiqué au Frontispice de la* | Dernière Partie. | [Cordon de 37 mm] | M.-DCC.-XCVI.

Partie VIII : MONSIEUR-NICOLAS ; | [cadre de 83 x 137 mm] | OU | LE CŒUR-Humain DÉVOILÉ. | PUBLIÉ PAR LUI-MÊME. | [réglet de 60 mm] | 'Eén 'ékástos mandáken komízai. | Suam

quisque pellem portat. | [Réglet de 59mm] | AVEC FIGURES. | Tome Q.^{me} huit.^{me} Partie. | [Vignette : 18 x 12 mm] | [cordon orné de 12 mm] | *Imprime À LA MAISON* ; | et se trouve à PARIS | *Chés le Libraire indiqué au Frontispice de la* | Dernière Partie. | [Cordon de 37 mm] | M.-DCC.-XCVI.

Relevé de signatures :

Partie VII : A-I⁶ J-V⁶ U-Y⁶ Z⁶ (- Z6)

Partie VIII : π^1 (= Z6) A-I⁶ J-V⁶ U-Y⁶ Z⁶ (- Z6)

Contenu :

Partie VII : A1, titre ; A1v, sujet des estampes ; A2-Z4v, Monsieur Nicolas ; Z5-Z5v, Estampes.

Partie VIII : π^1 , titre ; π^1 v, sujet des estampes ; A1-z4, Monsieur Nicolas ; z4v-z5v, Estampes.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes. Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Partie VII : Non signé : N2.

Partie VIII : Non signés : J2, Q3. Mal signé : B2 au lieu de B3.

Réclame :

Un mot, ponctué. Au début du cahier suivant : V Partie.

De cahier à cahier.

Pagination :

Partie VII : de p. 1804 à p. 2102 - [- 2 bl. ?]

Partie VIII : de p. 2103 à p. 2402.

Titres courants :

[réglet de 60 mm] | [n° de page en chiffres arabes] MONSIEUR-NICOLAS : | [réglet de 60 mm] / [réglet de 60 mm] | ...EPOQUE. [n° page en chiffres arabes] | [réglet de 60 mm]

Format :

In-12 en demi-feuille à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Maroquin marbré, gardes marbrées, tranche rouge.

Exemplaire :

Ex Libris : Ld Marcel avec blason.

Monsieur Nicolas (tome cinq)

BMA : cote SX 0223

Titre :

Partie IX : MONSIEUR-NICOLAS ; | [cadre de 82 x 136 mm] | OU | LE CŒUR-Humain DÉVOILÉ. | PUBLIÉ PAR LUI-MÊME. | [réglet de 60 mm] | 'Eén 'ékástos mandáken komízai. | Suam quisque pellem portat. | [Réglet de 59 mm] | AVEC FIGURES. | Tome C.^{me} Neu.^{me} Partie. | [Vignette : 13 x 26 mm] | [cordon orné de 12 mm] | *Imprime À LA MAISON* ; | et se trouve à PARIS | *Chés le Libraire indiqué au Frontispice de la* | Dernière Partie. | [Cordon de 37 mm] | M.-DCC.-XCVI.

Partie X : MONSIEUR-NICOLAS ; | [cadre de 83 x 137 mm] | OU | LE CŒUR-Humain DÉVOILÉ. | PUBLIÉ PAR LUI-MÊME. | [réglet de 60 mm] | 'Eén 'ékástos mandáken komízai. | Suam quisque pellem portat. | [Réglet de 59mm] | AVEC FIGURES. | Tome C.^{me} Dix.^{me} Partie. | [Vignette : 18 x 12 mm de haut] | [cordon orné de 12 mm] | *Imprimé À LA MAISON* ; | et se trouve à PARIS | *Chés Nicolas-Boneville, rue du Theatre-francais, à l'Arbre de la Liberté.* | [Cordon de 37 mm] | M.-DCC.-XCVI.

*Relevé de signatures :*Partie IX : π^1 (= y6) a-i⁶ j-s⁶ [S long]-v⁶ u-x⁶ y⁶ (- y6)Partie X : π^1 (= w5) z⁶ &⁶ Æ⁶ æ⁶ Ç⁶ ç⁶ ct⁶ ff⁶ ffi⁶ fi⁶ fl⁶ fl⁶ Œ⁶ œ⁶ [S long]⁶ fb⁶ fi⁶ fl⁶ ff⁶ ffi⁶ ft⁶ W⁶ w⁶ (- w5,w6)*Contenu :*Partie IX : π^1 , titre ; π^1 v, sujet des estampes ; a1-y4v, Monsieur Nicolas ; y5-y5v, Estampes.Partie X : π^1 , titre ; π^1 v, sujet des estampes ; z1-w4v, Monsieur Nicolas ; w5-w5v, Estampes.*Signature :*Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes. Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Partie X : Mal signé : w3 pour W3.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : V Partie.

De cahier à cahier.

Pagination :

Partie IX : de p. 2403 à p. 2702.

Partie X : de p. 2703 à p. 3000 - [- 2 bl ?]

Erreur : manque p. 2993.

Titres courants :

[réglet de 60 mm] | [n° de page en chiffres arabes] MONSIEUR-NICOLAS : | [réglet de 60 mm] / [réglet de 60 mm] | ...EPOQUE. [n° page en chiffres arabes] | [réglet de 60 mm]

Format :

In-12 en demi-feuille à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Maroquin marbré, gardes marbrées, tranche rouge.

Exemplaire :

Ex Libris : Ld Marcel avec blason.

Monsieur Nicolas (tome six)

BMA : cote SX 0223

Titre :

Partie XI : MONSIEUR-NICOLAS ; | [cadre de 83 x 137 mm] | OU | LE CŒUR-Humain DÉVOILÉ. | PUBLIÉ PAR LUI-MÊME. | [réglet de 60 mm] | 'Eén 'ékástos mandáken komízai. | Suam quisque pellem portat. | [Réglet de 59 mm] | AVEC FIGURES. | Tome Six^{me} Onz^{me} Partie. | [Vignette : 24 x 17 mm] | [cordon orné de 12 mm] | *Imprime À LA MAISON* ; | et se trouve à PARIS | *Chés la Veuve Marion-R, rue du Fouarre, N°16, | à l'entresol. | [Cordon de 37 mm] | M.-DCC.-XCVII.*

Partie XII : MONSIEUR-NICOLAS ; | [cadre de 83 x 136 mm] | OU | LE CŒUR-Humain DÉVOILÉ. | PUBLIÉ PAR LUI-MÊME. | [réglet de 60 mm] | 'Eén 'ékástos mandáken komízai. | Suam quisque pellem portat. | [Réglet de 59mm] | AVEC FIGURES. | Tome Six^{me} Douz^{me} Partie. | Contenant l'Histoire de Sara. | [Vignettes : 22 x 10 mm et 10 x 10 mm] | [cordon orné de 12 mm] | *Imprimé À LA MAISON* ; | et se trouve à PARIS | *Chés la Veuve Marion-R, rue du Fouarre, N°16, | à l'entresol. | [Cordon de 37 mm] | M.-DCC.-XCVII.*

Relevé de signatures :

Partie XI : π^1 (= Zz6) Aa-Ii⁶ Jj-Vv⁶ Uu-Yy⁶ Zz⁶ (\pm Zz) (- Zz6)

Partie XII : π^1 (= Zz5) Aa-Bb⁶ (\pm Bb = Zz6) Cc-Ii⁶ Jj-Vv⁶ Uu-Yy⁶ Zz⁶ (- Zz5,Zz6)

Contenu :

Partie XI : $\pi 1$, titre ; $\pi 1v$, sujet des estampes ; Aa1-Zz3v, Monsieur Nicolas ; Zz4-Zz5, Estampes ; Zz5v ; Dixième époque : P 3167

Partie XII : $\pi 1$, titre ; $\pi 1v$, sujet des estampes ; Aa1-Zz4v, Monsieur Nicolas.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes. Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Partie XII : Mal signé : Uu 3 au lieu de Uu 2.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : XI Partie.
De cahier à cahier.

Pagination :

Partie XI : p. 3003 à p. 3302.
Partie XII : p. 3303 à p. 3602.

Titres courants :

[réglet de 60 mm] | [n° de page en chiffres arabes] MONSIEUR-NICOLAS : | [réglet de 60 mm] /
[réglet de 60 mm] | ...EPOQUE. [n° page en chiffres arabes] | [réglet de 60 mm]

Format :

In-12 en demi-feuille à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Maroquin marbré, gardes marbrées, tranche rouge.

Exemplaire :

Ex Libris : Ld Marcel avec blason.

Monsieur Nicolas (tome sept)

BMA : cote SX 0223

Titre :

Partie XIII : MONSIEUR-NICOLAS ; | [cadre de 83 x 136 mm] | OU | LE CŒUR-Humain DÉVOILÉ. | PUBLIÉ PAR LUI-MÊME. | [réglet de 60 mm] | 'Eén 'ékástos mandáken komízai. | Suam quisque pellem portat. | [Réglet de 59 mm] | AVEC FIGURES. | Tome Sept. Treiz. Partie. | Si quand j'eûs toutes ces aventures, dont je rougis | j'avais été Republicain, je ne les aurais pas eues, | & j'eusse été vertueux. | [Vignette : 18 x 17 mm] | [cordon orné de 12 mm] | *Imprime À LA MAISON* ; | et se trouve à PARIS | *Et chés tous les Libraires de l'Europe ; car cet Ouvrage | est pour toute la Terre.* | [Cordon de 37 mm] | M.-DCC.-XCVII.

Partie XIV : MONSIEUR-NICOLAS ; | [cadre de 83 x 136 mm] | OU | LE CŒUR-Humain DÉVOILÉ. | PUBLIÉ PAR LUI-MÊME. | [réglet de 60 mm] | 'Eén 'ékástos mandáken komízai. | Suam quisque pellem portat. | [Réglet de 59mm] | AVEC FIGURES. | Tome Sept.^{me} Quatorzié^{me} Dixseptiè^{me} Partie. | Ma morale est celle de la Nature, éclairée par la | Raison, qui repousse le préjugé. | [Vignette : 30 x 17 mm] | [cordon orné de 12 mm] | *Imprimé À LA MAISON* ; | et se trouve à PARIS | *Et chés tous les Libraires de l'Europe ; car cet Ouvrage | est pour toute la Terre.* | [Cordon de 37 mm] | M.-DCC.-XCVII.

Relevé de signatures :

Partie XIII : π^1 (= zz6) aa-ii⁶ jj-ss⁶ [SS longs]-vv⁶ uu-yy⁶ zz⁶ (- zz 6)

Partie XIV : Aa -Ii⁶ Jj-Ss⁶ [SS longs]-Vv⁶ Uu-Zz⁶

Contenu :

Partie XIII : π 1, titre ; π 1v, sujet des estampes ; aa1-Zz3, Monsieur Nicolas ; Zz3v : portraits ; Zz4-Zz5v : supplément.

Partie XIV : Aa1, titre ; Aa1v, sujet des estampes ; Aa2-Pp6v, Monsieur Nicolas ; Qq1 : titre 17° partie ; qq1v, estampes ; Qq2-Zz6v, Monsieur Nicolas ;

Signature :

Bas, ¾ droite, chiffres arabes. Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Partie XIII : Mal signé : vv au lieu de vv3.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : XI Partie.

De cahier à cahier.

Pagination :

Partie XIII : de p. 3603 à p. 3916.

Partie XIV : de p. 3917 à p. 4228.

Titres courants :

[réglet de 60 mm] | [n° de page en chiffres arabes] MONSIEUR-NICOLAS : | [réglet de 60 mm] / [réglet de 60 mm] | ...EPOQUE. [n° page en chiffres arabes] | [réglet de 60 mm]

Format :

In-12 en demi-feuille à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Maroquin marbré, gardes marbrées, tranche rouge.

Exemplaire :

Ex Libris : Ld Marcel avec blason.

Monsieur Nicolas (tome huit)

BMA : cote SX 0223

Titre :

Partie XV : MONSIEUR-NICOLAS ; | [cadre de 83 x 137 mm] | OU | LE CŒUR-Humain DÉVOILÉ. | PUBLIÉ PAR LUI-MÊME. | [réglet de 60 mm] | 'Eén 'ékástos mandáken komízai. | Suam quisque pellem portat. | [Réglet de 59 mm] | AVEC FIGURES. | Tome Huit. Quinzième Dixhuitième Partie. | Ma Politique est principalement l'Histoire de ce qui vient | d'arriver parmi Nous, pendant la Revolution. | [Vignette : 27 x 20 mm] | [cordon orné de 12 mm] | *Imprimé À LA MAISON* ; | et se trouve à PARIS | *Ou chés tous les Libraires de l'Europe ; car cet Ouvrage | est pour toute la Terre.* | [Cordon de 37 mm] | M.-DCC.-XCVII.

Partie XVI : MONSIEUR-NICOLAS ; | [cadre de 83 x 137 mm] | OU | LE CŒUR-Humain DÉVOILÉ. | PUBLIÉ PAR LUI-MÊME. | [réglet de 60 mm] | 'Eén 'ékástos mandáken komízai. | Suam quisque pellem portat. | [Réglet de 59mm] | AVEC FIGURES. | Tome huit. Seiziè^{me} Dixneuviè^{me} Partie. | son esprit et fier, sans guide, sans modèle, | Même alors qu'il s'égard étone ses Rivaux : | Amant de la Nature, il lui dut ses pinceaux, | et fut simple, inégal et sublime comme elle. | *Marandon*, avocat a Bordeaux. | | [Vignette : 22 x 15 mm] | [cordon orné de 12 mm] | *Imprimé À LA MAISON* ; | et se trouve à PARIS | *Chés la Veuve Marion-Restif, rue de-la-Bucherie, | n°. 27.* | [Cordon de 37 mm] | M.-DCC.-XCVII.

Relevé de signatures :

Partie XV : π^1 (= Aa6) Aa⁶(- Aa6) Bb-Ii⁶ Jj-Ss⁶ [SS longs]-Vv⁶ Uu-Zz⁶

Partie XVI : aa-ii⁶ jj-ss⁶ [SS longs]-vv⁶ uu-yy⁶ χ^6

Contenu :

Partie XV : $\pi 1$, titre ; $\pi 1 v$, sujet des estampes ; Aa1-Zz6v, Monsieur Nicolas.

Partie XVI : aa1, titre ; aa1v, sujet des estampes ; aa2-yy6v, Monsieur Nicolas ; $\pi 1$ - $\pi 6 v$: supplément

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes. Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Partie XVI : Non signé : mm2. Mal signé : aa au lieu de aa2.

Réclame :

Un/deux mots, ponctués. Au début du cahier suivant : XVIII Partie.

De cahier à cahier.

Pagination :

Partie XV: de p. 4229 à p. 4540.

Partie XVI : de p. 4541 à p 4840 [12 p.].

Titres courants :

[réglet de 60 mm] | [n° de page en chiffres arabes] MONSIEUR-NICOLAS : | [réglet de 60 mm] / [réglet de 60 mm] | ...EPOQUE. [n° page en chiffres arabes] | [réglet de 60 mm]

Format :

In-12 en demi-feuilles à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Maroquin marbré, gardes marbrées, tranche rouge.

Exemplaire:

Ex Libris : Ld Marcel avec blason.

MONSIEUR NICOLAS

Monsieur Nicolas (partie six)

BMA : cote SX 0229

Titre :

Partie VI : MONSIEUR-NICOLAS ; | [cadre de 83 x 137 mm] | OU | LE CŒUR-Humain DÉVOILÉ. | PUBLIÉ PAR LUI-MÊME. | [réglet de 60 mm] | 'Eén 'ékástos mandáken komízai. | Suam quisque pellem portat. | [Réglet de 59mm] | AVEC FIGURES. | Tome T.^{me} Six.^{me} Partie. | [Vignette : 19 x 13 mm] | [cordon orné de 12 mm] | *Imprime À LA MAISON* ; | et se trouve à PARIS | *Chés le Libraire indiqué au Frontispice de la* | Dernière Partie. | [Cordon de 37 mm] | M.-DCC.-XCVI.

Relevé de signatures :

Partie VI : π⁶ 1⁶ 2⁶ 3⁶ 4⁶ 5⁶ 6⁶ 7⁶ 8⁶ 9⁶ 0⁶ .⁶ ,⁶ ;⁶ :⁶ ?⁶ !⁶ ~⁶ ()⁶ []⁶ *⁶ **⁶ ¶⁶ §⁶ †⁶

Contenu :

Partie VI : π1, titre ; π1v, sujet des estampes ; 1 1-†6, Monsieur Nicolas ; †6v, Estampes.

Signature :

Bas, ¾ droite, chiffres arabes. Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Partie VI : Non signé : !1. Mal signé : ;3 au lieu de ;2.

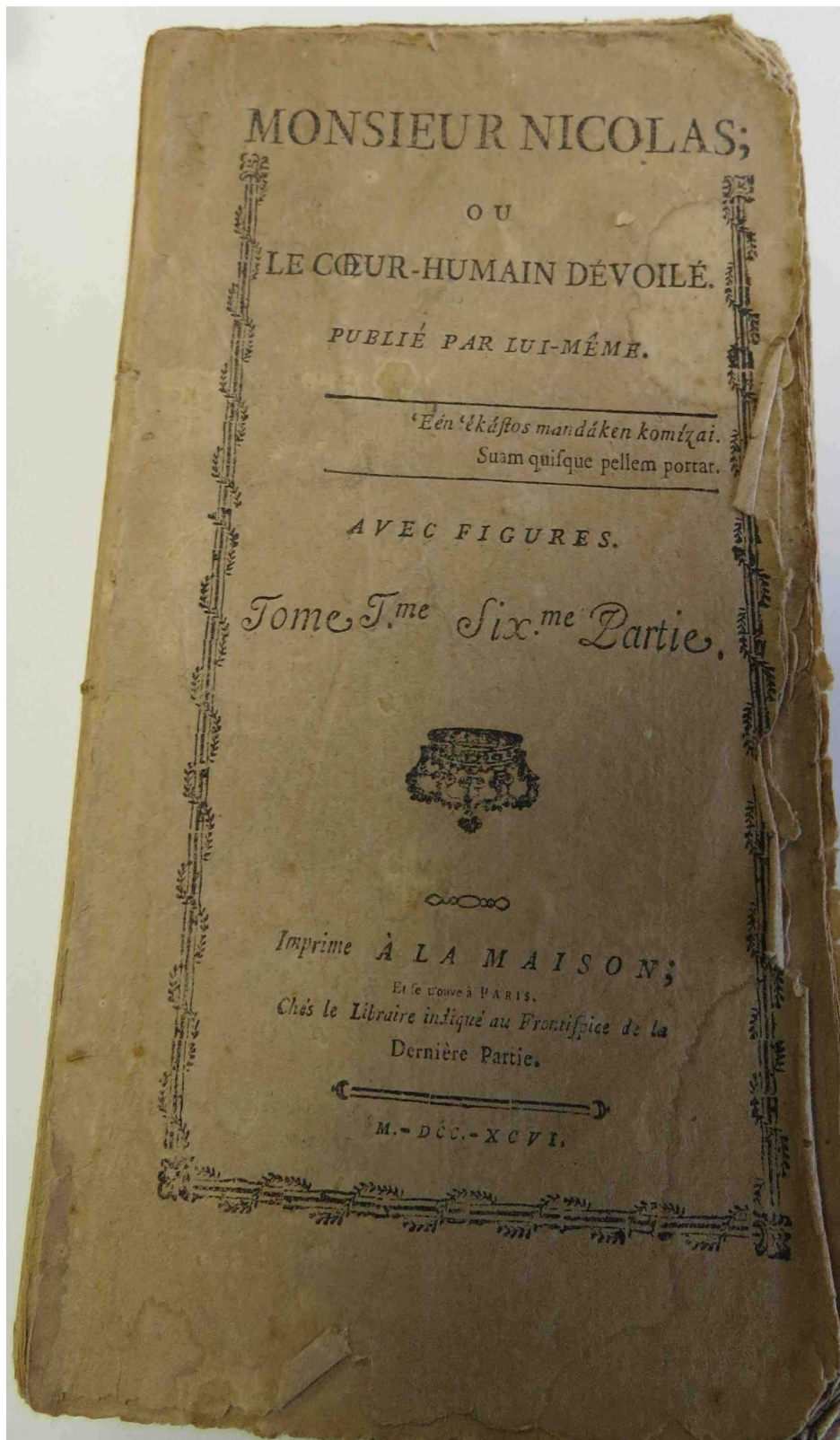
Réclame :

Un mot, ponctué. Au début du cahier suivant : VI Partie.

De cahier à cahier.

Pagination :

Partie VI : p. 1503 à p. 1804.



Titres courants :

[réglet de 60 mm] | [n° de page en chiffres arabes] MONSIEUR-NICOLAS : | [réglet de 60 mm] /
[réglet de 60 mm] | ...EPOQUE. [n° page en chiffres arabes] | [réglet de 60 mm]

Format :

In-12 en demi-feuille à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Livre non relié.

Monsieur Nicolas (partie VII)

BMA : cote SX 0229

Titre :

Partie VII : MONSIEUR-NICOLAS ; | [cadre de 83 x 137 mm] | OU | LE CŒUR-Humain DÉVOILÉ. | PUBLIÉ PAR LUI-MÊME. | [réglet de 60 mm] | 'Eén 'ékástos mandáken komízai. | Suam quisque pellem portat. | [Réglet de 59 mm] | AVEC FIGURES. | Tome Q.^{me} Sept.^{me} Partie. | [Vignette : 20 x 13 mm] | [cordon orné de 12 mm] | *Imprime À LA MAISON* ; | et se trouve à PARIS | *Chés le Libraire indiqué au Frontispice de la* | Dernière Partie. | [Cordon de 37 mm] | M.-DCC.-XCVI.

Relevé de signatures :

Partie VII : A-I⁶ J-V⁶ U-Y⁶ Z⁶ (- Z6)

Contenu :

Partie VII : A1, titre ; A1v, sujet des estampes ; A2-Z4v, Monsieur Nicolas ; Z5-Z5v, Estampes.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes. Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Partie VII : Non signé : N2.

Réclame :

Un mot, ponctué. Au début du cahier suivant : VII Partie.

De cahier à cahier.

Pagination :

Partie VII : de p. 1804 à p. 2102 - [- 2 bl. ?]

Titres courants :

[réglet de 60 mm] | [n° de page en chiffres arabes] MONSIEUR-NICOLAS : | [réglet de 60 mm] | / [réglet de 60 mm] | ...EPOQUE. [n° page en chiffres arabes] | [réglet de 60 mm]

Format :

In-12 en demi-feuille à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Livre non relié.

Monsieur Nicolas (partie VIII)

BMA : cote SX 0229

Titre :

Partie VIII : MONSIEUR-NICOLAS ; | [cadre de 83 x 137 mm] | OU | LE CŒUR-Humain DÉVOILÉ. | PUBLIÉ PAR LUI-MÊME. | [réglet de 60 mm] | 'Eén 'ékástos mandáken komízai. | Suam quisque pellem portat. | [Réglet de 59mm] | AVEC FIGURES. | Tome Q.^{me} huit.^{me} Partie. | [Vignette : 18 x 12 mm] | [cordon orné de 12 mm] | *Imprime À LA MAISON* ; | et se trouve à PARIS | *Chés le Libraire indiqué au Frontispice de la* | Dernière Partie. | [Cordon de 37 mm] | M.-DCC.-XCVI.

Relevé de signatures :

Partie VIII : π^1 (= Z6) A-I⁶ J-V⁶ U-Y⁶ Z⁶ (- Z6)

Contenu :

Partie VIII : $\pi 1$, titre ; $\pi 1 v$, sujet des estampes ; a1-z4, Monsieur Nicolas ; z4v-z5v, Estampes.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes. Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Partie VIII : Non signés : J2, Q3. Mal signé : B2 au lieu de B3.

Réclame :

Un mot, ponctué. Au début du cahier suivant : V Partie.

De cahier à cahier.

Pagination :

Partie VIII : de p. 2103 à p. 2402.

Titres courants :

[réglet de 60 mm] | [n° de page en chiffres arabes] MONSIEUR-NICOLAS : | [réglet de 60 mm] / [réglet de 60 mm] | ...EPOQUE. [n° page en chiffres arabes] | [réglet de 60 mm]

Format :

In-12 en demi-feuille à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Livre non relié.

LETTRES DU TOMBEAU OU LES POSTHUMES

Les Posthumes (tome un)

BMA : cote SX 0210

Faux titre :

LETTRES | DU | TOMBEAU. | OU | LES POSTHUMES | [accolade 27 mm] | Première Partie. | [accolade 27 mm] |

Titre :

[cadre orné de 73 x 133 mm] | [réglet de 42 mm] | LES | [réglet de 42 mm] | Posthumes ; | [réglet de 42 mm] | LETTRES *reçues après la mort* | [réglet de 42 mm] | *du Mari, par la Femme, qui* | [réglet de 42 mm] | *le croit à Florence.* | [réglet de 42 mm] | [vignette de 12 x 2 mm] | [réglet de 42 mm] | [réglet de 42 mm] | par FEU CAZOTTE. [réglet de 42 mm] | première Partie. | [cordon de 37 mm] Lhetum non omnia finit. Propert. | [cordon de 37 mm] | Imprimé à Paris, à la maison ; se vend | [réglet de 42 mm] | Chés DUCHÊNE, libraire, rue des | *Grands-Augustins.* | [réglet de 42 mm] | [réglet de 42 mm] | 1802.

Relevé de signatures :

π^4 (= O8-O12) A-I¹² J-N¹² O¹² (- O8-O12)

Contenu :

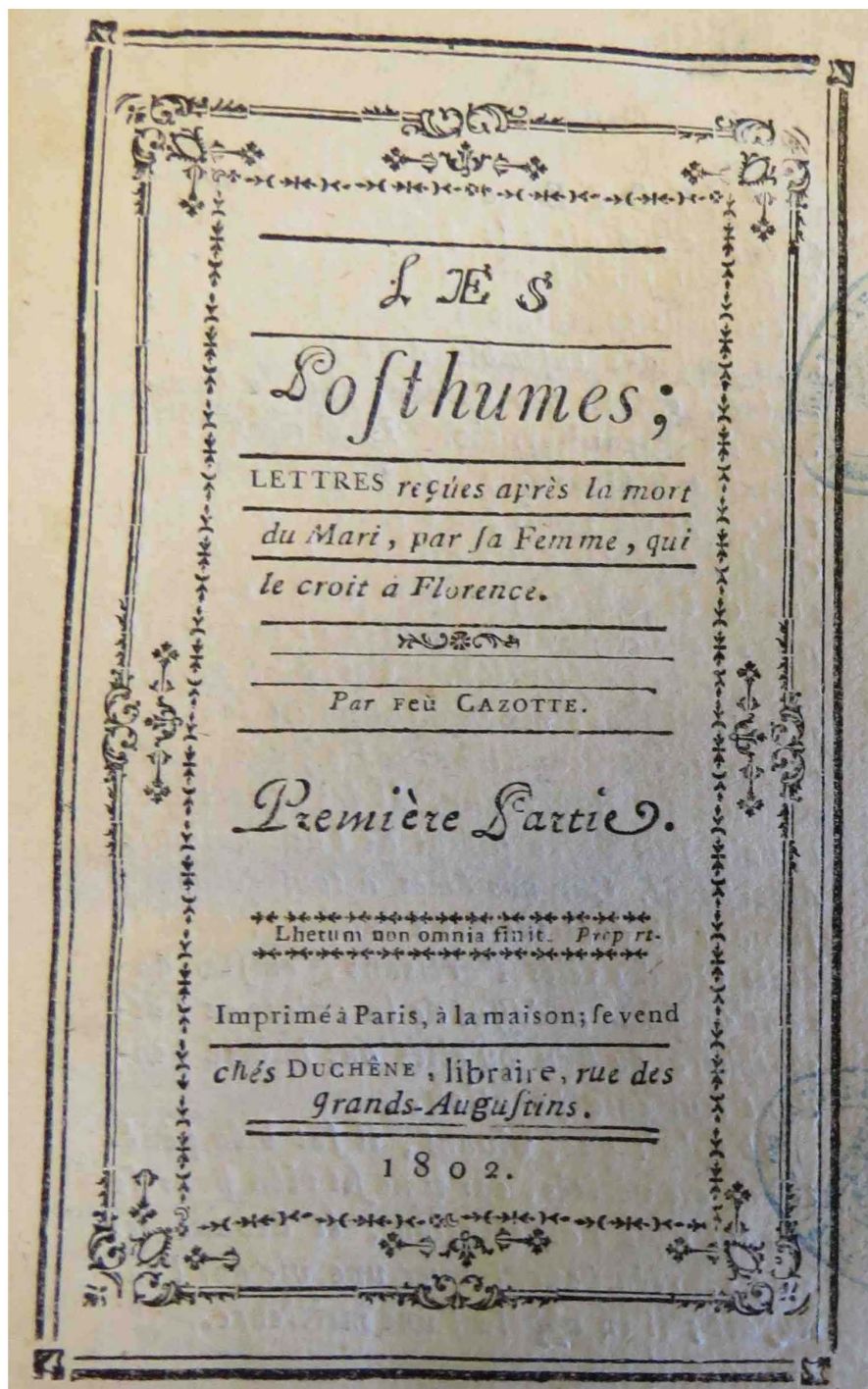
$\pi 1$, faux-titre ; $\pi 1v$, avis ; $\pi 2$, titre ; $\pi 2v$ - $\pi 3$, Préface ; $\pi 3v$ - $\pi 4v$: éclaircissement ; A1-O8v, Posthumes.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signé : N2. Mal signés : E au lieu de F, Jv au lieu de J5, e3 au lieu de L 3, L au lieu de L6, O6 au lieu de O5.



Réclame :

Un mot, ponctué. Au début du cahier suivant : I Volume.

De cahier à cahier.

Pagination :

[4 p.] - 356 p.

Titres courants :

[Réglet de 60 mm] | [n°page en chiffres arabes] LES POSTHUMES. | [Réglet de 60 mm] / [Réglet de 60 mm] | I Partie. [n° page en chiffres arabes] | [Réglet de 60 mm]

Format :

In-12 en demi-feuille à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Non relié.

Les Posthumes (tome deux)

BMA : cote SX 0210

Titre :

[cadre orné de 74 x 134 mm] | [réglet de 40 mm] | LES | [réglet de 41 mm] | Posthumes ; | [réglet de 43 mm] | LETTRES reçues après la mort | [réglet de 43 mm] | *du Mari, par la Femme, qui* | [réglet de 42 mm] | *le croit à Florence.* | [réglet de 39 mm] | [vignette de 12 x 2 mm] | [réglet de 38 mm] | [réglet de 38 mm] | par FEÛ CAZOTTE. | [réglet de 41 mm] | Seconde Partie. | [cordon de 37 mm] Lhetum non omnia finit. Propert. | [cordon de 37 mm] | Imprimé à Paris, à la maison ; se vend | [réglet de 43 mm] | Chés DUCHÊNE, libraire, *rue des Grands-Augustins.* | [réglet de 39 mm] | [réglet de 39 mm] | 1802.

Relevé de signatures :

A-I¹² J-O¹²

Contenu :

A1, titre ; A1v, Avis ; A2-O12v, Les Posthumes.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : A6, B4, D4.

Mal signés : 5D au lieu de B5, B5 au lieu de B6, C5 au lieu de C6, H6 au lieu de K6, C au lieu de O, L5 au lieu de O5.

Réclame :

Un mot, ponctué. Au début du cahier suivant : II Volume.

De cahier à cahier.

Pagination :

360 p.

Titres courants :

[Réglet de 60 mm] | [n°page en chiffres arabes] LES POSTHUMES. | [Réglet de 60 mm] / [Réglet de 60 mm] II Partie. [N° page en chiffres arabes] | [Réglet de 60 mm]

Format :

In-12 en demi-feuille à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Papier :

Papier raisin.

Reliure :

Non relié

Les Posthumes (tome trois)

BMA : cote SX 0210

Titre :

[cadre orné de 74 x 135 mm] | [réglet de 40 mm] | LES | [réglet de 41 mm] | Posthumes ; | [réglet de 43 mm] | LETTRES reçues après la mort | [réglet de 43 mm] | du Mari, par la Femme, qui | [réglet de 43 mm] | le croit à Florence. | [réglet de 39 mm] | [vignette de 12 x 2 mm] | [réglet de 38 mm] | [réglet de 38 mm] | par FEÛ CAZOTTE. | [réglet de 41 mm] | Troisième Partie. | [cordon d'ornements de 37 mm] Lhetum non omnia finit. *Propert.* | [cordon d'ornements de 37 mm] | Imprimé à Paris, à la maison ; se vend | [réglet de 43 mm] | Chés DUCHÊNE, libraire, rue des Grands-Augustins. | [réglet de 39 mm] | [réglet de 39 mm] | 1802.

Relevé de signatures :

A-I¹² J-O¹²

Contenu :

A1, titre ; A1v, Avis ; A2-O12v, Les Posthumes.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : B4, D3, D6, E4, I3, I4, M4.

Mal signés : A4 au lieu de D4.

Réclame :

Un/deux mot, ponctué. Au début du cahier suivant : III Volume.

De cahier à cahier.

Pagination :

360 p.

Titres courants :

[Réglet de 60 mm] | [n° page en chiffres arabes] LES POSTHUMES. | [Réglet de 60 mm] /
[Réglet de 60 mm] III Partie. [n° page en chiffres arabes] | [Réglet de 60 mm]

Format :

In-12 à en demi-feuille à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Reliure :

Non relié

Les Posthumes (tome quatre)

BMA : cote SX 0210

Titre :

[cadre orné de 74 x 134 mm] | [réglet de 40 mm] | LES | [réglet de 40 mm] |
Posthumes ; | [réglet de 43 mm] | LETTRES reçues après la mort | [réglet de 43 mm] | du Mari,
par la Femme, qui | [réglet de 42 mm] | le croit à Florence. | [réglet de 39 mm] | [vignette de
12 x 2 mm] | [réglet de 38 mm] | [réglet de 38 mm] | par FEÛ CAZOTTE. | [réglet de 41 mm] |
Quatrième Partie. | [cordon de 37 mm] | Lhetum non omnia finit. Propert. | [cordon de 37
mm] | Imprimé à Paris, à la maison ; se vend | [réglet de 43 mm] | Chés DUCHÊNE, libraire,
rue des | Grands-Augustins. | [réglet de 39 mm] | [réglet de 39 mm] | 1802.

Relevé de signatures :

A-I¹² J-L¹² M⁸ (- M8)

Contenu :

A1, titre ; A1v, Avis ; A2-M7v, Les Posthumes.

Signature :

Bas, $\frac{3}{4}$ droite, chiffres arabes.

Signé jusqu'à la moitié du cahier.

Non signés : C6, E4, E6, F6, M5.

Réclame :

Un mot, ponctué. Au début du cahier suivant : IV Volume.

De cahier à cahier.

Pagination :

302 p. - [2 bl. ?].

Titres courants :

[Réglet de 60 mm] | [n°page en chiffres arabes] LES POSTHUMES. | [Réglet de 60 mm] / [Réglet de 60 mm] | IV Partie. [n° page en chiffres arabes] | [Réglet de 60 mm]

Format :

In-12 à feuillets dedans, lignes de chaînes horizontales.

Reliure :

Non relié

ORNEMENTS TYPOGRAPHIQUES

LA FAMILLE VERTUEUSE

Ornement typographique p. 102 de *la Famille vertueuse* :



Ornement typographique p. 189 de *Q. Horatii Flacci Carmina* :



Ornement typographique 1016 de la base Môriâne :



LE PORNOGRAPHE

Ornement typographique de la p. 8 du *Pornographe* :



Ornement typographique m2315 :



Ornement typographique de la p. 35 du *Pornographe* :



Ornement typographique m2312 inversé :



Ornement typographique de la p. 58 du *Pornographe* :



Ornement typographique m2342 :



Ornement typographique de la p. 107 du *Pornographe* :



Ornement typographique m2361 :



Ornement typographique de la p. 163 du *Pornographe* :



Ornement typographique m2334 :

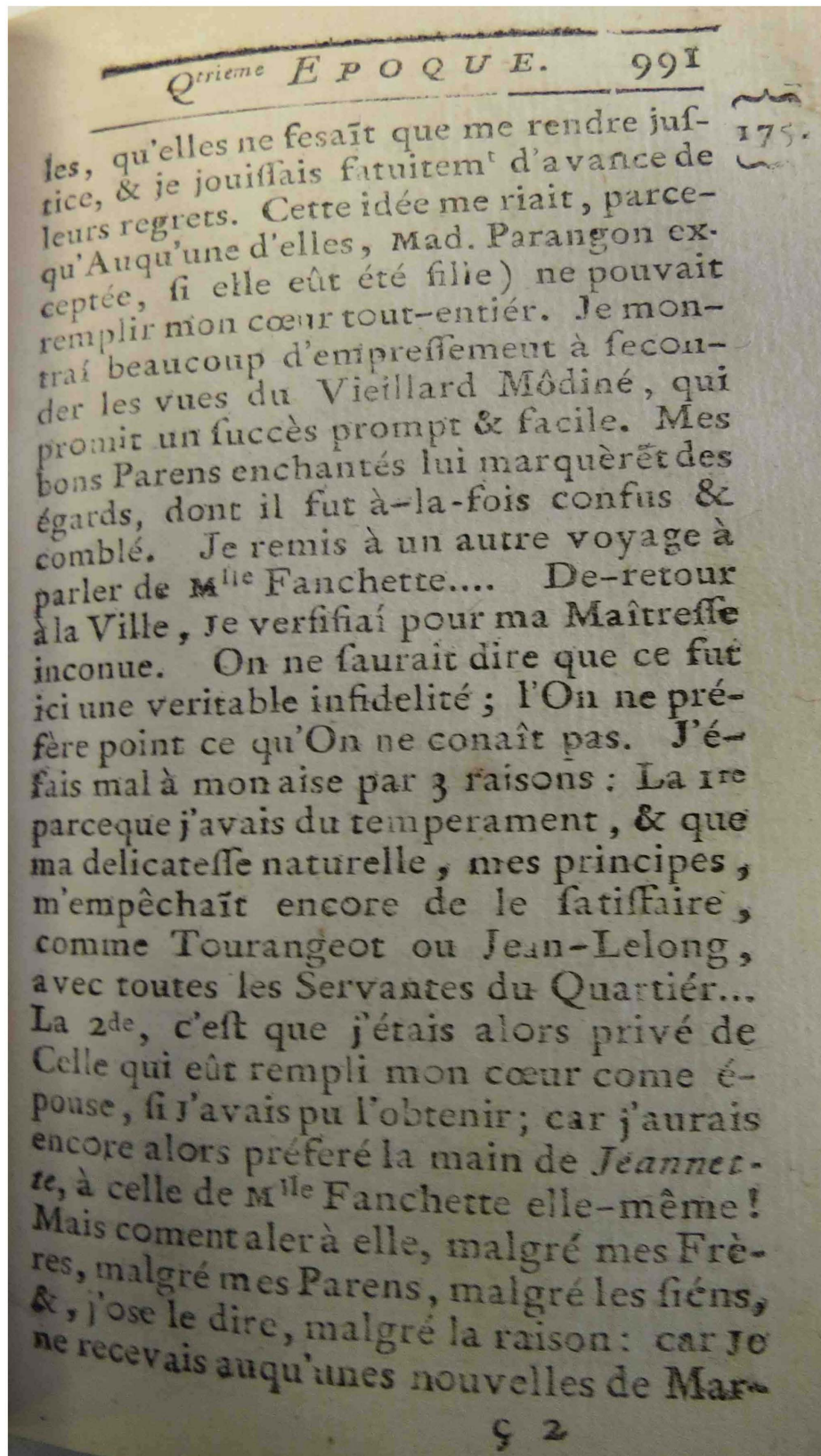


LA MIMOGRAPHE



SIGNATURES DE MONSIEUR NICOLAS

MONSIEUR NICOLAS, TOME 2 PARTIE IV :



... la présence des spectacles, rend les
 Habitans casaniérs, amateurs de frivolité,
 de niaiseries, &c. Moi, qui voyais
 familièrem^t des Demoiselles élégantes,
 IV Partie. &

... ton Portrait pour la figure ; sur-
 tout j'ai parlé de ton caractère, de tes qua-
 lités, de tes vertus ; Je suis instruite plus-
 que Tu ne l'imagines, par la Fille qui
 était chez Mad. Parangon, lors de ton
 IV Partie. &

... Qu'on ne soit pas indigne,
 du prompt oubli que je fais de Ma-
 delon : Je le paierai cher ! Jamais
 je ne fus à-l'abri du remords !...
 Le 30 Avril, je repris mon goût
 IV. Partie. &

... Parangon rentra vers les
 heures-&-demie, avec ses 4 Compa-
 gnes. Je ne me montrai pas : Je travail-
 lai jusqu'à l'instant où Colette me parut
 seule. Alors je me hâtaï de descendre.
 IV Partie. &

... pris avec elle, mais non pour elle, Un
 goût de la danse si vif, qu'il degenera en
 passion. Je n'aspirais, dès le matin, qu'
 à voir arriver la fin du jour, pour aller
 IV Partie. &

MONS^R. NICOLAS;

O U L E

CŒUR-HUMAIN DÉVOILÉ.

Cinquième Partie.

MAD. Mâris dit un-jour à mon M^{re} de-Danse Hollandais: — Si je l'avais formé, il aurait plûs de goût & de grâces; je ne lui aurais pas fait prendre cet air faraud-soldat que vous lui avéz doñé; il aurait Un air plûs decent, plûs bourgeois, — Hâ! il a l'air qu'il faut pour les Duchesses de Paris, s'il n'a pas celui qu'il faut aux Bourgeoises (repondit mon M^e en riant-). En-effet, j'avais pris, mais à la salle seulem^t, Un air & des manières qui me rendait méconnaissable à mes anciens Familiers... Malgré la critique de la Mâris, qui (à tort) ne fut pas aprouvée de tout le monde, mon petit talent me faisait accueillir & rechercher par les belles Danseuses: j'étais le Heros de la Salle où j'alais ordinaiem^t: il se faisait Un mouvement, lorsque j'entrais; Une Fille était flatée, quand je la priais; ma Danseuse alongeait le Menuet; mais

V Partie.

1753

je fus obligée de la soutenir. Je baisai la main de la Malade, qui me dit: —Plaignez vous d'être homme! je vous traiterais come elle-. Nous partimes. J'en-

IV Partie, é

fière O Loiseau! chër Ami! tu as vécu avec moi 4 années &-demie!... C'en était assez p^{our} te connaître; c'en est assez p^{our} te regretter à-jamais!... ce n'en

V Partie, î

Gonnèt: Aimée était la cadète & la plus jolie de 3 Sœurs assez aimables. Ces petites intrigues n'étaient pas dangereuses; à-peine effleuraït-elles les sens. Celle-ci

V Partie, ò

taï, en son nom, ce Couplet isolé, que je chantais souvent:

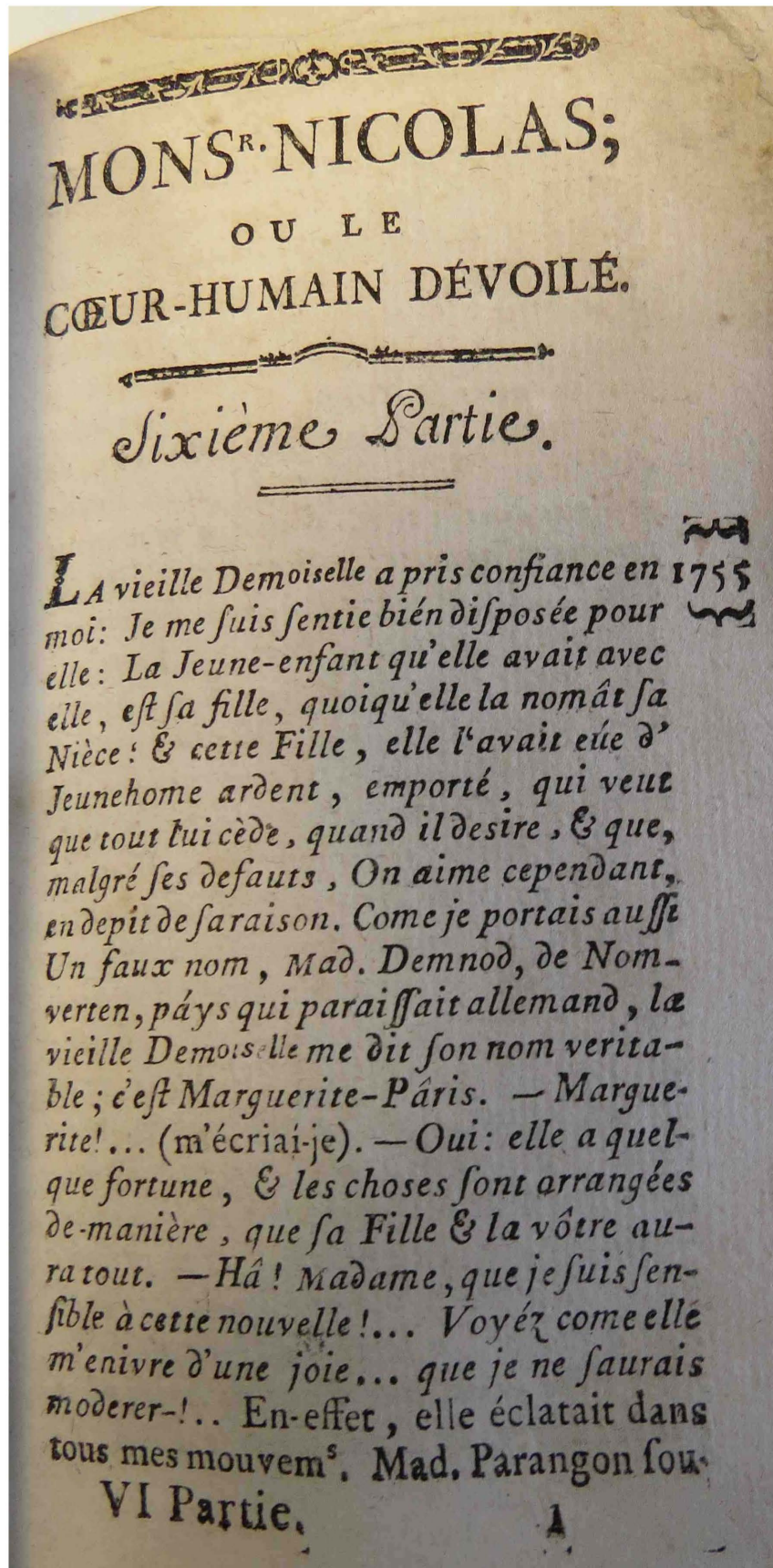
Une autre fois qu'un-peu distraite,

Et sans repondre à ses discours,

V Partie, ü

Un Lacour, d'Un Joffiër-Patagon, & de Quelques-autres. Non; vous sentez votre superiorité: Mais vous les dedaignez trop; mais vous aléz avec tous ces Jeunesgeas à pensées basses, comunes,

W 2



écrivirai pas; mais j'irai le trouver",.....
 Mō Malheur ne l'a pas permis; car il é-
 tait bien-châgé!... C'est qu'en-depit de
 Pamitié la plus vraie, je devais toujours

9 2

... c'est bien ce que je désirerais !
 dit ma Tante, à-câuse de la jeunesse des
 Jeunes-gens"... Câterine raconta ce que j'
 Avâis dit, ét, je crois, mieux; parceque l'on
 file était plus fait que le mién pour expri-
 VI Partie.

... je vous a-
 —J'en suis fâchée-! balbucia-t-elle, en pous-
 sant un long soupir, ét s'abandonnant un-peu
 dans mes bras. C'est ainsi que cette Fille a-
 droite savait allier les contraires. Puis s'é-
 VI Partie.

... Vers faits le soir du 11 :
 Come des tendres cœurs se jou' l'Amour mutin !
 Ce petit Dieu malin,
 Hiér, dans son caprice,
 Me dit, en me râillant, qu'il causait mon supplice
 VI Partie. []

... Le mepris de Rose me révoltait. Le 7
 je me sentais plus alègre, & je fis uue chanson :
 Perfide, je vais vous quitter,
 Quoiqu'Amour en murmure;
 Mon cœur qui sans la meriter,
 § 2

Table des matières

RÉTIF APPRENTI ET OUVRIER.....	13
Le temps de la formation.....	13
<i>Une instruction chaotique.....</i>	<i>13</i>
<i>Un court apprentissage.....</i>	<i>15</i>
<i>Michel-François Fournier, imprimeur d'Auxerre.....</i>	<i>16</i>
Un compagnon pérégrin	18
<i>À Paris.....</i>	<i>19</i>
<i>Le travail de prote.....</i>	<i>21</i>
Pratiques traditionnelles dans l'imprimerie au xviii^e siècle.....	23
<i>Le contexte d'une production exemplaire : les Œuvres complètes de Voltaire imprimées à Kehl.....</i>	<i>23</i>
<i>Des traits typographiques distinctifs.....</i>	<i>25</i>
DU PROTE À L'ÉCRIVAIN.....	29
Le processus de production du livre.....	29
<i>De l'imposition à la mise sous presse.....</i>	<i>30</i>
<i>Un prote sans imprimerie.....</i>	<i>32</i>
<i>Rétif et la censure.....</i>	<i>33</i>
La mise en forme du livre.....	36
<i>Financement et lieu d'impression.....</i>	<i>36</i>
<i>La Mise en vente.....</i>	<i>39</i>
<i>Contrefaçon et lutte contre les contrefacteurs.....</i>	<i>41</i>
Particularités rétiviennes.....	44
<i>Une orthographe réformée.....</i>	<i>44</i>
<i>Une typographie atypique.....</i>	<i>47</i>
<i>De l'usage des ornements typographiques.....</i>	<i>51</i>
L'ÉCRIVAIN TYPOGRAPHE.....	55
L'autopublication.....	55
<i>L'installation d'une presse.....</i>	<i>56</i>
<i>Des collaborations multiples.....</i>	<i>61</i>
De l'importance des caractères.....	64
<i>La composition.....</i>	<i>64</i>
<i>L'ordonnancement des caractères.....</i>	<i>69</i>
Variations rétiviennes.....	74
<i>Une orthographe atypique.....</i>	<i>74</i>
<i>Une typographie rétivienne.....</i>	<i>80</i>
CONCLUSION.....	87
SOURCES.....	89
BIBLIOGRAPHIE.....	91
TABLE DES ANNEXES.....	99
TABLE DES MATIÈRES.....	197